

Marc Longo
(PDG du SNAF Paris)
87 rue des Pyrénées
75020 Paris
Tel : 07 81 40 15 89

Paris le 27 Mars 2022
Cour des Comptes
Monsieur le Président Pierre Moscovici

QWANT, UNE SOCIÉTÉ MAFIEUSE-LÉGALE

UN SCANDALE D'ÉTAT ET DU GOUVERNEMENT

CORRUPTION ET DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Une haute trahison de la souveraineté numérique

Sur fond de violence, de terreur, de menaces de mort, de vol, de trafic d'influence, de recel de favoritisme, de blanchiment, de paradis fiscaux et de diamants...

Objet : plainte contre la Caisse des Dépôts et Consignation pour gérance de fait, soutien abusif, séquestration d'entreprise, trafic d'influence et favoritisme, pratiques commerciales mensongère et trompeuse, concurrence déloyale, complicité d'abus de bien sociaux, détournement de fonds publics et blanchiment, délit d'initié et de banqueroute, de recel de vol et de valeur volée à Mr Gauthier BROS, et contre l'URSSAF pour soutien et facilité abusive.

J'adresse aussi une plainte pour corruption et au titre de l'article 40 à l'encontre Mr Éric Lombard directeur de la Caisse des dépôts et messieurs Cédric Clément et Laurent de Pommier Cotton de la CDC, Mr Emmanuel Macron en sa qualité de Ministre et Mr Cédric O en sa qualité de conseiller numérique du ministre, puis de l'Élysée puis de secrétaire d'État au numérique (avec fraude aux marchés publics), contre Mr Éric Woerth en sa qualité de président de la Commission des finances et contre Mme Sophie Errante en sa qualité de Présidente de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Et demande de rendez-vous.

Monsieur le Président,

A mon tour, après la demande d'enquête parlementaire en 2020 de mes anciens confrères de Xilopix, je dépose plainte pour ma part en ce début d'année 2022 auprès de votre haute autorité au sujet de cette affaire d'État Qwant et de détournement de fonds publics, qui porte atteinte gravement à la souveraineté numérique de la France et aux intérêts vitaux financiers et économiques dont je suis aussi acteur, fondateur-développeur d'un moteur de recherche Français, totalement maître de ses propres données et souverain, concurrent de Google sur une brique spécialisée, et à dimension Nationale, avec 26 ans d'expérience du web. 7 ans d'obstruction et de destruction que nous oppose Mr Macron contre tous les vrais acteurs Nationaux honnêtes qui se battent contre Google, nous sommes à bout ! Pour cacher cette escroquerie Nationale, le gouvernement maintient artificiellement

et aggrave l'état de faillite lourde qui devrait être déjà liquidée depuis 2016, et plus gravement depuis 2018, et exploite cette faillite dans le cadre d'activité mensongère et trompeuse qui alimente avec des fonds publics de l'épargne des Français un réseau mafieux.

J'ai toujours été très suspicieux et réfractaire envers les différentes théories du complot de l'État et autres intérêts privés, j'ai donc cru depuis 2015 qu'il était nécessaire d'alerter Mr Macron et même de le protéger sur la tromperie technologique dénoncée dès la sortie de Qwant et de son PDG d'alors Mr Jean-Manuel Rozan, qui affirmait sur BFMTV le 29 Avril 2015 comme déjà en 2013 sur la même chaîne, déclarer aux Français « *réfuter totalement les accusations sur les réseaux sociaux de s'appuyer et utiliser les données du moteur Bing de Microsoft* ». Tous les spécialistes et experts ont toujours dénoncé cette tromperie dès le 6ème jour après le lancement de 2013, sauf un, Laurent Bourrely, conseiller officiel et grand ami d'Éric Léandri fondateur de Qwant, expert en SEO mais aussi expert en blanchiment et d'évasion fiscale qui donne des cours en la matière par différents articles sur le web.

Du jamais vu, des escrocs qui font croire qu'il faut obligatoirement s'appuyer sur un autre moteur de recherche pour construire le sien. Déjà, c'est interdit, cela s'appelle un plagiat et formellement interdit par les grands moteurs, y compris dans les conditions d'utilisation de l'API BING, toute analyse, stockage, transformation et rétro-ingénierie est explicitement interdit. Google a fermé son API pour ces mêmes raisons de non-respect, il y a des escrocs partout. Ensuite, est-ce que Google a copié un autre moteur, ou Yandex, ou Baidu, ou Naver, ou Bing, ou Le Moteur, ou Exalead, ou Premsgo, ou Xaphir ? La théorie fumeuse de Mr Léandri est un ramassis de manipulation mentale pour les politiques qui ne rêvent que de gloire de concurrencer Google. Mais tous les spécialistes ont toujours démolit cette théorie de charlatanisme et affirmé que cela ne conduit de toute façon à rien. Il est impossible de construire un moteur concurrent à Google même en utilisant des données présélectionnées par une gigantesque infrastructure de Bing Microsoft qui compte 100.000 employés, sauf peut-être à changer de paradigme, ce qu'avait tenté la société Xilopix avec son Moteur Xaphir. Lancer l'État dans cette mésaventure et cette impasse est assez incroyable pour un ministre et interroge profondément sur les motifs réels, et ceux de détruire et étouffer les autres acteurs.

Je n'ai jamais cru dans cette affaire à l'implication complice et consciente du ministre de l'Économie et du numérique Mr Emmanuel Macron, et encore moins à un détournement de fonds public de la Caisse des Dépôts et Consignation pour financer et sauver sa campagne présidentielle 2016-2017 en très grand mal de trésorerie dans l'hiver 2017. J'ai toujours réfuté ces allégations ou idéologie, jusqu'à ce qu'après deux ans d'enquêtes et recoupements d'autres enquêtes d'entrepreneurs, par élimination des hypothèses logique des faits, de l'étude de milliers de documents, de confrontation avec d'autres enquêteurs et des dates, des historiques des rdv d'un autre confrère fondateur de moteur et des hautes personnalités de ces rendez-vous, de l'entretien et de l'écoute de plusieurs victimes, il ne reste plus que cette seule hypothèse de scandale d'État dans cette triste affaire à connotation mafieuse, comme l'ont titré les médias spécialisés des informaticiens Français Developpez.com et Netximpact en utilisant les mots « scandale d'État » et « en finir avec l'Omerta » en référence à la mafia.

La découverte de la supercherie technologique par la CDC et des irrégularités comptables dans Qwant a obligatoirement déclenché des tensions et un rejet, et il a fallu obligatoirement des ordres supérieurs à la CDC pour continuer d'investir dans cette société de mafieux, et des ordres supérieurs pour tout étouffer. Sur son bureau, le Ministre Mr Macron a eu les dossiers de demande de soutien de 3 d'acteurs Français, Xilopix et le moteur Xaphir, le SNAF et le moteur Premsgo poussé directement par le Président François Hollande, et Qwant. Plusieurs fois Mr Macron a eu des retours négatifs et dénonciateurs sur Qwant, mais a toujours tranché en faveur de Qwant. Plusieurs fois Mr Macron a donné certains ordres pour tenir à l'écart les deux autres moteurs, notamment en 2017, l'ordre de

faire couper les vivres et mettre en liquidation le moteur Xaphir à peine quelques semaines après son lancement, après 8 ans de recherche et développement de vrais passionnés, qui allait sans aucun doute faire de l'ombre au faux moteur Qwant très décrié par les professionnels du web. Toutes ces années de travail pour une souveraineté jetées à la poubelle par Mr Macron qui se déplace chez Amazon mais n'est pas même venu à Épinal avant de tuer cette société. Retour d'ascenseur ou protéger la passoire d'argent public Qwant, une fois élu, même en ayant détourné des fonds publics pour sauver sa campagne, l'utilité d'intervenir pour faire liquider Xilopix juste à leur lancement n'interroge plus. Xaphir ne devait surtout pas faire d'ombre à Qwant, car en haut lieu, on avait encore besoin de faire durer cette arnaque pour en tirer des avantages financiers à distribuer à des amis.

Il apparaît impossible que Mr le Ministre du numérique Emmanuel Macron ne puisse avoir pris connaissance en 2016 des reproches de la profession contre Qwant, des confirmations de l'audit de 2016 de l'usage massif de Bing et des simples pages web faites à la main pour faire croire à un vrai moteur en utilisant le mot « cache » pour de simples pages web statiques, et encore moins le rapport d'audit accablant de la DINUM de juillet 2019 attestant formellement l'absence totale de vrai moteur et donc la grande tromperie Nationale, ce qui aurait dû déclencher une multitude de plaintes de la CDC et l'arrêt immédiat du financement occulte qu'elle continue de faire en 2022. Bien au contraire, des ordres ont été donnés au sommet de l'État pour une reprise en main et de financement par la Caisse des Dépôts et consignation en 2020 pour continuer cette escroquerie Nationale, et de masquer une situation financière catastrophique de faillite aggravée et de banqueroute. La CDC n'a pu recevoir de tels ordres contraires à la probité et à l'intérêt National que de l'Élysée en 2017. C'est une grande tristesse, colère et indignation vis-à-vis de notre Nation, souveraineté, et des victimes, qui se dégage de cette longue enquête, ou l'on utilise de surcroît les enfants de notre pays comme du simple bétail et mon enfant, comme les autres, utilisés pour donner fausse consistance cette société mafieuse obligée d'utiliser Qwant sans appel d'offre ni mise en concurrence, sous couvert de protection des données personnelles ce que peuvent faire aussi des centaines de sociétés honnêtes Françaises.

La souveraineté numérique et le combat contre les GAFAM est une priorité Nationale, comme la Caisse des Dépôts et Consignation, qui revêt un intérêt vital de la Nation et avec elle une partie de l'épargne des Français dont elle est le garant. Porter atteinte à ces intérêts vitaux est un fait de haute trahison d'ordre juridique de la part de ceux qui se font complice de cette atteinte, au sens du code pénal et de la constitution Française. Lors de dérives graves à des fins d'intérêts personnels, que ce soit électorale ou d'enrichissement personnel, seule la justice peut redonner un sens à notre démocratie et à l'état de droit, du vivre ensemble dans une communauté Nationale, de la non-soumission au bon vouloir stratégique d'une puissance étrangère via le numérique et Google. Il faut que nos organes judiciaires réagissent maintenant, le déclenchement d'enquête, de mise en examen et de procédures judiciaires n'est pas certes pas une condamnation, mais constitue une première barrière à ces dérives et à leur prolifération si l'on ne les soumet pas à l'examen judiciaire.

C'est ce qui arrive avec l'affaire Qwant, une gangrène de corruption qui s'étale au parlement par le silence (il est vrai que l'affaire est complexe), dans les institutions forcées d'être de plus en plus complice en raison du risque croissant d'explosion de scandale, jusque dans le pouvoir judiciaire qui, permettez-moi l'expression, se « renvoient la patate chaude ». L'aspect juridique qui peut éventuellement être intéressant dans cette affaire, est que le fait que celle-ci étant plutôt « explosive », à ciel ouvert, et connue de milliers d'informaticiens qui suivent et constatent les pièces des faits rendus publics via les réseaux sociaux et médias, c'est qu'elle met en exergue toutes les défaillances juridiques et structurelles de nos institutions impliquées. Avec certitude, tous les garde-fous de la CDC ont pu être contournés, là est le problème majeur de ce scandale. Fût-il encore qu'il y ait une volonté législative parlementaire d'y apporter remède. Mais comment laisser en l'état une organisation structurelle de la Caisse des dépôts où des infractions lourdes sont dénoncées dans la

presse et fait l'objet de large diffusion auprès des parlementaires à répétition avec les pièces, et d'une large diffusion dans les réseaux sociaux avec les mêmes pièces incontestables, sans aucune réaction d'aucun des 3 pouvoirs qui règlent notre organisation sociale démocratique ?

Pourtant, l'affaire Qwant est probablement l'une des plus grave de notre 5^{ème} République.

Elle met en danger la Caisse des Dépôts et Consignation entraînée et forcée à commettre des infractions de plus en plus grave, et à employer des méthodes de plus en plus frauduleuses et criminelles, force d'obéir au politique, alimentant un réseau de blanchiment et de détournements de fonds publics qui fait école pour des mafieux et se propage dans d'autres pays d'Europe et visiblement en Italie via Mr Alberto Chalon, désormais en lien avec la Caisse des Dépôts Italienne, alors qu'il fait l'objet d'une plainte pour vol de 11 millions de valeur à un entrepreneur Français !

Ce qui est très dangereux dans cette affaire, c'est de voir que la CDC, d'une façon qui reste à déterminer, a permis des échanges ou compensations d'actions appartenant à un réseau criminel de blanchiment tel que BAD BOYS SA, réseau opaque de blanchiment à travers 400 sociétés. Ces opérations de concentration de l'énergie et de moyens de l'État sur une escroquerie sur des prétextes trompeurs très savamment montés en exergues, met au final la population Française sous une dépendance encore plus importante de Google et des GAFAM, elle assassine les initiatives et les entrepreneurs Français qui œuvrent pour concurrencer Google, en totale opposition à la raison et au bon sens de l'intérêt général, et destructrice de la souveraineté numérique de la France.

Comment la CDC a-t-elle pu investir en 2016 l'argent du livret A et l'épargne des Français dans une société qui réalise 8.400€ de chiffres d'affaire par mois en 2015, que toute la profession décrit comme mensongère et trompeuse, dont le fondateur a déjà un lourd passé judiciaire avec vols avec violence, effraction de domicile, condamnation de 2 ans de prison pour recel et appartenance à une organisation criminelle internationale selon la justice Belge qui avait lancé un mandat d'arrêt Européen contre le PDG Éric Léandri. Comment est-ce possible Mr le Président ? C'est déjà choquant ! Tous les juristes savent comment se termine les affaires où on laisse des individus délinquants financier récidivistes se servir à volonté dans la caisse de l'état, rien ne les arrête et cela se termine en désastre avec beaucoup de personnes impliquées malgré elles et hors de ce milieu de banditisme.

Si l'on regarde de près les opérations de la CDC, on constate que celle-ci n'a pas investi 15 millions d'euros pour faire un moteur par la création de nouvelles actions liées à cet investissement, mais a financé l'échange ou la compensation de 12 millions d'actions existantes et enrichi volontairement un réseau de soutien politique via des fonds utilisés via des actions soit surévaluées à 30-40 et 50€, soit d'autres à bas prix voir gratuites proposées ou offertes préalablement, tel qu'à Mr Thierry Gaubert et bien d'autres.

Et ce qui est terriblement choquant, c'est que depuis 2020 la CDC qui expulse ce PDG E. Léandri en prétendant épurer cette société, continue les mêmes « saloperies d'arnaque tech » et de « basses œuvres de tromperies » des consommateurs, du parlement, de montages financiers occultes en élargissant ces infractions en offrant par million de nouvelles actions Qwant 2020 à d'autres société des paradis fiscaux au Delaware !

À 60 ans, je me demande dans quel pays on vis, dans quel pays on croient servir son prochain au diapason du discours politique de souveraineté et anti-GAFAM du parlement qui représente le peuple, avec un gouvernement qui, en réalité, agit exclusivement en faveur des GAFAM sur le terrain, que l'on croit servir l'avenir de ses enfants en se lançant corps et âmes dans une guerre contre Google

et les géants Américains, alors que la toute-puissance du sommet de l'État et son bras armé financier qu'est la CDC agissent dans les faits en totale opposition de ces intérêts Nationaux et tue ces initiatives Nationale ? Se lancer dans une aventure pour concurrencer Google à la méthode technologique identique à Google, c'est courir à pleine jambe en se jetant la tête la première contre le plus grand barrage hydraulique du monde et s'y fracasser.

Il n'y a que 3 façons de concurrencer Google sans garanti de succès :

- Recruter 50.000 ingénieurs et les meilleurs avec une trentaine de milliards d'investissements, l'Europe peut le faire ;
- Fissurer ce barrage avec un nouveau paradigme comme Xaphir et l'adapter au marché avec le temps pour une dizaine de millions d'euros, ça vaut le coup d'essayer ;
- Être suffisamment expert pour déceler de microfissures dans la structure opérationnelle de Google et savoir développer une stratégie pour créer une forte dynamique entre ces micro-points pour faire écrouler un petit pan local de Google, comme Premsgo, en se limitant à la France et une grosse niche, avec moins d'un million d'euros et beaucoup de soutien logistique en data de l'État.

Ces seules options sérieuses ne peut pas non plus aboutir sans le soutien intensif de la puissance publique. Quels que soient les challenger Français contre Google, oui, l'État n'a pas d'autre choix que de tous les aider, même s'il a une préférence, car seules des stratégies différentes peuvent percer, et c'est l'internaute qui restera toujours le décideur final du succès ou non.

Premsgo est le fruit de 25 ans d'expertise des moteurs. Un autre expert et pas le moindre, Olivier Andrieu et son site Abondance, élu meilleur expert SEO des moteurs par l'ensemble de la profession Française, confirme la stratégie de Premsgo que principalement, un challenger à Google est avant tout National et non pas Européen.

Voici l'analyse d'Olivier Andrieu sur ce point : <https://www.abondance.com/20190924-40808-lenigme-qwant.html>

*« **Y a-t-il de la place pour un troisième acteur ?** A mon avis oui, mais ma conviction a toujours été que **cela n'était possible qu'au sein d'un pays unique, pas d'un continent.** Et encore plus au niveau de l'Europe, où on retrouve tant de pays, de cultures, d'histoires, de langues, d'antagonismes différents. Vouloir faire un moteur européen avant de créer un moteur français a été, à mon avis, l'une des erreurs de jeunesse de Qwant. Certains se souviennent peut-être du lunaire Quaero en 2005, énorme fiasco (en termes de "search" en tout cas) qui m'a toujours donné l'impression d'un projet né d'un dîner un peu trop arrosé entre Jacques Chirac et Gerhard Schröder. Bref, **un moteur de recherche européen a toujours été pour moi une idée certes intéressante en soi, mais quasi irréalisable dans les faits... Les statistiques actuelles de Qwant le démontrent bien, d'ailleurs.** »*

Cette affaire Qwant soutenue en exclusivité bec et ongle en infractions des lois par le Président de la République Française Mr Emmanuel Macron et le secrétaire d'État au numérique Mr Cédric O, ex-trésorier de « En Marche » pendant la campagne 2017, est parsemée de plaintes à gendarmerie pour vol, au commissariat pour violence à répétition de nombreuses personnes, à la police pour menaces de morts, d'affaires de diamants et de double facturation, d'une totale opacité comptable de 19 filiales de cette micro-startup au fonctionnement mafieux comme l'accuse de grands médias.

Ce soutien dépasse l'entendement et la raison, et pour preuve l'éviction du PDG annoncée fin 2019. La continuité en 2020 avec Jean-Claude Ghinozzi s'est opérée dans avec les mêmes tromperies, avec le refus des propositions de réel redressement que l'ex Dirigeant de Xilopix et moi-même avions

proposés, chacun de notre côté, à l'Élysée courant 2019, avant que nous découvriions une partie du dessous de l'iceberg.

Aujourd'hui, il y a trop d'éléments et de faits concrets criminels dans ce dossier pour sauver quoi que ce soit. Si d'ailleurs il nous avait été confié la direction temporaire de Qwant en 2019, en expertisant les comptes et la situation plus en détail une fois aux commandes, nous aurions de toute façon renoncés à sauver cette société, et conseiller comme nous l'avons auprès de l'Élysée, de créer une nouvelle structure, et opéré à l'inverse de Xilopix, en mettant Qwant en faillite pour annihiler l'actionnariat délinquant (Rozan-Léandri-Chalon), reprendre les actifs et la marque Qwant au liquidateur pour peu, et relancer la construction d'un vrai moteur de recherche sous cette nouvelle entité épurée.

Mais Mr Macron en a décidé autrement, sauver Qwant jusqu'au bout du bout, quitte à tuer les initiatives Françaises contre Google et conserver une chape de plomb sur ce secteur.

Ce comportement et faits cumulés totalement contraire à la raison de la part d'un Ministre et d'un président ne peut conduire qu'à la seule hypothèse d'un intérêt direct et personnel, c'est-à-dire à un intérêt financier commun des parties, et pour Mr Macron, l'utilisation de fonds publics pour financer sa campagne 2016-2017. Les vecteurs vers cette hypothèse sont tellement nombreux avec tellement de pièces, que seule l'expertise complète de tous les éléments concernés et écartant sans ambiguïté cette hypothèse me convaincra d'une erreur d'opinion.

Monsieur Sapin disait qu'à Bercy, « il y a un taré au 3^{ème} étage » au sujet d'Emmanuel Macron, c'est soit « un slogan ou une boutade politique », soit une vérité qui est plutôt « un criminel sans foi ni loi imbue de sa personne au 3^{ème} étage ». La Caisse des Dépôts est dans une situation inimaginable d'infractions lourdes, connues du grand public ou de tous les spécialistes web Français, personne, pas même le Président ne devrait avoir ce pouvoir sans contre-pouvoir de financer via la CDC des sociétés dont le comportement criminel et trompeur est sans cesse décrié par l'ensemble des professionnels du secteur. Il y a là un déni de justice et une toute puissance criminelle qui s'exerce au grand jour, défiant la justice et l'État de droit, en toute suffisance, indécence. Le sourire « narquois » de Mr Cédric O en photo en 2021 s'affichant publiquement sur Twitter avec le maillot Google lors d'un match amical entre l'ARCEP et la CNIL sponsorisé par Google est une image profondément triste et irrespectueuse de la Nation, une haute trahison à la fois puérile et irresponsable. Ni dignité de la fonction d'État, ni honneur de la Nation, tous les codes élémentaires piliers de notre République sont « putrifiés », avec le sourire au-dessus de ce maillot de Google, par quelques irresponsables.

Lorsque les militaires par deux fois en 2021, s'élèvent contre ces comportements, nommant et remettant en cause très précisément la « startup nation » dans leurs écrits, on ne peut que leur donner raison sur ce manque profond d'honneur et d'intégrité à la nation. Cette double alerte militaire est un signal extrêmement grave à l'ensemble de la classe politique qui doit se réveiller, et à la justice qui doit affirmer son rôle de contre-pouvoir.

Il faut être conscient des réalités ; ces tribunes militaires sont, sans exagération, une menace claire « de coup d'État militaire en France » si l'on ne remet pas plus de respect nos institutions et de la loi. Cela signifie aussi que la justice ne joue pas suffisamment son rôle dans le fonctionnement de la Nation. Espérons que la présente, adressées aux autorités judiciaires concernées, corrigera en partie ces dérives extrêmes.

Aujourd'hui, l'escroquerie Qwant, il suffit !

Qwant, c'est à la fois une affaire lourde et complexe, et tout à la fois simple ; une façade trompeuse de concurrent direct à Google pour justifier un détournement de fonds publics.

Lorsque l'on donne les clés du coffre à des délinquants criminels récidiviste, il faut s'attendre au pire et surtout à ce qu'ils ne mettent aucune limite d'en user et d'en abuser. Ce scandale d'État Qwant était déjà écrit du 1^{er} jour où Emmanuel Macron inaugure le stand Qwant à LAS VEGAS en 2015, n'écoulant pas les alertes constantes de la profession SEO depuis 2013.

J'emboîte ici le pas de mon confrère ayant réclamé une commission d'enquête parlementaire, ex Dirigeant de la société Xilopix et de son moteur Xaphir, qui vous a déjà adressé mi 2020 un premier dossier complet après « le coup monté » de l'Élysée de leur faire couper les vivres via BPI sur pression auprès de la région Grand Est, à cette pépite technologique Française qui venait juste de lancer un moteur de recherche souverain concurrent de Google, le moteur Xaphir, après 8 ans de recherche et développement de 40 chercheurs et ingénieurs, et 10 millions d'investissement.

Comment une telle chose a-t-elle pu se produire dans un contexte où la souveraineté numérique de la France était déjà dans l'intérêt vital de la Nation et donc un crime de haute trahison, simplement pour le profit d'une société Qwant déjà criminelle, et des intérêts d'ambition personnelle politique de Mr Macron ?

Je vous remercie d'être intervenu afin déjà que les bilans de 2018 et 2019 soient (enfin) publiés fin 2020 par la Caisse des Dépôts et Consignation qui a repris en main la totalité de la gestion de cette société depuis début 2020. A l'examen de ces bilans, ceux-ci cachaient une faillite lourde de Qwant, masqué depuis 2018.

Ces publications des bilans nous ont permis de mettre en évidence de très importantes anomalies financières source de détournements, une situation comptable désastreuse et de banqueroute. Le bilan 2020 qui vient d'être publié récemment présente une situation aggravée et les mêmes anomalies totalement suspectes.

Enfin, il y a les plaintes multiples d'un entrepreneur du numérique actionnaire à 50% de deux sociétés avec Qwant, Social Ventures et Iframe-Apps, Qwant qui en a pris le contrôle malicieusement en 2013, et dont le nouveau 2020 Jean-Claude Ghinozzi sous contrôle de la CDC qui a nommé Mr Antoine Troesch de la banque des territoires comme administrateur de Qwant, se refuse obstinément de répondre à cet entrepreneur principal actionnaire sur ses demandes d'activité réelle de ses 2 sociétés initialement dans du domaine du traitement de données personnelles et se refuse aussi de lui transmettre les comptes et bilan. Les pièces de ces multiples refus de réponse et de silence publiées plusieurs fois sur Twitter et le compte de la CDC n'a rien changé. Comment la CDC peut-elle séquestrer en 2020 les deux sociétés d'un entrepreneur numérique qui a déjà été violenté et menacé par les fondateurs de Qwant par le passé ?

Cela est terriblement choquant de la part d'une institution, toute cette affaire Qwant est terriblement révoltante et doit s'arrêter maintenant.

L'AFFAIRE D'ÉTAT QWANT ET L'AFFAIRE EMMANUEL MACRON

SOMMAIRE

- A) Tableau des bilans 2010-2020 et principales anomalies financières. (p.8 à 14)
- B) Les protagonistes principaux. (p.14)
- C) La Caisse des Dépôts aide à détourner près de 13 millions d'Euros. (p.15 à 22)
- D) Historique des faits essentiels, 113 chapitres. (p.23 à 179)

- E) La souveraineté numérique détruite. (p.180 à 187)
- F) La politique en faveur des GAFAM du gouvernement Macron. (p.188 à 191)
- G) Les infractions soulevées et la loi. (p.194 à 210)
- H) La synthèse de ces deux affaires Qwant et Emmanuel Macron, ce que je pense selon les pièces. (p.210 à 215)
- I) Haute-Cour de Justice et destitution (p.215)
- J) Annexe, points d'éclaircissement en suspend (p.216)
- K) *Annexe II, retranscription écrite de l'enregistrement sonore lors du rdv fixé par le DG Qwant JB. Piacentino au témoin qui a porté plainte où Mme Alexandra Montaut reçoit des menaces physiques, intimidations, corruption de retirer sa plainte contre un bel appartement.*

A) TABLEAU DES BILANS 2010 À 2020 ET PRINCIPALES ANOMALIES FINANCIERES :

- Un simple coup d'œil au tableau des bilans de Qwant met en évidence une société qui fonctionne à perte constamment, avec un chiffre d'affaires extrêmement bas pour un volume considérable de dépenses, dépenses qui explosent disproportionnellement à partir de 2017 et totalement anormales pour un simple méta-moteur. Le rapport d'audit de la DINUM en Juillet 2019 publié seulement en 2020 marque le point officiel d'absence totale de moteur, et même l'industrialisation d'un montage technologique trompeur et d'escroquerie, déjà constaté par les experts depuis 2013, puis à nouveau confirmé en 2021. Il n'y a jamais eu de moteur, et c'est un point déterminant. Ainsi donc, cet écran de fumée technologique inimaginable à postériori, cache en réalité du banditisme financier de haut vol, auquel s'est associée la CDC. On constate notamment 2 anomalies majeures ; la ligne comptable « autres frais externes » démesurée qui ne peut refléter le fonctionnement réel avec 8 millions de frais externes / an à partir de 2017, et la ligne de « concessions brevets et droits similaires » de 17 millions depuis 2017, elle aussi improbable.
- A noter que la TVA semble ne pas être facturée, le CA étant déclaré à l'étranger. Il en résulte un crédit de TVA permanent. Pour l'achat des données de Bing via Microsoft Azure, nous avons aussi ce contrat en mode test avec Privavi.fr, et je confirme pièces à l'appui que l'achat des données est facturé par « Microsoft Ireland Operations Ltd, One Microsoft Place, South County Business Park, Leopardstown, Dublin 18, D18 P521, Irlande » et la TVA est à 0% et 0€.

ID de l'abonnement Sc128524-bd59-4c4d-b37e-9e499952dfca Réf. de commande ce4002b8-785b-4d60-84a8-2b08ccb6815e
 Microsoft Ireland Operations Ltd, One Microsoft Place, South County Business Park, Leopardstown, Dublin 18, D18 P521, Irlande
 Num. d'enreg. TVA IE0256796U

2/3

Société Nouvelle de l'Annuaire Français
 N° de facture E0500GZ3YM



Frais d'utilisation

Nom	Type	Ressource	Région	Consommation	Indus	Facturable	Taux	Valeur
Cognitive Services	Recherche Bing	Unité S2		1,0000	0,0000	1,0000	25,2990	25,30
	v5							

On notera que la consommation en quantité est indiquée, et que le détail à l'unité près est fourni par Microsoft, Qwant connaît au quotidien le nombre d'appel à Bing bien que Qwant prétend ne pas connaître leur consommation Bing et % réel d'appel. Chez Qwant, bénéficiant de tarifs préférentiels sur volume, l'achat des données Bing représente environ 20% du chiffre d'affaire publicitaire, soit 20% de 7,5M ou 1,5 million d'€, et en supplément 30% de commission sur la publicité. Pour la publicité et l'achat de données Bing, de toute évidence (mais mérite toujours d'être

vérifié dans cette affaire) il n'y a aucune TVA.

Les 549 676 € au bilan en crédit de la TVA sont donc des récupérations de TVA sur achats de matériel ou de services qui représentent d'autres postes d'une valeur de 2.748.380€ en 2020.

Les achats Microsoft représentent donc 50% du CA (30% pub et 20% données) sans TVA récupérable, il reste donc 3,8 millions CA net à TVA 0€. Les 3,8 millions de commissions Microsoft ont visiblement été reportées sur le poste comptable « autres achats externes ». Faisons donc le calcul sur ce poste de 7.747.020€, auquel on enlève cette facturation Microsoft arrondie à 3.747.20€ pour la simplification (49,99%), et il reste en « autres achats externes » 4 millions d'euros. Et c'est une nouvelle fois-là que ça ne colle plus, même avec une grosse marge d'erreur.

Sur 4 millions d'achats de service et/ou matériel hors Microsoft (matériel, loyer), il devrait y avoir 800.000€ de TVA au crédit, et il n'y en a que 549 676 €. Cela signifie que 1.266.200 € d'achats, autres que Microsoft, ont été payé par Qwant avec une TVA à 0%. C'est un volume de dépenses Qwant très important, et susceptible de facturations douteuses, notamment à l'étranger pour alimenter le marché gris des actions Qwant ou de l'enrichissement personnel, ou encore des financements occulte politique ou autres. Vu le montant global des achats de 1,2 million d'euros, il ne s'agit pas de prestation de services d'auto-entrepreneurs. Il y a donc 250.324 € de TVA manquante sur factures. Cela pourrait venir du montant de loyer astronomique d'1 millions d'€ payé par Qwant, mais ce genre de locaux professionnels est la plupart du temps assujettis à la TVA. Il existe de rares exceptions, il faut donc vérifier ce point de TVA locatif existant ou non. S'il y a une TVA sur le loyer, il y aurait donc toujours 1,2 M d'€ d'achat sans TVA ce qui serait suspect dans l'activité de Qwant.

Sur la TVA au débit de 184.780 €, il s'agit donc de la TVA sur vente et chiffre d'affaires. Le calcul est simple, $184.780 \times 100 \div 20 = 923.900$ € de CA avec TVA, ce qui corrobore approximativement les déclarations du commissaire aux comptes que 90% environ du CA est issue de Microsoft, en réalité 87,69% sur 2020. Reste tout même 923.900 € de CA non détaillé, ce qui pourrait être en partie du CA ayant pour origine d'autres commandes publiques ou tout autre échange suspicieux voire illégaux.

Quelles conclusions peut-on tirer sur cette TVA non payé et en crédit ?

- Une fuite importante de TVA, puisque ce sont les commerçants Français qui payent la publicité à Microsoft qui reverse une partie importante à Qwant, tout cela sans TVA, c'est un manque à gagner de 4 millions d'euros (20M€ x 20%) pour l'état en rapport au CA brut déclaré de Qwant depuis 2013.
- Le crédit de TVA de 3 millions d'€ encaissé sonnante et trébuchant par Qwant depuis 2013 dans une escroquerie publique. Au total, c'est 7 millions d'euros de perdu pour la TVA. Il y a aussi une très grande suspicion sur les facturations à Qwant de factures non justifiées de prestations externes.
- La TVA déductible sur les achats présente une anomalie car elle est plus faible qu'elle ne devrait (549 676 € au lieu de 800.000€ récupérable), ce qui signifie que des factures d'achats (suspects) à l'étranger sans TVA d'environ 1.266.200 € ont été payées (si le loyer des bureaux est avec TVA).

Bien évidemment, il faudrait le grand livre pour détailler tout cela, mais dans l'état et sur pièce des bilans officiels publiés, il y a une TVA non collectée et non payé grâce à l'optimisation fiscale de Microsoft pour des achats/vente effectuées sur le territoire Français en quasi-totalité, un crédit de TVA n'ayant pas de justification réelle, et des échanges de factures sans TVA tout aussi anormaux.

Encore un point chez Qwant qui, à lui seul, révèle à lui seul d'autres nouvelles anomalies.
Ces découvertes anormales ne s'arrêtent jamais dans ce scandale Qwant.

BILANS QWANT 2010 2020												
POSTE	2010 QWANT LUXEMBOURG	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
1	CAPITAUX PROPRES	NC	-294 201 €	665 504 €	2 765 768 €	7 313 139 €	3 448 004 €	306 157 €	9 898 908 €	-2 959 784 €	-20 200 266 €	-21 573 011 €
2	RÉSULTAT NET	NC	-304 000 €	-492 000 €	-1 654 000 €	-1 140 000 €	-4 057 000 €	-3 748 000 €	-8 583 000 €	-13 852 000 €	-23 543 000 €	-13 387 707 €
3	DETTES CUMULÉES	NC	-304 000 €	-795 000 €	-2 146 000 €	-2 794 000 €	-5 197 000 €	-7 800 000 €	-12 326 000 €	-22 435 000 €	-37 395 000 €	-39 768 383 €
4	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	NC	-303 956 €	-1 532 898 €	-1 859 586 €	-3 484 993 €	-6 325 336 €	-7 788 722 €	-15 477 096 €	-20 618 486 €	-22 670 578 €	-20 181 014 €
5	CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT (A VANT COMMISSION)	NC	0 €					2 972 000 €	4 594 000 €	5 850 000 €		7 530 172 €
6	CANET (commission 30% Microsoft déduite)		0 €	211 000 €	1 573 000 €	1 203 000 €	101 000 €	509 000 €	non précisée	non précisée	3 726 667 €	5 710 818 €
7	DONT CA ETRANGER	NC	0 €	0 €	NC	1 150 000 €	19 000 €	490 338 €	3 497 833 €	5 207 539 €		0
8	TVA COLLECTÉE	NC	0 €	32 776 €	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
9	TVA DÉDUCTIBLE	NC	12 790 €	101 272 €	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
10	NOMBRE DE SALAIRES	NC	1	8	NC	29	38	48	NC	84	74	68
11	EMPRUNTS A REMB. -5 ANS	NC		0 €	NC	697 551 €	654 494 €	5 763 409 €	15 929 786 €	16 404 805 €	21 540 281 €	24 524 614 €
12	SALAIRES ET CHARGES	NC		748 594 €	628 747 €	1 094 531 €	2 233 000 €	3 308 164 €	5 276 109 €	7 237 084 €	8 713 628 €	8 187 592 €
13	AUTRES ACHATS EXTERNES	NC	279 000 €	637 000 €	886 000 €	1 692 000 €	2 349 000 €	2 359 000 €	8 083 000 €	7 340 000 €	8 199 000 €	7 747 020 €
14	CONCESSIONS BREVETS DROITS DIVERS	NC	0 €	20 000 €	23 000 €	3 628 000 €	6 414 000 €	6 506 000 €	13 218 000 €	17 348 000 €	17 826 000 €	18 739 909 €
15	CREDIT IMPOTS RECHERCHE	NC	0 €	501 261 €	NC	NC	728 340 €	NC	NC	NC	NC	834 174 €
17	DETTES FOURNISSEURS	NC	234 000 €	255 000 €	991 000 €	311 000 €	1 105 000 €	1 320 000 €	4 984 000 €	4 978 000 €	5 412 000 €	3 569 849 €
18	EMPRUNTS	NC	284 000 €	23 000 €	NC	1 113 000 €	1 090 000 €	7 005 000 €	17 370 000 €	16 953 000 €	21 611 000 €	24 606 613 €
19	EMPRUNT NOUVEAU EXERCICE	NC		915 090 €	0 €	NC	1 210 339 €	549 200 €	6 867 037 €	11 405 802 €	0 €	5 010 476 €
20	EMPRUNTS REMBOURSÉS EN COURS D'EXERCICE	NC		0 €	NC	30 193 €	389 157 €	1 090 997 €	1 505 890 €	426 617 €	352 286 €	179 602 €
21	DÉFICIT REPORTABLE	NC		-795 775 €	NC	-2 124 773 €	-6 840 016 €	-11 663 645 €	-22 725 339 €	-38 459 894 €	-62 053 391 €	-79 845 302 €
22	TRISORERIE	NC	193 051 €	67 552 €	13 860 €	1 537 721 €	16 373 €	767 €	11 968 972 €	47 915 €	903 543 €	7 489 883 €
23	PRIMES D'ÉMISSION	NC	10 000 €	1 146 000 €	2 237 000 €	7 919 000 €	8 116 000 €	8 712 024 €	26 592 000 €	27 644 000 €	6 380 000 €	11 623 857 €

TVA, IMPÔTS ET DETTE SOCIALE												TOTAUX
TVA ACTIF		105 566 €		168 219 €	653 713 €	220 251 €	312 270 €	943 462 €	383 780 €	711 330 €		549 676 €
TVA PASSIF		0 €		916 €	182 556 €	2 064 €	107 904 €	115 821 €	269 832 €	185 272 €		184 780 €
TVA CRÉANCE		105 566 €	199 274 €	168 219 €	653 713 €	220 251 €	312 271 €	943 462 €	383 780 €	711 330 €		549 676 €
TVA DETTE		0 €	98 831 €	916 €	182 556 €	2 064 €	107 904 €	115 821 €	269 832 €	185 272 €		184 780 €
TVA CREDIT		105 566 €	100 000 €	167 303 €	471 057 €	218 187 €	204 366 €	827 641 €	113 948 €	526 058 €		364 896 €
AUTRES ACTIF				151 765 €	133 908 €	232 387 €	1 155 340 €	6 141 706 €	10 396 663 €			9 149 497 €
AUTRES PASSIF				0 €	465 €	3 925 €	0 €	0 €	0 €			87 887 €
IMPÔTS ACTIF		0 €		714 712 €	1 105 297 €	1 860 069 €	2 719 525 €	2 047 842 €	914 193 €			2 708 723 €
IMPÔTS PASSIF		194 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			0 €
IMPÔTS CRÉANCE			501 261 €	714 712 €	1 105 297 €	1 860 069 €	2 719 525 €	2 047 842 €	914 193 €			2 708 723 €
IMPÔTS DETTE		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			0 €
IMPÔTS BÉNÉFICES			-501 261 €	-373 176 €	-333 263 €	-728 341 €	-987 640 €	-1 523 081 €	-1 895 803 €	-1 287 084 €		-827 374 €
SUBVENTIONS			15 000 €	0 €	158 500 €	256 667 €	150 120 €	312 093 €	56 465 €	542 548 €		735 649 €
CREDIT D'IMPÔTS		0 €	501 261 €	0 €	714 712 €	1 105 297 €	1 856 144 €	2 719 525 €	2 047 842 €	914 193 €		2 708 723 €
DETTES SOCIALES	NC	10 €	229 000 €	102 000 €	193 000 €	208 000 €	324 000 €	629 000 €	771 000 €	1 474 000 €		3 054 952 €
												20 948 713 €

Ne sont pas comptées les avances en comptes courant associées de la Caisse des Dépôts et autres organismes

RESULTAT FILIALES ET PARTICIPATIONS (SOURCE TABLEAU DES BILANS QWANT)												
24	QWANT MUSIC							NC	-2 047 607 €	-634 307 €		NC
25	QWANT RESEARCH							NC	-1 396 858 €	-1 078 941 €		FERMÉE & NC
26	QWANT ITALY							NC	-1 079 328 €	-1 150 460 €		-1 708 €
27	QWANT ENTERPRISE							NC	-1 550 053 €	-702 464 €		-1 295 847 €
28	QWANT GMBH							NC	-449 208 €	NC		-244 125 €
29	QWANT PAY							NC	-225 961 €	-9 359 €		74 997 €
30	QWANT MED							NC	-34 154 €	-70 797 €		CEDEE LÉANDRI
31	AISUMARIZER							NC	NC	4 882 €		NC
32	QWANT SPORT							NC	NC	NC		NC
33	QWANT AI							NC	NC	NC		NC
34	QWANT BV							NC	NC	NC		NC
35	WEGO								NC	NC		NC
36	QWO O								NC	NC		NC
37	QUANTUM OF SEARCH			NC	NC	Liquid. Jud.	Liquid. Jud.					
38	SOCIAL VENTURE			NC	NC	-76882	-38958	NC	-265530	NC	NC	NC
39	BE SO UNO											NC
40	YES WE HACK											NC
41	MEDIALAND											NC
42	LIBERTY VAULT											NC
43	TOTAL PERTES FILIALES CONNUES											-11 961 138 €

HOLDINGS ASSOCIÉES												
ANGELS 1								NC	NC	NC	NC	NC
ANGELS 2								NC	NC	NC	NC	NC
VICTOR 47								NC	NC	NC	NC	NC
VICTOR 48								NC	NC	NC	NC	NC

TOTAL PERTES GROUPE AVEC DETTES QWANT												-51 729 501
TOTAL DEFICIT GROUPE												-91 806 420

- Les principales anomalies financières des bilans (autres que les 13,7 millions des BSA 2013) ; 8 millions d'€ de « autres frais externes » chaque année depuis 2017 et 17 millions d'€ de « concessions, brevets et droits similaires », totalement impossible comparativement à d'autres vrai moteurs ou méta-moteurs :

En comparant les bilans avec Lilo qui a le même marché, le même fournisseur, la même technologie, où même Xilopix qui en 2017 avait lancé un vrai moteur avec le même nombre de

salariés que Qwant, on prend peur de l'écart de plus de 7 millions d'€ sur seule simple et unique ligne comptable, au minima 4 millions suspects en 2017 si l'on retire le loyer surfacturé et Microsoft, et 2 millions totalement anormaux en 2020 sur « **autres achats externes** » :

LILO 2018 (10 salariés + Bing Microsoft) 1,2M d'€

34 - 2018-MOTEUR-LILO.ORG-BILAN-2018.pdf (page 4 sur 19) — Modifié				
Rechercher				
Autres achats et charges externes	1 201 452	703 213	498 239	71

XILOPIX 2016 (env. 40 salariés) 335.768 €

37 - Plaquette définitive BILAN XILOPIX 2016.PDF (page 10 sur 29)				
Rechercher				
Total des charges d'exploitation	2 474 569	2 078 748	N/S	395 821 19,04
Autres achats et charges externes	335 768	302 176	N/S	33 592 11,12
604000 Sous traitance		2 500	50,00	(2 500) -100,00
606120 Electricite epinal	(760)	3 662	73,23	(4 422) -120,76
606140 Carburant	593	695	13,90	(102) -14,70
606300 Fourn entretien et petit equip	3 443	4 719	94,39	(1 277) -27,05

QWANT 2017 (env. 40 salariés + Bing Microsoft) 8M d'€

2018-10-18-QWANT-DEPOT-COMPTES-2017.pdf (page 8 sur 36)				
Rechercher				
Compte de résultat				
Présenté en Euros				
	Exercice des 12 mois 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres achats et charges externes	8 083 913	2 362 053	5 721 860	242,24
Impôts, taxes et versements assimilés	153 957	58 001	97 956	174,92
Salaires et traitements	4 086 464	2 571 348	1 515 116	58,92
Charges sociales	1 189 645	736 817	452 828	61,46
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 891 977	1 740 775	151 202	8,69

En 2017, le chiffre d'affaires de Qwant est très faible, **2,9M d'€**, donc la part de commission et d'achat de données Microsoft est elle aussi très faible (env 50% soit 1,4M d'€), même avec un loyer d'1M d'€, on arrive péniblement à 2,4 Millions (Loyer+ Microsoft), si l'on ajoute encore une dépense énorme de 1,4 Million d'achats divers, on arrive péniblement à 4 millions de dépenses « justifiables » en 2017, en incluant la double facturation de 14.000€ du dir des partenariats P. Micaelli via sa société Vesco. Constat aggravant, les achats de matériel informatique, d'équipements de bureau et industriel ne font que quelques centaines de milliers d'€ face à presque une dizaine de millions de dépenses.

Il reste encore 3 à 4 millions de trop sur les dépenses de 8 millions en 2017 sur « **autres achats externes** ».

Cette grave anomalie de « dépenses excessives » (détournement ?) se reproduit encore en 2018, en 2019, mais aussi en 2020, cette fois sous le contrôle de la CDC. Or cette impossibilité

de dépenses « naturelles » rend extrêmement inquiétant le rôle de la CDC qui sait que parmi les principaux acteurs, figurent des actionnaires déjà impliqués dans le scandale des « Panama Pappers », dont la société BAD BOYS SA au capital de Qwant depuis les débuts, au capital de holding VICTOR 47 et de SOCIAL VENTURE dont Qwant est aussi actionnaire, société volée avec violence au fondateurs toujours actionnaire, Mr BROS, qui possède 50% de Social Venture, mais qui n'arrive pas à obtenir les comptes de sa société pas même en 2020, ni aucune réponse du nouveau PDG de Qwant Jean-Claude Ghinozzi sous contrôle de la CDC. Comme vous le constatez, à peine on aborde un sujet qu'un nouvel évènement et point suspect parfois choquant apparait, cette affaire BROS est immonde, et l'on n'est pas arrivé au bout des surprises dans cette affaire ; ici le vol de société, là des menaces de morts dans un bar via un Vice-Président de Qwant, par là-bas l'affaire des diamants ... Plus on creuse dans cette affaire, plus on en trouve, on espère qu'enfin il n'y a rien d'autres, pour découvrir avec pièces et témoignages de nouveaux évènements de plus en plus noir. Mais restons à nos « petits frais externes » de 8 millions d'€ / an. En 2017, 4 millions sont suspects, en 2020 encore 2 millions.

Dans ces achats externes anormaux de 8 millions, il faut retrancher 50% du chiffre d'affaires Qwant qui sont des redevances Microsoft. Si en 2021 (chiffres supposés) le CA approche 10 millions donc déjà 5 millions d'achats externes à Microsoft, sur les années 2017, 2018 et 2019, cette commission déductible sur le CA n'est que respectivement 1M, 1,5M et 2,2M environ. On est très très loin des 8 millions justifiables ces 3 années-là.

- En ce qui concerne les immobilisations, il y a une exagération démesurée de dépôts de brevets ayant tous pour inventeur Mr Éric Léandri, une majorité complètement farfelue, dont le rejet prend plusieurs années, comme celui de « l'invention » d'une barre de recherche dans une page web dans laquelle un utilisateur tape des mots clés qui déclenche une recherche dans une base de données. Ces individus ne manquent pas de culot pour déposer des brevets sur des éléments informatique et internet qui existent depuis les tout débuts du web et exploité par des centaines de millions de sites web sur la planète. Ces dépôts farfelus sont visiblement valorisés à des sommets tout aussi démesurés. Il n'est pas impossible que des redevances soient payées à Mr Léandri et le détail de ce poste devrait être publié puisqu'il s'agit essentiellement d'argent public avec un possible abus de bien social s'il y a des paiements de redevance.

Si l'on compare avec le vrai moteur Exalead issue du projet Franco-Allemand Quaero qui fut racheté par Dassault système, Exalead qui possède de nombreux et légitimes brevets, avec 125 salariés pour Exalead, il n'y a que 335.583 € en « concessions brevets et droits similaires », contre 17 millions d'€ pour Qwant.

Bilan Actif

EXALEAD

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 20/03/13

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	23 050	23 050		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	335 583	319 397	16 186	18 728
Fonds commercial				

Pour le moteur XAPHIR de Xilopix

Etat exprimé en euros		31/12/2016		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement			
	Frais de développement	1 343 925	851 152	492 772
	Concessions brevets droits similaires	853 687	724 735	128 953

Et QWANT

Frais d'établissement		
Recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	18 739 909	16 982 664
Fonds commercial		

Ces chiffres démesurés chez Qwant font apparaître une gestion trompeuse qui facilite la dette par de fausses valeurs en fond propre et susceptibles de masquer des abus de biens sociaux et d'enrichissement personnel au profit de Mr Léandri et d'autres dirigeants. Entre les 800.000€ de Xilopix pour un vrai moteur et les 8 millions de Qwant qui n'a aucun moteur autonome et juste l'API de Bing, il y a là une anomalie suffisante pour déclencher toutes les sirènes.

D'ailleurs, cette délinquance financière est principalement basée sur de la valorisation frauduleuse de tout et de n'importe quoi, sur tous les sujets, afin de créer de la fausse valeur permettant de créer autant de pertes et de dettes en augmentant artificiellement les fonds propres, de prétendre à des aides publiques sur des projets factices et mensongers, et de faire venir des investisseurs, soit gratuitement pour obtenir des aides publiques ou d'investisseurs ayant des fonds à blanchir, soit payant avec la vente d'une coquille vide. La naïveté grotesque de cette affaire est d'avoir voulu tromper ni plus ni moins toute la profession des experts SEO (référenceur et spécialistes des moteurs de recherche), les SEO qui sont dans toutes les agences web, soit près de 40.000 spécialistes.

2019, un concours d'expert où Qwant se piège tout seul et se ridiculise envers la profession :

Éric Léandri a un côté mytho assez spectaculaire d'avoir imaginé qu'il puisse embobiner des dizaines de milliers de spécialistes qui ont pour certains, plus de 25 ans d'expérience d'analyse des moteurs au quotidien. Même en 2019-2020, pourtant décrié par la profession, il ose faire un concours d'expert SEO où en moins d'une semaine, il se fait une nouvelle fois la risée de la profession qui le piège et fait immédiatement apparaître que l'indexation de ce concours se fait non pas par Qwant comme juré promis par Léandri mais par Bing. Cela témoigne de l'amateurisme permanent de ces délinquants fondateurs et de la folie de cette affaire. Sensé utiliser ses propres robots dans son index, Olivier Andrieu élu meilleur expert SEO Français par la profession piège Qwant en interdisant le robot de Bing sur certaines pages, et apparaît alors dans les résultats de Qwant le piège tendu, qui au lieu d'afficher le robots Qwant, affiche en claire « que le robot de Bing est interdit par le serveur et ne peut afficher le contenu ». Si

c'était vraiment le robot de Qwant, cette interdiction n'aurait pas été affichée car le serveur autorisait le robot Qwant.

Piège simple et efficace, incontestable, démontrant cette partie de cache-cache permanente et de tromperie organisée par une poignée d'ingénieurs complice et absolument pas spécialiste.

Comment l'État peut-il financer une organisation dont l'essentiel du travail technologique consiste à trafiquer des résultats de Bing et faire croire que ce sont les siens, à développer des programmes pour empêcher les spécialistes de découvrir cette tromperie ? Surtout quand cette fausse façade est destinée à justifier d'importants fonds publics qui sont ensuite utilisés pour des enrichissements personnels ! Qwant ce n'est que ça, une façade pour détourner des fonds publics, et désormais au grand jour, et la CDC ne porte pas plainte, elle organise elle-même cette fuite depuis au minima 2020, d'où la plainte contre son directeur Éric Lombard.

B) LES PROTAGONISTES PRINCIPAUX

Mr Éric Léandri, qui aurait fait des études d'ingénieur en Angleterre, puis a été vendeur d'ordinateurs au Rwanda pendant le génocide en 1994 pour une société basée en Inde, puis DG de multiples sociétés dans la tech,

Mr Jean-Manuel Rozan, né en Suisse, fils d'un gestionnaire de mine en Afrique et dans la finance, partenaire d'association au Rwanda et en Afrique, assez proche de Rothschild sur des intentions de fondations Africaines,

Mr Philippe Micaelli, ami proche de Mr Léandri (parrain de sa fille), et lui aussi prestataire pour des associations Africaines dont ACTED,

Mr Patrick Constant, PDG de la société PERTIMM, prestataire de service pour de grandes sociétés, spécialisé dans la recherche par mots clés dans des bases de données (Pages Jaunes, Meetic),

Mr Alberto Chalon, de nationalité Italienne, dans le domaine du textile et de boutique de prêt-à-porter (qui sera nommé DG de Qwant, avec un salaire de 240 000€/an, avec la bienveillance de la Caisse des Dépôts).

L'Afrique est un point commun aux 3 premiers ; Rozan, Léandri, Micaelli. L'autre point commun des deux premiers, Léandri et Rozan, est la finance, dans une affaire de vol et recel en bande organisée où Mr Léandri a été condamné à deux ans de prisons, et dont le délit était réalisé par une équipe de 8 personnes au moins se faisant passer pour des policiers ou par agression, qui dépouillaient des particuliers de bons de banque au porteur. Cette organisation criminelle était relativement bien étudiée et organisée. Qui fournissait les adresses de ces possesseurs de bons de banque ? La condamnation de recel de Mr Léandri hors du domaine de la finance criminelle et son rapprochement avec Mr Rozan dont on se rendra compte de la criminalité de sa gestion avec vol et violence dans l'affaire BROS, laisse en suspens l'implication ou non de Mr Jean-Manuel Rozan dans cette « organisation criminelle ayant des ramifications internationales » comme le qualifie la justice Belge. Toujours est-il que les 2 hommes vont s'associer en 2010 dans une grande complicité pour monter « un coup ». Mr Micaelli, outre de double facturer Qwant via sa société VESCO, apporte des sommes importantes dans l'opération de basculement des actions Qwant vers Angels, 1 million d'euro en valeur, et donne l'impression d'être un peu la « valise » ***qui voyage souvent en Afrique, « très lié à Éric Léandri qui ne se cache pas devant les employées d'acheter tous les mois 10.000€ de diamant » nous explique Mme Alexandra Montaut l'ex aide comptable*** qui a déposé plainte pour menaces. **La Filiale Aissumarizer est la plus anonyme des filiales de Qwant et exerce souvent au Maroc.** Ni bilan ni rapport d'activité, cette société 100% filiale de Qwant est 100% opaque.

C) LA CAISSE DES DEPOTS LAISSE DETOURNER PRES DE 10 à 13 MILLIONS D'EUROS EN 2017 ET UN MILLION AU DELAWARE EN 2020 :

Il a été profondément choquant de constater en 2017 une anomalie de 13,7 millions d'euros concernant un groupe de 400.000 vieilles actions BSA de 2013 au nom de BAD BOYS SA (scandale du blanchiment des « paradise pappers »), Eric Léandri, Jean Manuel Rozan de Quartz Participations et Patrick Constant de Pertimm.

2017-01-31-QWANT-AUGMENTATION-CAPITAL-AG-MIXTE.pdf (page 65 sur 101)

Rechercher

période d'exercice des - BSA février 2013 400.000-20 -, des - BSA février 2013 400.000-30 -, des - BSA février 2013 400.000-40 -, des - BSA février 2013 400.000-50 -.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les stipulations des statuts pour les assemblées générales extraordinaires,

connaissance prise du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes,

délègue au Président tous pouvoirs à effet de prolonger jusqu'au 3 (trois) juin 2021 le délai d'exercice des quatre-cent mille (400.000) - BSA février 2013 400.000 -, qu'il a émis aux termes d'une décision en date du 3 juin 2013 conformément à la délégation de compétence qui lui a été donnée aux termes de la 5^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 2013 au profit des personnes suivantes :

Quartz Participations	25.000 BSA février 2013 400.000-20
Léandri	25.000 BSA février 2013 400.000-20
Pertimm	25.000 BSA février 2013 400.000-20
Bad Boys	25.000 BSA février 2013 400.000-20

Quartz Participations	25.000 BSA février 2013 400.000-30
-----------------------	------------------------------------

63

ORSEUROPE33480158L

Léandri	25.000 BSA février 2013 400.000-30
Pertimm	25.000 BSA février 2013 400.000-30
Bad Boys	25.000 BSA février 2013 400.000-30

Quartz Participations	25.000 BSA février 2013 400.000-40
Léandri	25.000 BSA février 2013 400.000-40
Pertimm	25.000 BSA février 2013 400.000-40
Bad Boys	25.000 BSA février 2013 400.000-40

Quartz Participations	25.000 BSA février 2013 400.000-50
Léandri	25.000 BSA février 2013 400.000-50
Pertimm	25.000 BSA février 2013 400.000-50
Bad Boys	25.000 BSA février 2013 400.000-50

L'assemblée générale des associés prend acte que la modification des Termes et Conditions de - BSA février 2013 400.000 - ne pourra être définitive qu'une fois approuvée par l'assemblée spéciale

Explications : sur le bilan 2017, le volume de primes d'émissions est de 17,88 millions supplémentaires à 2016, mais les totaux affichés s'élèvent à 31 millions, il y a donc une très sérieuse anomalie.

QWANT SAS	7 rue Spontini, 75016 Paris	21/06/2018
-----------	-----------------------------	------------

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 27 715)	27 715	20 925	6 790
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	26 592 513	8 712 025	<u>17 880 488</u>
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			

La Caisse des Dépôts et Consignation apporte 2 X 7,4 millions d'€, en deux tranches, soit 14,8M d'€. Axel Springer de son côté apporte 3 millions d'€.

Le total est donc bien de 17,8 Millions, et nulle part je vois les autres 13 millions d'euros d'apport en fonds propre mentionnés dans le tableau des BSA, les « fameuses » BSA 2013 comptées apport en fonds propres en 2017.

Vu la complicité du commissaire aux comptes dans ces fraudes de gestion, et que celui-ci évite bien d'expliquer cette anomalie, rien ne dit que n'ont pas été **compensées** des BSA 2013 BAD BOYS transformées en action, dans ces 17,8 Millions, en apport en nature, en tout ou partie des fonds versés par la CDC. La propriété de ces 17,8M n'est pas expliquée par le commissaire aux comptes.

Mais dans les tableaux des mouvements par action, nous ne trouvons pas la même chose, et en particulier sur les APPORTS EN FONDS PROPRES de 2017.

État 2016 : Sur les 400.000 BSA de Février 2013, seules 14.000 sont exercées pour 290.934€.

	Nombre d'actions	Nominal	Capital	Prime d'émission	Prime d'émission Conv d'oblig	BSA	BSPCE
31 décembre 2015	2 049 331	0,01	20 493	7 123 940	911 088	7 469	67 841
BSPCE janvier 2012 - 1	4 667	0,01	47	0	0	0	0
BSA février 2013 - 3	1 000	0,01	10	990	0	0	0
BSA février 2013 - 400000 (20)	14 554	0,01	146	290 934	0	0	0
BSPCE novembre 2014	4 000	0,01	40	53 560	0	0	0
BSA novembre 2014	2 606	0,01	26	34 894	0	733	0
BSA novembre 2014 Axel Springer	0	0,01	0	0	0	468	0
BSA BEI	0	0,01	0	0	0	0	0
BSA janvier 2016	0	0,01	0	0	0	625	0
BSPCE janvier 2016	16 300	0,01	163	218 257	0	0	1 007
BSA Janvier 2016 AS	0	0,01	0	0	0	217	0
Réaffectation *	0	0,01	0	66 950	0	0	-66 950
Total mouvement de l'exercice	43 127	0	432	665 586	0	2 043	-65 943
31 décembre 2016	2 092 458	0,01	20 925	7 789 526	911 088	9 513	1 888

* Correction d'une erreur d'affectation en 2013

État 2017 : Toutes les autres BSA février 2013 400.000 ne sont pas exercées mais comptabilisées en apport en fonds propre pour 13,5 Millions d'€, mais n'apparaissent pas en prime d'émission.

Plan	BSA janvier 2012	BSA février 2013 - 400000 (20)	BSA février 2013 - 400000 (30)	BSA février 2013 - 400000 (40)	BSA février 2013 - 400000 (50)
Titres émis	20 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Titres souscrits	20 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Titres exercés	6 573	14 554	0	0	0
Titres annulés	0	0	0	0	0
Titre en circulation	13 427	85 446	100 000	100 000	100 000
Prix de souscription	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Prix d'exercice	0,01	20	30	40	50
<u>apport en fonds propres</u>	134 €	1 708 920 €	3 000 000 €	4 000 000 €	5 000 000 €
Dilution potentielle en %	0,48%	3,08%	3,61%	3,61%	3,61%

Total 2017 : 13,5 Millions d'€

La CDC et A. Springer ont apportés 17,8M d'€ en 2017, nous devrions avoir ces 13,5 Millions d'€ des 400.000 BSA février 2013 d'apports en fonds propres supplémentaires dans le bilan 2017, soit un total de 31,3 Millions et il n'y a que 17,8 millions d'€.

Ce qui colle encore moins, c'est que d'un côté Pertimm achète à la fois 3 millions d'€ d'actions nouvelles en 2017 (BSA février 2013) mais déclare à l'opposé dans son bilan 2017 avoir réalisé un bénéfice exceptionnel de 1,6 million d'€ issue de la revente de ses actions, alors qu'il a échangé

Le résultat 2017 résulte essentiellement de la plus value sur la cession de titres de QWANT (1617000 €)

Tous les titres sont échangeables, cessibles au prix que l'on veut, et compensables par de simples créances comme l'a souvent fait Jean-Manuel Manuel Rozan à répétition depuis le début de Qwant via des factures douteuses de « conseil » à Qwant alors qu'il est PDG comme ici en 2012.

Le Président, après avoir arrêté le montant de la créance détenue par Quartz Participations en contrepartie d'avances en compte courant consenties par Quartz Participations à la Société s'élevant à 284.592 euros comme en atteste l'arrêté de compte établi par le Président et certifié exact par le commissaire aux comptes conformément à l'article R. 225-134, décide de réaliser l'augmentation de capital d'un montant nominal de deux cents euros (200 €) et d'un montant de deux cent mille euros (200.000 €) prime d'émission incluse, conformément à l'autorisation

Ce que cache la Caisse des dépôts, ce sont toutes les opérations opaques d'échanges et ou compensations derrière les fonds qu'elle a versés dans Qwant, et qui atterrissent dans les caisses de sociétés épinglées dans du blanchiment telle que BAD BOYS SA représenté par Mr Alberto Chalon qui a aussi des actions Qwant en son nom. Que signifient ces 13 millions d'€ qui ont échappés au bilan de Qwant ? Quelle est la finalité de toutes ces opérations financières en 24h entre le 30 et 31 Janvier 2017 lorsque les 10 millions sont versés par Axel Springer et la Caisse des Dépôts où 10 millions d'€ d'actions de Qwant partent dans deux nouvelles holdings créés par Eric Léandri président à vie irrévocable ? Pourquoi dans ces 24h, le représentant de BAD BOYS Mr Alberto Chalon, vendeur de vêtements, aussi complice du vol avec violence de 11 millions de valeurs à un entrepreneur (affaire BROS), est nommé Directeur Général de Qwant avec un salaire corruptif de 240.000€ ?

Qwant et 4 holdings (victor 47 48 et Angels1 et 2) où sont basculés 10 millions d'actifs de petits porteurs de Qwant chez Angels1 et Angels2 dont beaucoup ont reçus des actions Qwant gratuites dont Thierry Gaubert :

NOM	DATE	NOM ACTION BSA	NBR ACTION S	COÛT D'ACHAT PRIME EMISSION unitaire	COUT D'ACHAT	VALORISATION QWANT/ANGELS 1 2016	PROFITS	DOCUMENT
LÉANDRI MINING CORPORATION	29-mai-15	FEVRIER 2013-108240	42500	1 €	42 500 €	1 187 875 €	1 145 375 €	Bilan Qwant 2015 page 11
PERTIMM	22-mai-15	FEVRIER 2013-108240	35000	1,00 €	35 000 €	978 250 €	943 250 €	Bilan Qwant 2015 page 11
AXEL SPRINGER	19-mai-15	JUIN 2014-54590	27525	1,37 €	37 709 €	769 324 €	731 615 €	Bilan Qwant 2015 page 11
MEDIATION ET ARGUMENTS	2 FEVRIER 2015	FEVRIER 2013-4	8000	1 €	8 000 €	223 600 €	215 600 €	Bilan Qwant 2015 page 11
MAIL OBJECT	22-sept-15	FEVRIER 2013-3	5000	0 €	0 €	139 750 €	139 750 €	Bilan Qwant 2015 page 12
JACQUES-FRANÇOIS FOURNOLS	30-sept-15	FEVRIER 2013-3	5000	0 €	0 €	139 750 €	139 750 €	Bilan Qwant 2015 page 12
THIERRY GAUBERT	2 FEVRIER 2015	FEVRIER 2013-4	4000	1 €	4 000 €	111 800 €	107 800 €	Bilan Qwant 2015 page 11
JEAN-EMMANUEL ROZAN	18-nov-15	BSPCE NOVEMBRE 2014	3000	0 €	0 €	83 850 €	83 850 €	Bilan Qwant 2015 page 12
STANISLAS ASSIER DE POMPIGNAN	29-mai-15	JANVIER 2012-1	2400	0 €	0 €	67 080 €	67 080 €	Bilan Qwant 2015 page 12

ERIC LEANDRI	16-nov-15	BSPCE NOVEMBRE 2014	2000	0 €	0 €	55 900 €	55 900 €	Bilan Qwant 2015 page 12
OLIVIA ARMAND ROUSSEV	29-mai-15	FEVRIER 2013-108240	2000	1 €	2 000 €	55 900 €	53 900 €	Bilan Qwant 2015 page 11
ANTONIO PACE	2 FEVRIER 2015	FEVRIER 2013-4	1000	1 €	1 000 €	27 950 €	26 950 €	Bilan Qwant 2015 page 11
FRANCOIS MESSENGER	29-mai-15	FEVRIER 2013-108240	1000	1 €	1 000 €	27 950 €	26 950 €	Bilan Qwant 2015 page 11
BORIS BORZIK	23-sept-15	janv-12	500	0 €	0 €	13 975 €	13 975 €	Bilan Qwant 2015 page 12
PASCAL TRECULT	25-janv-15	FEVRIER 2013-108240	500	1 €	500 €	13 975 €	13 475 €	Bilan Qwant 2015 page 11
JEAN-EMMANUEL ROZAN	2 FEVRIER 2015	FEVRIER 2013-4	500	1 €	500 €	13 975 €	13 475 €	Bilan Qwant 2015 page 11
SOPHIE TREM JOUANNET	17-juil-15	janv-12	300	0 €	0 €	8 385 €	8 385 €	Bilan Qwant 2015 page 12
CAROLE DELORME D'ARMILLE	14-nov-15	janv-12	273	0 €	0 €	7 630 €	7 630 €	Bilan Qwant 2015 page 12
TOTAUX					132 209 €	3 926 919 €	3 794 710 €	

Ces concentrations d'anomalies et de coïncidences en un laps de temps de 24h au moment où les premiers fonds de la CDC sont versés, 7,5 millions d'euros, plus 3 millions d'Axel Springer auquel s'ajoute un emprunt de 10 millions d'€ par Qwant sont plus des coïncidences.
Autres actions bas prix (13,40€) hors Angels 1 et 2 en 2016-2017.

GE INTERNATIONAL	BSA JANVIER 2016	20000	13,40 €	268 000,00 €	559 000 €	291 000 €
ALBERTO CHALON	BSA JANVIER 2016	15000	13,40 €	201 000,00 €	419 250 €	218 250 €
MEDIATION & ARGUMENTS	BSA JANVIER 2016	13500	13,40 €	180 900,00 €	377 325 €	196 425 €
AVOCAT LAURENT SALEM	BSA JANVIER 2016	12500	13,40 €	167 500,00 €	349 375 €	181 875 €
BORIS BORZIC	BSA JANVIER 2016	1500	13,40 €	20 100,00 €	41 925 €	21 825 €

Si l'on ne se fiait qu'aux tableaux (faut-il qu'ils soient complets), on note seulement 4,4 Millions d'apport en fonds propre de la CDC au lieu de 15 millions en 2017.

Plan	BSA R CDC 0,01	BSA R CDC 0,85	BSA R CDC 13,4	BSA R CDC 20	BSA R CDC 30	BSA R CDC 40	BSA R CDC 50
Titres émis	3 374	6 801	103 556	21 473	25 130	25 130	25 130
Titres souscrits	3 374	6 801	103 556	21 473	25 130	25 130	25 130
Titres exercés	0	0	13 950	2000	2093	0	0
Titres annulés	0	0	0	0	0	0	0
Titre en circulation	3 374	6 801	89 606	19 473	23 037	25 130	25 130
Prix de souscription	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice	0,01	0,85	13,4	20	30	40	50
apport en fonds propres	34 €	5 781 €	1 200 720 €	389 460 €	691 110 €	1 005 200 €	1 256 500 €
Dilution potentielle en %	0,10%	0,19%	2,55%	0,55%	0,66%	0,72%	Total : 4 548 805 € 0,72%

Pour Axel Springer, c'est la même chose que pour la CDC, si l'on comptabilise ses apports en fonds propres 2017, il n'y a que 1.037.761 € millions d'apport en fond propre. Il manque 2 millions qui ne sont pas indiqués dans les tableaux.

Plan Axel Springer	BSA R AS 0,01	BSA R AS 0,85	BSA R AS 13,4	BSA R AS 20	BSA R AS 30	BSA R AS 40	BSA R AS 50
Titres émis	724	1 459	22 210	4 605	5 390	5 390	5 390
Titres souscrits	724	1 459	22 210	4 605	5 390	5 390	5 390
Titres exercés	0	0	0	0	0	0	0
Titres annulés	0	0	0	0	0	0	0
Titre en circulation	724	1 459	22 210	4 605	5 390	5 390	5 390
Prix de souscription	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice	0	0,85	13,4	20	30	40	50
apport en fonds propres	7 €	1 240 €	297 614 €	92 100 €	161 700 €	215 600 €	269 500 €
Dilution potentielle en %	0,02%	0,04%	0,63%	0,13%	0,15%	0,15%	0,15%

Total : 1.037.761 €

Sur ces tableaux, il n'y a que 5,6M d'€ en apport en fonds propres en 2017 de la CDC + Axel Springer, mais ces tableaux ne semblent pas refléter toutes les actions de Qwant mais une partie seulement. 10 millions sont bien arrivés sur le compte de Qwant (1ere tranche CDC de 7 millions + 3 millions d'Axel Springer), mais il n'y a pas de trace sur les autres 7 millions de la CDC (2eme tranche). Cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas été versés, mais ont pu faire l'objet d'échange ou de refacturations.

Rien ne prouve qu'une fois exercées, les BSA étant transformées en action ordinaires, celles-ci soient échangées par compensation ou revendues à la CDC. Entre fonds réels versés et actions possédées, les mouvements eux sont totalement opaques, et il en résulte cette **anomalie majeure avec ces apports en fonds propres de BSA Février 2013 qui doivent impérativement trouver leur justification**, comme l'historique des actions ventes/rachats dans les 4 holdings Victor 47, Victor 48, Angels 1 et Angels 2 qui sont apparus comme nouveaux actionnaires principaux de Qwant depuis le bilan 2019 publié fin 2020, comme par miracle, après réclamation auprès de la Cour des Comptes de non publication des bilans 2018 et 2019 pendant 2 ans.

Il semble évident qu'un pont financier avec les fonds de la CDC a été établi entre Qwant et les 4 Holdings Angels et Victor, que selon mes informations auprès d'un possesseur d'actions Angels, Mr Alberto Chalon (BAD BOYS SA) rachetait toutes les actions possibles Angels elles-mêmes détentrices d'actions Qwant. Cette folie d'actions et de holdings tous azimuts pour une petite PME et une telle ingénierie financière que même certains groupes n'ont pas, démontre que l'on cherche à complexifier au maximum pour brouiller les pistes.

Consciente de l'escroquerie du faux moteur Qwant et de cette valorisation fraudée, en supplément de l'état de faillite de Qwant en 2016 et du très lourd passé judiciaire des fondateurs et PDG Eric Léandri, les fonds de la CDC n'ont été injectés que pour cette opération financière occulte et passerelle avec ces 4 holdings, afin, semble-t-il de toute évidence, d'enrichir ce groupe de petits porteurs basculé dans ces holdings et d'obtenir, selon l'hypothèse la seule crédible, un soutien financier pour la campagne « En Marche » 2017 en situation financière catastrophique fin Janvier 2017, d'où toutes ces opérations financières précipités et concentrées en 24h pile au moment où les fonds de la CDC arrivent sur le compte de Qwant.

La valorisation fraudée de Qwant accepté par la CDC qui se met en situation de recel de délit d'initié.

Cette valorisation de Qwant en 2016 évaluée sur un chiffre d'affaires 2015 de 8.400€/mois, soit quasi nul, est évalué à hauteur de 75 Millions d'€ sur le seul plan d'affaire présenté et calqué sur une

société du même secteur côté en bourse. Or, Qwant n'a pas de moteur, son audit de 2016 le prouve et Mr Lombard de la CDC déclarera en commission des finances de 2020 qu'ils savaient qu'en 2016, que Qwant utilisait principalement Bing de Microsoft et il dit « l'assumer ». Devant la question d'Yvon Collin, Président de la Commission Supérieure du Numérique et des Postes, au sujet de Qwant et de l'article des révélations publié dans Le MediaTV (« Qwant ; Boulet d'État »), Mr Éric Lombard se déclare « fier » d'accompagner la société Qwant alors que les abus de biens sociaux sont caractérisés, ainsi que les doubles facturations, ainsi que la fraude à la valorisation, ainsi que le refus de transparence sur la partie autonome de Qwant en réalité basée elle aussi sur Bing, ainsi que sur la tromperie permanente de la technologie et non-respect des CGU de l'API Bing, et enfin toutes ces anomalies comptables qui touche Qwant, les 4 holdings et 19 filiales totalement opaques et douteuses. La fraude complice de la CDC à la valorisation est l'axe central de tous les abus de détournements de fonds publics dans cette affaire.

Aucun méta-moteur dans le monde n'est côté en bourse, aucun. Il y a donc eu tromperie du commissaire aux apports pour arriver à un chiffre irréaliste de 70 millions d'€. **Cette valorisation avait pour date limite le 31 décembre 2020** et devait être refaite sur la base des chiffres réels. Elle n'a pas été faite, ou refaite et fraudée à nouveau, ce qui se traduit par des investissements de la CDC sur de fausses valeurs, l'infraction du délit d'initié, et le détournement de fonds publics passé et présent.

Donc où sont passés ces 13 millions d'€ d'apports en fonds propre des « BSA février 2013-400.000 », 13M d'€ que l'on ne retrouve pas dans les comptes de Qwant ? Va-t-on trouver en correspondance des actions des 4 holdings ou de la CDC ?

Comment l'argent de la CDC a-t-il pu sortir de Qwant si la totalité des versements à bien transité sur le compte de Qwant ? Nous avons une attestation bancaire pour la 1ere tranche versée, mais pas pour la deuxième.

Pour mémo, les petits porteurs ont échangé leur actions Qwant contre des actions Angels. Le propriétaire des actions Qwant n'est plus le petit porteur mais Angels. Celui qui détient des actions Angels détient aussi des actions Qwant.

Angels 1 et 2 n'ont plus publiés aucune information depuis cette première transformation, on ne sait pas depuis 2017 qui sont les propriétaires successifs des actions Angels et Qwant qui y sont associées. Lors de l'assemblée générale du 9 juin 2020, les associés de Angels1 n'ont pas donné quitus au président Eric Léandri de sa gestion sur l'exercice 2019, les motifs ne sont pas indiqués :

CINQUIEME RESOLUTION : QUITUS AU PRESIDENT

L'assemblée générale donne quitus au Président au titre de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2019.

Cette résolution est mise aux voix :

Total des votes pour : 205 302 750 Total des votes contre : 317 551 130 Total des abstentions : 0

Cette résolution est rejetée.

La question est : à qui la CDC a permis d'acheter 10 millions d'actions Qwant (ou Angels1 et 2) ?

Tout a été masqué dans les PV d'assemblée générale de Qwant début 2017 pour que l'on ne découvre pas la vérité sur cette opération indirecte de rachat d'actions par la CDC ni l'arrivée des 4 holdings

Angels 1+2 et Victor 47+48. Il a fallu attendre plus de 3 ans et un recours devant la Cour des comptes pour qu'enfin, en octobre 2020, le nom de ces 4 gros actionnaires (4 holdings) apparaissent enfin dans le bilan 2019, et le pourcentage d'action reste caché. Toutes ces opérations essentielles dans la vie de l'entreprise ne sont pas cachées pour rien, et encore aujourd'hui, « on planque tout sous le tapis » et les omissions d'informations s'accumulent pour qu'aucun ne puisse comprendre les transactions d'un marché gris d'actions qui enrichi jusque des réseaux de sociétés comme BAD BOYS pourtant connues pour du blanchiment ni MLM TRUST du Delaware. Si au plus haut sommet de l'État ces opérations opaques sont protégées et financés, ce n'est sûrement pas pour la protection des données personnelles car nombreux concurrents peuvent le faire, ni dans l'intérêt National car sinon, un vrai moteur aurait été mis en chantier dès 2017 et l'on n'aurait pas tué Xilopix et leur moteur Xaphir.

Mais les écritures comptables sont là, incontestables, soit il manque 10 millions d'apport en fond propre de la CDC en 2017, soit 13 millions d'€ manquant en primes d'émission correspondants aux apports en fonds propres des BSA février 2013, **deux éléments comptables formels et totalement incompatibles**. Donc la question est primordiale : la CDC a acheté 10 millions d'action à qui ? Et dans quel but a-t-elle enrichi les acquéreurs ? Les fonds CDC injectés dans Qwant sont-ils ressortis pour être utilisés à racheter des actions Angels et donc par quelles opérations comptables ? Qui a racheté les actions de PERTIMM pour 1,6 millions d'€ en 2017 et avec quel argent ?

Dans les multiples vérifications qui ont été faites afin d'être certain des faits et trouver malgré tout d'autres éléments de réponses, sont apparues 3 nouvelles anomalies majeures tout aussi inquiétantes. Vu que les opérations sont totalement anonymes, le lien et le pourquoi et comment reste à déterminer par une enquête de la justice.

1 MILLION D'€ DE VALEUR EN ACTION QWANT OFFERT A UNE SOCIÉTÉ OPAQUE DU DELAWARE (paradis fiscal) EN 2020 (36.000 actions BSA MLM pour 0€) !

Ce qui est tout aussi choquant, c'est de découvrir sur le bilan 2020, alors que la CDC a expulsé Eric Léandri, et que Mr Antoine Troesch a repris l'entière responsabilité de restructurer et assainir la gestion de Qwant selon les communiqués à la presse, il puisse faire cadeau de 1 million d'euros en valeur de 36.000 actions à la société **MLM TRUST B HOLDING LLC** totalement anonyme au paradis fiscal du **Delaware** ! 36.000 actions toutes exercées, a la prime d'émission de 1 centime d'€ (gratuite en somme), et en apport en fond propre de 0€.

Plan	<u>BSA Février 2020-MLM</u>
Titres émis	36 016
<u>Titres souscrits</u>	<u>36 016</u>
Titres exercés	36 016
Titres annulés	0
Titre en circulation	0
Prix de souscription	0
Prix d'exercice	0,01
<u>apport en fonds propres</u>	<u>0,00 €</u>
Dilution potentielle en %	0,00%

Que cette société affiche 13 millions d'€ de brevets et concessions alors que la CDC à la preuve dit-elle qu'elle utilise essentiellement Bing et les reste ne fait qu'une simple moulinette illégale sur des résultats fournis par Bing est une anomalie tellement grossière, avec des brevets farfelus d'Eric Léandri est encore un élément choquant.

Que Qwant ai pu par le passé valoriser Qwant sur la base d'un fichier de base de données de 11 millions d'euros volé à Mr BROS , ce que la CDC peut vérifier et dont cela a été demandé à Qwant en 2020 par courrier recommandé avec AR, dont je demande par la présente aussi la vérification, l'absence de réponse de Mr Troesch et JC Ghinozzi est profondément choquant !

Que la CDC offre directement 36.000 actions à une société d'un paradis fiscal est profondément choquant !

Que la CDC offre à une entité anonyme du Delaware un capital national investit avec de l'argent public alors que Qwant ne paye plus l'URSSAF depuis 2 ans et est en dette de 3 millions d'euros est profondément choquant !

Le moindre retard de l'URSSAF ce solde par la saisie rapide du compte en banque par l'huissier en général, c'est la vie sous pression de millions de petits entrepreneurs et commerçants. Pour Qwant, tout en haut, on fait tout passer sans aucune limite. Et voir toutes ces magouilles et combines financières, d'évasion fiscale, de fraude, de dilapidation et détournement de fonds publics, créant une zizanie sans nom dans notre secteur d'activité souverain et hyper sensible par des tromperies répétitives, sur des sommes monstrueuses, à ciel ouvert et en toute impunité est vraiment choquant. Nous sommes sans aucune exagération dans un état de prise du pouvoir par une nouvelle forme de mafia moderne financière qui brave toutes les lois ouvertement, totalement déconnecté, et méprisante des acteurs anti-GAFAM.

Dans ce cauchemar de réalité et cette anarchie sans cohérence autre que de piller l'État, désorganiser ce dernier et le corrompre sans limite en toute suffisance, arrogance et impunité, on ne peut espérer qu'une intervention judiciaire pour stopper ces comportements dignes du banditisme à ciel ouvert.

Il n'y a que la justice pour maintenir ce juste équilibre et la paix sociale qui va avec. Il est temps qu'elle exerce son rôle et son pouvoir dans cette affaire Qwant, symbole et sommet de l'iceberg de dérives probablement plus étendues et plus graves de ces deux individus, Cédric O et Emmanuel Macron.

D) HISTORIQUE DES FAITS AVEC PIÈCES EN ANNEXES :

CHAPITRE 1 : QWANT EST NÉ AU LUXEMBOURG FIN 2010 OU DEBUT 2011, CLASSÉ DANS LES PARADIS FISCAUX, (2011)

C'est uniquement à travers les procédures judiciaires d'impayé des loyers que l'on découvre que le 1^{er} Qwant est une société créée au Luxembourg par les mêmes fondateurs qui ont créé Qwant France 6 mois plus tard. Non, Qwant n'est pas née ni en France ni à Nice. Pourquoi le Luxembourg ?

- (Pièce 1.a) jugement de Qwant pour défaut de paiement du loyer de 4.600€/mois au 103 rue de Grenelle à Paris, de **bureaux réservés au nom de Qwant Luxembourg** qui tente d'échapper à sa responsabilité ;

. Moyens des parties

Pour contester la demande de paiement dirigée à son encontre, la société QWANT soutient que :

— le contrat qui sert de fondement à la demande concerne une société luxembourgeoise homonyme

— le fait que la société luxembourgeoise ait les mêmes dirigeants ne suffit pas à établir que la société française est débitrice par rapport à la société A B CENTRE - à titre subsidiaire, la société A B CENTRE n'établit pas le montant des sommes qu'elle réclame

- (Pièce 1.b) confirmation du bailleur de l'adresse de Qwant au Luxembourg au 41 Avenue de la Liberté Luxembourg

 Guillaume Lejeune <Guillaume.Lejeune@iwgplc.com>
>

Ven 24/07/2020 12:53
À : Vous

Bonjour Mr Longo,

Je suis évidemment disposé à vous aider, cependant, je ne trouve rien pour Qwant chez Regus au **Luxembourg**. J'ai simplement le contrat signé pour Paris, Invalides.

La seule information que j'ai est le nom des personnes .
Par contre, notre CRM nous montre qu'ils étaient à l'époque domiciliés au 41, avenue de la Liberté à **Luxembourg**

Si je peux vous aider d'avantage, n'hésitez pas à me contacter

Guillaume Lejeune
Sales Director **Luxembourg**-Wallonia

Tel +352 691 352 999
Email guillaume.lejeune@iwgplc.com

• IWGPLC.COM

CHAPITRE 2 : QWANT ET QUANTUM (MEMES FONDATEURS ROZAN-LEANDRI-CONSTANT), DEMARRAGE SANS PAYER LES FOURNISSEURS, STATUTS PREVOYANT LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES B2B2C (2011)

- (Pièce 2.a) Statut de Quantum Of Search

SAS

Quantum Of Search
 Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
 Siège Social : 20 rue Montesquieu, 92600 Asnières sur Seine

R.C.S. Nanterre en cours d'attribution

STATUTS



LES SOUSSIGNES,

> **Monsieur Eric Leandri**, demeurant 53 avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris, né le 19/01/1972 à Paris 4^e, de nationalité française, célibataire,

ET

> **Monsieur Xavier Mignon**, demeurant 2 rue de Baillolet, Champgamier, 28700 Champseru, né le 23/11/1952 à Sarrebrück (Allemagne), de nationalité française, marié sous le régime de la communauté,

ET

> **La société Quartz Participations**, SASU au capital de 37.000 Euros, RCS Paris 497 916 221 domiciliée 42 avenue Montaigne 75008 Paris, représentée par son Président, Monsieur Jean-Manuel Rozan,

ET

> **La société PERTIMM**, SAS au capital de 200.000 €, dont le siège social est situé 51, Boulevard Voltaire 92600 Asnières sur Seine, Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 412 357 469, Représentée par son Président: Monsieur Patrick Constant

ET

> **Monsieur Philippe Douste-Blazy**, demeurant 10, rue Maître Jacques, 92100 Boulogne-Billancourt, né le 1/1/1953 à Lourdes (Hautes Pyrénées), de nationalité française,

- (Pièce 2.b) Objet de Quantum Of Search : **Agrégateur de données** et non pas développement de moteur autonome, il n'a jamais été prévu de faire un vrai moteur depuis 2011.

Article 2 - Objet

La société a pour objet, en France et dans tous les pays en direction des professionnels et des institutions publiques

- > De développer des offres utilisant les technologies de social graph et web graph et agrégeant des données provenant de sources multiples combinées à l'utilisation de moteur de recherche.

Statuts de Quantum of Search

Page 1
 [Signatures]

CHAPITRE 3 : DIGITAL IDENTITY PARTNERS (MEMES FONDATEURS ROZAN-LEANDRI), GESTION DE DONNÉES PERSONNELLES ET IDENTITÉ SUR LE NET (2011)

- (Pièce 3.a) Statuts de Digital Identity Partners

MBM956

Digital Identity Partners
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège Social : 103 rue de grenelle, 75007 Paris

SAP 3105111 R.C.S. Paris en cours d'attribution
CA 3105111 AT
AA 3105111 LH



STATUTS

LES SOUSSIGNES,

- > Monsieur Eric Leandri, demeurant 53 avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris, né le 19/01/1972 à Paris 4e, de nationalité française, célibataire,
- ET
- > La société Quartz Participations, SASU au capital de 37.000 Euros, RCS Paris 497 916 221 domiciliée 42 avenue Montaigne 75008 Paris, représentée par son Président, Monsieur Jean-Manuel Rozan,

Ont préalablement exposé ce qui suit :

- Forme - Objet - Dénomination sociale - Siège social - Durée

Article 1 - Forme

Il est formé entre les propriétaires des actions ci-après créées une société par actions simplifiée régie par le code de commerce ainsi que par les présents statuts.
Elle fonctionne indifféremment sous la même forme avec un ou plusieurs Associés.
Elle peut faire publiquement appel à l'épargne.

Article 2 - Objet

La société a pour objet, en France et dans tous les pays :

- La mise à disposition pour ses clients de l'ensemble des informations existantes sur internet les concernant ; ou concernant tout domaine, personne ou sociétés qui les concernent ;
- La mise en place de solution légales et techniques de toute nature permettant à ses clients de créer une image numérique conforme à leur souhait et à leur réalité.
- Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières s'y rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Les clients de la SOCIETE pourront être des personnes physiques ou morales, sociétés, institutions ou États.
La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.
Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

CHAPITRE 4 : QWANT, PREMIERS FONDS DE STÉ DE BLANCHIMENT BAD BOYS SA CHALON -ÉRIC LÉANDRI ESSAYE DE MASQUER AUX MÉDIAS LA PRÉSENCE DE BAD BOYS DANS QWANT ET FILIALES (2012)

- (Pièce 4.a)

Apicius Finance SAS	15.000	150.000€
M. Franck Ullmann Hamon	12.000	120.000€
Bad Boys SA	20.000	200.000€

Clubic : On apprend aussi dans cette enquête qu'une société domiciliée au Luxembourg, Bad Boys SA, rattachée aux « Paradise Papers »... fait partie de vos investisseurs et que cette même société est associée à une autre holding, Victor 47, que vous présidez ?

Éric Léandri : Cette société ne fait pas partie de nos actionnaires. Elle a appartenu à un des petits actionnaires de Qwant. Cela n'a rien à voir avec moi. La société n'est plus non plus dans Léandri Mining Corporation, comme cela a été avancé, et a été pointée par la Caisse des Dépôts lors de son investissement. Elle ne fait vraiment plus partie des actionnaires de Qwant. Le contraire est un pur mensonge.

CHAPITRE 5 : QWANT, DETOURNEMENT (ou blanchiment ?) DE 50% DES INVESTISSEMENTS BAD BOYS ET AUTRES, 619.737 € EN REFACTURATION PERSONNELLE – ROZAN/LEANDRI AVANT MÊME LE LANCEMENT DE QWANT (2011-2012)

(Pièce 5.a)

Pour un démarrage d'une startup en construction, on assiste là à un véritable « pillage » des fonds de la société, chacun se faisant ses « petites » grosses factures de services à tel point que le silence des investisseurs fait presque penser à une complicité de blanchiment organisé. Aucun investisseur « normal » n'accepterait de voir son investissement partir en majorité en simple revenus pour les fondateurs, surtout lorsque les procès d'impayés s'accumulent. Aucun investisseur n'accepterait cela, pourtant, BAD BOYS ne dit rien, ce qui appuie la thèse d'une complicité sur des fonds investis « blanchis ».

2013-11-12-QWANT-DEPOT-COMPTES-2012.pdf (page 63 sur 63)

- Associé concerné : Monsieur Eric LEANDRI **Léandri 2012 - 228.110€**
Monsieur Eric LEANDRI est passé salarié de QWANT en tant que Directeur des Opérations en date du 10/01/2012. Dans le cadre de ses fonctions, son salaire brut annuel est de 120 000 euros, les charges sociales afférentes sont de 31 007 euros au titre de l'exercice 2012.
La société LEANDRI MINING CORPORATION, dont le président est Eric LEANDRI, a facturé des prestations de développement informatique pour un montant de 108 110 euros HT.
- Associé concerné : Monsieur Jean Manuel ROZAN **Rozan 2012 - 205.627€**
La société QUARTZ INVESTISSEMENTS, dont Monsieur ROZAN est le Président, a facturé à la société QWANT au titre des prestations de conseil en stratégie et ingénierie financière effectuées sur l'exercice 2012 par Monsieur Jean Manuel ROZAN pour un montant de 180 000 euros HT.
La société QUARTZ INVESTISSEMENTS a facturé des frais de mission pour un montant de 22 060 € HT au cours de l'exercice écoulé.
La société QUARTZ PARTICIPATIONS, dont Monsieur ROZAN est le Président, a refacturé à la société QWANT.COM, l'achat de domaine QWANT.COM pour un montant de 3 567 euros HT.

Total 2012 - Rozan / Léandri 433.737€

Rappel - Rozan 2011 (pièce 12) - facturation 186.000€
Total Rozan 2011 / 2012 = 391.627€

Total 2011 + 2012 Rozan / Léandri = 619.737€ (avant lancement)



CHAPITRE 6 : QWANT, PLAINTE AU TRIBUNAL DU BAILLEUR CONTRE QWANT ET SON PDG JEAN-MANUEL ROZAN POUR LOYERS IMPAYES (4.600€/MOIS), L'AVOCAT DE QWANT FRANCE, MAITRE SALEM (QUI DEVIENDRA ACTIONNAIRE DES 2016) ACCUSE QWANT LUXEMBOURG POUR SE DEROGER DE L'IMPAYE DE QWANT FRANCE (MÊMES FONDATEURS) (2011-2012)

- (Pièce 1.a du chapitre 1 ci-dessus) jugement de Qwant pour défaut de paiement du loyer de 4.600€/mois au 103 rue de Grenelle de bureaux réservés au nom de Qwant Luxembourg qui tente d'échapper à sa responsabilité. Le procès va durer de 2012 jusqu'en 2015, alors qu'Axel Springer a investi 7 millions d'€ en 2014. Mr Rozan fait tout pour ne pas payer les fournisseurs.

CHAPITRE 7 : QWANT, EN COURS DE PROCES DE FOURNISSEURS IMPAYES SUR SES 2 SOCIETES, LE PDG DE QWANT JEAN-MANUEL ROZAN DETOURNE 400.000€ DE QWANT ET INVESTIT 1 MILLION D'€ DANS SA SOCIETE QUARTZ PARTICIPATION OU IL EST UNIQUE ACTIONNAIRE (2012)

- (Pièce 5.a) JM Rozan refacture Qwant 184.000€ en 2011 puis 186.000€ en 2012 pour « conseil » via sa société Quartz Participation alors qu'il est le PDG de Qwant et en situation de cessation de paiement de fournisseurs (loyer etc...).
- (Pièce 7.a) Jean-Manuel Rozan ne paye pas ses fournisseurs sur ses deux sociétés Qwant et Quantum, mais sur sa société personnelle QUARTZ INVESTISSEMENT, il rentre mystérieusement 1 million d'€ début 2012 sur son compte courant associé le 20 décembre 2011. Est-ce l'argent des investisseurs de Qwant qu'il fait transiter par son compte associé personnel afin d'augmenter la valeur de **Quartz INVESTISSEMENT** qui est en déficit, puis remet les fonds des investisseurs en circulation dans Qwant ou de l'argent personnel ?

2011-12-20-QUARTZ-INVESTISSEMENTS-AUGMENTATION-CAPITAL.pdf (page 2 sur 2)

DU 20 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le mardi vingt décembre à vingt heures, au siège social,

Monsieur Jean Manuel ROZAN demeurant 57, avenue Montaigne - 75008 Paris, et propriétaire de la totalité des 500 parts sociales composant le capital social de la Société « QUARTZ INVESTISSEMENTS », associé unique de ladite société.

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant et associé unique de la société, Monsieur Jean Manuel ROZAN a établi un rapport de la gérance précisant l'intérêt de procéder à une augmentation de capital.

II- A pris les décisions suivantes :

- Augmentation du capital social de 1 000 004,46 euros par création de parts sociales nouvelles,
- Modification de l'article 7 des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités

CHAPITRE 8 : QUANTUM CRÉATEUR DU SITE QWANT (MEMES FONDATEURS ROZAN-LEANDRI-CONSTANT), PROCES **CONDAMNATION ABUS DE BIEN SOCIAL ET INTERDICTION DE GESTION – CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ DE **QUANTUM SOUS LA SOCIETE QWANT** AVEC TRANSFERT DU PERSONNEL (2012-2013).**

- (Pièce 8.a) JM Rozan laisse condamner Quantum Of Search qui ne paye pas non plus ses fournisseurs, liquidation pour insuffisance d'actif et abus de bien social avec interdiction de gestion du gérant X. Mignon. La cessation de paiement sera fixée à novembre 2012 par le tribunal. Qwant va valoriser Quantum postérieurement, alors que Quantum est en cessation de paiement, sur la base d'un échange de facture de 200.000€ qui sera compensé et valorisé 300% par Qwant dans ses comptes (600.000€), pour gonfler artificiellement les fonds propres et continuer ses pertes et abus de bien social.

Société Qwant 5000 actions Société Pertimm 3900 M. X 3500 Quartz Participations 1900 DG Finance 500 M. Y. Douste-Blazy -100 M. Z 100

A partir de mars 2013, la société n'a plus employé de salarié, M. Z étant non rémunéré. M. Z, pour augmenter les fonds propres qui devaient atteindre 400 000 € afin de pouvoir bénéficier d'une aide octroyée par OSEO, a recherché des financements complémentaires. Sans succès.

En 2013, la société n'a pas obtenu le statut de jeune entreprise innovante délivré par la délégation régionale de la recherche et de la technologie d'Île de France.

Le 16 octobre 2013, M. Z a déposé la déclaration de cessation des paiements de la société.

Par jugement en date du 23 octobre 2013, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la société, désigné M^o C A aux fonctions de liquidateur, et fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 7 novembre 2012, au vu de l'inscription de privilège de l'Urssaf.

L'insuffisance d'actif constatée et non contestée s'élève à 149 312,74 €.

M. Z est par ailleurs actionnaire à 70 % et dirigeant de la société Noetum créée en mars 2012 avec un capital de 1 000 € et spécialisée dans le conseil en systèmes et

+ Condamner M. Z aux dépens.

Par conclusions déposées à l'audience du 19 mars 2015, M. Z demande au tribunal de :

Vu les articles L.651-1 et suivants et L.653-4 et suivants du code de commerce, » Rejeter les demandes de M^o A à ses qualités de mandataire liquidateur de la société QUANTUM OF SEARCH et les dire irrecevables et infondées.

A l'audience du 18 juin 2015, M. Z est présent et assisté.

A cette audience, il a été demandé à M. Z de produire par note en délibéré la liste des paiements effectués par la société au cours du premier trimestre de 2013. Cette note a été reçue par le tribunal le 8 juillet 2015.

Après audition des parties, le procureur de la République est intervenu conformément aux dispositions des articles 424 et 443 du code de procédure civile.

Le jugement a alors été mis en délibéré pour être prononcé par mise à disposition au greffe du tribunal le 23 octobre 2015.

DISCUSSION ET MOTIVATION

Sur le rapport du juge-commissaire

Attendu qu'en application des dispositions de l'article

CHAPITRE 9 : QWANT, PLAINTÉ POUR VOL, AGRESSION PHYSIQUE D'UN ENTREPRENEUR ASSOCIÉ ET PDG DANS IFRAME-APPS (2013)

- Gauthier Bros, jeune entrepreneur numérique plébiscité dans le magazine Forbes comme « parmi ces personnalités Françaises de la Blockchain en 2020» (<https://www.forbes.fr/technologie/ces-personnalites-francaises-qui-font-bouger-la-blockchain/>), développe des outils d'analyse des réseaux sociaux et possède des données personnelles de 21 millions d'internautes avec sa société J&B. Il rencontre les fondateurs de Qwant en 2012 qui doivent injecter 150.000€ + 500.000€ pour s'associer en créant la société SOCIAL VENTURES et le rachat de IFRAME-APPS.

La présidence de Social Venture est laissée à Jean-Manuel Rozan, celle de IFrame à Mr BROS qui détient 50% des 2 sociétés. Mr BROS constate des malversations et Qwant n'apporte pas les 500.000€ de trésorerie prévue. Il monte à Paris début 2013 pour récupérer les documents des sociétés plus des documents personnels. Éric Léandri l'empêche de récupérer ses documents par la force, l'expulse physiquement et violemment des bureaux et le poursuit dans rue en hurlant et le menaçant. Mr G. BROS se rend au commissariat de police du 8^{ème} arrondissement pour déposer une première plainte pour vol et violence. (Pièce 9.a)

CHAPITRE 10 : QWANT, SUR-VALORISATION D' ACTIONS DE QUANTUM 3 FOIS LA VALEUR (600.000€) A PARTIR D'UN ECHANGE DE FACTURE DOUTEUSE DE QWANT (200.000€) COMPENSEE EN ACTION QUANTUM, ALORS QUE QUANTUM EST EN CESSATION DE PAIEMENT ET VA ETRE LIQUIDE (2013)

- En 2012, la société Quantum de Mr Rozan et Léandri qui développe le méta-moteur Qwant est en difficulté. En Janvier 2012, le personnel de Quantum bascule peu à peu chez Qwant. Or, Qwant émet des factures de mise à disposition de personnel et prestations pour Quantum à hauteur de 212.527€. Quantum étant en difficulté, ne peut payer cette facture qui de plus ne la concerne pas, celle-ci sera transformée en apport en capital dans Quantum par compensation de créance, donc sans transfert d'argent. En décembre 2012, Mr Rozan, PDG de Qwant et actionnaire fondateur de Quantum, informé au premier plan des retards de paiement de Quantum, fera valoriser cette participation de Qwant dans Quantum à hauteur de 600.000€ alors que Quantum affiche un résultat déficitaire de -134.000€. Le tribunal de commerce de Nanterre ayant déclaré la cessation de paiement de Quantum au 7 Novembre 2012, cette valorisation est une infraction financière caractérisée en plus d'être douteuse.

Extrait du bilan 2012 de Qwant :

Au 21 décembre 2012, la société a pris une participation de 33% dans la société QUANTUM OF SEARCH, pour une valeur de 200 000 Euros, avec une valorisation globale de 600 000 Euros. La prise de participation s'est faite par conversion de dettes. Par prudence comptable, nous avons passé une provision de 144,454 Euros de manière à aligner notre participation sur notre des capitaux propres de QOS.

2.4 Tableau des filiales et participations

Participation : QUANTUM OF SEARCH 33%	
Capital	210 000
Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	90 545
Quote-part du capital détenue	33%
Valeurs comptables brutes des titres détenus	200 000
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	
Montant des cautions et avals donnés par la société	
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	277 006
Résultat du dernier exercice clos	-134 178

Extrait du jugement de Quantum :

A- Sur les fautes de gestion

Attendu que M^e A ès qualités expose que M. Z a commis des fautes de gestion qui ont contribué à augmenter le montant de l'insuffisance d'actif : a - en ne déclarant pas la cessation des paiements dans le délai légal de 45 jours, b - en poursuivant une activité structurellement déficitaire ne pouvant conduire qu'à la cessation des paiements, et demande l'application à son encontre des dispositions des articles L.651-2 du code de commerce;

a- Sur le retard dans la déclaration de cessation des paiements

Attendu que le jugement d'ouverture du 23 octobre 2013, qui n'a pas été contesté, a fixé la date de cessation des paiements au 7 novembre 2012,

Attendu qu'une jurisprudence du 4 novembre 2014 (n° 13-23070) de la Cour de cassation retient que

Comme partout dans ce dossier, on valorise et sur-valorise tout et n'importe quoi en permanence afin d'augmenter artificiellement les fonds propres et permettre une continuité à perte et l'abus de bien social des fonds investis par les investisseurs, et / ou le blanchiment de ses fonds. L'activité de Quantum continue via Qwant malgré la condamnation du TC de Nanterre.

CHAPITRE 11 : QWANT, PLAINTÉ POUR VOL DE FICHER DE 21 MILLIONS DE DONNÉES PERSONNELLES, VIOLENCE ET MENACES D'ÉRIC LÉANDRI – JEAN-MANUEL ROZAN – ALBERTO CHALON SUR UN ENTREPRENEUR ET SON PERE, ET VOL DE 11 MILLIONS D'€ DE VALEURS D'ACTIF AFIN DE VALORISER QWANT, POURSUIVRE L'ACTIVITE A PERTE ET EVITER LA FAILLITE – « ILS M'ONT VOLÉ, FRAPPÉ...MENACÉ MON PERE... LÉANDRI EST UNE ORDURE » SE PLAINT L'ENTREPRENEUR (2013)

- Jean-Manuel Rozan, profitant de sa présidence de Social Ventures qui est l'actionnaire unique de Iframe, démet G. BROS de la présidence de Iframe-apps sans le prévenir, et nomme Éric Léandri administrateur. Une procédure pour révocation frauduleuse est lancée contre Léandri et Rozan. Mais ce n'est pas tout. Ce qui intéresse à tout prix JM Rozan, ce sont les valeurs qu'il peut tirer de la société J&B de G. BROS et de ses fichiers de données personnelles. Les réunions s'enchaînent où JM Rozan, Léandri et Chalon qui représente BAD BOYS SA qui a aussi 15% de Social Venture tente de persuader G. BROS « *de ne pas jouer le gamin et de participer aux bons plans de magouilles* » me raconte G. BROS, tantôt bousculé, tantôt insulté, E. Léandri joue le rôle de la « brute », Rozan celui du « truand », A. Chalon celui du « bon ». Mais en parallèle, Léandri crée la confusion et de faux ordres dans le but d'avoir accès aux bases de données précieuses de J&B. Ainsi, prétextant une sauvegarde globale et l'achat de nouveaux serveurs, Léandri prépare son coup. JM Rozan, ayant obtenu en force la présidence de Iframe-apps, écrit à OVH pour tenter d'obtenir les codes d'accès privés de G. BROS, en vain. Un accord est trouvé pour que la copie des données Iframe soit réalisée, mais G. BROS se rend compte

que Qwant en profite pour **copier aussi les données de J&B, dérobant ainsi 21 millions d'adresses emails et données personnelles d'une valeur de 11 millions d'€.**

Mr Gauthier Bros portera plainte à la gendarmerie cette fois, et se retrouvera pour la 3^{ème} fois en procès contre ses individus. Dans un email adressé à l'avocat de A. Chalon, il déclarera ; **« ne plus en dormir la nuit, en pleurer de rage »...**

Je n'assisterai plus à aucune réunion pour me faire insulter et agresser de la sorte et je ne peux plus entendre de mensonges sans rester de marbre.

Je n'en dors plus la nuit, je me surprends parfois à pleurer de rage et je sais que je ne saurai me contenir plus longtemps devant ce genre de personnages qui ne respectent rien ni personne.

La presse (La lettre A) a largement relayé cette affaire, il n'est pas impossible que Qwant ait valorisé ce fichier volé de 11 millions d'€, aucun commissaire aux apports ni la CDC ni le nouveau PDG Ghinozzi n'a voulu s'exprimer sur ce point pourtant essentiel des valorisations de Qwant. Pour la CDC, il s'agirait alors de complicité de recel de vol, une accusation extrêmes grave qui nécessite impérativement une expertise judiciaire et un éclaircissement formel.

Certains des actionnaires - ou ex-actionnaires - de Qwant gravitent entre le Delaware, le Luxembourg et Panama alors que la société n'a réalisé, en 2019, que 7 millions € de chiffre d'affaires selon nos calculs. Depuis six mois, un nettoyage des appellations a démarré, comme *La Lettre A* l'a constaté. **Bad Boys SA**, société luxembourgeoise portée par **Alberto Chalon**, actionnaire historique de Qwant et directeur général de la société jusqu'en juillet 2018 - avant de laisser son fauteuil à **François Messenger** - a ainsi changé de nom fin 2019. En catimini, la société a été rebaptisée **AVC Ventures**, au moment où les critiques fusaient de toute part contre elle, flashée par les radars de l'affaire des **Panama Papers**. Deux autres membres du *board* apparaissent dans au moins 300 sociétés, dont beaucoup sont établies au Grand-Duché.

Main basse sur une base d'e-mails estimée à 11 millions €

(Pièce 11.a, 11.b, 11.c).

CHAPITRE 12 : QWANT, DECHAINEMENT DES MEDIAS QUI DECOUVRENT AU LANCEMENT QUE QWANT EST UN FAUX MOTEUR – ET N'OFFRE AUCUNE PROTECTION DES DONNEES DENONCE PAR L'EXPERT OLIVIER DUFFEZ (2013)

Une semaine après le Buzz de son lancement Février 2013, Qwant subit l'anti-buzz des médias, un informaticien découvre que Qwant utilise les données de Bing et n'a pas développé de moteur comme annoncé. Qwant s'accrochera toujours à semer le doute et ne pas indiquer la mention pourtant obligatoire « résultats fournis par Microsoft ».

Qwant, un vrai faux moteur de recherche ? Des accusations aux explications

La société revendique développer son propre s... dexation 54 · 44

Par Sébastien Gavois
Le mardi 19 février 2013 à 19:19

Signaler une erreur

Disponible en bêta depuis la semaine dernière, le moteur de recherche Qwant a beaucoup fait parler de lui au cours des derniers jours, et pas forcément toujours dans le bon sens. Afin de répondre, mais en partie seulement, aux critiques formulées par un blogueur qui se présente sous le pseudonyme de Lucien Théodore, la société a publié un billet détaillé.

Des cookies de Google Analytics et un moteur sans robot, ces individus osent tout, remarque de l'expert Olivier Duffez ; <https://www.webrankinfo.com/dossiers/autres-moteurs/qwant>

cette mention avait disparu.

Au fait, pour un challenger de Google, ne trouvez-vous pas étonnant qu'ils utilisent Google Analytics (en plus des polices de fonts.googleapis.com) ? Quand je lis (sur [Challenges](#)) qu'il s'agit d'un moteur qui déclare être « Google free et sans cookies », je me demande si les journalistes savent ouvrir un code source pour vérifier en 30 secondes ?

Je lis encore que :

“ Qwant, entreprise française, respecte les recommandations de la CNIL de même que le droit à l'oubli.

C'est génial ! Mais pourtant sur le site je ne vois aucune mention à ce sujet. Je ne vois aucune instruction pour leur demander que mon nom n'apparaisse pas, que mes données soient effacées ou que mon site ne sorte pas dans les résultats. J'ai lu dans les CGU que leurs cookies ne durent que le temps de ma session (« des témoins de connexion (cookies) sont susceptibles d'être installés sur votre ordinateur (dans le navigateur) uniquement durant la durée de la session »). J'ai pourtant des jolis « locale », « ci_session » et autres cookies [Google Analytics](#) qui me tracent. Pour ma part ça ne me gêne pas du tout, par contre qu'on n'aille pas dire qu'ils sont cookies free par opposition aux méchants concurrents qui ne le sont pas.

Conclusion

A part l'amélioration de l'interface utilisateur, je n'ai qu'une hâte : voir passer leur robot sur mes sites, analyser mon indexation et le trafic généré, puis tenter de décrypter leur algorithme. Alors, à ce moment-là je n'hésiterai pas à les promouvoir afin de réduire le monopole de Google.

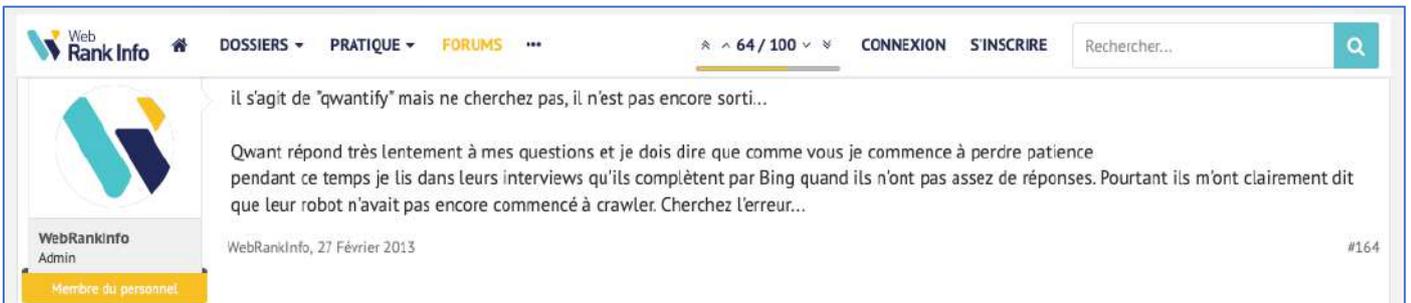
CHAPITRE 13 : QWANT, JEAN-MANUEL ROZAN TROMPE LES TÉLÉSPECTATEURS DE BFMTV ET AFFIRME « NON ! ON NE S'APPUYE PAS SUR LA BASE DE DONNEES DE BING MAIS ON ACHETE DE TEMPS EN TEMPS DES IMAGES SI L'ON EN A BESOIN » (2013)

Alors que Qwant fait l'objet d'une campagne anti-buzz sur sa tromperie, profitant d'une large audience TV et voulant convaincre surtout des investisseurs, Jean-Manuel Rozan pris « la main dans le sac » continue de mentir sur les chaînes télé affirmant qu'il n'utilise pas Bing pour les résultats web du moteur, et seulement de temps en temps pour les images. Une attitude mensongère et trompeuse passible du pénal qui va durer 9 ans, jusqu'à l'ère Ghinozzi et même en 2022 par omission de la mention « Résultats fournis par Bing » toujours absente en 2022. Un banditisme jamais dénoncé par BFMTV où Jean-Manuel Rozan pourra récidiver en Avril 2015 avec un culot déconcertant.

BFMTV 26 février 2013. (Pièce 13.a média vidéo .mp4 à 7min30)



CHAPITRE 14 : QWANT, AUCUN ROBOT EN SERVICE POUR CRAWLER LE WEB ET INDEXER ATTESTE QWANT A L'EXPERT OLIVIER DUFFEZ – SANS ROBOT IL NE PEUT Y AVOIR DE MOTEUR CE QUI CONFIRME LA TROMPERIE DE QWANT QUI NE POSSÈDE AUCUN MOTEUR WEB (27 février 2013)
« Pourtant, ils m'ont clairement dit que leur robot n'avait pas commencé à crawler. Cherchez l'erreur... »



Chez le spécialiste mondial des robots de moteurs, Uger.com, confirme que Qwant ne lancera ses robots qu'en 2014, et de façon suspecte, lancés de Pologne, et ne pouvait sans eux construire de moteur. Une vérification par injection d'un code spécifique entres les mots des titres des pages attestera que les robots ne font que « passer », sans indexer les pages. Une supercherie de plus pour faire croire à la construction de son propre index en 2014 et 2015. Qwant commence à « industrialiser » la tromperie sans jamais avoir de vrai moteur.

Qwantify/2.0n

Useragentstring Mozilla/5.0 (compatible; Qwantify/2.0n; +https://www.qwant.com/)
 Category Search engine bot
 First seen 2014-11-01 12:10:09
 Last seen 2015-02-13 23:27:05
 IP addresses 5
 Walk from

194.187.168.22	194.187.168.22	PL	—
194.187.168.25	194.187.168.25	PL	—
194.187.168.26	194.187.168.26	PL	—
194.187.168.27	194.187.168.27	PL	—
91.242.162.99	91.242.162.99	FR	—

Qwantify/2.0

Useragentstring Mozilla/5.0 (compatible; Qwantify/2.0; +https://www.qwant.com/)
 Category Search engine bot
 First seen 2015-01-30 08:15:00
 Last seen 2015-02-10 19:24:50
 IP addresses 1
 Walk from

194.187.168.4	194.187.168.4	PL	—
---------------	---------------	----	---

<https://udger.com/resources/ua-list/bot-detail?bot=Qwantify> (pièce 14.a) .

Qwant se fera piéger dans ses mensonges une nouvelle fois publiquement en 2020 par cette fois le plus grand expert Olivier Andrieu (chapitre 76).

CHAPITRE 15 : QWANT, JEAN MANUEL ROZAN PDG DECLARE QUE LES INTERNAUTES N'ONT PAS A CONNAITRE L'ORIGINE DES DONNEES SUR LE SITE EXPERT ABONDANCE.COM D'OLIVIER ANDRIEU ET PRÉTEND RESPECTER LES CGU BING COMME TOUS LES CONCURRENTS – MENSONGES (2013)

Vous dites que "vous ne cachez pas du tout l'utilisation de ces APIs" mais où se trouve l'indication que Qwant utilise Bing, par exemple, ou d'autres sources dans les pages de résultats ? Car c'est en grande partie à ce niveau que se trouve la genèse des polémiques actuellement en cours autour de Qwant, selon nous...

En quoi est ce une obligation ? Cela ne l'est pas dans les demandes du principal intéressé et donc en aucun cas cela n'a d'intérêt pour le grand public. Cependant et comme nous l'avons déjà dit nous voulons proposer deux choses : la première de vrais résultats pour le grand public, la seconde : la mise en place d'un index pertinent qui nous permettra très rapidement de proposer nos propres résultats couplés à nos propres choix sémantiques.

Nous respectons parfaitement les conditions générales d'utilisation de l'ensemble des fournisseurs de data que nous utilisons et en particulier de celui-ci.

Nous couplons cela à la mise en place de notre ranking interne et nous vous proposerons donc bientôt nos crawlers pour le live français puis européen dans le mois qui vient (nous avons actuellement du retard accumulé du à quelques jours mouvementés).

Interview JM Rozan par l'expert Français Olivier Andrieu dans son site Abondance.com contourne les questions et ment sur le respect des CGU de Bing qu'en réalité il ne respecte aucunement pour tromper les usagers et créé une distorsion du marché. <https://www.abondance.com/20130221-12295-qwant-nous-voulons-lier-notre-outil-au-web-3-0.html> (pièce 15.a)

Pourtant, les CGU de l'API Bing « oblige » un certain nombre d'éléments afin que l'on ne « pille » pas les résultats, ni ne les exploite avec une autre régie publicitaire, ni laisser croire que ce serait d'autres résultats que ceux de Microsoft. Qwant ne va rien respecter, absolument rien :

- Afficher sur chaque page la mention visible « résultats fournis par Microsoft » => **non respecté**
- Ne pas utiliser une autre publicité que celle de Microsoft => **non respecté** (Amazon en 2013)
- Ne pas changer l'ordre des résultats fournis par Bing => **non respecté**
- Analyser les résultats fournis par Bing et faire de la rétro-ingénierie => **non respecté**
- Ne pas laisser croire que les résultats proviennent d'un autre que Microsoft => **non respecté**

Tous les autres méta-moteur sous Bing respectent ces CGU d'utilisation indispensables pour ne pas tromper les utilisateurs sur l'origine de ces résultats et empêcher le vol et l'analyse des technologies utilisées par Microsoft. Ecosia, Lilo, Privavi, et des dizaines d'autres dans le monde respectent ces conditions, sauf Qwant (pièce 15.b).

Ne pas :

- Copier, stocker ou mettre en cache les données issues des réponses, sauf en cas de conservation dans la mesure permise par la section [Continuité de service](#).
 - utiliser les données provenant des API Recherche dans le cadre de Machine Learning ou d'une activité algorithmique similaire. N'utilisez pas ces données pour former, évaluer ou améliorer des services nouveaux ou existants que vous ou des parties tierces pourriez proposer ;
 - modifier le contenu des résultats (sauf reformatage n'altérant pas toute autre condition), sauf si la loi l'exige ou si Microsoft a donné son accord ;
 - Omettre les informations d'attribution et les URL associées au contenu des résultats.
-
- Réorganiser (notamment par omission) les résultats affichés dans une réponse quand un ordre ou un classement est fourni, sauf si la loi l'exige ou si Microsoft a donné son accord.

- afficher d'autres contenus dans toute partie d'une réponse qui pourraient laisser penser à l'utilisateur que ces contenus font partie de la réponse ;
- afficher des publicités qui ne sont pas fournies par Microsoft sur n'importe quelle page affichant une partie d'une réponse ;
- Afficher de la publicité sur des pages avec des réponses :
 - Provenant des API Recherche d'images, Recherche de vidéos et Recherche visuelle Bing.
 - Filtrées ou limitées principalement (ou exclusivement) aux résultats de la recherche d'images, d'actualités, de vidéos et/ou de visuels.

Avis et marque

À faire :

- Affichez de manière visible un lien hypertexte fonctionnel vers la [Déclaration de confidentialité Microsoft](#), à proximité de chaque point de l'expérience utilisateur qui offre à l'utilisateur la possibilité d'entrer une requête de recherche. Nommez ce lien hypertexte **Déclaration de confidentialité Microsoft**.
- Affichez de manière visible la marque Bing, en respectant les [Directives relatives à l'usage de la marque Bing](#), à proximité de chaque point de l'expérience utilisateur qui offre à l'utilisateur la possibilité d'entrer une requête de recherche. Ces éléments de marque doivent clairement indiquer à l'utilisateur que l'expérience de recherche Internet repose sur la technologie Microsoft.
- Vous pouvez attribuer à Microsoft chaque réponse (ou partie d'une réponse) affichée à partir des API Recherche web, Recherche d'images, Recherche d'actualités et Recherche visuelle Bing, sauf mention contraire de Microsoft.

Depuis les débuts de Qwant, tous ces éléments obligatoires n'ont pas été respectés, permettant de développer une propagande mensongère et trompeuse depuis le 1^{er} jour. Le niveau de culot, de mensonge, d'arrogance et de manipulation de ces bandits est sans aucune limite.

Tous les autres méta-moteurs affichent la mention obligatoire des services API Bing ; Ecosia, Lilo, Privavi, Youcare... (pièces 15.c).

CHAPITRE 16 : QWANT, L'EXPERT SEO LAURENT BOURRELY CONSEILLER OFFICIEL DE QWANT BASÉ EN ANDORRE EST AUSSI EXPERT EN BLANCHIMENT ET DONNE DES COURS (2013)



Laurent Bourrelly
@laurentbourrelly

Follow

Replying to @gchampeau @webrankinfo and 10 others

En tant que messenger officiel de Qwant, ce genre de réponse est totalement naze, surtout envers des professionnels du Search qui se posent des questions légitimes.

5:27 am - 6 Sep 2019



come4news.com/les-rouages-du-blanchiment-dargent/

HOME BLOG GUIDE S'IN

CATÉGORIES

- Articles Sponsorisés
- Bonnes affaires, Vie pratique
- Ciné, Musique, Médias, TV
- Cuisine, Art de vivre
- Culture, Livres, Poésies
- Dessin, Photo du jour
- Ecologie, Animaux, Nature
- Economie, Finance, Entreprises
- Enfance, famille, éducation
- High Tech, Sciences
- International
- Ma ville, Ma Région
- Mode, Déco, Cadeaux

LES ROUAGES DU BLANCHIMENT D'ARGENT

Posted by Laurent Bourrelly | 24, Déc, 2007 | Bonnes affaires, Vie pratique | 1 ★★★★★

L'affaire Clearstream rappelle que le blanchiment d'argent est toujours pratiqué avec envergure dans le monde entier par des entreprises, des individus, des politiques et des organisations criminelles.

Les rouages sont méconnus par le grand public qui pense toujours aux paradis fiscaux comme apanage des truands et services secrets. Pourtant, les individus et les entreprises, petites ou grandes, forment un bloc majoritaire dans l'utilisation des paradis fiscaux. Tentative d'explication.

[.../...]

Un paradis fiscal ou plateforme offshore est un territoire qui jouit principalement d'une fiscalité alléchante et du secret bancaire. Dans « Les paradis fiscaux », Grégoire Duhamel définit le paradis

LaurentB

5 septembre 2010 à 9 h 06 min

Ben bravo, vous êtes des champions du monde.

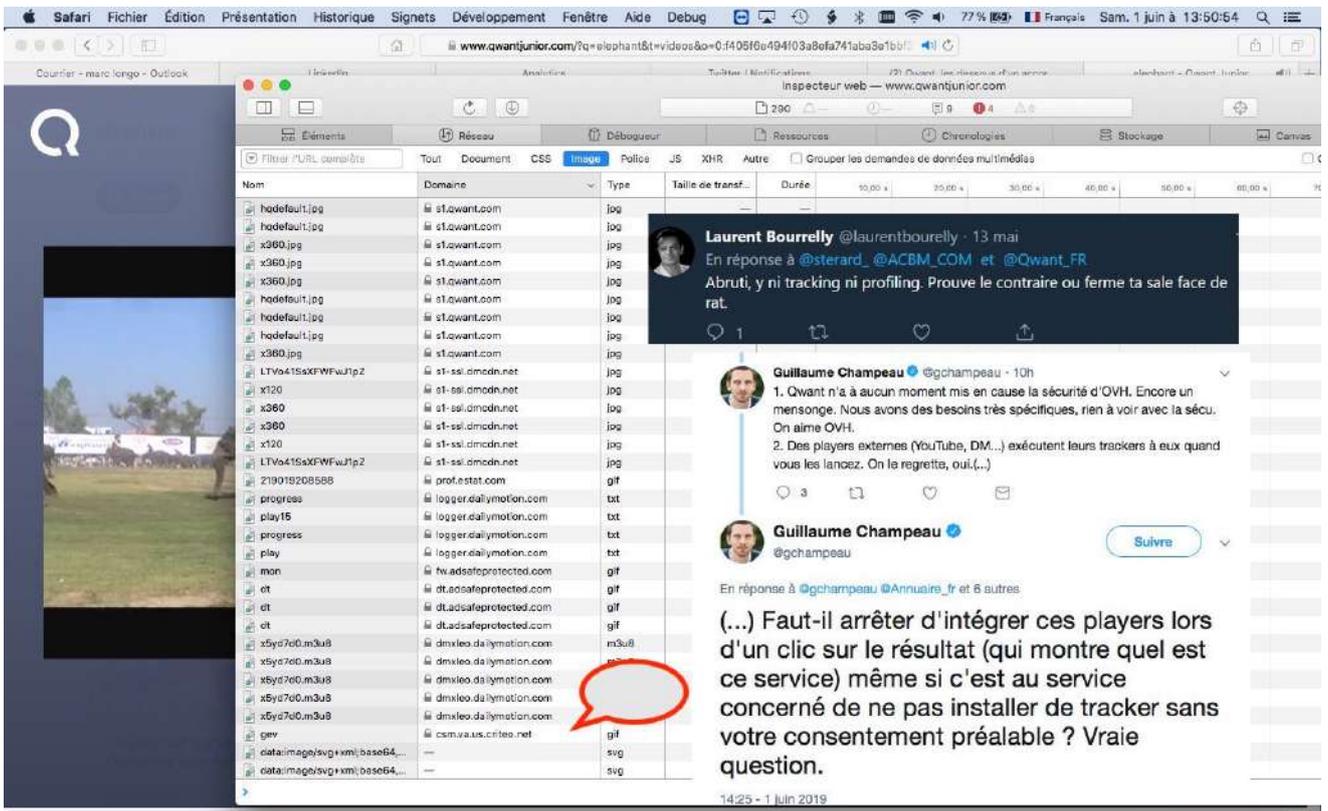
Sauf que vous passez à côté de l'essentiel qui est de gagner des montagnes de fric.

Pour ceux qui ne le savent pas, j'habite offshore (Andorre) et ça fait depuis toujours que je suis contacté par des pros du Web (de toutes espèces) qui veulent mettre des sous à fabri.

Si vous ne pouvez pas dégager un minimum de 10k par mois en bénéf pur, c'est qu'il y a un très gros problème à la base.

Et cette somme est vraiment le minimum syndical par rapport à ce que je vois passer par ici.

The screenshot shows a Vimeo video player interface. The video is titled "J'accuse Le Figaro de mauvais journalisme et #QwantBashing mal placé" and is uploaded by Laurent Bourrelly. The video player shows a man (Laurent Bourrelly) speaking in a room with bookshelves. Below the video, there are social media sharing options and a list of other videos by the same user.



Des trackers publicitaires partout dans Qwant sur les vidéos de Qwant.com et QwantJunior pour les enfants, Laurent Bourrelly insulte sur Twitter de « sale face de rat » l'ingénieur qui dénonce ces tromperies.



Laurent Bourrelly efface toutes ses vidéos Qwant en 2021.

Archives : https://web.archive.org/web/2019*/https://vimeo.com/320538819

CHAPITRE 17 : QWANT, PLAINTE CONTRE JEAN-MANUEL ROZAN POUR REVOCATION ABUSIVE DE SON POSTE DE PRESIDENT D'UN ENTREPRENEUR ASSOCIE A 50% (2014) (pièce 17.a)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 31 JANVIER 2013

L'an Deux Mille treize et le 31 janvier,

La SAS Social Ventures, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est situé 11 rue Marbeuf à 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 789 255 882 propriétaire de la totalité des 1000 actions de 1 € chacune composant le capital social de la SAS IframAps, actionnaire unique de ladite société,

Représentée par son Président, Monsieur Jean-Manuel ROZAN,

A pris les décisions suivantes à sa propre initiative, en application de l'article 18.2 des statuts :

PREMIERE DECISION :

L'actionnaire unique révoque Monsieur Gauthier BROS de son mandat de président à effet de ce jour.

DEUXIEME DECISION :

L'actionnaire unique révoque Monsieur Gauthier BROS de son mandat d'administrateur à effet de ce jour.

TROISIEME DECISION :

L'actionnaire unique décide de nommer pour une durée indéterminée en qualité de membre du conseil d'administration, les personnes suivantes :

- o Monsieur Jean-Manuel ROZAN né le 19 août 1957 à Genève (Suisse), de nationalité française, demeurant 57 avenue Montaigne à 75008 Paris,
- o Monsieur Eric LEANDRI né le 12 janvier 1972 à Paris 14^{ème}, de nationalité française, demeurant

Chaque membre du conseil d'administration ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare n'est atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible

CHAPITRE 18 : QWANT, AXEL SPRINGER ACHETE DES ACTIONS SANS VALEUR AU PRIX DE 20, 30, 40, 50€ (2014-2017)

CHAPITRE 19 : QWANT, ACHAT MENSUEL DE DIAMANTS PAR LEANDRI A « ALAIN DIAMANT » (2014-2015).

Propos recueillis le 29 Juin 2020 par Marc Longo auprès de Mme Alexandra Montaut, ex salarié aide comptable chez Qwant ayant porté plainte contre Éric Léandri pour harcèlement et agression sexuelle et qui a reçue des allusions à une menace de mort en 2018, propos recueillis lors d'un entretien privé à la brasserie « Le Bastille » à 19h20. Mme Montaut me déclara ceci : « *lorsque Axel Springer à investit dans Qwant, Éric Léandri dépensait à tout va avec l'argent de la société, il s'offrait des voyages en famille dans les îles, des palaces, des frais pharamineux, et chaque mois, il faisait une facture de Léandri Mining Corporation à Qwant de 10.000€ et faisait venir le diamantaire « Alain Diamant », devant tout le monde au siège, et s'offrait 10.000€ de diamants. Ça a duré très longtemps, plus d'une année je crois, au moins jusqu'à fin 2015, on entendait même Marie Juyaux réclamer la facture parfois. C'était surréaliste. Axel Springer avait envoyé une experte en gestion des investissements qui est resté 6 mois, une Française qui avait des rapports tendus avec Léandri, en rentrant en Allemagne elle a démissionné. »*

Les menaces de morts et tentative de corruption contre cette employée sont relatés dans le chapitre 57 et en partie révélés dans Médiapart.

Une ancienne collaboratrice en conflit avec Léandri a reçu des conseils, qu'elle a perçus comme des intimidations, de la part d'un cadre de l'entreprise, qui évoquait sans le nommer le président de la société : « *Il peut devenir méchant je pense, il faut que tu fasses attention, aussi physiquement [...]. Il va pas mettre un contrat sur toi, mais il peut y avoir des formes d'intimidations [...]. Il peut te faire suivre, te faire peur.* » Contacté, l'auteur de ces propos n'a pas souhaité nous répondre. Avant cela, l'ancienne salariée destinataire de ces propos avait déposé plainte, en 2017, pour agression sexuelle et harcèlement. Au printemps 2018, la plainte a été classée sans suite. « *Les faits ou les circonstances des faits de la procédure n'ont pu être clairement établis par l'enquête. Les preuves ne sont donc pas suffisantes pour que l'infraction soit constituée* », a tranché la justice.

CHAPITRE 20 : QWANT S'ECROULE EN 2015, PLUS DE VISITEURS, C.A. MENSUEL 8.400 €, CASH DE 6 MILLIONS D'EUROS D'AXEL SPRINGER BRULÉ EN UN AN (2015)

Qwant s'est-il fait sanctionner par Microsoft qui a découvert que ceux-ci affichaient des publicités Amazon depuis 2013 alors que c'est strictement interdit par les conditions CGU d'utilisation de l'API search Bing (pièce 15.b) ? Qwant est boudé par les internautes, sur tous les outils Français et mondiaux il n'apparaît même pas dans les listes, Statcounter estime sa part de marché en 2015 inférieure à 0,00%, idem sur les principaux sites dont l'annuaire Français qui draine 1 million de visites/mois, Qwant est à 0,0025% malgré des annonces de chiffres plus comiques que sérieuses et réalistes.

QWANT		28 rue de l'université 75007 PARIS			0
Compte de résultat					
	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation absolue
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	82 750	19 000	101 750	1 203 500	-1 101 750
Chiffres d'affaires Nets	82 750	19 000	101 750	1 203 500	-1 101 750

8.400€ de CA net par mois en 2015, Qwant est dans les abîmes malgré des investissements énormes d'Axel Springer. Les 8 millions d'€ s'évaporent à vitesse grand V, tout l'argent est dilapidé en 1 année et demie. En 2016, le CA remonte, mais il reste à peine 600€ de trésorerie, ce qui conduira Qwant à des retards de salaires. Emmanuel Macron va sauver Qwant, avec des fonds Européens et la Caisse des Dépôts, sans que celui-ci ne fasse jamais de moteur mais au contraire, continue de le faire croire tout en organisant une gigantesque nébuleuse de sociétés opaques, 19 sociétés, 0 bilan publié !

CHAPITRE 21 : QWANT, ERIC LEANDRI DG DE QWANT, RECHERCHE POUR CONDAMNATION DE 18 MOIS DE PRISON EN BELGIQUE PAR MANDAT D'ARRET EUROPEEN POUR RECEL DE BONS DE BANQUE VOLES PAR AGRESSION ET « APPARTENANCE A UN RESEAU CRIMINEL INTERNATIONAL » (2010-2015) (pièce 21.a).

Révéler par Médiapart en 2020, le lourd passé judiciaire du fondateur Éric Landri fait surface, cambriolage et effraction de domicile avec violence, agression sexuelle, de nombreuses plaintes en France pour vol avec violence, il est choquant que Mr Léandri se promène et s'affiche avec ***Emmanuel Macron au CES en Janvier 2015 alors qu'Éric Léandri fait l'objet d'un mandat d'arrêt Européen qui cours jusqu'à fin 2015***, pour « appartenance à un réseau criminel international » et une condamnation à 18 mois de prison en Belgique. Le Ministre Macron prend bien peu de précaution sur ces individus délinquants financiers récidivistes, **et ira porter**

leur projet d'arnaque devant la Banque Européenne d'Investissement. Oui c'est vraiment choquant que cette arnaque en faillite perdure en 2022 en bloquant les initiatives Françaises.

que Mediapart a pu consulter, **Éric Léandri** a fait partie de ce que la justice belge qualifie d'« *organisation criminelle avec des*



Éric Léandri, patron de Qwant, arrive au sommet Tech for Good, le 15 mai 2019, à Paris. © Reuters

ramifications internationales qui utilisait de nombreux intermédiaires ». Certains membres de ce groupe de huit individus, de nationalité française majoritairement, ont volé des bons d'investissements de banques à des particuliers dans la région de Bruxelles, par effraction ou en se faisant passer pour des agents de police, avant de les transmettre à différents intermédiaires chargés de les encaisser. La valeur totale des titres volés dépassait 1,5 million d'euros.

Absent le jour du jugement tout comme les sept autres prévenus, **Éric Léandri a été condamné le 7 octobre 2010 à 18 mois de prison et 5 500 euros d'amende. Une demande d'arrestation immédiate a été faite, et avec elle l'émission d'un mandat d'arrêt européen valable jusqu'en décembre 2015, alors qu'Éric Léandri est directeur général de Qwant.** Devenu président six mois plus tard, il explique aujourd'hui *via* son avocate n'avoir été mis au

Une ancienne collaboratrice en conflit avec Léandri a reçu des conseils, qu'elle a perçus comme des intimidations, de la part d'un cadre de l'entreprise, qui évoquait sans le nommer **le président de la société** : « *Il peut devenir méchant je pense, il faut que tu fasses attention, aussi physiquement [...]. Il va pas mettre un contrat sur toi, mais il peut y avoir des formes d'intimidations [...]. Il peut te faire suivre, te faire peur.* » Contacté, l'auteur de ces propos n'a pas souhaité nous répondre. Avant cela, l'ancienne salariée destinataire de ces propos avait déposé plainte, en 2017, pour agression sexuelle et harcèlement. Au printemps 2018, la plainte a été classée sans suite. « *Les faits ou les circonstances des faits de la procédure n'ont pu être clairement établis par l'enquête. Les preuves ne sont donc pas suffisantes pour que l'infraction soit constituée* », a tranché la justice.

Ce n'était pas la première fois qu'Éric Léandri était accusé d'agression à l'encontre d'une femme. Selon des documents consultés par Mediapart, il a été condamné en septembre 2000 à trois mois de prison avec sursis et 10 000 francs de dommages et intérêts, pour **violence avec préméditation et violation de domicile, à l'encontre d'une associée** avec qui il avait eu une courte relation.

Le passé judiciaire du PDG

Aujourd'hui, le rôle d'Éric Léandri semble central dans le fonctionnement et la stratégie de communication de

CHAPITRE 22 : LE MINISTRE MACRON S'AFFICHE AVEC ERIC LEANDRI ET JEAN-MANUEL ROZAN AU STAND QWANT A LAS VEGAS *ALORS QU'ÉRIC LÉANDRI EST RECHERCHÉ EN BELGIQUE SOUS MANDAT D'ARRÊT EUROPÉEN* (JANVIER 2015)



CHAPITRE 23 : LE MINISTRE MACRON DECLARE SUR TWITTER « BRAVO AU NOUVEAU @QWANTCOM ! UN GOOGLE FRANÇAIS EN MARCHÉ » *MALGRÉ TOUS LES REPROCHES DE TROMPERIE PAR LA PROFESSION ET QUE LE DG ÉRIC LÉANDRI EST TOUJOURS RECHERCHÉ PAR EUROPOLE* (AVRIL 2015) [HTTPS://TWITTER.COM/EMMANUELMACRON/STATUS/587997158747590656](https://twitter.com/emmanuelmacron/status/587997158747590656)



CHAPITRE 24 : QWANT, JEAN MANUEL ROZAN PDG AFFIRME A NOUVEAU SUR BFMTV « QU'IL DÉMENT TOTALEMENT UTILISER BING » (AVRIL 2015)

Indécrotable menteur et manipulateur, Jean-Manuel Rozan récidive et affirme « **démentir totalement l'usage de Bing** » sur BFMTV en avril 2015 malgré l'affirmation du présentateur. Ces bandits n'ont aucune limite, aucune dignité devant les faits, un tel aplomb est la caractéristique d'individus vraiment dangereux, probablement pas isolé mais faisant partie d'une organisation rodée à l'exercice, qui iront au bout du bout pour tromper la Nation. (Pièce 24.a média vidéo .mp4 à 4min10)



CHAPITRE 25 : QWANT, ÉRIC LÉANDRI « EN CAVALE » OBTIENT UN FINANCEMENT DE 25 MILLIONS DE LA BANQUE EUROPEENNE PAR EMMANUEL MACRON (2015)

L'USINE DIGITALE AR/VR 5G Intelligence artificielle Mobilité Cybersécurité IOT Plus ▾

Qwant : 25 millions d'euros pour passer de moteur de recherche français à moteur de recherche européen

Lors de la conférence numérique franco-allemande du 27 octobre, le moteur de recherche Qwant a signé un accord avec la Banque européenne d'investissement, lui donnant accès à un prêt de 25 millions d'euros. De quoi l'aider à se lancer dans d'autres pays européens.

SYLVAIN ARNULF | PUBLIÉ LE 28 OCTOBRE 2015 À 17H08
MOTEURS DE RECHERCHE, FINANCEMENT, FRENCH TECH

TWITTER FACEBOOK LINKEDIN FLIPBOARD EMAIL



Eric Leandri, co-fondateur et directeur général de Qwant. © Qwant

Moteur de recherche créé en France mais disposant d'un puissant actionnaire allemand ([le groupe de médias Axel Springer détient près de 20% du capital](#)), Qwant ne pouvait pas manquer la conférence franco-allemande du numérique, le 27 octobre à l'Elysée.

Non seulement la start-up basée à Nice, Rouen et Paris était présente, mais elle a procédé à

une annonce importante, par la voix du ministre de l'Economie Emmanuel Macron : la jeune pousse vient de décrocher un prêt de 25 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement (BEI), l'équivalent de Bpifrance au niveau de l'Union européenne.

A LIRE AUSSI

Qwant

CHAPITRE 26 : BERCY, MOTEUR PREMSGO, AUCUNE SUITE AU COURRIER DE L'ÉLYSÉE D'AIDE ET DE SOUTIEN PRESIDENTIEL, BARRAGE TELEPHONIQUE CONTACT A BERCY DU CABINET MACRON (2015-2016)

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Marc LONGO
87 RUE DES PYRÉNÉES
75020 PARIS

Paris, le 28 octobre 2015

Monsieur,

Le Président de la République a bien reçu le courriel que vous avez souhaité lui adresser.

Vous connaissez l'importance que Monsieur François HOLLANDE accorde au développement des nouvelles technologies et de l'économie numérique qui représentent des leviers essentiels de la croissance de notre pays. Aussi m'a-t-il confié le soin de vous féliciter de votre détermination et de votre sens de l'initiative.

Je n'ai pas manqué de signaler votre démarche entrepreneuriale à Madame la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, afin de rechercher les aides et conseils susceptibles de vous être apportés.

En vous adressant mes plus sincères encouragements dans la poursuite du développement de vos activités, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Isabelle SIMA

Référence à rappeler
PDR/SCP/BCP/BR/B061926



CHAPITRE 27 : BERCY, MOTEUR XAPHIR, BARRAGE DU MINISTRE DU NUMÉRIQUE EMMANUEL MACRON DU SOUTIEN AU MOTEUR SOUVERAIN DE XILOPIX A LA SUITE DES MULTIPLES RENDEZ-VOUS MALGRE DE NOMBREUX PARLEMENTAIRES FAVORABLES (2015-2016-2017)

(Pièce 27.a document complet demande de commission d'enquête de Xilopix à la Cour Des Comptes)

La Caisse des Dépôts était-elle au courant ?

Si cette fraude à l'audit était confirmée, nous aurions à faire non seulement à une fraude à l'investissement, d'argent public de surcroît, mais aussi à une véritable tricherie pour écarter définitivement Xilopix et son Moteur de Recherche Souverain Xaphir.

En cette année 2016, dans les locaux de la Caisse des Dépôts, deux approches de Moteurs de Recherche alternatifs se présentaient alors, issues de deux sociétés de tailles à peu près équivalentes :

- *Qwant, déjà en production mais dont l'existence, pour ne pas dire la survie, ne tenait qu'à son accord de dépendance avec Bing (qui dans les faits n'était donc pas un Moteur, mais bien un Méta-Moteur, ce que la Caisse des Dépôts savait, suite notamment, mais pas seulement à la démonstration que je lui avais faite à 3 reprises) ;*
- *Xaphir (Moteur de Xilopix), encore en développement, au stade de prototype, déjà très démonstratif, et finalement le seul véritable Moteur de Recherche, sur la base d'un nouveau paradigme qui remplissait déjà toutes les exigences d'une solution entièrement souveraine plébiscitée par de grands laboratoires du Monde Scientifique et de hauts cadres de la Caisse des Dépôts (tel que Philippe Dewost [Directeur adjoint, chargé de l'économie numérique] et de la bpi (tel que Christian Léonetti [Deal Flow manager]).*

Lors de mon rendez-vous avec la Caisse des Dépôts du 27 mai 2016 avec Gabriel Gauthey (Directrice des Investissements et du Développement Local), le refus de nous auditer fut justifié sans autre motif qu'un audit sur Qwant venait d'être demandé en très haut lieu.

« Vous êtes dans une file d'attente, des résultats de l'audit de Qwant dépendra un audit sur Xilopix. Nous reviendrons vers vous pour vous tenir informés. » me disait-on.

La Caisse des Dépôts n'est jamais revenue vers moi. J'apprendrai son investissement dans Qwant par mes Associés et par la presse le 2 février 2017.

P 15 / 83

CHAPITRE 28 : QWANT, AUDIT DU 21 JUIN 2016 CAISSE DES DEPOTS/CARDIWEB FRAUDE – GARDÉ SECRET – OPPOSITION DU SECRET DES AFFAIRES PAR CEDRIC CLEMENT DE LA CDC (2016)

L'ex-ingénieur responsable du front, Stéphane Énard, devin lanceur d'alerte lorsqu'on lui demanda « de distraire et de faire traîner en longueur les auditeurs de la CDC Cédric Clément et Cardiweb, afin qu'ils ne puissent auditer en profondeur et découvrir que l'usage de Bing était généralisé ». Dégouté de telles pratiques trompeuses à laquelle s'ajoute celle de la collecte des données personnelles contrairement aux promesses de ne pas le faire dans tous les médias, l'ingénieur réunis un certain nombre de pièces accablantes qui furent produites lors d'une procédure devant les prud'hommes qui en suivi.

Dans ces pièces, il y a 3 emails interne précédent la venue des auditeurs, examiner ce qui pourrait être découvert, et mise en place d'un faux code pour les tromper. Il y a aussi un

échange SMS avec un autre ingénieur qui confirme que les données personnelles de recherche des internautes sont bien collectées et qu'il faut d'urgence les soustraire aux auditeurs. Il y a aussi un extrait du code modifié qui utilise une adresse IP publique derrière un serveur interne qui interroge Bing en externe et renvoie les données comme si elles venaient du serveur interne.

Par la suite, la CDC déclare qu'elle savait que Qwant utilisait Bing, mais ne dit pas à quelle hauteur, et Mr Cédric Clément que j'ai eu au téléphone plus d'une heure en 2020 me déclare que de toute façon, jamais personne ne verra ce rapport d'audit de la CDC CARDIWEB et qu'il opposera le « secret des affaires » si nécessaire.

Toutefois, selon la loi du code monétaire et financier, aucun secret des affaires ne peut être opposé aux 3 autorités de tutelles de la CDC que sont :

- La Cour des Comptes
- L'autorité prudentielle
- Le parlement

La CDC doit donc remettre ce document « audit Cardiweb 2016 » à nos hautes autorités afin d'analyse du réel contenu. IL s'agit d'argent public, et donc de transparence.

De Jean-Charles CHEMIN <jc.chemin@qwant.com> ☆

Répondre Répondre à tous Transférer Archiver

Sujet **Audit de code**

Pour Frederic LUDDENI <f.luddeni@qwant.com> ☆ Pierre VIGNAUX <p.vignaux@qwant.com> ☆ Thomas MASSIERE <t.massiere@qwant.com> ☆ Stéphane ERARD <s.erard@qwant.com> ☆

Voici les projets que veulent auditer Cardīweb.

Qu'est ce qu'il y a de sensible au sein de tout ces projets ?
J'ai besoin de vos feedback et il faut qu'on anticipe les eventuelles problemes !

Nous seront nombreux en déplacement la semaine prochaine à Berlin. Qui serait le plus apte à leur présenter les codes ?

PS : Il me faudrait rapidement la liste des projets analysés par Sonar ?

Bonjour Messieurs,

Afin d'avoir une vue d'ensemble, nous souhaiterions pouvoir analyser le code source de vos modules suivants :

- search (front JS)
- boards (front JS)
- mozart
- newsssfeder
- web-quality-raier

De Cassar Jonathan <jonathan.c@qwant.com> ☆

Répondre Répondre à tous Transférer Archiver

Sujet **Re: Audit de code**

Pour Pierre V. <p.vignaux@qwant.com> ☆

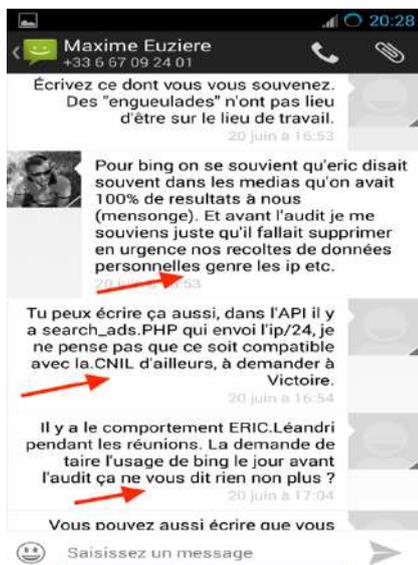
Copie à Jean-Charles CHEMIN <jc.chemin@qwant.com> ☆ Frederic LUDDENI <f.luddeni@qwant.com> ☆ Thomas MASSIERE <t.massiere@qwant.com> ☆ Stéphane ERARD <s.erard@qwan

J'ai fait une branche sur l'api (demo) ou j'ai retiré le code d'appel a Bing et j'ai remplacé par un call fake au brain de la team Data.
Comme demandé ce code est juste un fake. Il fait juste un call en curl au brain et renvoi les résultats tels quels.
Pierre et Jc vous pouvez vérifier que ça match bien avec vos attentes ? Je serais de retour au bureau demain. Dites moi si il y a des modifs à faire.
Pierre tu seras meilleur que moi pour une Prez de l'api ;)
Bonne journée à tous.

Envoyé de mon iPhone

Le 20 juin 2016 à 09:25, Pierre V. <p.vignaux@qwant.com> a écrit :

Maxime Euzière évoque l'ordre d'Éric Léandri de taire l'usage de Bing la veille de l'audit.



LA FRAUDE A L'AUDIT 2016 EST INCONTESTABLE :

« j'ai remplacé par un call fake au brain de la team data. Comme demandé, ce code est juste un fake »... écrit Jonathan Cassar aux équipes d'ingénieur.

Traduction : « C'est un faux code d'appel au cœur du moteur du serveur des données, ce code est juste un faux (trompeur) ». Est-ce un langage que l'on utilise pour faire un test de démonstration ?

Traduction des mots anglophones :

- Fake : *faux, truqué, trompeur*
- Brain : *cerveau*
- Team : *équipe*
- Data : *données*

Il faut que la CDC, Qwant et son avocat Mtr SELEM qui est aussi actionnaire de cette société frauduleusement surévaluée et en faillite **arrête de prendre les juges pour des imbéciles dans cette fraude à l'audit 2016 de la CDC**, fraude que les experts ne peuvent que constater et qui plus est, est dénoncée en interne par l'ingénieur en chef Stéphane Érard. Ce qu'a encore inventé comme excuse Éric Léandri qui n'a cessé de mentir depuis le lancement de Qwant, c'est « *qu'il s'agirait d'un simple test pour montrer aux auditeurs comment fonctionne la partie autonome de Qwant en juin 2016* ».

Si une équipe devait préparer une démonstration d'un moteur autonome pour un gros investisseur public, les emails échangés avec les équipes en parlerait autrement et avec un minimum de sémantique appropriée, et là, absolument pas. Le contenu serait du genre ; « l'audit aura lieu dans 3 jours, les équipes doivent se préparer pour que nous fassions la démonstration de notre moteur autonome », ou « nous allons faire un test de requête directement sur notre moteur » etc. Là, il s'agit de la création d'un **code d'accès au moteur qui est « truqué, faux, qui fait croire »** selon la traduction du mot « **FAKE** ». C'est écrit d'une part, que le code d'accès au moteur est truqué ou bidon, mais c'est vraiment une excuse « à dormir debout » d'inverser et de prétendre à un test, et l'ingénieur Stéphane Érard en démontre non seulement la réalité écrite en code avec l'historique, mais s'ajoute la logique et l'impossibilité de mise en production.


```
/**
 * @var array
 * Authorized locales for WebBrain calls
 */
private $webBrainLocales = [/*'fr', 'de'*/];
```

Les étoiles rendent la fonction inopérante, c'est juste un commentaire

Le jour de l'audit, le code change et une nouvelle branche de modification « démo » a été créée, la partie d'appel a Bing a été retiré, et le mail précise 2 fois qu'un « **code truqué au webbrain de la team data a été créé** ». On ne sait pas quel type de données « la team data » retourne, si c'est dans le petit index des news actualité selon Stéphane Érard ou si la team data va elle-même chercher les données de Bing en arrière-plan et la retourne comme si c'était les siennes. Mais peu importe, cette V1 profondément expertisée en 2019 3 ans plus tard n'est qu'un fake de moteur qui ne peut pas fonctionner en production, il ne pouvait y avoir qu'une version prototype incapable d'être en production aussi en 2016 puisque Bing est remis juste après l'audit. Si Cédric Clément et Éric Lombard disent qu'ils savaient que Qwant utilisaient Bing lors de cet audit, il a donc été constaté qu'en production, la variable « webbrain » était vide et que la totalité du moteur web de Qwant fonctionne à 100% sur du Bing à cette date.

Lorsque Bing tombe en panne, Qwant comme tous les autres méta-moteurs sous Bing tombent aussi en panne, et même en Août 2017, le moteur web Qwant fonctionne encore à 100% sur Bing et n'a pas encore mis en production ses pages fixes plagiées sur Bing qu'il revendiquent comme autonome, comme en témoignent les internautes sur Twitter :

A) En 2019, G. Champeau confirme la **panne totale de Qwant** de 2017 liée à Bing

← **Tweeter**

 **Guillaume Champeau** ✓
@gchampeau

En réponse à @NousTours @la_nr_olivier et @SamRPujol

Ca sort d'où votre truc ? C'est introuvable sur le Web. L'article cité dans votre capture ne parle même pas de Qwant (theregister.co.uk/2017/08/15/bin...). Mieux : le 15 août 2017, date de la panne de Bing, personne ne s'est plaint que Qwant ne fonctionne pas.

twitter.com/search?q=qwant...



Outage outed: Bing dinged, Microsoft portal mortal, DuckDuckGo becomes D... Like it or not, it's back to Google for now
theregister.co.uk

7:28 PM · 28 juin 2019 · TweetDeck

B) Les internautes se plaignent de la panne de Qwant

← **Tweeter**

 **Hyamix**
@Hyamixx

@Qwant_FR Bonjour, j'aime bien Qwant, mais je rencontre des problèmes de recherches, quand je tape "Salut" je n'ai aucun résultat

6:32 PM · 15 août 2017 · Twitter Web Client

🗨️ ↻️ ❤️ 📤

 **Hyamix** @Hyamixx · 15 août 2017
En réponse à @Hyamixx et @Qwant_FR
C'est juste un problème temporaire ? Beaucoup de recherches ne me donne aucun résultat..

🗨️ ↻️ ❤️ 📤

← **Tweeter**

 **ze bobs**
@ze_armavi

@Qwant_FR Je crois que j'ai cassé qwant ! Ou alors ils ont fermé mes salles préférées du Louvre.



6:39 PM · 15 août 2017 · Twitter Web Client

🗨️ ↻️ ❤️ 📤

C) La panne de Qwant est remarqué ainsi que celle de duckduckgo dans le monde entier.



Donc, on ne connaît pas le contenu de cette audit Cardiweb et de Cédric Clément de la CDC, mais que la Caisse des Dépôts investisse 14 millions d’euros sur un méta-moteur qui fonctionne à 100% sur du Bing en production comme le précise le code de programmation conservé par Stéphane Érard plus la panne mondiale de 2017, je n’y crois pas une seconde, sauf connivence. Il n’y a aucun moteur web en 2016, c’est un fait constaté, donc la CDC à forcément dû faire un rapport favorable sur du vide, soit elle a été trompée, soit elle est complice.

L’autre aspect très grave, c’est que si la CDC savait que Qwant utilisait Bing, elle n’aurait jamais dû accepter une valorisation basée sur un vrai moteur et la comparaison avec Google. Le contenu de cette valorisation 2016 de Qwant a 75 millions d’€ est tenu secret et doit être rendu public, car il y a de toute façon une fraude à la valorisation [Article L465-3-1](#) (et [Article L465-3-2](#) ainsi que [Article L465-3-3](#)) du code monétaire et financier.

2. De surcroît, la DINUM tente d’avoir des explications claires sur la partie soi-disant autonome en 2019 mais les auditeurs officiels « sont exaspérés » car **Qwant refuse aux officiels de l’audit de leur donner des explications claires**. En conséquence, Qwant n’a pas pu faire officiellement la preuve en 2019 lors de ce contrôle qu’il existe une réelle autonomie à 100% sur une partie des données. C’est un échec d’autonomie constaté officiellement en 2019, c’est un fait, la DINUM soupçonne Qwant d’utiliser des données de Bing comme base d’origine pour constituer cette partie du moteur qu’elle prétend « autonome ».
3. Fin 2019, Qwant organise un concours ***auprès de tous les experts des moteurs pour cette fois « leur prouver que Qwant est autonome en partie et spécifiquement sur ce concours » et se fait encore piéger à mentir sur cette autonomie*** par le plus grand spécialiste début 2020, Olivier Andrieu, l’index « autonome » de Qwant affiche dans ses résultats autonomes de Qwant « ***désolé, le robot de Bing ne peut pas vous donner les informations de ce site*** », comment le robot Bing se retrouve dans l’index de Qwant si ce n’est que Qwant copie (plagiat) les résultats de Bing et les mets dans son index, prouvant sans contestation que cette partie n’a aucune autonomie de Qwant en 2020.
4. En 2021, l’ex PDG de Qwant lui-même avoue dans le journal « Le Point », que l’autonomie de Qwant est en réalité « une moulinette sur les résultats de Bing ».

5. J'ai développé depuis 2019 un logiciel de capture des résultats de Bing et de Qwant qui analyse justement ces variations de résultats de Bing utilisés au départ puis transformés par Qwant. Ces captures sont stockées et peuvent toujours être réétudiés par d'autres experts si nécessaires. Elles sont faites sur la base de 1000 requêtes dites « populaires » plus 4 requêtes « très longues et peu probables » (exemple : « machine à café en forme de boule » ou « ah le stylo roule à fond la caisse avec bing » ...). Ces captures se font au quotidien sur une durée de 3 à 8 semaines selon les années (2019, 2020, 2021) sur les 5 pages de résultats de Qwant. Sur ces requêtes « improbables » par un humain, il apparait que les résultats sont 100% identiques à Bing. Au bout d'une douzaine de jours, on constate que le texte attaché au lien d'un résultat n'est plus le même, et donc différent de Bing. La seule et unique explication est que Qwant a renvoyé son robot sur le même lien, et a capturé une partie du texte de la page différente. On a donc 100% les mêmes liens, mais 90% de texte identique. Puis c'est la même chose sur un deuxième lien, le texte associé n'est plus identique à Bing. Au fil des jours, on a toujours 100% de liens identiques et 60% de textes différents. Qwant pourrait nous faire croire que c'est une coïncidence, que peu à peu, Qwant crawl en autonomie et vient constituer sa page avec ses propres données en coïncidence identiques à Bing, sauf que Bing propose 50 résultats sur 8 millions, donc la probabilité de 1 sur 8 millions divisé par 50 est déjà improbable, alors 10 résultats identiques dans le même ordre sur 50 résultats extraits de 8 millions de possibilités deviennent puissance 10 fois moins probable encore. Que l'on retrouve le, même phénomène sur d'autres longues requêtes répétées sur plusieurs jours ne donne plus de doute ; la fausse autonomie de Qwant qu'il n'ont pas voulu montrer à la DINUM n'est pas une autonomie mais « un plagiat » des résultats de Bing, ce qui est interdit dans les CGU (interdit de copier, interdit d'analyser, interdit de stocker, interdit de compléter, interdit de modifier), et il est peu probable que Microsoft ai donné une dérogation secrète a Qwant de braver ces interdits sur cet API Bing depuis 2013. Éric Léandri dit « vouloir opposer le secret des affaires » concernant un contrat privé avec Microsoft lui autorisant ce plagiat, stockage et analyse de Bing.
6. Dans l'un de ses documents ci-joint, l'ex-ingénieur Stéphane Énard déclare « *Pour rappel, **Thomas MASSIERE m'a fait compiler un webbrain contenant un appel à Bing. J'ai dû faire une CI pour cela spécifiquement.** », « *Toute la question est de savoir ce qui a réellement été démontré à CardiWeb par Pierre VIGNAUX. Il m'a dit avoir démontré le chemin de code des news.* »*
7. Dans un échange SMS entres les deux ingénieurs Stéphane Énard et Maxime Euzière évoque l'ordre d'Éric Léandri de taire l'usage de Bing la veille de l'audit (et de planquer de toute urgence les données collectées au passage, IP etc.). Donc, pourquoi demander aux ingénieurs de taire l'usage de Bing et donc de le cacher pour l'audit ? Il ne s'agit pas d'un test encore une fois.

En résumé sur la fraude à l'audit de 2016 :

La Caisse des Dépôts et Consignation est venue auditer la société Qwant dans le cadre d'un investissement public d'avenir consistant à établir sa capacité de présenter un moteur de recherche souverain à l'échelle Nationale, voire Européen. Qwant n'avait aucun moteur de recherche web dans la mécanique normale d'un moteur, c'est-à-dire être capable d'envoyer des robots qui ramène des milliards de page dont on extrait le contenu qui est ensuite indexé et dont les requêtes des internautes interrogent directement cet index. Il n'y a que trois moteurs en France qui font cela en 2016, « Le Moteur » racheté par Orange et qui sera abandonné en 2017, Xaphir de Xilopix en fin de

développement et qui sera lancé en Mai 2017, et Premsgo le moteur que je développe, en version alpha, avec un petit index épuré de 12 millions de pages (aujourd'hui de près d'un milliard). Qwant n'a qu'un moteur de news, qui est en fait un moteur très simple et minuscule, dont la source sont des fichiers textes en xml formaté avec le titre et résumé, que Google a demandé aux webmasters de mettre en supplément dans leur site, et ce fichier est mis à jour et crawlé régulièrement. Pour donner une image aux novices, c'est comme s'il existait un fichier avec un tableau XLS avec quelques colonnes ; titre, résumé, lien image. Un moteur de news n'a rien à voir avec un moteur web, c'est ce qu'on appelle du « vertical ».

En l'absence de vrai moteur, la CDC et CardiWeb a audité quoi ? Quel est le rapport derrière ? Si le rapport indique qu'il y a un vrai moteur, c'est soit que Qwant a fraudé, soit Cédric Clément a fraudé lui-même son rapport. D'autant que, rappelons-le, à tous les très nombreux rendez-vous des ex Dirigeants de Xilopix et notamment avec Cédric Clément, auxquels s'ajoutent tous les nombreux articles de ce faux moteur en réalité sous Bing, Cédric Clément savait très bien que Qwant allait ruser pour taire l'usage de Bing. Néanmoins, le code et ses différentes versions versé au dossier prouve qu'en production, il y a un appel systématique à Bing que Cédric Clément et Cardiweb ne pouvait ignorer.

Le Vice-Président de Qwant en 2018, Jean-Baptiste Piacentino, directement impliqué dans une affaire concernant les menaces de mort, intimidation, chantage, et tentative de corruption, se prend à son propre piège en détournant un témoin, une ex aide comptable, Mme Valerie Montaut que j'ai rencontré et qui avait porté plainte contre Léandri, et que Mr Piacentino avait convoqué dans un bar discrètement pour lui proférer menaces et chantage. Mais méfiante, l'ex employée l'enregistre et procède la retranscription des propos. Si l'enregistrement n'a aucune valeur devant un tribunal, ils attestent la véracité des propos tenus par Qwant et Piacentino sur des sujets non révélés par Médiapart qui a pourtant parlé des menaces. Même Médiapart ne dit pas tout, le journaliste que j'avais aussi rencontré s'était présenté à moi comme étant de France 2, et il lui a probablement été donné toutes ces informations de lourd passé judiciaire sur Léandri par l'Élysée ou proche (ministère de l'Intérieur ?) pour éjecter Léandri mais surtout ne rien révéler sur la CDC. Voici donc cette partie sur la CDC, l'intégralité de la retranscription étant en pièces annexe.

Extrait : ***Jean-Baptiste Piacentino, vice-président de Qwant, parle de la Caisse des Dépôts et Consignation ; « L'histoire technique ils le savaient ils étaient au courant et ils ont rien dit, moi je pense que ça va péter d'une manière ou d'une autre... »***



Jean-Baptiste Piacentino : Ouais bah tu racheteras un jour appartement

Extrait 3 (mensonge à la CDC)

Début 0 :27 :20

Jean-Baptiste Piacentino : Y'a eu un gros mensonge au début... mais que tout le monde reconnaît maintenant... les gens de la caisse ont compris, c'est pas une surprise pour eux mais si tu veux eux les financiers qu'est-ce qu'ils voient ? ils voient que la boîte est en croissance, que l'investissement il est protégé, ils ont fermé les yeux sur des choses qui mettent pas en jeu la réputation de l'investisseur, sur lequel ils seraient pas mis en situation de ne pas avoir réagi pour des faits dont ils auraient eu à connaître la gravité. S'ils sont au courant de malversations par exemple et qu'ils continuent à financer, ça c'est autre chose... si effectivement tu leur avais soumis des pièces comptables ou des choses et qu'ils étaient amenés à penser qu'il y avait des malversations

Mme X : non j'ai pas...

Jean-Baptiste Piacentino : je sais bien

Mme X : j'ai pas donné de pièces comptables...

Jean-Baptiste Piacentino : je sais bien

Mme X : à qui à la Caisse ?

Jean-Baptiste Piacentino : oui... non mais justement c'est ce que je te dis, si tu avais eu à Là en l'occurrence ils auraient pas pu couvrir... l'histoire technique ils le savaient ils étaient au courant ils ont rien

2

dit... moi je pense que ça va péter d'une manière ou d'une autre... y'a plein de choses qui sont en train de se passer, y'a des recrutements dans tous les sens, il va perdre pied, ça peut pas continuer comme ça. Il a plus le temps de faire quoique ce soit

L'historique du code du frontal est simple, avant et après, on est 100% sur Bing en 2016 au moment de l'audit. Quant à bel et bien créé un code « truqué » d'appel aux données de la team data, c'est un fait, absolument pas un code de « test » d'appel aux données puisque c'est répété dans les email interne de Qwant, c'est l'appel aux données de Qwant qui est truqué, ça n'appelle pas des données d'un index web. Le seul moteur minuscule que détient Qwant c'est un moteur de news, d'actualité, sur 1000 ou 2000 sites et encore. De l'aveu de l'ex-ingénieur, il a été montré à l'audit le moteur news et quelques idées de verticaux, il n'existait pas de moteur web, zéro. La CDC et Cédric Clément était obligé d'examiner le code en production, et là, l'appel 100% à Bing est clairement visible même pour un novice, et il l'a vu. Et pour preuve, un rendez-vous une semaine plus tard de Cédric Clément et Laurent de Pommier Cotton de la CDC avec les dirigeants de Xilopix qui soulèvent encore la supercherie Qwant, et à leur très grand étonnement, les entrepreneurs s'entendent dire « c'est pire que ce que vous croyez », et Cédric Clément de rajouter « mais vous ne savez pas ce qu'ils développent derrière », et qu'en 2019, 3 ans plus tard, le nouvel audit de la DINUM révélera qu'il n'y a rien, aucun moteur, et des tentatives de tromperies.

La CDC à la preuve en main que Qwant ment au public depuis sa création, ils n'ont rien. Ils ont trompé Axel Springer, les médias Français, le public, Bercy, la Banque Européenne. Il est impossible à la CDC de devenir actionnaire d'une tromperie, au pire, elle attend, et sa filiale BPI France peut venir soutenir un projet. Mais depuis 2013, on voit que tout est bidon et que l'on a à faire à des escrocs. Dans ce cas, obligatoirement on gratte, et en grattant comme je l'ai fait, on découvre une vraie carrière de délinquants financier.

Cédric Clément et Laurent de Pommier Cotton de la CDC ont-ils été bénéficiaires à titre personnel de masquer cette escroquerie Qwant qu'ils évoquent comme « pire que l'on peut imaginer » en juillet 2016 ou ont-ils reçus des ordres supérieurs de fermer les yeux?

Dans cette affaire de corruption généralisée de beaucoup d'institutions, les fonctionnaires, haut-fonctionnaires et hauts commis de l'état ne sont pas nés escrocs ou bandit, mais leur silence peut conduire à cette gangrène, comme de ne pas prévenir comme il se doit le procureur via l'article 40, et l'affaire Qwant en est l'aspect révélateur. Ce qui est assez incroyable, c'est plutôt la com de Qwant et du Staff Macron encore aujourd'hui pour imposer l'idée que l'escroquerie Qwant, c'est du passé, maintenant on fait du propre... Près de 70% de cette boîte appartient à ces escrocs, on a détourné des fonds publics tous azimuts, on a trompé et trompe toujours le public sur un soi-disant index propriétaire (à comprendre on est un vrai moteur autonome), et on va fermer les yeux ? Pas jugé ni condamner, c'est donc le permis Macron de truander de tous les côtés avec l'épargne des Français, le « Far-West » en remplacement de l'État de droit, c'est le gouvernement et Qwant d'aujourd'hui. « Hier j'ai menti, volé, triché, menacé, corrompu, mais c'était hier... (l'argent détourné dégoulinant des poches)... », c'est la « **start-up Mafion** » comme on le lit parfois dans les réseaux sociaux.

On en revient à un sujet très délicat examiné plus loin plus en détail, quelle est la hiérarchie de la CDC jusqu'au Ministre Emmanuel Macron impliquée dans cette fraude de valorisation en 2016 sans toutes ces détournements et abus n'auraient jamais pu être faits, et quelle hiérarchie a été trompé ou mise à l'écart pour qu'au final, ce dossier d'investissement public soit validé ?

CHAPITRE 29 : QWANT PRETEND NE PAS CONNAITRE LE VOLUME DE REQUETE VERS BING ALORS QUE LA FACTURE MENSUELLE MICROSOFT DETAILLE A L'UNITE LA CONSOMMATION

- A répétition, Éric Léandri répète qu'il n'est pas possible de mesurer le volume de requêtes de Bing, encore un mensonge permanent et une manipulation des médias et des investisseurs publics, puisque Microsoft facture à l'unité la consommation de data de l'API Bing. Depuis 2017, j'ai créé un moteur de test identique à Qwant utilisant les données payantes de Microsoft Azure, et je reçois bien les factures mensuelles à l'unité de consommation. C'est tellement évident qu'on se demande comment, en commission d'enquête au parlement en 2019, Éric Léandri arrive à faire avaler toutes les couleuvres du monde, y compris qu'il est impossible de faire un moteur utiliser les données d'un autre moteur. C'est assez choquant cette complaisance sur tous les sujets complètement mythomane et irréalistes.

Exemple de facture API Bing Search Microsoft Azure pour Privavi.fr (comme Ecosia, Lilo, Qwant...)

Unité facturable = 1.000

Frais d'utilisation

Nom	Type	Ressource	Région	Consommation	Indus	Facturable	Taux	Valeur
Cognitive Services	Recherche Bing v5	Unité S2 <i>Type d'API</i>		0,9677 <i>Soit précisément 9.677 requêtes / mois</i>	0,0000	0,9677	25,2990	24,48
Sous-total								24,48
Total général								24,48 EUR

La facture Microsoft est faite à DUBLIN et ne compte pas la TVA.

Qwant non plus ne paye pas la TVA sur ces achats (donc non récupérable).

Il est demandé à la CDC la totalité de ces factures afin dévaluer le cout réel de ces achats et le volume de trafic réel mensuel venant de Bing Microsoft.

CHAPITRE 30 : QWANT, DES BSA (ACTIONS) GRATUITES OU BAS PRIX SONT DISTRIBUEES A DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS A HAUTEUR DE 3 MILLIONS D'€ DONT MR THIERRY GAUBERT. DANS QUEL BUT ET POUR QUEL SERVICE ? (2015-2016)

- Outre la distribution de BSPCE impressionnant dès que la CDC rajoute des fonds afin d'éviter la dilution, très souvent à hauteur égale de ce que la CDC investie pour plus en BSPCE gratuites, dès 2015, il semble que l'on « achète » certaines personnalités influentes politiquement par des BSA gratuites. En tout, en 2017, ce sera près de 3 millions d'€ de profits réalisés sur une partie de BSA gratuites distribuées depuis 2015.

Reprise du tableau publié en C :

NOM	DATE	NOM ACTION BSA	NBR ACTIONS	COÛT D'ACHAT PRIME EMISSION unitaire	COUT D'ACHAT	VALORISATION QWANT/ANGELS 1 2016	PROFITS	DOCUMENT
LÉANDRI MINING CORPORATION	29-mai-15	FEVRIER 2013-108240	42500	1 €	42 500 €	1 187 875 €	1 145 375 €	Bilan Qwant 2015 page 11
PERTIMM	22-mai-15	FEVRIER 2013-108240	35000	1,00 €	35 000 €	978 250 €	943 250 €	Bilan Qwant 2015 page 11
AXEL SPRINGER	19-mai-15	JUIN 2014-54590	27525	1,37 €	37 709 €	769 324 €	731 615 €	Bilan Qwant 2015 page 11
MEDIATION ET ARGUMENTS	2 FEVRIER 2015	FEVRIER 2013-4	8000	1 €	8 000 €	223 600 €	215 600 €	Bilan Qwant 2015 page 11
MAIL OBJECT	22-sept-15	FEVRIER 2013-3	5000	0 €	0 €	139 750 €	139 750 €	Bilan Qwant 2015 page 12
JACQUES-FRANÇOIS FOURNOLS	30-sept-15	FEVRIER 2013-3	5000	0 €	0 €	139 750 €	139 750 €	Bilan Qwant 2015 page 12
THIERRY GAUBERT	2 FEVRIER 2015	FEVRIER 2013-4	4000	1 €	4 000 €	111 800 €	107 800 €	Bilan Qwant 2015 page 11
JEAN-EMMANUEL ROZAN	18-nov-15	BSPCE NOVEMBRE 2014	3000	0 €	0 €	83 850 €	83 850 €	Bilan Qwant 2015 page 12
STANISLAS ASSIER DE POMPIGNAN	29-mai-15	JANVIER 2012-1	2400	0 €	0 €	67 080 €	67 080 €	Bilan Qwant 2015 page 12
ERIC LEANDRI	16-nov-15	BSPCE NOVEMBRE 2014	2000	0 €	0 €	55 900 €	55 900 €	Bilan Qwant 2015 page 12
OLIVIA ARMAND ROUSSEV	29-mai-15	FEVRIER 2013-108240	2000	1 €	2 000 €	55 900 €	53 900 €	Bilan Qwant 2015 page 11
ANTONIO PACE	2 FEVRIER 2015	FEVRIER 2013-4	1000	1 €	1 000 €	27 950 €	26 950 €	Bilan Qwant 2015 page 11
FRANCOIS MESSENGER	29-mai-15	FEVRIER 2013-108240	1000	1 €	1 000 €	27 950 €	26 950 €	Bilan Qwant 2015 page 11

BORIS BORZIK	23-sept-15	janv-12	500	0 €	0 €	13 975 €	13 975 €	Bilan Qwant 2015 page 12
PASCAL TRECULT	25-janv-15	FEVRIER 2013-108240	500	1 €	500 €	13 975 €	13 475 €	Bilan Qwant 2015 page 11
JEAN-EMMANUEL ROZAN	2 FEVRIER 2015	FEVRIER 2013-4	500	1 €	500 €	13 975 €	13 475 €	Bilan Qwant 2015 page 11
SOPHIE TREM JOUANNET	17-juil-15	janv-12	300	0 €	0 €	8 385 €	8 385 €	Bilan Qwant 2015 page 12
CAROLE DELORME D'ARMAILLE	14-nov-15	janv-12	273	0 €	0 €	7 630 €	7 630 €	Bilan Qwant 2015 page 12
TOTAUX					132 209 €	3 926 919 €	3 794 710 €	

CHAPITRE 31 : QWANT, ERIC LEANDRI DEVIENT PDG DE QWANT FIN 2015 A LA PLACE DE JEAN-MANUEL ROZAN ; LA CONDAMNATION DE PRISON FERME DE LEANDRI EN BELGIQUE EST TRANSFORMEE EN AMENDE – ÉRIC LÉANDRI DÉCLARE QUE LA CDC ÉTAIT INFORMÉE DE CETTE CONDAMNATION – LA CDC REFUSE DE SE PRONONCER (2015)

- Jean-Manuel Rozan, « le marionnettiste » de cette affaire, laisse Éric Léandri prendre la direction de Qwant et évite ainsi les projecteurs. On se demande encore comment la CDC a-t-elle pu investir dans une société déjà décriée par la profession comme mensongère et trompeuse n'étant ni autonome ni souveraine mais une pâle copie de Bing, mais en plus avec le lourd passé judiciaire du fondateur principal, Éric Léandri et l'actionnariat de société épinglée dans du blanchiment ?

Qui, à la CDC, a eu ses informations en main, et sous quelles conditions ce responsable de la CDC a-t-il pris la décision de passer au-dessus des alertes ? **Cédric O**, conseiller numérique d'Emmanuel Macron a en personne toujours poussé et soutenu avec acharnement ce dossier Qwant, **est-il le personnage clé de tout ce scandale d'État, et pour quelle raison ?**

Extrait Médiapart :

Cette opposition a été déclarée recevable en décembre 2015. Selon nos informations, la date de prescription de la condamnation approchant (le 25 février 2016, soit cinq ans après la condamnation, la signification par huissier puis le délai légal de recours), les parties ont pu trouver un accord pour mettre fin aux poursuites, moyennant sanction financière. Selon l'avocate, Léandri a dû s'acquitter de la somme de 12 500 euros avant que le tribunal de Bruxelles ne puisse constater la fin des poursuites.

Il est « bien évident que ces éléments sont connus tant des associés de monsieur Léandri que des instances administratives en charge des agréments de la société Qwant », affirme M^e Canu-Bernard. La Caisse des dépôts, qui a réalisé différents audits en 2016 en amont de son entrée au capital de la société, n'a pas souhaité faire de

commentaire sur le passé judiciaire de Léandri. L'entourage du secrétaire d'État au numérique, Cédric O, a déclaré ne pas être « formellement informé » et ne pas détenir d'« informations précises » à ce sujet.

CHAPITRE 32 : QWANT, L'INGENIEUR STEPHANE ERARD LANCE L'ALERTE DE LA FRAUDE A L'AUDIT DE LA CDC, DE COLLECTE DES DONNEES DES INTERNAUTES, DE FRAUDE A LA CNIL, QWANT ASSIGNE L'EX-INGENIEUR EN CORRECTIONNELLE (2016) (et chapitre 28)



Stéphane Erard
@stephane_erard

#Qwant vs me en correctionnel, c'est demain 13h30, 17ème chambre, Paris.

#EscroquerieEnBandeOrganisée
#100millions
#OùEstLaTech

10:30 PM · 22 nov. 2021 · Twitter Web App

1 Retweet 1 Citer le Tweet 1 J'aime

CHAPITRE 33 : QWANT, 1 MOIS APRES L'AUDIT CDC VALIDE, LA STÉ DE BLANCHIMENT BAD BOYS (REPRESENTE PAR MR ALBERTO CHALON), LÉANDRI ET ROZAN COMMENCENT A CREER LA HOLDING IMMOBILIERE VICTOR 47 (2016)

- Cette création de Victor 47 est assez suspecte, elle intervient juste après ce que l'audit de la CDC soit validé et que les fonds publics vont être investit dans Qwant. 4 associés avec BAD BOYS SA (mandataire Alberto Chalon) – Léandri Mining Corporation – Quartz Participation (JM ROZAN) et FORMATECH (Henry GLIZE) qui est un fonds d'investissement immobilier. Il y a donc l'intention d'effectuer des investissements immobiliers en vue des fonds que va investir la CDC dans Qwant puisque le capital social n'est que de 1.000€. Par quel circuit ? Aucun document sur ce sujet n'étant publié, la seule chose qui relie Qwant et VICTOR 47 sont les 3 actionnaires de Qwant qui possèdent 13 millions de valeurs de BSA que l'on ne retrouve pas dans les comptes de Qwant et pourtant indiqué apportés en fonds propre de Qwant (BSA février 2013 400.000).

Effectivement, dans un document publié en 2020, le Bilan Qwant 2019, on va retrouver VICTOR 47 parmi les actionnaires principaux de Qwant, sans précision du pourcentage. Le problème, c'est que la société de blanchiment BAD BOYS SA est actionnaire, et l'on ne sait quelles opérations a-t-elle pu faire sur la valorisation et les apports effectués par la CDC. (Pièces 33.a 33.b)

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

NOMS ET PRÉNOMS DES ASSOCIÉS	NOMBRE D'ACTIONN	NOMBRE DE VOIX	NOM ET PRÉNOM DES MANDATAIRES	SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU DES MANDATAIRES	Somme versées
Léandri Mining Corporation	1	1	Eric Léandri		un euro (1€)
BAD BOYS	1	1	Alberto Chalon		un euro (1€)
Quartz Participation	1	1	Jean Manuel Rozan		un euro (1€)
Formatech	997	997	Henri Glize		neuf cent quatre vingt dix sept euros (997€)
TOTAL	1.000	1.000			mille euros (1000€)

le 28/07/2016

CHAPITRE 34 : QWANT, VALORISATION FRAUDULEUSE DU META-MOTEUR SOUS BING A 70 MILLIONS D'EUROS SUR COMPARATIF DE GOOGLE ET DE VRAI MOTEUR 100% AUTONOME (2016)

- Contacté à plusieurs reprises, les commissaires aux apports de Angels 1 et 2 qui ont valorisés Qwant en 2016 puis de Qwant en 2020 n'ont pas voulu répondre à mes emails.

Toute la gravité de cette affaire repose en grande partie sur les valorisations excessives et celle en particulier de 2016 qui fait passer la valeur de Qwant à 70 millions d'euros, basé sur la comparaison frauduleuse avec un vrai moteur 100% autonome et coté en bourse selon le commissaire aux apports qui s'est bien peu renseigné, et sur la base d'un chiffre d'affaires mensuel de l'exercice précédent de 8.400€/mois.

- **La caisse des dépôts n'aurait jamais dû accepter une telle valorisation** puisque selon les propos de Mr **Cécric Clément** et de Mr **Éric Lombard** en **commission des finances**, la **CDC savait que Qwant utilisait Bing. Donc ne pouvait être comparé à Google**, d'autant que Microsoft récupère une somme astronomique de 50% du chiffre d'affaires, 30% sur la publicité et environ 20% sur l'achat de données. Sans compter que comme Google, Microsoft peu aussi arrêter du jour au lendemain de vendre ses data en API à cause d'abus, ce qu'avait fait Google par le passé. Il y a une complicité de la CDC dans cette infraction conformément à la loi du code monétaire et financier, Chapitre V : Infractions relatives à la protection des investisseurs (Articles L465-1 à L465-4).

Evaluation par comparaison avec des transactions comparables

A titre de recoupement, nous avons cherché à déterminer la valeur d'entreprise de QWANT par application au résultat, d'un multiple observé sur ce même agrégat, sur une société cotée exerçant des activités de nature comparable et, en appliquant une décote de 30% du fait de leur taille plus réduit.

*En étant honnête, il aurait fallu comparer à Ecosia , Lilo, Youcare etc
Avoir voulu se comparer à Google, Bing ou Yahoo est malhonnête et une fraude*

2.4.4.3 Synthèse des valorisations

Les valorisations ressortant des approches détaillées ci-dessus confortent la valeur d'apport, pour autant que les réalisations futures restent cohérentes avec les données prévisionnelles retenues.

- **Le commissaire aux apports émet une date limite de cette valorisation au 31 Décembre 2020.**

2.4.3 Prévisions

Afin de permettre l'analyse de la valeur attribuée à QWANT, la direction nous a remis des prévisions, s'appuyant sur le plan d'affaires, qui couvrent la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020. Il est certain que si ces données ne se vérifiaient pas, il pourrait en résulter des discordances importantes avec les chiffres du plan d'affaires, et par voie de conséquence, une altération possible de nos conclusions. Par prudence, les données prévisionnelles ont été pondérées par des coefficient dégressif afin d'atténuer l'effet prévisionnel des éléments.

Au 1^{er} janvier 2021, la CDC aurait dû faire procéder à une nouvelle évaluation basée sur les chiffres réels réalisés par Qwant, et malgré l'état de faillite avancé et mes relances, cette réévaluation de la valorisation de Qwant n'a pas été faites ou a été à nouveau fraudée.

Elle met en erreur et en tromperie les investisseurs de Qwant, passés, actuels et futurs, et elle permet d'alimenter un marché gris des actions de Qwant complètement illicite.

Pourtant relancée de nombreuses fois, y compris sur le risque de blanchiment d'autres sources de financements douteux tels que le crédit impôt recherche (7 à 12 millions d'euros), le crédit TVA (3 millions d'euros), le crédit URSSAF et organismes sociaux accordé (3 millions d'€), les ventes, échanges et cadeau d'actions vont bon train, l'un réalisant 1,6 million d'€ de profit déclaré (Pertimm en 2017), l'autre MLM au Delaware recevant en cadeau 1 million d'€ en valeur d'actions de Qwant en 2020.

Cette zizanie folle de fonds publics, de la CDC mais aussi directement des impôts, de crédit TVA, est profondément choquant lorsqu'on connaît la rigueur imposée à toutes les sociétés Françaises et la population vis-à-vis des impôts.

BLANS QWANT 2010 2020												
POSTE	2010 QWANT LUXEMBOURG	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAUX
TVA, IMPÔTS ET DETTES SOCIALE												
TVA ACTIF		105 566 €		168 219 €	653 713 €	220 251 €	312 270 €	943 462 €	383 780 €	711 330 €	549 676 €	
TVA PASSIF		0 €		916 €	182 656 €	2 064 €	107 904 €	115 821 €	269 832 €	185 272 €	184 780 €	
TVA CRÉANCE		105 566 €	190 274 €	168 219 €	653 713 €	220 251 €	312 271 €	943 462 €	383 780 €	711 330 €	549 676 €	
TVA DETTE		0 €	98 811 €	916 €	182 656 €	2 064 €	107 904 €	115 821 €	269 832 €	185 272 €	184 780 €	
TVA CREDIT		105 566 €	100 000 €	167 303 €	471 057 €	218 187 €	204 366 €	827 641 €	113 948 €	526 058 €	364 896 €	3 099 022 €
AUTRES ACTIF					151 765 €	133 908 €	232 387 €	1 255 340 €	6 141 706 €	10 396 663 €	9 149 497 €	
AUTRES PASSIF					0 €	465 €	3 925 €	0 €			67 887 €	
IMPÔTS ACTIF		0 €			714 712 €	1 105 297 €	1 860 069 €	2 719 525 €	2 047 842 €	914 193 €	2 708 723 €	
IMPÔTS PASSIF		194 €			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
IMPÔTS CRÉANCE			501 261 €		714 712 €	1 105 297 €	1 860 069 €	2 719 525 €	2 047 842 €	914 193 €	2 708 723 €	
IMPÔTS DETTE		0 €	0 €		0 €	0 €	3 925 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
IMPÔTS BÉNÉFICES			-501 261 €	-373 176 €	-333 263 €	-728 341 €	-987 640 €	-1 523 081 €	-1 895 803 €	-1 287 084 €	-827 374 €	
SUBVENTIONS			15 000 €	0 €	138 500 €	256 667 €	150 120 €	312 093 €	56 465 €	542 548 €	735 649 €	2 227 042 €
CREDIT D'IMPÔTS		0 €	501 261 €	0 €	714 712 €	1 105 297 €	1 856 144 €	2 719 525 €	2 047 842 €	914 193 €	2 708 723 €	12 567 697 €
DETTES SOCIALES	NC	10 €	229 000 €	101 000 €	193 000 €	208 000 €	324 000 €	629 000 €	771 000 €	1 474 000 €	3 054 952 €	20 948 713 €

Ne sont pas comptées les avances en comptes courant associées de la Caisse des Dépôts et autres organismes

Dans cette affaire, on a toute une équipe de brigands amis de Léandri qui se gavent ouvertement d'argents des impôts pour essentiellement s'offrir des diamants, des palaces, des voyages, et jouent avec cet argent des impôts comme au Monopoly dans ce marché gris illégal grâce à une sur-évaluation folle.

Oui, je suis profondément choqué quand je dois baisser mon salaire à 900€ afin de pouvoir payer mes impôts sur mes petits bénéficiaires et m'acheter un disque dur à 1.500€, où même ne pas me payer quelques mois pour embaucher en CDD une scientifique en algorithme sémantique pour le moteur souverain Premsgo. Je suis choqué de cette débauche d'argent en salaires énormes et corruptifs avec l'indécence de double facturer en sus, tout cela sur fond de pertes et de dettes depuis 11 ans d'affilé. C'est fou.

Une nouvelle revalorisation avec une étude sérieuse de toute l'historique, y compris éliminer si c'est le cas la valorisation des fichiers volés à Mr BROS, doit intervenir dans les plus brefs délais afin de stopper cette spéculation criminelle.

CHAPITRE 35 : QWANT, LE NOUVEAU PDG ERIC LEANDRI ÉVOQUE DES MENACES DE MORT A 40 INGENIEURS REUNIS SUR LE THEME DE LA DENONCIATION ET DE LA VENGEANCE FIN 2016 (2016)

- Éric Léandri modifie « le théorème du prisonnier » **en ajoutant la mort par vengeance en cas de dénonciation**, lors d'une réunion où il expose sa méthode à 40 ingénieurs. Les employés se plaignent d'un climat de terreur et de devoir mentir ! (EXTRAIT NEXTIMPACT 2019)

« Comment ça se passe chez moi en Corse »

Nous avons passé des heures à parler avec ces sept anciens salariés de Qwant. Leurs témoignages sont accablants. À défaut d'en faire une recension circonstanciée (ce qui permettrait potentiellement de les identifier), nous avons sélectionné plusieurs citations concordantes :

« On nous donne des objectifs, mais ça change tout le temps, comme si le plancher se dérobo sous nos pieds, et on a peur des réactions d'Éric, ça crée un climat de tension et de peur, les gens n'osent pas parler, et ils s'en vont, ils sont motivés par le projet, certains arrivent à prendre du recul et restent, d'autres ne le supportent pas ».

« C'est l'omerta : on ne parle pas des problèmes, on ment sinon on se fait défoncer par le chef; il y a une forme de désensibilisation autour des critiques visant Léandri. Il n'y a aucune considération pour les salariés, et un mal-être absolument dingue. Parfois, Léandri fait des compliments à quelqu'un puis, quand il s'en va, se met à le laminer devant tout le monde (en mode : "quel con, je l'ai bien embobiné") de façon très agressive, et il se vante d'être un stratège en manipulant les gens ».

« Ils sont pathologiques sans arrêt : ils ne font pas de plan de travail, ne sont pas précis dans leurs instructions, et quand des gens prennent des initiatives ça ne va pas; il est dans une fuite en avant, il fait des POC [preuve de concept ou démonstration de faisabilité, ndlr], dit que ça existe dans les médias, le présente à Vivatech, puis va chercher de l'argent pour le financer, et nous demande de le mettre en prod' ».

« Ça paraît tellement irréaliste, mais y'a rien de normal dans cette start-up », déplore l'un des ex-salariés, qui se souvient d'une réunion de recadrage où, devant une quarantaine de salariés, Éric Léandri présenta un schéma PowerPoint pour expliquer « comment ça se passe chez moi en Corse au sujet de la confiance : un meurtre a été commis, il y a deux suspects : SUSPECT 1, SUSPECT 2. Si SUSPECT 1 balance SUSPECT 2 à la police, SUSPECT 2 va en prison et quand il sort il se venge et tue SUSPECT 1 », et vice-versa.

A contrario, si « aucun des deux ne balance l'autre à la police, personne ne va en prison et tout le monde est content. Donc moi bien entendu je veux que ce soit comme ça entre nous », concluait le président.

« Je vais vous expliquer comment ça se passe chez moi en Corse au sujet de la confiance. Un meurtre a été commis : il y a deux suspects : SUSPECT 1, SUSPECT 2.

Tableau avec différentes cases

Cas n°1 : SUSPECT 1 balance SUSPECT 2 à la police. SUSPECT 2 va en prison et quand il sort il se venge et tue SUSPECT 1.

Cas n°2 : SUSPECT 2 balance SUSPECT 1 à la police. SUSPECT 1 va en prison et quand il sort il se venge et tue SUSPECT 2.

Cas n°3 : Aucun des deux suspects ne balance l'autre à la police. Personne ne va en prison et tout le monde est content.

Donc moi bien entendu je veux que ça soit le cas n°3 entre nous. »

Crédits : DR

CHAPITRE 36 : QWANT, LE PDG ERIC LEANDRI SE VANTE DEVANT SES EMPLOYÉS « D'ÊTRE UN STRATÈGE EN MANIPULATION DES GENS » (2016) (Extrait Nextimpact)

« C'est l'omerta : on ne parle pas des problèmes, on ment sinon on se fait défoncer par le chef; il y a une forme de désensibilisation autour des critiques visant Léandri. Il n'y a aucune considération pour les salariés, et un mal-être absolument dingue. Parfois, Léandri fait des compliments à quelqu'un puis, quand il s'en va, se met à le laminer devant tout le monde (en mode : "quel con, je l'ai bien embobiné") de façon très agressive, et il se vante d'être un stratège en manipulant les gens ».

CHAPITRE 37 : QWANT, 15 JOURS AVANT LE VERSEMENT DES FONDS DE LA CDC, ERIC LEANDRI CRÉÉ LE 12 JANVIER 2017 DEUX NOUVELLES HOLDING à 100€ OU IL EST **PRESIDENT A VIE IRREVOCABLE, ANGELS 1 ET ANGELS 2 (2017) OÙ 10 MILLIONS D'€ D' ACTIONS DE QWANT SERONT BASCULÉES.**

- La CDC connaît le lourd passé judiciaire, elle sait aussi que Qwant ment et utilise Bing, qu'en conséquence la valorisation de Qwant a été fraudée. Et elle aurait accepté que 17% du capital de Qwant détenu par des petits porteurs partent dans deux holdings créées et totalement sous contrôle d'Éric Léandri irrévocablement ? Personne ne peut croire cela, cette opération non mentionnée dans les PV d'AG de Qwant et passée sous secret pendant 3 ans est une opération destinée à créer une passerelle d'actions et financière de 10 millions d'€ sur un coup bien préparé. Les mouvements de fonds et les mouvements d'actions sont totalement opaques, et il n'y a que la justice qui peut éclaircir ce grand mystère anormal lorsque tout ça se passe en si peu de temps, en même temps que les premiers fonds CDC sont versés, et l'apparition des 13 millions de BSA 2013 BAD BOYS & co comptés apport en fond propre mais absents des comptes des bilans.

<p><u>SAS ANGELS 1</u> 28 rue de l'Université 75007 PARIS</p> <p><u>Liste des associés</u></p>	<p><u>SAS ANGELS 2</u> 28 rue de l'Université 75007 PARIS</p> <p><u>Liste des associés</u></p>
<p>M. Eric Leandri, né le 19 janvier 1972 à Paris 14ème, de nationalité française, demeurant 4 rue Lakanal à 75015 Paris :</p> <p>Apport numéraire 100 € soit 100 actions</p> <p> le 12 janvier 2017</p>	<p>M. Eric Leandri, né le 19 janvier 1972 à Paris 14ème, de nationalité française, demeurant 4 rue Lakanal à 75015 Paris :</p> <p>Apport numéraire 100 € soit 100 actions</p> <p> le 12 janvier 2017</p>

CHAPITRE 38 : QWANT, DEUXIEME HOLDING IMMOBILIERE, VICTOR 48, CREE PAR ROZAN – LEANDRI - CHALON (DE BAD BOYS) LE 12 JANVIER 2017 15J AVANT LE VIREMENT DE 7 MILLIONS D'€ LA CDC (2017)

- Cette nouvelle holding créée le 12 Janvier 2017 comme les deux autres holdings Angels1 et Angels2 deviendra elle aussi par la suite un important actionnaire de Qwant comme Victor 47.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

- FORMATECH, société à responsabilité limitée,
située 6 rue Victor Considérant à 75014 Paris, immatriculée
sous le numéro RCS Paris 414568576, représentée par son
Président Monsieur Henri GLIZE,

49.990 actions, apport en numéraire 499,90 €
- LEANDRI MINING CORPORATION, société par actions
simplifiées unipersonnelle, située 53 avenue de la Bourdonnais à
75007 PARIS, immatriculée sous le numéro RCS PARIS
750 392 755, représentée par son président
Monsieur Eric LEANDRI,

16.770 actions, apport en numéraire 166,70 €
- Jean-Manuel Rozan, né le 19 août 1957 à Genève (Suisse),
de nationalité française, demeurant 57 avenue Montaigne
à 75008 Paris,

16.770 actions, apport en numéraire 166,70 €
- Monsieur Alberto CHALON, né le 15 Septembre 1971 à
Milan (Italie), demeurant Via Domenichino 50, 20149
Milan (Italie),

16.770 actions, apport en numéraire 166,70 €



le 12 janvier 2017

CHAPITRE 39 : QWANT, 24H AVANT L'ARRIVEE DES FOND CDC, LE 30 JANVIER 2017, ALBERTO CHALON (BAD BOYS) EST NOMME DG AVEC 240.000€ DE SALAIRE (2017)

- Un niveau de salaire « indécent » pour un DG qui n'a d'autre expérience que la vente de vêtements en magasin. 20.000€ de salaire mensuel pour une société en lourde perte et sans trésorerie début 2017. Cela ressemble plus à un abus de bien social qu'un salaire normal pour Mr Chalon mandataire de BAD BOYS SA de surcroit.

PREMIERE DECISION : NOMINATION D'ALBERTO CHALON EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Alberto Chalon, né le 15 septembre 1971 à Milan (Italie), de nationalité italienne, demeurant Via Domenichino 50, 20149 Milan, est nommé en qualité de directeur général mandataire social de la Société à compter de ce jour pour une durée illimitée.

Monsieur Alberto Chalon déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire leur accès.

Il s'engage à exercer ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION : FIXATION DE LA REMUNERATION DU DIRECTEUR GENERAL

Le président décide de fixer la rémunération de Monsieur Alberto Chalon en sa qualité de Président, à la somme mensuelle brute de 20.000 €, outre le remboursement des frais liés à l'exercice de ses fonctions.

CHAPITRE 40 : QWANT, 24H AVANT L'ARRIVEE DES FONDS DE LA CDC, 10 MILLIONS D'€ D' ACTIONS QWANT SONT APPORTEES ET TRANSFORMEES EN ACTIONS ANGELS1 ET ANGELS2 CONTROLEES A 100% PAR ERIC LEANDRI PRESIDENT IRREVOCABLES DES HOLDINGS ANGELS1 ET ANGELS2 (2017) La méthode et l'explication d'un probable financement de campagne 2017 est dans ce chapitre. Échange des actions Qwant contre des actions Angels 1 le 31 Janvier 2017 – 56 petits porteurs

PREMIERE DECISION

Modification de la valeur nominale des actions

L'associé unique,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

approuve la modification de la valeur nominale des actions de la Société de façon à la fixer à un centième d'euro (0,01 €).

DEUXIEME DECISION

Approbation des apports et de leur évaluation

L'associé unique,

après avoir pris connaissance :

- du contrat d'apport en date du 31 janvier 2017 aux termes duquel les personnes suivantes (« les Apporteurs ») font apport à la Société des actions Qwant suivantes, évaluées à sept millions trois cent vingt-neuf mille deux cent quarante-cinq euros (7 329 245 €) :
- du rapport du Commissaire aux apports, désigné par décision de l'associé unique en date du 19 janvier 2017,

Actionnaire	nombre de titres apportés	valorisation de l'apport	Titres Angels reçus
MICAELLI Philippe	38 000	1 062 100	106 210 000
ULLMANN HAMON Franck	27 000	754 650	75 465 000
DOUSTE-BLAZY Philippe	15 000	419 250	41 925 000
Langlois Meurinne Christian	13 170	368 102	36 810 150
PIGOZZI Sophie	13 167	368 018	36 801 765
CHEMIN Jean Charles	10 900	304 655	30 465 500
ASSIER DE POMPIGNAN Stanislas	10 400	290 680	29 068 000
MEDDAHI Catherine	9 000	251 550	25 155 000
MOREHEAD SCOTT Gilles	7 500	209 625	20 962 500
TANSINI Gianni	7 000	195 650	19 565 000
GROSMAN Marc	6 000	167 700	16 770 000
ATTIAS Michel	6 000	167 700	16 770 000

2017-01-31-ANGELS2-AUGMENTATION-CAPITAL.pdf (page 3 sur 6)

DEUXIEME DECISION

Approbation des apports et de leur évaluation

L'associé unique,

après avoir pris connaissance :

- du contrat d'apport en date du 31 janvier 2017 aux termes duquel les personnes suivantes (« les Apporteurs ») font apport à la Société des actions Qwant suivantes, évaluées à deux millions cinq cent six mille deux cent vingt euros et soixante centimes (2 506 220,60 €) :

Actionnaires	Actions Qwant apportées
KEMET GLOBAL LTD	27 000
SPR INVESTMENTS	16 667
GS Banque SA	10 167
CB LUX SARL FIS	10 000
NEXLINE PTE LTD	6 667
XARCAP	1 000
ALDERVILLE HOLDING	12 000
QILIN	2 000
MICHEL CICUREL HOLDING	4 167
Total	89 668

- du rapport du Commissaire aux apports, désigné par décision de l'associé unique en date du 19 janvier 2017,

Il est soupçonné que les actionnaires Angels 1 et 2 ont vu leurs actions rachetées, **on ne sait pas encore par qui**, et qu'avec la grosse plus-value réalisée ces actionnaires auraient été invité à participer en partie à financer la campagne 2016-2017 d'Emmanuel Macron – Jean-Manuel Rozan fondateur et 1^{er} PDG ne se cachant pas être parmi les premiers marcheur et supporter la campagne d'En Marche qui, en cette période précise, se retrouvait bloquée faute de finances.

CETTE OPÉRATION DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE 17% DES ACTIONS DE QWANT VERS UNE HOLDING OÙ LÉANDRI EST SEUL DÉCIDEUR IRRÉVOCABLE NE SEMBLE ABSOLUMENT PAS LÉGALE, NI CONVENTIONNELLE, ET TOTALEMENT FRAUDÉE EN SA VALEUR.

La CDC prétend que c'est elle qui a demandé que les petits porteurs soient rassemblés dans un pool d'une holding, cela oui peut se comprendre, peut-être, mais j'y crois peu. Ce qui est anormal, c'est qu'Éric Landri en soit un président irrévocable. Dans l'affaire Qwant, tout ce qui est caché est suspect, et en l'occurrence, aucune de ces holdings de 2016 n'apparaît dans les documents publiés jusqu'en octobre 2020, date de publication des bilans 2018 et 2019 qui révèlent un état de faillite impensable.

C'est aussi dans ces 4 holdings que se sont passés des transferts et des transactions suspectes car en 2020, les 2 holdings de BAD BOYS / CHALON que sont Victor 47 et Victor 48 qui n'ont rien à voir avec Qwant hormis les fondateurs, deviennent des actionnaires importants de Qwant. Par quel miracle avec seulement 1.000€ de capital chacune. Aucun document publié n'en fait référence. On en revient aux fameux 13 millions d'euros des BSA Février 2013-400.000 dont ¼ appartient à BAD BOYS SA actionnaire de VICTOR 47, 13 millions qui n'ont aucune matérialisation dans les bilan de Qwant malgré l'équivalent versés en fond propre. Comme ce n'est pas en prime d'émission, c'est probablement en factures compensées, dans les postes comptables « autres frais externe » ou

« concession et brevets », je ne vois pas autrement et la comptabilité n'est pas accessible. Seule la justice peut faire la lumière sur ces anomalies majeures.

DES CAPITAUX DE QWANT APPORTÉS A 2 HOLDINGS IMMOBILIÈRES EN GARANTI DE PRET DE FINANCEMENT DE CAMPAGNE ? DANS CETTE HYPOTHÈSE, BAD BOYS SA AURAIT PARTICIPÉ À FINANCER LA CAMPAGNE DE MR MACRON SUR DES CAPITAUX DÉTOURNÉS DE LA CDC.

C'est aussi dans ces 4 holdings et Qwant en Janvier/février 2017 que ce serait déroulé très probablement, par la convergence de toutes les hypothèses logiques de cette affaire de détournement de fonds publics, le financement occulte de « En Marche ». Pourquoi, juste après l'audit de juin 2016 qui valide l'investissement de la CDC, le 28 juillet 2016 Léandri et Rozan complètement fauchés vont créer une holding immobilière avec BAD BOYS ? Pourquoi une deuxième 12 janvier 2017, Victor 48 ?

C'est dans cet article que l'un des principaux morceaux manquant du puzzle trouve sa place ; <https://www.franceculture.fr/politique/comment-800-grands-donateurs-ont-finance-la-moitie-de-la-campagne-demmanuel-macron>

La logique des 2 holdings immobilières et les dates m'a taraudé l'esprit longtemps. Dans cet article, je découvre que des biens immobiliers peuvent être mis en garanti pour un prêt bancaire de financement de campagne.



Répartition par département des dons collectés par LREM et l'association de campagne d'Emmanuel Macron en 2016 et 2017

Un candidat sans-le-sou. Au départ...

Quand il lance En marche, à Amiens, le 6 avril 2016, Emmanuel Macron a deux problèmes : son parti est jeune, donc il n'a pas accès au financement public dont bénéficient les autres candidats. Et il n'a pas d'actif immobilier qui pourrait servir de garantie pour un emprunt, donc les banques sont encore très réticentes à lui prêter de l'argent. Il n'a donc qu'une solution pour financer sa campagne : faire appel aux dons des particuliers. En Marche naît avec un petit pécule de 80 000 euros dans ses caisses. L'équipe de campagne en cours de formation a commencé, comme toujours en pareil cas, par solliciter des proches. Le premier donateur du mouvement est le père d'Emmanuel Miquel, le secrétaire de l'association de financement de la campagne, qui signe un chèque de 7 500 euros dès le 17 mars. Quelques amis banquiers sont également mis à contribution par Christian Dargnat, l'ancien patron de la branche gestion d'actifs de la BNP, qui va devenir dans les mois qui suivent le rabatteur en chef des (gros) donateurs du mouvement.

Pourquoi et comment des holdings immobilières comme Victor 47 et 48 se retrouvent actionnaires de Qwant, sans aucun moteur en 2016 et vu que ce sont les mêmes fondateurs de Qwant ils le savent

mieux que quiconque. S'il y avait de nouveaux investisseurs dans ces holdings, ils auraient investi dans l'immobilier et pas dans Qwant. Surtout qu'on ne voit absolument aucune prime d'émission ni d'émission de BSA pour Victor 47 et 48. Ce sont donc des actions rachetées. Et comment ne pas soupçonner le rachat des 13 millions des BSA février 2013-400.000 par Victor 47 et Victor 48 ? Encore une fois, pourquoi le commissaire aux comptes les comptabilise en apport en fond propre mais on ne les voit pas dans les bilans en prime d'émission, à moins que ce que l'on voit, les 17 millions, ce sont ces BSA février 2013-400.000 et que les fonds de la CDC soient allés ailleurs, je ne crois pas et ce serait pire. Toujours est-il que ces deux holdings immobilières Victor 47 et Victor 48 sont « anormalement » actionnaires de Qwant.

Ce qui me paraît probable, c'est qu'une première fois, Victor 47 en Juillet 2016 ai été créé afin de pouvoir contracter un prêt, peut être via Christian Dagnat et quelques amis banquiers (Ex BNP), et que vu la crise financière de LaREM fin 2016 en pleine campagne dont Cédric O était trésorier, il a été décidé de répéter l'opération de prêt garanti par des actifs avec Victor 48, créé pour cela le 12 Janvier 2017, avec Chalon (BAD BOYS), mais aussi le même jour les 2 autres holdings Angels 1 et Angels 2. Ces 3 holdings créés le même jour n'ont aucune légitimité d'être créés pour une petite société de 45 salariés en état de faillite.

Si en 2015, Emmanuel Macron ferme les yeux sur la vague d'accusation que Qwant est un faux nez de Bing partout sur les réseaux sociaux qu'évoque le présentateur Télé de BFMTV en Avril 2015 mais aussi les dirigeants de Xilopix a chaque rendez-vous à Bercy, il y a déjà là une intention et une attirance du Ministre vers une société douteuse dénoncée depuis 2013. Même si l'on accorde une « imprudence » du Ministre, c'est à l'audit de Juin 2016 que la certitude d'absence de moteur est découverte. Le code de production fourni par l'ingénieur Stéphane Érard le prouve, et Cédric Clément avec Laurent de Pommier Coton le disent clairement aux fondateurs de Xilopix quelques semaines après, en juillet 2016. Quand Xilopix dénonce de Qwant affiche 70% de résultats Bing, Cédric Clément lui réponds « c'est pire que vous croyez »... Effectivement, à l'historique du code en production, c'est 100% du Bing, en Juin 2016, ce pourquoi les propos tenus par Cédric Clément.

LA CDC VA DONC VALIDER L'ESCROQUERIE EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, ET ACCEPTER CETTE FRAUDE À LA VALORISATION. QWANT EST ALORS 100% SUR BING, IL N'Y A RIEN D'UN VRAI MOTEUR A DIMENSION EUROPÉENNE DERRIÈRE, LA CDC LE SAIT, ET QUI D'AUTRE DANS LA HIERARCHIE JUSQU'À FRANÇOIS HOLLANDE ?

Sans cette valorisation frauduleuse, le plan d'utiliser les fonds de la CDC pour les détourner vers toutes ces holdings et obtenir des financements directs des actionnaires (Thierry Gaubert, Douste Blasy, etc..) et obtenir aussi des prêts via des garanties sur des valeurs des autres Holdings.

Et toute cette arnaque aux finances publiques n'a qu'une vocation ; financer la campagne de Macron. Quel sont les responsables politiques dans la combine en 2016 ?

Nous verrons dans un autre chapitre dédié qui a pu couvrir Macron dans cette opération explosive de détournement de fonds de la CDC pour son profit personnel au détriment de la souveraineté numérique, qui a engendré la destruction du moteur Xaphir.

CHAPITRE 41 : QWANT, ERIC LEANDRI FAIT METTRE EN PLACE PAR LES INGENIEURS UN MECANISME DE CREATION DE PAGES FIXE PLAGIEES SUR DES RESULTATS DE BING POUR FAIRE CROIRE A UNE AUTONOMIE, CONSTATE PAR HUISSIER EN 2019 DANS UN RAPPORT DE 600 PAGES (2016-2017)

- Après une vidéo d'Éric Léandri qui fustige mes analyses, une expertise en profondeur des SERP (résultats Web) de Qwant et de QwantJunior font apparaître des résultats construits en 2016-2017 qui n'ont pas bougés jusqu'en 2019 (constatés en 2019), et ces résultats Qwant sont d'une part identique à ceux de Bing de 2017 dont tous les experts reconnaissent la structure mal faite, et d'autre part son devenu progressivement obsolètes puisqu'inchangés pendant des années. Ce sont en réalité des pages « fixe » ou « statiques », comme un simple site web, si l'on en croit les explications des ingénieurs en Aout 2021 dans une vidéo sur la partie « front » phoenix de Qwant. Ces résultats démontrent qu'une industrialisation de la tromperie a été mise en place visiblement à partir du 1^{er} audit de la CDC et Cardiweb en Juin 2016.

CHAPITRE 42 : XILOPIX, LA CAISSE DES DEPOTS REFUSE D'AUDITER LE MOTEUR FRANÇAIS XAPHIR ET D'APPORTER SON AIDE (2017)

No comment, de toute façon, Emmanuel Macron a monté son plan avec Qwant depuis 2016, aucun challenger Français contre Google, même des plus sérieux, n'aura une chance de dévier le plan financier qu'Emmanuel Macron à échafaudé avec Qwant tout en sachant la supercherie. Ce que ne savait pas Emmanuel Macron, c'est qu'il allait tomber un « bourrin fou furieux » comme Léandri et un « mauvais escrocs » comme Jean-Manuel Rozan qui laisse des traces visibles partout et s'embarque avec pas mal de « bourrins » tout en se croyant « au-dessus de Macron » et capable de le manipuler, de lui faire croire qu'il fera les choses, tout en sachant que faire un moteur Européen même concurrent de Google, c'est impossible en l'état sans nouveau paradigme. Dans le monde des délinquants financiers, comme partout, il y a des bons et des mauvais, Emmanuel Macron a choisi des mauvais, et toute la puissance de l'État n'y changera rien.

A 61 ans, la vie m'a appris que l'intelligence au service du mauvais ne conduit qu'à des problèmes ou des catastrophes, et à mon âge, on a envie de travailler dans le plaisir et la paix, pas dans un environnement de bandits capables de vous démolir à tout moment votre entreprise.

CHAPITRE 43 : XILOPIX, LES EQUIPES DE XILOPIX DECIDENT DE LANCER 6 MOIS PLUS TOT LE MOTEUR XAPHIR EN RAISON DU REFUS DE LA CDC DE LES AUDITER ET D'INVESTIR EN EXCLUSIVITE SUR QWANT (2017)

Un nouveau moteur de recherche français à la poursuite de Google

Discrètement mis en ligne fin mars, Xaphir, qui entend sortir de la recherche par mot-clé, veut se hisser dans le « top 5 des moteurs mondiaux en 2020 ».

Par Sandrine Cassini

Publié le 09 mai 2017 à 11h57 - Mis à jour le 09 mai 2017 à 11h57 · Lecture 2 min.

Presque vingt ans après la naissance de Google, en 1998, il reste toujours des courageux pour vouloir concurrencer le géant de la Silicon Valley. Après Qwant, un autre moteur de recherche français, baptisé Xaphir, a discrètement été mis en ligne fin mars. « Google et ses alternatives, Baidu, Bing ou Yandex utilisent le PageRank, qui consiste à faire remonter les pages les plus populaires. L'utilisateur est enfermé dans une bulle de la connaissance qui l'empêche, par exemple, de voir qu'Arsenal n'est pas seulement un club de foot », explique Eric Mathieu, son PDG fondateur.

Xaphir est la contraction de la lettre « x » qui désigne l'inconnue en mathématiques et du saphir, la pierre précieuse, mais aussi le nom d'un livre de la connaissance qui, selon « une légende très ancienne », aurait été remis aux hommes par l'Eternel, précise l'entrepreneur. Ce moteur d'un nouveau genre entend ouvrir à l'internaute les portes du monde en lui offrant, pour chacune de ses demandes, des résultats de recherche très diversifiés.

« Un moteur humaniste »

L'internaute tape un mot-clef puis, en fonction des réponses, ajoute ou retire très simplement dans la boîte de recherche certains des résultats qui apparaissent, qu'il s'agisse de pages Web, d'images ou de vidéos. « Nous voulions sortir de la recherche par mots-clefs. Notre moteur permet de combiner "n" documents en "n" dimensions. Nous rajouterons ensuite la voix, les coordonnées géographiques, etc. », explique Eric Mathieu qui présente Xaphir comme « un moteur humaniste » dont

CHAPITRE 44 : QWANT, LE PDG ERIC LEANDRI DECLARE EN INTERNE VOULOIR FAIRE LA PEAU DU MOTEUR XAPHIR ET LES ATTAQUES SUR TWITTER DE GUILLAUME CHAMPEAU DIRECTEUR ÉTHIQUE SE DEMULTIPLIENT (2017)

[HTTPS://TWITTER.COM/GCHAMPEAU/STATUS/865474186164051970](https://twitter.com/GCHAMPEAU/STATUS/865474186164051970)

[HTTPS://TWITTER.COM/GCHAMPEAU/STATUS/865474782577414144](https://twitter.com/GCHAMPEAU/STATUS/865474782577414144)



Guillaume Champeau attaque Xaphir via Twitter, sauf qu'ici, le Dir éthique de Qwant oublie de dire que chez Qwant il y a zéro vrai moteur, et qu'il s'agit du cookie interne de la régie de Xaphir (et cookie qui sera enlevé), alors que Qwant bombarde de Cookies de régies externes telles que Facebook, Critéo, Google, iTunes, lorsqu'on regarde les vidéos dans Qwant et QwantJunior contrairement aux promesses aux parents (constaté par huissier en 2019), idem pour la musique que l'on écoute sur Qwant.

CHAPITRE 45 : XILOPIX, LA DIRECTION DE BPI FRANCE CONTACTE EN SECRET ET FAIT PRESSION SUR LA REGION GRAND EST POUR LES CONVAINCRE DE COUPER LES SUBVENTIONS DU MOTEUR XAPHIR VENANT D'ETRE LANCE ET LES METTRE EN FAILLITE AFIN QUE QWANT LES RACHETES (2017) – UN TRAFIC D'INFLUENCE DE LA CDC OU DES COUPABLES PASSIBLE DU PÉNAL.

- Il faudra bien convoquer les responsables de BPI France, filiale de la CDC, pour savoir qui a fait pression et exercé un trafic d'influence auprès de la Région Grand Est pour faire couper les vivres à Xilopix au moment où ils lancent leur moteur en 2017. La région a financé des années et stopperait sans raison au moment du lancement ? Qui peut le croire, d'autant que l'on connaît les noms qui seront donnés à l'occasion d'une enquête judiciaire ou parlementaire. Qwant n'ayant aucun moteur, il est certain qu'ils ont une peur bleue que Xaphir prenne de l'ampleur et que le robinet du « distributeur de billets » Qwant cesse d'enrichir un groupe d'individus complices de cette arnaque aux fonds publics. Et il serait vain d'essayer de convaincre les dirigeants passionnés de Xilopix de rentrer dans la combine, ne pas dev de moteur mais le faire croire, afin de sortir l'argent public de la CDC, cela les dirigeants de Xilopix ne l'auraient jamais accepté, il fallait donc les tuer, les racheter puis tout fermer et tout enterrer afin qu'ils ne se relancent pas. C'est ce qu'il s'est produit. Mais en l'état, ça constitue un délit grave, avec des conséquences grave sur l'intérêt vital de la France et de sa souveraineté numérique. La haute responsable de BPI n'a pas fait cela de sa propre initiative, l'ordre est venu d'en haut, et la justice doit interroger et enquêter.

CHAPITRE 46 : QWANT, ÉRIC LEANDRI REPREND XILOPIX ET SES BREVETS POUR 180.000€, DÉCLARE AUX MÉDIAS METTRE TOUTE LA TECHNOLOGIE XAPHIR AU REBUT, ET COMMENCE UN DENIGREMENT DU MOTEUR XAPHIR DANS LA PRESSE ET SUR WIKIPEDIA (2017)

- Cette affaire est complètement surréaliste et peut-être la plus choquante, presque passée sous silence dans les médias. On note le discours complètement aberrant d'Éric Léandri qui dit venir « sauver Xaphir », promettre une association avec les dirigeants, puis annonce dans la presse ouvertement qu'il n'y a que les ingénieurs chercheurs qui l'intéresse et qu'il va mettre à la poubelle (au « rebut » écrit Nextimpact) les 10 ans de leurs travaux de recherche ? Après avoir levé près de 10 millions d'€ en 8 ans et autant d'années investies en pure recherche et

développement, le moteur Xaphir est racheté une misère avec les brevets et la totalité des équipements industriels (serveurs, matériel de bureau, équipements informatiques, etc..).

- Précédemment, la CDC et notamment Laurent de Pommier Cotton qui savait que Qwant était une arnaque avait voulu convaincre les 2 fondateurs du moteur Xaphir « *qu'Éric Léandri était un type bien* », que la reprise serait une riche association pour construire un moteur Européen à voir comme une fusion...Alors que la réalité, c'est à une mise à mort que procède non pas Éric Léandri mais directement la CDC avec la pression de BPI France sur la région Grand Est pour couper les vivres de Xilopix.

Encore un fois, il s'agit d'un challenger à Google dont on parle, de souveraineté Nationale pour se libérer autant que possible d'une étreinte de fer sur toute la recherche internet de la population Française aux mains des Américains, et donc de l'intérêt vital de la Nation, que Xilopix ou Premsgo soient petits ou grands, et dans un contexte où Qwant n'a aucune technologie indépendante, que c'est une coquille vide, « une moulinette sur des résultats déjà fournis par Bing » ose déclarer en 2021 Éric Léandri dans « Le Point » !

Ce rachat associatif avec Xilopix masque en réalité un coup monté d'une extrême gravité à mes yeux. Le Dirigeant de Xilopix est trop gentil, trop formaté par l'État ; Militaire officier de réserve de la Marine Nationale, Capitaine de corvette dans la Navale, excusez du peu, passé par le CHEDE (Cycle des Hautes Etudes pour le Développement Economique) IGPDE (Institut de La Gestion Publique et du Développement Economique), sans doute trop respectueux des institutions, il n'ose pas rendre les coups à l'État puisqu'il en fait partie dans son éducation militaire et parcours, mais nous avons à faire à des criminels en complicité avec les politiques pour faire ce que je qualifie **d'acte de haute trahison envers la Nation et envers l'État Nation lui-même** !

Moi qui suis du milieu du web depuis 1996, webmaster et expert SEO, je puis vous dire que la communauté professionnelle web elle aussi aimerait se détacher de cette dépendance totale à Google ou Bing, pouvoir s'exprimer sur un éventail plus large de moteurs, offrir plus de surface à leurs clients. J'essaye de faire évoluer Premsgo dans ce sens, moi aussi je me bats contre Google avec mon annuaire depuis que Google en 2012 a intégré son propre annuaire et nous (annuaïristes) a relégué en fin de pages, moi comme les Pages Jaunes et tous les autres. Emmanuel Macron comme Cédric O s'en moquent comme de l'an 40 de cette impérieuse nécessité de souveraineté et la détruit même. C'est révoltant, brutal, injuste, dangereux, choquant ! C'est pour tout cela que je me bats contre ce scandale Qwant qui ne doit pas rester impuni et ne doit plus se reproduire.

Et puis, après avoir récupéré Xilopix et enterré les brevets, après que les fondateurs ont sué 6 mois pour maintenir l'activité et la transition, réglé l'administratif et les salaires, la promesse d'association devient la désactivation de leur passe à Épinal, téléphone coupé, et priés de quitter Xilopix sur le champ, sans autre préavis ni courtoisie, jeté à la rue comme des malpropres, spoliés de 10 ans de travail, sans salaire et les ayants fait avancer des mois de frais de leur propre poche. Celui qui a connu cela sait que c'est toute la famille qui en pâtie, sans salaire et avancer les frais, cela détruit d'ailleurs souvent les familles. Des méthodes de bandit utilisées par Éric Léandri et Marie Juyaux, les deux faisant bien la paire, n'hésitant pas à utiliser la carte bleue de la société en survie grâce aux fonds publics de la CDC pour s'offrir des dessous féminins et des palaces.

L'indécence de la CDC ira jusqu'à fermer les yeux et financer les recours judiciaires des intéressés devant les prud'hommes, d'appels en cassation et retour en appels, depuis 2017,

nous sommes en 2022, avec les reports, cette affaire devant les prud'hommes pour les deux fondateurs de Xilopix qui avancent leur propre frais d'avocats en appel et cassation n'est toujours pas jugée, cela après plus de 4 ans de recours de Qwant. La CDC a tout détruit et a tout pris à ces entrepreneurs et continue, avec l'argent de la Nation, d'user de sa position pour faire durer à l'infini ces procès au lieu d'indemniser et de classer ce point. Là encore, c'est révoltant et rajoute une dimension déjà déshumanisée de ce scandale d'État.

(Pièce 46.a Nextimpact)

<https://www.nextinpact.com/lebrief/31042/735-moteur-de-recherche-xaphir---la-societe-xilopix-en-redressement-judiciaire>

<https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2017/10/18/depot-de-bilan-pour-xilopix>

Éric Léandri PDG de Qwant commente le rachat de Xaphir et « déclare qu'il va tout mettre au rebut ! » :

<https://www.nextinpact.com/article/27592/105628-moteurs-recherche-details-rachat-xaphir-par-qwant>

Extrait :

Par Guénaél Pépin

Le jeudi 16 novembre 2017 à 16:10

[⚠ Signaler une erreur](#)

Le moteur de recherche Qwant, centré sur la vie privée, a acquis son concurrent vosgien Xilopix, suite à son redressement judiciaire. La vingtaine d'employés doit contribuer aux services existants, tout comme leurs bases de données. En parallèle, la société a embauché un nouveau lobbyiste, pour défendre sa cause à Bruxelles.

Le 10 novembre, le tribunal de commerce d'Épinal a validé le rachat de la société Xilopix par le moteur de recherche Qwant. Fondée en 2008 et **placée en redressement judiciaire** en octobre, la société est elle-même à l'origine du moteur de recherche visuelle Xaphir. Il permettait de trier petit à petit les résultats jusqu'à tomber sur le bon.

Il y a trois semaines, « *quand j'ai vu qu'ils sont tombés en liquidation, je les ai appelés. On n'avait aucune vue sur Xaphir ou Xilopix auparavant* » nous déclare Éric Léandri, le PDG de Qwant. Avant, « *je n'avais pas grand-chose à leur dire, je n'étais pas super fan* » de leur produit, poursuit celui qui reconnaît « *[qu']ils ont essayé de faire du B2C [pour particuliers], ce qui est plutôt louable en Europe* ».

Le nouveau propriétaire ne compte pas conserver Xaphir, qui pourrait être mis au rebut avec les serveurs et la plupart des technologies. L'intérêt résiderait plutôt dans les employés, qui comprennent une dizaine d'ingénieurs, six linguistes et des doctorants d'Inria. « *Ils ont des ingénieurs qui travaillent sur la sémantique et les idées des technologies que nous utilisons. C'est mieux de les embaucher par dix !* » estime-t-il.

Un rachat à 180 000 euros, l'emploi « maintenu » sur Épinal

Le rachat de Xilopix se facture à 180 000 euros, en plus « *de 300 à 400 000 euros* » de charges mensuelles pour les 29 employés, dont l'emploi est maintenu sur Épinal. L'équipe commerciale pourrait tout de même voir ses effectifs réduits, Qwant ayant peu de besoins dans ce domaine. Les salariés continueront d'opérer des Vosges, en étant répartis entre les projets de Qwant.

« *On a des équipes à Nice, à Rouen, à Sophia Antipolis, à Épinal, à Paris, à Berlin et à Milan. On a l'habitude*

Une haute technologie de Xaphir reconnue par Éric Léandri mais qu'il met au rebut (...), des discours comme toujours antagonistes (on n'utilise pas Bing mais un peu pour les images...).

L'équipe d'Épinal devra, entre autres, contribuer à la compréhension de certaines langues par les outils de la société. Elle est aussi censée « améliorer des verticaux sur lesquels nous n'avons pas forcément assez de personnes ». Qwant vient d'ailleurs de monter un laboratoire commun avec l'institution, pour un investissement de cinq millions d'euros sur quatre ans (voir **notre actualité**).

Qwant s'appuiera aussi sur ses nouveaux employés pour des projets déjà en cours, notamment sur le moissonnage des pages et leur tri au moment d'afficher les résultats. Des nouveautés sur « l'intelligence artificielle appliquée à tous les secteurs d'un moteur de recherche moderne » seraient aussi concernées. L'annonce est promise avant Noël ou après le Consumer Electronic Show de Las Vegas, début janvier.

Un « knowledge graph » des plus précieux

En dehors des employés, Qwant compte aussi exploiter le « knowledge graph » construit par Xilopix. Il s'agit d'une collection d'entités (objets, lieux, personnes...) avec leurs caractéristiques et leurs liens. Cet outil est au centre des développements récents des moteurs de recherche, à grands renforts d'intelligence artificielle.

La base de Xilopix, qui contiendrait moins d'un million d'entrées, servirait d'échantillon pour catégoriser « les dizaines de millions » d'entités dont Qwant disposerait de son côté. Une finalité est l'amélioration de leur affichage dans le moteur. « C'est un échantillon très propre » commente simplement Léandri.

De nouveaux investissements dans le lobbying

Qwant a aussi récemment embauché Léonard Cox, ancien chef de cabinet du président du Medef. Il devient vice-président en charge des affaires publiques du moteur de recherche. Soit lobbyiste. Il est, entre autres, chargé de défendre les positions de l'entreprise à Bruxelles, face à la Commission européenne.

8 années de travail de recherche et développement jeté à la poubelle !

Je suis sidéré que le parlement qui a audité les 2 fondateurs de Xaphir n'ai pas réagi pour remettre en état la structure Xilopix et la mettre à l'écart de Qwant.

Xilopix a levé près de 10 millions d'€ en 9 ans, a développé une haute technologie reconnue par tous, et Léandri récupère tout ça 180.000€ seulement pour tout mettre au rebus !

Même le Maire d'Épinal a mis de sa poche 50.000€ les derniers temps pour tenter de sauver Xilopix, et Qwant met tout à la poubelle grâce à Cédric O et Emmanuel Macron qui a donné ses ordres à la CDC. Ignoble, il n'y a que ce mot qui convient, et réparation.

Éric Léandri ment sur tous les sujets, en réalité, les équipes d'Épinal ont eu peu de travail, les domaines de travaux changeaient continuellement, le patron de Qwant qui ne connaît rien aux moteurs et au marché ne sait pas ce qu'il veut ni dans quel sens aller, déjà chez Qwant ont lui reproché d'aller dans tous les sens, de doubler les travaux et les sujets, tout cela n'est que de la gesticulation sans stratégie qui débute rapidement par des démissions en masse des principales têtes pensantes des équipes d'Épinal. La seule chose qui importe à Jean-Manuel Rozan et Éric Léandri, c'est de jouer une grande pièce de théâtre autour de la coquille vide tech qu'est Qwant sans réelle production qui s'appuie en réalité sur cette fameuse « moulinette des résultats Bing ».

Pour la énième fois, une grande tristesse m'envahit en relatant ce sujet de la destruction du moteur Xaphir organisée à l'Élysée par Cédric O conseiller numérique ; quel gâchis, quelle injustice, quelle trahison de la nation, juste pour du fric pour des délinquants financiers et politiques.

CHAPITRE 47 : QWANT, LE PDG ERIC LEANDRI SPONSORISE EN CENTAINES DE MILLIERS D'EUROS DES ONG DONT **ACTED** QUI AGIT EN **AFRIQUE** ET DONT L'ACTIONNAIRE ET DIRECTEUR DU PARTENARIAT **PHILIPPE MICAELLI** EST AUSSI PRESTATAIRE DE SERVICE D'ACTED. (2017)

[HTTPS://WWW.ACTED.ORG/FR/QWANT-ET-L'ONG-ACTED-S'UNISSENT-EN-FAVEUR-DE-L'ENGAGEMENT-SOCIAL-ENVIRONNEMENTAL-ET-HUMANITAIRE/](https://www.acted.org/fr/qwant-et-l-ong-acted-s-unissent-en-faveur-de-l-engagement-social-environnemental-et-humanitaire/)

Ancien militaire ayant de nombreuses accointances en Afrique, Philippe Micaelli est un très proche d'Éric Léandri (parrain de sa fille), il est aussi ancien salarié de ACTED et prestataire de service pour cette ONG. Il est assez suspect que la société Qwant donne des centaines de milliers d'Euros à ACTED selon les propos d'Éric Léandri vue la situation financière tendue de Qwant, et il serait bien d'éliminer cette suspicion de retour financier via ACTED via Micaelli en 2017-2018, d'autant qu'une double facture à Qwant de Micaelli via sa société VESCO datant de 2017 est apparue en 2020.

CHAPITRE 48 : QWANT, APRES 5 MOIS DE TRAVAIL DE TRANSITION, ERIC LEANDRI JETTE A LA RUE COMME DES MALPROPRES LES FONDATEURS DE XAPHIR SANS PREAVIS NI INDEMNITÉS. LES FONDATEURS POURSUIVENT AUX PRUD'HOMMES (2017)



Eric Mathieu, l'ex-patron de la société **Xilopix** est en procédure prud'homale avec **Qwant**. (Photo VM /Ph.N.)

Et c'est là que cela a coïncé ?

« Au total, **Xilopix** a nécessité un investissement de 10 M d'euros. À 60 % en fonds propres et 40 % en accompagnements divers. Mais en 2016, alors qu'on cherchait de nouveaux investisseurs, **Qwant** est devenu un moteur de recherche franco-allemand avec le soutien de **François Hollande** et **Angela Merkel**. Les organismes publics comme la Caisse des dépôts ou la Banque européenne d'investissement ont misé sur **Qwant**. Cela a refroidi nos associés. Cela a tué **Xilopix**. Pourtant, nous avons réussi à sortir **Xaphir** en mai 2017. Mais nous n'avions plus de cash pour continuer. »

Xilopix a donc été racheté par Qwant...

« Pour 200 000 euros alors que la société était valorisée à hauteur de 10 M. J'ai refusé de vendre la technologie de **Xilopix** à des Chinois comme Ali Baba. Car j'ai toujours voulu faire un moteur de recherche souverain pour la France et l'Europe. **Qwant** a repris le site d'Épinal et les effectifs. Mais des 35 personnes de **Xilopix**, il ne reste plus que deux ingénieurs. »

Vous aussi vous avez quitté Qwant ?

« Non. On a été éjectés du jour en lendemain après avoir travaillé cinq mois sans contrat et sans salaire. Nous avons d'ailleurs engagé, avec **Cyril March**, une procédure aux prud'hommes qui sera jugée en septembre 2019 à Nancy. »

Vous devez avoir beaucoup de regrets ?

« Forcément. Déjà, sur un plan personnel, j'ai tout perdu. Ma société, mon argent. Et surtout, il a manqué six mois à **Xilopix** pour être opérationnel. Si les pouvoirs publics nous avaient aidés, la France aurait un vrai moteur de recherche actuellement. Pas un moteur basé sur une technologie américaine. Notre technologie était tellement innovante que la société Amazon est en train de développer un moteur qui s'inspire de **Xaphir**. Dont les brevets appartiennent à **Qwant** désormais, mais qui ne les développe pas. Dommage. »

CHAPITRE 49 : QWANT, LE PDG ERIC LEANDRI REPRENDR UNE BOUCHEE DE PAIN XILOPIX ET COMMENCE UN DENIGREMENT DES EQUIPES ET DU MOTEUR XAPHIR DANS LA PRESSE ET SUR WIKIPEDIA (2017)

Extrait Wikipédia : il n'existe pas pire présentation créée par Qwant après la reprise du moteur Xaphir, une discréditation assez incroyable pour une entreprise qui en reprend une autre.

Article [Discussion](#)

Lire [Modifier](#) [Modifier le code](#) [Historique](#)

Xaphir



Cet article est une ébauche concernant un site web.

Vous pouvez partager vos connaissances en l'améliorant ([comment](#) ?) selon les recommandations des [projets correspondants](#).



Cet article doit être actualisé (juillet 2018).

Des passages de cet article ne sont plus d'actualité ou annoncent des événements désormais passés. [Améliorez-le](#) ou [discutez-en](#). Vous pouvez également préciser les sections à actualiser en utilisant {{section à actualiser}}.

Xaphir est un **moteur de recherche** fondé en 2008 par la **start-up** Xilopix et lancé le 09 Mai 2017 après 8 année de recherche et de développement intensif, basée à Épinal (Vosges) en France¹, et fermé le 10 novembre 2017².

Histoire [modifier | modifier le code]

Ce moteur se voulait très ambitieux, il projetait une sortie "En ligne fin 2013" et un chiffre d'affaires d'un million d'euros³, il finira par sortir quatre ans plus tard⁴ et "la start-up n'a enregistré que 5 000 euros de chiffre d'affaires en cinq ans"⁵.

Pourtant, même après sa mise en ligne fin mars 2017, les PDG de Xilopix promettaient que le moteur de recherche allait atteindre le « top 5 des moteurs mondiaux en 2020 »⁶, notamment grâce aux caractéristiques humanistes du moteur.

Mais, à cause de difficultés financières (« 10 millions d'euros espérés, à peine 5 000 euros encaissés »⁷), Xilopix et tous ses produits affiliés furent rachetés par Qwant le 16 novembre 2017⁸. Après huit ans d'existence, seulement 169 millions de pages internet avaient été indexées, quand au même moment Qwant en indexe 1,5 milliard par jour⁹.

Caractéristiques [modifier | modifier le code]

D'après le PDG de Xilopix, Éric Mathieu, le moteur se veut « 100 % français », en particulier car les recherches ne peuvent être écrites qu'en français, sous peine d'avoir un message d'erreur. Xaphir ne se base pas, contrairement à la plupart des moteurs de recherche (Yandex, Baidu, Bing...), sur les résultats les plus populaires, mais va plutôt montrer à son utilisateur plusieurs liens « de confiance » et évite les liens Wikipédia. C'est ce qu'explique Éric Mathieu :« Google et ses alternatives, Baidu, Bing ou Yandex utilisent le PageRank, qui consiste à faire remonter les pages les plus populaires. L'utilisateur est enfermé dans une bulle de la connaissance qui l'empêche, par exemple, de voir qu'Arsenal n'est pas seulement un club de foot¹⁰ ».



Logo de Xaphir.

Adresse	xaphir.com [archive]
Type de site	Moteur de recherche
Langue	Français
Siège social	Épinal France
Créé par	Éric Mathieu, Cyril March
Lancement	09 Mai 2017
Fermeture	10 novembre 2017
État actuel	Fermé

modifier i

CHAPITRE 50 : QWANT, PREUVE DE DOUBLE FACTURATION DU DIRECTEUR DU PARTENARIAT PHILIPPE MICAELLI VIA SA SOCIETE VESCO DE 14.000€ DE PRESTATION DE PARTENARIAT (2017)
Philippe Micaelli, ami proche d'Éric Léandri, est salarié Directeur du partenariat chez Qwant.

Lorsque la CDC verse des fonds dans Qwant, il crée dès le 30 Mars 2017 une société de service de développement informatique VESCO, une SASU au capital de 1.000€, et malgré son salaire déjà démesuré chez Qwant (on parle de 100.000€ à 150.000€ selon la Lettre A en 2019), Philippe Micaelli facture Qwant de 14.000€ pour le premier semestre 2017 via VESCO pour « mission de partenariat à l'étranger ». Il s'agit là d'une infraction pénale caractérisée d'abus de bien social et de **double facturation**.

VESCO
Société : 828 706 721 • Active

Noms commerciaux	VESCO
Téléphone	Afficher le numéro de téléphone
Adresse postale	VESCO, 106 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS
Numéros d'identification	
Numéro SIREN	828706721
Numéro SIRET (siège)	82870672100010
Numéro TVA intracommunautaire	FR87828706721
Numéro RCS	Paris B 828 706 721
Informations commerciales	
Catégorie	Informatique
Activité (Code NAF ou APE)	Programmation informatique (6201Z)
Informations juridiques	
Statut RCS	✓ INSCRITE - au greffe de Paris
Statut INSEE	✓ INSCRITE
Date d'immatriculation RCS	Immatriculée au RCS le 30-03-2017
Date d'enregistrement INSEE	Enregistrée à l'INSEE le 01-04-2017
Taille de l'entreprise	
Capital social	1 000,00 €

[+ Informations avancées](#)

Recherche

Philippe Micaelli - 2e
Director of Business Development & Partnership at Qwant
Paris et périphérie - [Coordonnées](#)
Plus de 500 relations
4 relations en commun : Anne-Caroline Tanguy, Sylvain Payronnet et 2 autres personnes
[Se connecter](#) [Message](#) [Plus](#)

Qwant
University of Paris I: Panthéon-Sorbonne

Activité
1 480 abonnés [+ Suivre](#)
Philippe Micaelli a commenté sur un post • 1 mois
Au top !
161 commentaires
[Voir toute l'activité](#)

Expérience
Director of Business Development and Partnership
Qwant - CDI
janv. 2016 - aujourd'hui - 6 ans 2 mois
Paris
Business plan set up, team management, negotiation of complex national and international multi-partners projects (private companies and governments), deal maker, Audience increased, revenue increased.

Facture Vesco à Qwant du 21 Septembre 2017, preuve de double facturation chez Qwant.

VESCO

Référence client : 7500701 Facture N° : 17092101

Nom	Qwant	Date	21 septembre 2017
Adresse	28 rue de l'Université 75007 Paris	Référence	DSC
Téléphone		Service	
Fax		Responsable	

RIB				
Domiciliation	Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
Banque Wormser Frères	4419	00001	0001242200	43
IBAN				
FR76 4414 9000 0100 0012 4220 043				

Ref.	Description	Quantité	P.U. HT	Montant HT
DSC	Démarche commerciale et suivi des prospects dans les pays hors zone Europe, Etats-Unis et Afrique	1	12 000,00 €	12 000,00 €
	<u>Prestation forfaitaire 1er semestre 2017</u>			

- Paiement par virement à réception de la facture -

Modalités de paiement :
100% du montant total TTC

Total H.T.	12 000,00 €
TVA 20,00%	2 400,00 €
Total T.T.C.	14 400,00 €

- Avec tous nos remerciements -

Vesco sas
106 rue de Richelieu F-75002 Paris France Tel: +33 1 48 06 98 98 - email : contact@vesco.ovh
R.C.S. Paris 828 706 721 - S.A.S.U. au capital de 1.000 euros
N° de TVA intracommunautaire : FR 87 828706721

CHAPITRE 51 : QWANT, AUGMENTATION DOUTEUSE (SEMBLE IMPOSSIBLE) DE + 5,7 MILLIONS D'EUROS DU POSTE COMPTABLE « AUTRES FRAIS EXTERNE », HORS SALAIRES CHARGES TAXES IMPOTS ETC. DANS LE BILAN 2017 (2017) OÙ SONT LES CENTAINES ET CENTAINES DE SERVEURS ????

- Une telle augmentation d'achat externes, hors salaires et charges, hors loyer, est l'anomalie financière majeure de la comptabilité de Qwant qui en cache les détails. Près de 6 millions supplémentaires pour une entreprise de 40 salariés, puisque la reprise de Xilopix n'a été faite que fin 2017, pour 180.000€, sans achat supplémentaire de machines.



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres achats et charges externes	8 083 913	2 362 053	5 721 860	242,24
Impôts, taxes et versements assimilés	153 957	56 001	97 956	174,92
Salaires et traitements	4 086 464	2 571 348	1 515 116	58,92
Charges sociales	1 189 645	736 817	452 828	61,46
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 891 977	1 740 775	151 202	8,69

Ces 8 millions d'€ ne sont absolument pas passés dans l'achat de centaines et centaines de serveurs comme Éric Léandri le martèle dans les médias et au parlement qu'il trompe facilement, personne ne vérifie. Il suffit de regarder le bilan en détail sur tous les achats de matériel de bureaux, matériel informatique, installations industrielles. En 2017, seulement 262.000€ d'achat de matériel (postes comptables à vérifier) et non pas 8 millions. Les immobilisations corporelles sont vraiment insignifiantes dans la gestion de Qwant. Bizarrement, ce sont les immobilisations incorporelles qui font l'essentiel des dépenses, et tout aussi opaques sans détail (voir chapitre suivant).

2018-10-18-QWANT-DEPOT-COMPTES-2017.pdf (page 18 sur 36)



Situations et mouvements de l'exercice

	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 393 581	1 629 007	60 925	4 961 663
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	16 606	20 131		36 738
Installations générales, agencements divers	10 400			10 400
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	593 446	242 839	709	835 576
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	620 452	262 970	709	882 713
TOTAL GENERAL	4 014 033	1 891 977	61 634	5 844 376

CHAPITRE 52 : QWANT, AUGMENTATION DOUTEUSE (SEMBLE IMPOSSIBLE) DE 5 MILLIONS D'EUROS DE « CONCESSION, BREVETS, DROITS SIMILAIRES », 13 MILLIONS D'€ HORS SALAIRES CHARGES TAXES IMPOTS ETC. DANS LE BILAN 2017 (2017)

ACTIF	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	13 218 726	4 961 663	8 257 063	3 112 495	5 144 568
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 087 721		1 087 721	3 650 259	-2 562 538
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	308 368	36 738	271 630	38 386	233 244
Autres immobilisations corporelles	1 316 813	845 976	470 838	560 068	- 89 230

- Le Commissaire au compte est bien complaisant avec ce poste financier qui augmente de l'équivalent de 100% de la masse salariale de Qwant, du jamais vu.

Salaires et traitements	4 086 464
Charges sociales	1 189 645

Des immobilisations fantaisistes par dizaines de million d'euros. Ici en 2017 déjà, alors qu'en 2019 la DINUM constate qu'il n'y a pas de vrai moteur et qu'en 2021 Eric Léandri avoue que Qwant n'est qu'une moulinette sur des résultats de Bing (Le point), on voit ici un « charabia technico-marketing » qui n'a ni queue ni tête hormis positionner de gros chiffres à l'endroit précis où on en a besoin pour donner une fausse image de la situation financière de Qwant.

C'est encore pendre les gestionnaires pour des imbéciles de parler de version shopping alors que là aussi, il s'agit d'une simple affiliation avec un API qui fournies toutes les données.

- Immobilisations en cours

Le compte « Immobilisations en cours » a pour objet de faire apparaître la valeur des immobilisations non terminées à la fin de l'exercice.

Le compte « Immobilisations en cours » comprend trois actifs technologiques distincts :

Qwant B2C : il s'agit du moteur de recherche grand public qui par nature et dans le cadre de son environnement concurrentiel est en développement permanent. Son amortissement débutera à compter de la mise en ligne publique des modules intégrés au site Qwant.com. Les modules en cours de développement à la clôture correspondent principalement au développement de la V4 de QWANT. Ils seront amortis sur une durée de 5 ans, qui correspond au délai estimé d'obsolescence des technologies utilisées.

Qwant B2B : il s'agit des outils de veille et d'identification de prospects mis à disposition des entreprises. Leur amortissement débutera à compter de leur commercialisation. Les modules en cours de développement correspondent principalement à des applications de recherche (API) de développement dédié à d'importants acteurs du e-commerce enfin à la version 2 du shopping. Ils seront amortis sur une durée de 5 ans, qui correspond au délai estimé d'obsolescence des technologies utilisées.

Qwant B2B-B2C : il s'agit du socle technologique commun au moteur de recherche grand public et aux outils à destination des entreprises. Son amortissement débutera au moment de son utilisation commerciale, c'est-à-dire à la date la plus tôt entre la mise en ligne des modules site Qwant.com interagissant avec le B2B et la commercialisation des outils à destination des entreprises. Il sera amorti sur une durée de 5 ans, qui correspond au délai estimé d'obsolescence des technologies utilisées.

Quelle est l'ampleur de ces immobilisations en bonne partie fantaisistes ? 18 millions d'€ !

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 156 335		4 150 112
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	54 992		253 376
Autres installations, agencements, aménagements	10 400		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 153 514		152 899
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 218 906		406 275
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	119 350		1 216 987
Autres titres immobilisés	302 679		165 173
Prêts et autres immobilisations financières	28 490		442 466
TOTAL	450 519		1 824 626
TOTAL GENERAL	11 825 760		6 381 013

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réerv. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			14 306 447	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			308 368	
Autres installations, agencements, aménagements			10 400	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 306 413	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 625 181	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 336 337	
Autres titres immobilisés			467 852	
Prêts et autres immobilisations financières			470 955	
TOTAL			2 275 145	
TOTAL GENERAL			18 206 772	

18 Millions d'€ de « concessions, brevets et droits similaires » en 2020 est impossible, et peut cacher des redevances et facturations illégales et abus de bien social en très grand volume.

Recherche et développement

Concessions, brevets, droits similaires

18 739 909

CHAPITRE 53 : QWANT, L'ACTIONNAIRE DU DEBUT PERTIMM DE MR PATRICK CONSTANT DECLARE AVOIR REALISE 1,6 MILLIONS D'€ DE BENEFICES PAR LA REVENTE DE SES ACTIONS QWANT (2017) BILAN PERTIMM 2017.

- Patrick Constant PDG de Pertimm n'a apporté visiblement qu'une couche sémantique pour le traitement des « actualités » de Qwant, seule vraie partie autonome, extrêmement simple à mettre en œuvre (comparer à Premsgo qui est 100% autonome). Il n'y a pas toujours eu une bonne entente parait-il entre Patrick Constant et les autres fondateurs, ce pourquoi dans cette affaire, Patrick Constant est peu « chargé ». Pertimm semble s'être totalement retiré de Qwant, cela reste à vérifier. Néanmoins, Pertimm est l'un des plus gros associés en 2017 avec 8,3 Millions d'€ en valeur (298.662 actions à valeur unitaire de 27,95€) :

ANGELS 1
Rapport du commissaire aux apports
Page 11 sur 15

Pertimm
 $298.662 \times 27,95 \text{ €} = 8.347.602,90 \text{ €}$

ANNEXE 2

Liste des Associés

Associés de Qwant - commissaire aux apports Angels 1

Shareholders	Shares
QUARTZ PARTICIPATIONS	393 190
AXEL SPRINGER DIGITAL VENTURE	389 890
LEANDRI Eric	330 280
PERTIMM SA	298 662
BAD BOYS SA	67 069
Victor 47	55 600
LEANDRIMINING CORP	46 906
CHALON Alberto	40 622
MICAELLI Philippe	38 000
ULLMANN HAMON Franck	27 000

Très étonnamment, il y a cette opération et anomalie majeure la même année de 400.000 BSA février 2013 comptabilisées en apport en fonds propres, opération faite avant ou après la valorisation de Qwant à 75 millions ? Sur ces 400.000 BSA, 100.000 sont à PERTIMM pour un peu plus de 3 millions en théorie versé dans Qwant, mais à l'opposé, PERTIMM déclare à la clôture de ses comptes 2017, avoir vendu des titres Qwant pour une valeur de 1,6M d'€, mais nulle part dans ce bilan, on voit un quelconque versement de 3 millions d'euros chez Qwant contrairement à cet apport en fonds propre qui concerne 100.000 BSA pour PERTIMM.

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Rechercher	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
cession titres qwant	1 400	1 618 400
	458	

Aucune trace de ces 13 millions d'€ d'apport en fonds propre dans les comptes, ni chez Pertimm, ni chez Qwant !

Le tableau reprend les plans qui ont encore un impact dilutif au 31 décembre 2017.

400.000 BSA FÉV.2013 de LÉANDRI - BAD BOYS - PERTIMM - QUARTZ INV ROZAN

Plan	BSA janvier 2012	BSA février 2013 - 400000 (20)	BSA février 2013 - 400000 (30)	BSA février 2013 - 400000 (40)	BSA février 2013 - 400000 (50)
Titres émis	20 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Titres souscrits	20 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Titres exercés	6 573	14 554	0	0	0
Titres annulés	0	0	0	0	0
Titre en circulation	13 427	85 446	100 000	100 000	100 000
Prix de souscription	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Prix d'exercice	0,01	20	30	40	50
apport en fonds propres	134 €	1 708 920 €	3 000 000 €	4 000 000 €	5 000 000 €
Dilution potentielle en %	0,48%	3,08%	3,61%	3,61%	3,61%

CHAPITRE 54 : QWANT, CREATION D'UNE NEBULEUSE OPAQUE DE FILIALES DONT LES TRES SUSPICIEUSES SOCIETES AISUMMARIZER – QWANT MED – QWANT RESEARCH – QWANT MUSIC (2017 - 2018)

- Dès 2016 a commencé la création d'un réseau de sociétés autour de Qwant qui n'ont pas lieu d'être aussi nombreuses. Ces sociétés accusent des pertes tout aussi anormales que Qwant, pour une bonne partie il n'y a aucun chiffre, ni même dans le tableau des filiales et participations. 19 filiales et participations pour une API Bing, 10 millions de pertes pour les chiffres connus, des activités sans aucun rapport ni chiffre comme Qwant Allemagne, cette nébuleuse opaque est assez hallucinante pour une petite société de 74 salariés autour d'une simple API Bing et moulinette sur des résultats tout prêt fournis par Microsoft. Il est évident que beaucoup d'argent investi par la CDC a fuité via ces filiales. Au chapitre 85, on découvre le bilan catastrophique de Qwant Music, un chiffre d'affaires de moins de 2.000€/mois sur toute l'année 2019 et même du jamais vu un CA négatif en 2020 !

LISTE DES 19 FILIALES ET PARTICIPATIONS N'AYANT JAMAIS PUBLIE LEUR BILAN ;

- **Social Ventures**
- Iframe-Apps
- **Qwant Italy** (pertes en million anormale, il n'y a aucun employé)
- **Qwant Music** (précipitamment fermée récemment – emplois de complaisance confirmé par le conseiller de l'Élysée – Faillite masquée – Chiffre d'affaires <2.000€/mois – 4 millions de pertes)
- **Qwant Research** (précipitamment fermée récemment) double facturation détectée
- Qwant GMBH
- **Aisummarizer ??????** (activité trouble - liens avec le Maroc)
- Qwant BV
- **Qwant MED** (changement de nom en **ALTRNATIV.CARE**)
- Qwant AI
- Qwant PAY
- Qwant Sport
- Wego
- Qwoo

- Qwant Enterprise (semble normale)
- **HOLDINGS DE QWANT, AUCUN BILAN PUBLIÉ**
 - Angels 1
 - Angels 2
 - Victor 47 (par les fondateurs et BAD BOYS SA => blanchiment "Panama papers)
 - Victor 48 (par les fondateurs et BAD BOYS SA via Alberto Chalon => blanchiment "Panama papers)
- **SOCIETE PERIPHERIQUES CONNUES EN FRANCE DES DIRIGEANTS DE QWANT, AUCUN BILAN PUBLIÉ** (ayant des factures chez Qwant)
 - VESCO (double facturation Qwant détecté - pièce - sté du dir des partenariats P. Micaelli)
 - LEANDRI MINING CORPORATION (facturation régulière a Qwant pour achat volumineux de diamants régulièrement à "ALAIN DIAMANT"- sté personnelle de E. Léandri)
 - DIGITAL PARTNERS IDENTITY
 - QUARTZ PARTICIPATION (sté de Rozan PDG de Qwant - factures diverses de conseil à Qwant X fois 186.000 à 285.000€)
 - QUARTZ INVESTISSEMENT
 - BAD BOYS SA (Luxembourg - mandataire Alberto Chalon - blanchiment Panama papers - actionnaire 15% de Social Venture - changement de nom **AVC VENTURES** Luxembourg)

CHAPITRE 55 : QWANTJUNIOR, TROMPERIE ET UTILISATION DES ENFANTS AVEC UNE LARGE CAMPAGNE MEDIA ET APPUIE DU MINISTERE DE L'EDUCATION SUR LE « NON-TRACKING DES ENFANTS QUI REGARDENT LES VIDEOS YOUTUBE SUR QWANT – POUTRANT, DU TRACKING DE GOOGLE ET DE REGIES PUBLICITAIRES EST CONSTATÉ (CONSTAT D'HUISSIER 2019) (2018) [HTTPS://WWW.FEMINACTU.COM/2018/04/QWANT-JUNIOR-UNE-SOLUTION-SECURISEE-POUR-REGARDER-DES-VIDEOS-YOUTUBE-SANS-COLLECTE-DE-DONNEES-PERSONNELLES-DES-ENFANTS/](https://www.feminaactu.com/2018/04/qwant-junior-une-solution-securisee-pour-regarder-des-vidéos-youtube-sans-collecte-de-données-personnelles-des-enfants/)

FEMINACTU **INFOS, SANTE, BIEN-ÊTRE**

ACCUEIL INFOS TÉLÉVISION SANTÉ/BIEN-ÊTRE/ PEOPLE SCIENCES/TECH CULTURE/LOISIRS/SD

Sciences/Tech

Qwant Junior : une solution sécurisée pour regarder des vidéos YouTube sans collecte de données personnelles des enfants

🕒 17 avril 2018 14:58 🗺 La Team 🌐 Qwant

Et lorsque qu'on vérifie en regardant les vidéos YouTube dans Qwant et Qwant Junior ? Des trackers et cookies partout, de régies publicitaires comme de YouTube et de Google. Certes, pas de cookies de Qwant, mais cette com trompe un public très sensible et délicat, les enfants et les parents. Il y a des mensonges à tous les étages, ces gens comptent essentiellement sur des propos mensongers et trompeurs que les médias et utilisateurs n'iront pas vérifier.

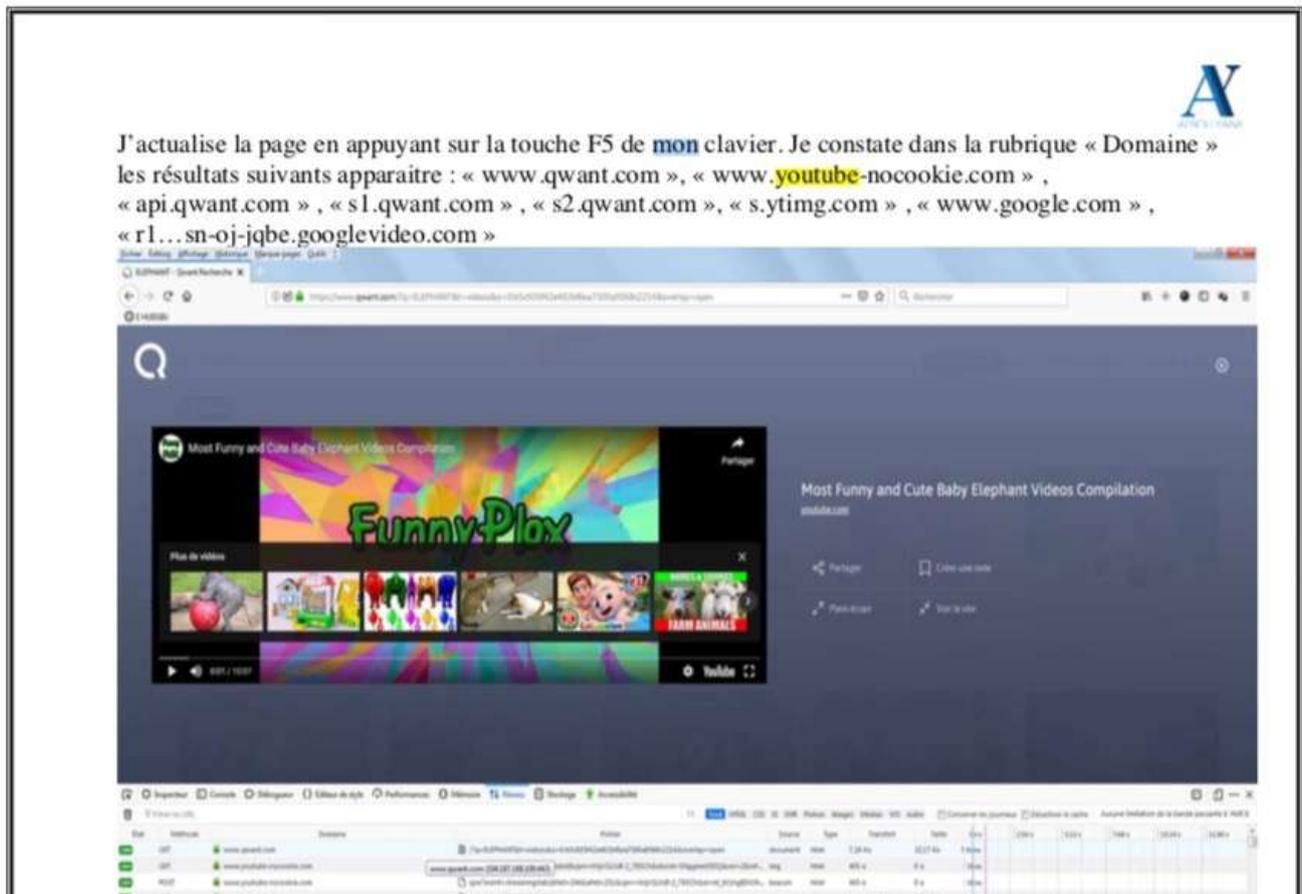
<https://www.feminactu.com/2018/04/qwant-junior-une-solution-securisee-pour-regarder-des-vidéos-youtube-sans-collecte-de-donnees-personnelles-des-enfants/>

Extrait du constat d'huissier 2019 :

Et c'est la même chose que décrit le constat pour Qwant.com et pour la musique où les cookies de Apple et iTunes sont partout.

Ces appels externes direct, avec ou sans cookies, permettent au serveur distant d'avoir l'adresse IP entière de l'internaute, le géolocaliser, et bien sûr connaître ses visites et ses goûts.

EXTRAIT DU CONSTAT D'HUISSIER SUR LE TRACKING DES ENFANTS :



CHAPITRE 56 : QWANT, AUCUNE DES 14 FILIALES DE QWANT NE PUBLIE SES BILANS (2018)

- Tout ce qui est de l'argent public est opaque, caché... No comment...

CHAPITRE 57 : QWANT, ALEXANDRA MONTAUX, UNE EMPLOYEE AIDE COMPTABLE CONVOQUEE DANS UN BAR REÇOIT PAR LE VICE-PRESIDENT JB. PIACENTINO DES MENACES DE MORT, TENTATIVE DE CORRUPTION DE CACHER DES FACTURES A LA CDC EN ECHANGE D'UN BEL APPARTEMENT PARISIEN (2018)

- On se demande pourquoi, comment et par qui les services de polices spécialisés de la BRDA sont venus récupérer l'ex employée Alexandra Montaut venue porter plainte au commissariat de police de son quartier, et recevoir ses plaintes, outre de harcèlement et d'agression sexuelle, contenant des menaces de mort, d'intimidation d'agression physique claires, de tentative de corruption, de révélation d'abus de bien sociaux, et finir par classer cette affaire dont pourtant elle a un enregistrement sonore afin d'être certaine de retranscrire la vérité ? Ce n'est plus « Dallas » mais « Chicago » chez Qwant en 2018 ! Choquant !

Jean-Baptiste Piacentino : Après après lui il peut devenir méchant quoi je pense, faut que tu fasses attention aussi physiquement.

Mme X : physiquement ?

Jean-Baptiste Piacentino : oui oui je pense que ça va pas être.... il va pas laisser passer le truc...

Mme X : qu'est-ce qui te laisse penser ça ?

Jean-Baptiste Piacentino : parce que je vois bien comment il peut être, enfin je veux dire c'est.... il va pas mettre un contrat sur toi hein....

Mme X : c'est ce que t'es en train de dire....

En ce jour du 19 janvier 2018 a 18h au bar de l'hôtel Crowne Plaza Paris République, le vice-président de **Qwant Jean-Baptiste Piacentino menace une employée qui a porté plainte ; menaces, chantage et corruption de témoin Article 222-17 et Article 434-15 du code pénal**

Mme X : mais tu veux dire il lui a pourri la vie à son ex-femme, tu veux dire il lui a ... il a été violent physiquement avec elle ?

Jean-Baptiste Piacentino : je sais pas, j'en sais rien mais à tel point qu'elle a dû partir, faire sa vie ailleurs parce qu'elle pouvait plus, elle pouvait pas rester à côté quoi, il lui paie une pension pour sa fille mais c'est tout... enfin bon... (...)

Fin 1 :08 :41

Extrait 2 (compensation financière pour retrait plainte)

Début 1 :01 :00

Jean-Baptiste Piacentino : sur le harcèlement moral à mon avis t'as un dossier en béton avec tous les témoignages et rien que là-dessus tu auras certainement gain de cause et un dédommagement qu'il faut. Je sais pas après ce que tes avocats vont demander mais tu vas te faire un peu d'argent (...)

Jean-Baptiste Piacentino : après ce qu'il va se passer c'est que si effectivement les faits s'avèrent, sont avérés etc... sur le harcèlement y'aura voilà une compensation financière qui arrivera et on te dira voilà on vous donne ça et vous retirez votre plainte après tu choisiras ce que tu as envie de faire... comme ça tu pourras monter ta boîte

Mme X : j'ai pas besoin d'argent pour monter ma boîte

Jean-Baptiste Piacentino : ouais bah tu t'achèteras un joli appartement

Extrait 3 (mensonge à la CDC)

Début 0 :27 :20

Jean-Baptiste Piacentino : Y'a eu un gros mensonge au début... mais que tout le monde reconnaît maintenant...les gens de la caisse ont compris, c'est pas une surprise pour eux mais si tu veux eux les financiers qu'est-ce qu'ils voient ? ils voient que la boîte est en croissance, que l'investissement il est protégé, ils ont fermé les yeux sur des choses qui mettent pas en jeu la réputation de l'investisseur, sur lequel ils seraient pas mis en situation de ne pas avoir réagi pour des faits dont ils auraient eu à connaître la gravité. S'ils sont au courant de malversations par exemple et qu'ils continuent à financer, ça c'est autre chose... si effectivement tu leur avais soumis des pièces comptables ou des choses et qu'ils étaient amenés à penser qu'il y avait des malversations

Mme X : non j'ai pas...

Jean-Baptiste Piacentino : je sais bien

Mme X : j'ai pas donné de pièces comptables...

Jean-Baptiste Piacentino : je sais bien

Mme X : à qui à la Caisse ?

Jean-Baptiste Piacentino : oui... non mais justement c'est ce que je te dis, si tu avais eu à ... là en l'occurrence ils auraient pas pu couvrir... l'histoire technique ils le savaient ils étaient au courant ils ont rien

2

dit... moi je pense que ça va péter d'une manière ou d'une autre... y'a plein de choses qui sont en train de se passer, y'a des recrutements dans tous les sens, il va perdre pied, ça

Dans cette seule retranscription donnée à la police ainsi qu'à la presse et en partie diffusée par Médiapart, La Lettre A, il y a assez d'éléments pour l'ouverture d'une instruction judiciaire, et le procureur ne donne aucune suite et classe le dossier. Cet étouffement judiciaire est choquant pour un pays de droit comme la France avec autant d'éléments à charge !

CHAPITRE 58 : QWANT, JEAN-MANUEL ROZAN SOUTIENT L'ASSOCIATION MAÏSHA AFRICA DE SONIA ROLLAND AU RWANDA – ACTIVITÉS SOUTENUE DE QWANT AVEC DES ASSOCIATIONS AFRICAINES (2018)

L'activité de Jean-Manuel Rozan, autre que de mentir sur BFMTV, d'avoir fait croire à l'invention d'un moteur de recherche qui n'a jamais existé et de créer des dettes abyssales, est aussi axée sur les associations et fondations Africaines. Les fondateurs de Qwant sillonnent l'Afrique et le moyen Orient en compagnie du Ministre Emmanuel Macron, de Tel Aviv en Israël au Mali, des fondations au Rwanda, l'activité bat son plein jusqu'au Maroc et la filiale obscure Aisummarizer sur fond de relations avec le MEDEF International, de liens avec le réseau Corse-Afrique et France-Afrique. Tout cela semble très loin des priorités de construction d'un moteur dont la réalisation réelle est plus un petit labo de test et de tromperie que découvrira la DINUM en 2019. Finalement, me vient un

sentiment de « porte valise » et de « copinage de réseau », et me fait venir à l'esprit un parallèle avec l'affaire Benalla, où ce dernier se met à sillonner l'Afrique et le Moyen Orient à la fin de son affaire. Peut-être n'y a-t-il aucun lien, mais ces réseaux Africains, les liens étroits de Micaelli – Qwant – ACTED, l'anonymat de Aisummarizer et le reste me semble très loin d'une priorité de construire un vrai moteur et plus proche d'entretenir le fond financier obscur de toute cette affaire. On veut bien croire en l'humanité de Mr Rozan lorsque qu'en plus de toutes ces tromperies, l'affaire BROS avec l'éviction du PDG d'IFRAME sans être prévenu, le vol de 11 millions d'€ de valeurs à la société J&B de Mr Bros, les nombreuses réunions avec Mr BROS où il faut insulter, menacé en présence de Mr Rozan, tout cela donne un ton particulier dans les relations du cercle Africain de Mr Rozan et Qwant.

[HTTPS://WWW.PUREPEOPLE.COM/MEDIA/EXCLUSIF-JEAN-MANUEL-ROZAN-CO-FONDATE M4504487](https://www.purepeople.com/media/exclusif-jean-manuel-rozan-co-fondateur-m4504487)

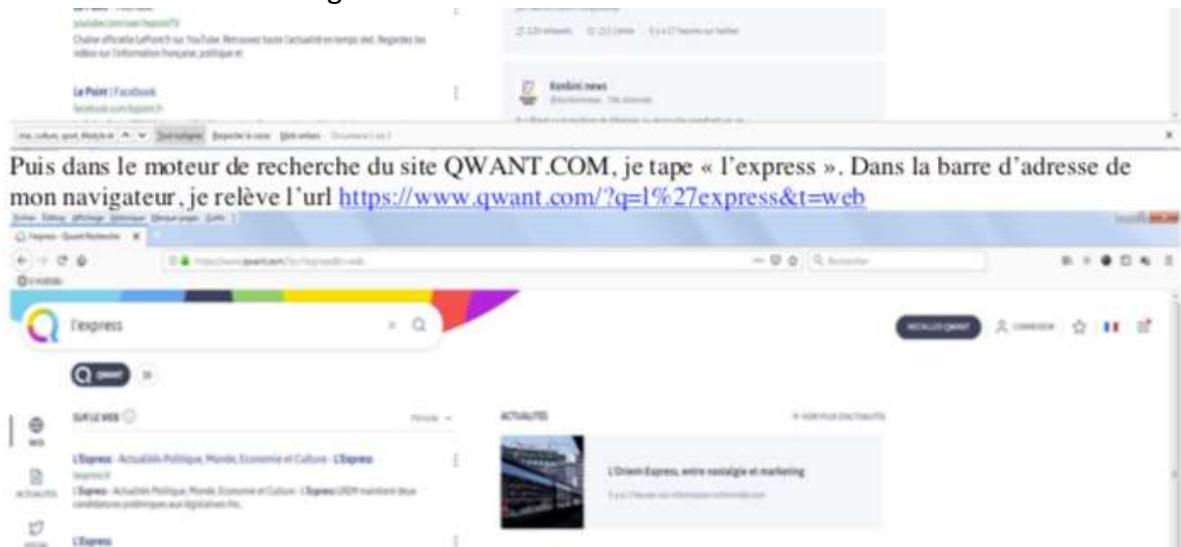
Exclusif - Jean-Manuel Rozan, co-fondateur de QWANT, au dîner de gala au profit de l'association Maïsha Africa de Sonia Rolland au Pavillon Gabriel, à Paris, le



CHAPITRE 59 : QWANT, UNE EXPERTISE EN 2019 REVÈLE QUE LA TOTALITE DES RÉSULTATS PSEUDO-AUTONOMES DE QWANT N'ONT PAS CHANGES DEPUIS 2016-2017 SUR QWANT ET QWANT JUNIOR (2019)

- Un constat d'huissier de 600 pages constate en Avril 2019 que depuis 2 ans, Qwant n'a pas changé ses résultats autonomes, résultats datés de 2016 et 2017. J'ai réalisé cette expertise en profondeur de Qwant pour révéler les multiples supercheries et mensonges, car les tromperies sont sur tous les sujets lorsqu'on expertise en profondeur et en détail les sites de Qwant :
 - L'index de Qwant.com est constitué de résultats qui n'ont pas évolués depuis 2017 ;
 - L'index de Qwant.com est constitué de résultats dont les liens sont pour beaucoup périmés ou obsolètes, ne conduisant à aucun site ;
 - L'index de QwantJunior est constitué de résultats qui n'ont pas évolués depuis 2017 ;
 - L'index de QwantJunior est constitué de résultats dont les liens sont pour beaucoup périmés ou obsolètes, ne conduisant à aucun site ;
 - Dans la partie « éducation » réalisée à 100% par QwantJunior, les résultats sont obsolètes, mais ne savent surtout pas être capable de relier même de façon simpliste la sémantique des mots, c'est-à-dire rassembler les singuliers avec les pluriels ou les féminins avec les masculins, c'est une sémantique basique de base, et parmi les exemples choisis figurait le mot DOCTORESSE / DOCTORESSES, au singulier et au

- pluriel ; Et les résultats fournis étaient différents, au pluriel que des résultats au pluriel, et au singulier que des résultats au singulier, alors qu'avant même de parler d'intelligence artificielle il y a la simple sémantique et ce qu'on appelle la « lemmatisation » des mots, c'est-à-dire les ramener dans l'index à leur racine linguistique, en général tout ramener au masculin singulier ; Après la diffusion de ce constat, Qwant qui n'a rien compris, va rassembler tous les résultats au féminin singulier avec une page qui ne contient aucun masculin ni aucun pluriel, alors que tous devraient être rassemblés ; Ils n'ont rien compris et ont voulu couvrir avec des résultats qui prouvent une absence complète de la sémantique nécessaire pour construire un moteur ; Et en parallèle, Éric Léandri fait des conférences devant les grandes pointures informatiques de nos armées en vantant une intelligence artificielle partout dans Qwant qui visiblement n'existe pas, pas même une simple et basique sémantique ;
- Des appels externes du navigateur de l'internaute sont détectés lors du visionnage des vidéos dans Qwant et QwantJunior, contrairement aux annonces de Qwant ; Ces appels externes de fichiers contenus dans la page (Google.com, Critéo, Youtube etc...) permettent au site distant d'enregistrer l'IP complète et d'y associer toutes les recherches et navigations.





382/558

CHAPITRE 60 : QWANT, CEDRIC O REFUSE TOUT RENDEZ-VOUS AVEC LE MOTEUR PREMSGO QUI REVÈLE QUE QWANT EST UNE « PETITE ESCROQUERIE TECH », CÉDRIC O S’EMPRESSE DE FAIRE CROIRE AUX MEDIAS ET PARLEMENTAIRES D’UN GRAND ACCORD AVEC MICROSOFT ET QWANT POUR CONCURRENCER GOOGLE, ACCORD TECHNOLOGIQUE QUI N’A JAMAIS EXISTÉ ET S’EMPRESSE D’ANNONCER AVANT TOUT OFFRE LÉGALE DE PASSAGE DE MARCHÉ PUBLIC QUE QWANT VA DEVENIR LE MOTEUR DE RECHERCHE DES ADMINISTRATIONS FRANÇAISES (2019)

Répondre à tous | Supprimer | Archiver | Courriel indésirable | Ranger | Déplacer vers | Catégoriser

← RE: demande de RDV PREMSGO moteur de recherche Français, Marc Longo

Vous y avez répondu le Lun 08/07/2019 15:22

SENUM SP <sp@numerique.gouv.fr>
Lun 29/04/2019 11:49

À : Vous

Bonjour, M. Longo.

Vous avez adressé une demande d'audience à M. Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé du numérique, et il vous en remercie.

Néanmoins, compte tenu de son agenda très chargé, il ne sera pas en mesure de vous recevoir.

Je vous prie de bien vouloir l'excuser.

Bien cordialement,

Secrétariat Particulier de M. Cédric O
Secrétaire d'Etat chargé du numérique
139 Rue de Bercy
75572 PARIS

De : marc longo [mailto:marc.longo@hotmail.fr]
Envoyé : jeudi 4 avril 2019 17:23
À : SENUM SP <sp@numerique.gouv.fr>
Objet : demande de RDV PREMSGO moteur de recherche Français, Marc Longo

Monsieur le secrétaire d'état au numérique, Monsieur Cédric O

J'ai bien l'honneur de solliciter un rendez-vous afin de vous présenter un groupe de projets numérique liés entre eux :

- Le moteur de recherche Français que nous développons depuis 2015 est en ligne . **Premsgo** , qui est le seul moteur de recherche indépendant des GAFAM, 100% Français et exclusivement sur la France, avec un index de près d'un milliard de pages, Premsgo protège les données personnelles des internautes.
- Un site marchand (vitrine) 100% Gratuit pour tous les commerçants Français, **PREMSGOSHOP**.
- une régie publicitaire autonome en interne par mots clé aux enchères, une réplique de celle de Google Adwords à laquelle nous avons consacré 2 ans de développement. L'usage de Google Adwords, **la régie publicitaire Américaine, est enseignée dans les établissements publics Français**, je vous le souligne au passage...

Afin de préparer ce rendez-vous, je vous communique au préalable toutes les informations nécessaires dont vous, ou vos conseillers, aurez le temps d'analyser et mesurer cet ensemble pour déterminer le degré de votre soutien ou implication. Merci de la totale confidentialité de la présente, de la stratégie, et des éléments mentionnés.

L'ensemble de ces nouveaux projets ont été construits autour de l'Annuaire Français, le plus ancien Annuaire encore en ligne, depuis 1996... 23 ans... Près de 10 millions de visiteurs annuels passent



La fausse annonce de Cédric O avec Microsoft qui veut simplement masquer les révélations sur l'index 2016 d'amateur périmé de Qwant, et tenter de redonner une certaine dimension à Qwant et justifier de grandes dépenses technologiques qui n'existent pas et ne sont essentiellement que des détournements de fonds public. Cette annonce n'a été comprise par personne et contraire au combat contre les GAFAM, personne n'a compris que celle-ci n'était que du bluff de Cédric O.

Non, il n'y a jamais rien eut d'index Qwant chez Microsoft avouent par la suite les deux directeurs scientifiques de Qwant, Sylvain Peyronnet puis Hugo Venturini.

Sylvain Peyronnet @speyronnet

s'explique pas autrement, pour le moment.

Sauf si 100% des algo utilisés sont ceux de Azure... donc a ce compte la, ce n'est plus la techno Qwant

dim. 6:57 PM ✓

La technointerne que j'ai pu constater, c'est les mêmes résultats dont l'ordre change, il y a un calcul qui est fait sur les clics et un changement de l'ordre de temps en temps. Mais sur les memes résultats.

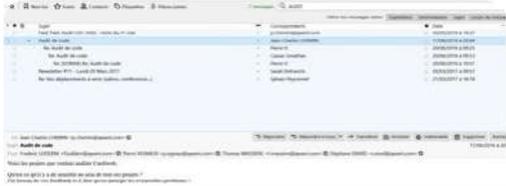
dim. 6:58 PM ✓

tu as eut connaissance des emails pour contourner l'audit en 2016? les voici après... je te laisse les noms dessus

dim. 7:00 PM ✓

Il n'y a rien qui tourne sous azure

dim. 7:01 PM



Démarrer un nouveau message

Hugo Venturini @monsieurv · 29 juil. 2020

Nous ne sommes pas hébergés sur Microsoft Azure. Nous avons en revanche quelques outils interne que nous hébergeons chez OVH.

1

Michel Nizon @MichelNizon · 29 juil. 2020

Vous jouez sur les mots ! "Microsoft, for its part, provides Qwant, which has always chosen a European infrastructure and in addition to its own technologies, with the additional computing power of its Azure Cloud..."



news.microsoft.com

Qwant and Microsoft announce an exclusive partnership for a unique Internet research experience -...

1

Hugo Venturini @monsieurv · 29 juil. 2020

Non je ne joue pas sur les mots. Je suis factuel. Cette annonce de l'an dernier n'est plus d'actualité en 2020.

1 2

Michel Nizon @MichelNizon · 29 juil. 2020

Donc vous avez dénoncé cet accord avec Microsoft ou ce sont eux ?

Cédric O a menti aux parlementaires et aux médias pour sauver cette arnaque et le détournement de fonds public qui va avec, l'accord annoncé avec Microsoft était bidon.

Mr Cédric O prémédite aussi sa fraude aux marchés publics.

CHAPITRE 61 : QWANT, LA NEBULEUSE OPAQUE DES FILIALES DE QWANT S'AGRANDI ET ATTEINT 19 FILIALES PLUS 4 HOLDINGS DONC AUCUNE NE PUBLIE SES BILANS (2019)

- **Social Ventures**
- Iframe-Apps
- **Qwant Italy**
- **Qwant**
- **Qwant Research**
- Qwant GMBH
- **Aisummarizer**
- Qwant BV
- **Qwant MED** (changement de nom en **ALTRNATIV.CARE**)
- Qwant AI
- Qwant PAY
- Qwant Sport
- Wego
- Qwoo
- Qwant Enterprise
- Angels 1
- Angels 2
- Victor 47 (par les fondateurs et BAD BOYS SA => blanchiment "Panama papers)
- Victor 48 (par les fondateurs et BAD BOYS SA via Alberto Chalon => blanchiment "Panama papers)

Toutes ces sociétés fonctionnent essentiellement sur des fonds apportés à Qwant par la Caisse des Dépôts, des prêts bancaires de la BEI, de BPI France, de subventions, des crédits d'impôts recherche (7 à 12 millions d'€), du crédit de TVA (3 millions d'€), des dettes aux organismes sociaux (3 millions d'impayé en 2020), et aucune ne publie aucun bilan, jamais, ni de compte rendu d'activité.

CHAPITRE 62 : QWANT, DESCENTE DE L'INSPECTION DES FINANCES DANS LES LOCAUX DE QWANT, UNE PERQUISITION OFFICIELLEMENT POUR DE LA TVA ET LE FISC, OFFICIEUSEMENT POUR CHERCHER AUSSI (rumeur) DES PIECES COMPROMETTANTES CONTRE LE PRESIDENT MACRON POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANTAGE, UNE ALARME EST DECLENCHEE (officieux) POUR INTERROMPRE LA PERQUISITION (2019)



Nicolas Lecaussin
@N_Lecaussin

...

La seule réussite de Qwant, le moteur français qui devait "concurrencer" Google, c'est l'argent jeté par les fenêtres ! En commençant avec les énormes salaires de ses dirigeants !



2:58 PM · 6 août 2020 · Twitter for Android

Ça se gâte pour la start-up Qwant

MIS EN LIGNE en 2013 et autopromu chef de file de la lutte anti-Gafa, le moteur de recherche français Qwant est aussi devenu une entreprise où le bonus est gras-souillet. A peine l'ex-pédégé, Eric Léandri, était-il écarté, en janvier, que son successeur, Jean-Claude Ghinozzi, envisageait la possibilité de s'octroyer une superprime de 200 000 euros, doublant ainsi son salaire brut. La start-up, qui cumulait déjà 24 millions d'euros de dettes en 2017 – au-

cune donnée n'ayant été publiée depuis –, va donc sortir plus d'un demi-million d'euros par an, charges comprises, pour rémunérer son nouveau patron... Voilà qui risque de faire désordre à l'heure du tour de vis que connaît la boîte, contrainte de quitter Paris (mais pour Neuilly), histoire de réduire un peu son loyer. La Caisse des dépôts, actionnaire et bailleur principal de Qwant depuis 2017, était devenue fébrile, l'été dernier, en découvrant que ses dirigeants gagnaient entre 160 000 et 200 000 euros de salaire fixe par an. Les soutiers-développeurs étaient alors montés au créneau, et Qwant avait légèrement rallongé la paye du petit personnel. Merci pour lui.

Google de travers

Mais, en juin, Qwant a décidé d'inaugurer les charrettes : 29 suppressions de postes. Un plan social devant aboutir à la fermeture des filiales d'Épinal et d'Ajaccio. Quant à l'Agence de développement économique de la Corse (Adec), elle s'est penchée sur le versement d'une aide européenne de 2 millions à Qwant Music. Problème, selon « Corse-Matin » (1/7), seulement 484 000 euros ont été justifiés à ce jour, et l'Adec compte déclencher un audit. Il porterait notamment sur une série de factures émises par Frog Pond (la « mare aux grenouilles »), une entreprise

britannique dirigée par Frédéric Rousseau, ami de l'ex-pédégé de Qwant.

Ponté de l'Ircam, Rousseau a monté un partenariat entre cet institut de recherche musicale (créé par Pierre Boulez) et Qwant Music en 2017. Il facturait également des « travaux de recherche et développement » au petit Google français : d'abord 2 000 euros, puis 4 000 euros par mois.

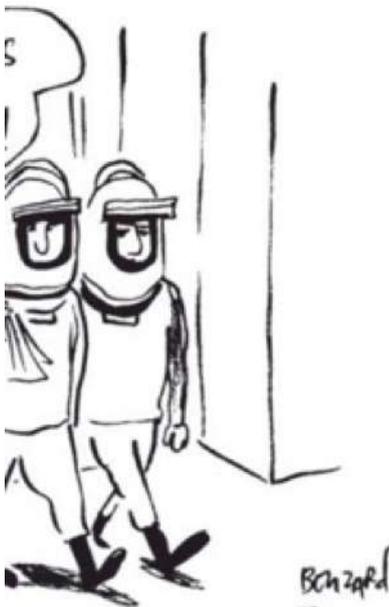
Des honoraires généreux, selon un témoin de l'époque, qui n'évoque que quelques coups de fil et une poignée de mails par mois. Sollicité par « Le Canard », Rousseau n'a pas souhaité répondre.

Certains compagnons de l'aventure Qwant s'étonnent du soutien indéfectible de la Caisse des dépôts, qui a allongé 10 nouveaux millions d'euros début 2020. Ainsi l'ex-patron de Xilopix, une boîte rachetée par Qwant en 2017 (après son dépôt de bilan) vient d'envoyer une longue note aux parlementaires et à la Cour des comptes sur le sujet. D'autres s'interrogent sur le manque de transparence financière. Le fisc, par exemple, qui a perquisitionné le siège en novembre et s'étonne que Qwant soit le moteur de recherche par défaut de 5 millions d'agents du public.

On veut brimer le glorieux concurrent tricolore de l'Américain Google ?

Jérôme Canard

SUR TERRE S DE LA CAPSULE SPACEX



Le Fisc semble bloqué dans son enquête...ou son rapport d'enquête depuis Nov. 2019 est conservé secret et non présenté à la justice... Bloqué par qui et pour quelle raison ?

Le PDG Éric Landri, parmi les plus gros actionnaires, n'a pas été « viré » pour un gros mot...
Le jeu d'Emmanuel Macron et de Cédric O aujourd'hui est d'éviter le scandale de cette affaire d'État qui a détourné des fonds publics importants et de jouer la montre des présidentielles 2022, en se réfugiant sur le dernier argument de la protection des données de l'administration, mais cette théorie valide la fraude aux marchés publics car de très nombreuses sociétés informatiques peuvent proposer le même service de protection des données basées sur le moteur Bing. L'autre impératif, c'est d'empêcher toute enquête judiciaire sur les comptes, et de bloquer les enquêtes du FISC et celle de la Direction Nationale des Vérification de Situation Fiscale (DNVVF).

Étant donné que le CIR (Crédit Impôt Recherche) est systématiquement doublé d'un contrôle fiscal, on se demande comme ce dernier n'a pas pu voir les doubles travaux internes dénoncés et facturés même en interne. Qui, sur les dossiers Qwant des demandes répétées du CIR, a fermé les yeux sur ce détournement de plusieurs millions d'€ ?

https://www.lalettrea.fr/entreprises_tech-et-telecoms/2020/10/09/le-tour-de-passe-passe-financier-de-qwant-pour-minorer-ses-pertes,109612664-art

Le fisc enquête sur les mouvements autour des titres

Selon nos informations, la situation financière de Qwant mobilise la **Direction générale des finances publiques** depuis un an. Les contrôleurs fiscaux de la **Direction nationale des vérifications de situations fiscales** (DNVVF) s'intéressent notamment à des mouvements sur les titres de Qwant. La profusion de titres, bons de souscription d'actions (BSA) et autres bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE) émis par Qwant depuis ses débuts en 2011 suscitent plusieurs questions. Sorte de stock-options, ces bons donnent à leurs bénéficiaires le droit de souscrire des titres représentatifs du capital de l'entreprise à un prix fixé au jour de leur attribution. Dernière opération en date, plus de 500 000 de ces différents titres ont été émis en février 2020. Leur valorisation éventuelle - entre le jour de leur attribution et celui de leur cession acquis - peut permettre de réaliser une belle plus-value. A condition que l'entreprise soit en croissance.

Les parlementaires devraient obtenir et avoir ces informations du **FISC** et de la **DNVVF** concernant Qwant, ainsi que les responsables de la commission des finances et de la commission de surveillance de la CDC.

CHAPITRE 63 : QWANT, LA CAISSE DES DEPOTS FAIT FUITER DES PIECES A CHARGE DE « SALAIRES INDECENTS » (120.000€ à 200.000€) AFIN DE TENTER DE STOPPER LES INFRACTIONS DONT ELLE EST OBLIGÉE DE COMMETTRE POUR OBEIR A DES ORDRES SUPERIEURS POUR EMPECHER LA FAILLITE DE QWANT. « QWANT INTERPELLE SUR SES HAUTS SALAIRES PAR LA CAISSE DES DEPOTS » TITRE LA

PRESSE (2019) [HTTPS://WWW.LALETTREA.FR/ENTREPRISES TECH-ET-TELECOMS/2019/07/01/QWANT-INTERPELLE-SUR-SES-HAUTS-SALAIRES-PAR-LA-CAISSE-DES-DEPOTS,108363469-GE0](https://www.lalettrea.fr/entreprises-tech-et-telecoms/2019/07/01/qwant-interpelle-sur-ses-hauts-salaires-par-la-caisse-des-depots,108363469-geo)

En tant qu'actionnaire de référence, la CDC peut légitimement exiger la clarté sur l'évolution préoccupante des rémunérations de l'entreprise. Selon les informations obtenues par *La Lettre A*, arrivent en tête des rémunérations le DG François Messenger et le DGA Jean-Claude Ghinozzi, ancien de Microsoft. Le PDG, Eric Léandri, arrive ensuite, tout comme la directrice adjointe, Marie Juyaux, qui a bénéficié d'une promotion exceptionnelle en septembre 2018, alors directrice générale adjointe, avec une augmentation de 40 % de son salaire. Les deux lobbyistes internes, Léonard Cox et Sébastien Ménard, pointent juste derrière. Les plus hauts dirigeants bénéficient d'une rémunération brute annuelle comprise entre 160 000 et 200 000 euros. Cette bulle inflationniste est connue de nombreux salariés. Qwant n'a par ailleurs toujours pas mis en place de comité d'entreprise.

Outre-Rhin, Wolfgang Hisserich, patron de l'antenne locale, bénéficie, lui, d'émoluments supérieurs au staff dirigeant français. L'Allemagne est présentée comme le fer de lance pour

Depuis 2018, Qwant est en faillite comptablement, il n'y a plus de capitaux propres qui sont passés en négatif, et les salaires déjà « corruptifs » augmentent de 40%, on achète les silences, comme celui de Jean-Claude Ghinozzi de Microsoft qui doit taire que Qwant fraude les CGU depuis 2013, et s'est même vu obligé de retirer la publicité Amazon en 2015. La CDC est « obligée » de suivre ces salaires « indécents » sur ordre de l'Élysée.

Chez Qwant, les ingénieurs se plaignent de la vétusté du matériel, des bas salaires, des licences obsolètes des logiciels, jusqu'au manque de papier toilettes le fournisseur n'étant pas payé...

Ces abus de bien sociaux attendent leur réponse judiciaire. En Allemagne, le trafic étant quasi nul, rien ne peut justifier un très haut salaire d'une société en faillite, aucun bilan n'est publié, rien n'empêche qu'Eric Léandri facture ou se donne d'autres salaires via ces filiales opaques.

CHAPITRE 64 : QWANT, PLAINTES DES EMPLOYÉS DE QWANT FUITÉES DANS LE CANARD ENCHAÎNÉ ET AUTRES MEDIAS DE 40 SALAIRES QUI N'ONT QUE DU MATÉRIEL VÉTUSTE POUR TRAVAILLER, DE VIEILLES LICENCES LOGICIELLES, UN MANQUE D'ARGENT A TOUS LES NIVEAUX ET N'ONT MÊME PLUS DE CAFÉ NI DE PAPIER TOILETTE, NI JAMAIS VU D'INDEX EN PRODUCTION (2019)

<https://www.nextinpact.com/article/29591/108123-le-cahier-doleances-salaries-qwant>

- **Papier toilette impayé, idem pour le café, fontaine à eau ????**
- **Licences logicielles impayées ????**
- **Matériel informatique vétuste ????**

Mais où est passé l'argent, plus de 30 millions d'€ de cash envolés en 18 mois ????

Concurrencer Google ? Qwant ça veut pas...

CHEZ QWANT, le « moteur de recherche qui respecte la vie privée », le personnel se plaint d'un manque de respect. Six ans après le lancement, soucieux du moral de ses troupes, le fondateur, Eric Léandri, avait discrètement fait sonder, au printemps, les équipes de ses centres de développement d'Ajaccio, de Nice et d'Épinal.

Un tiers des 150 salariés de la start-up française, qui tente de se faire une place au soleil à côté du mastodonte Google, ont été interrogés. Résultats ébouriffants de cette enquête interne, remis le 5 juin à Léandri – et tombés dans le bec du « Canard » : « Les maîtres mots de ces retours sont : manque de confiance, de reconnaissance, de communication, de fierté, précipitation et éparpillement au détriment de la qualité. » Ça jette un froid !

En ouvrant le bureau des pleurs, le malheureux patron de Qwant ne s'attendait pas à un tel retour de bambou. Côté social, ses développeurs et ingénieurs n'ont pas la langue dans leur poche : « pas de hausse de salaire », « aucune valorisation du travail effectué », « une gestion administrative aléatoire », grognent

d'emblée une vingtaine de courageux, qui pointent également le « manque de personnel », le « stress des équipes » ou la valse des chefs du personnel (« trois en deux ans »). Sans compter les arriérés : « licences [logicielles] non payées, matériel insuffisant et obsolète ».

Geek alors !

Et côté technologie ? Un triomphe : « lancements de produits non finis », « travail dans l'urgence », « pas de stratégie à long terme », « aucune planification des projets »... N'en gekeez plus !

Les mécontents dénoncent également un développement « trop commercial », davantage au service des partenaires du moteur de recherche qu'à celui de ses utilisateurs. Conclusion d'un salarié, partagée par une quinzaine de camarades – bientôt syndiqués ? : « Qwant commence à ressembler à un sapin de Noël, à cause des pubs dans tous les sens. » De quoi mettre les boules au pédégé, Eric Léandri, et à ses actionnaires, à commencer par la Caisse des dépôts et consignations, qui a investi 17 millions d'euros (20 % des parts).

Cette étude interne fait un brin désordre au moment où les politiques chantent les louanges du David Qwant face au Goliath Google. La Macronie soutient l'installation de Qwant Junior (qui filtre les pubs et les contenus pour adultes) dans les écoles de plus d'une dizaine d'académies. Et Cédric O, le secrétaire d'État au Numérique, a proposé, au mois d'avril, de faire installer Qwant par défaut dans les administrations, à partir de septembre, une fois l'opération validée par un audit technique du gouvernement.

Mise au spa

Pour calmer les esprits qui s'échauffent, la direction de Qwant se lance donc, cet été, dans une séquence de cālinothérapie. D'autant qu'elle vient de perdre son patron de la recherche et développement, David Scravaglieri, parti en claquant la porte alors qu'il avait été promu en mai.

Le 5 juillet, des bataillons de salariés venus de Nice, d'Épinal, de Paris et de Rouen se sont retrouvés invités à colloquer entre le spa et la piscine du Golden Tulip Villa Massalia, un sympathique hôtel de Marseille. Pour fluidifier les

relations sociales, Léandri a également promis quelques augmentations après une imprudente interview dans le mag extrême-droitier « Valeurs actuelles » (4/7). Il y van-

taît les émoluments de ses ingénieurs, pouvant atteindre 10 000 euros par mois.

Chez Qwant, certains en ont avalé leurs claviers !

Jérôme Canard

JOINT par « Le Canard » en pleine... levée de fonds », Eric Léandri, l'assure : « On a regardé les doléances des salariés, on y a répondu dans les 72 heures ! Déjà, il y a eu des augmentations, et les conditions de travail sont redevenues normales. » Et d'ajouter :

« Le nombre des utilisateurs de Qwant augmente tous les jours, et, même si parfois on a sorti des produits un peu vite, on les a sortis dans les temps et on les a améliorés par la suite. Chez Qwant, tout va bien. »

Hourra !

Faux - Dans toutes les écoles, C'est Qwant adulte qui est installé avec la pornographie non filtrée et de la publicité partout

La pub dans ta Gougueule

VOILÀ qui devrait apaiser les salariés qui s'alarment du virage « commercial » de Qwant. Les bénéfices d'Alphabet, la maison mère de Google, ont triplé au deuxième trimestre 2019 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 10 milliards de dollars ! Pas peu fière, Ruth Porat, la directrice

financière d'Alphabet, a tenu à préciser que les polémiques sur la lenteur de Google à retirer de YouTube les vidéos racistes, violentes ou faisant l'apologie du terrorisme « n'ont eu virtuellement aucun impact » sur les rentrées publicitaires (« Le Figaro », 27/7). Ah bon ? Alors, tout va bien !

Un autre se plaint du fait qu'« *il faut se rendre compte des rushes, certaines deadlines semblent arbitraires ou fixées juste parce qu'Éric veut que ça sorte tout de suite parce qu'on aurait pris trop de retard et derrière personne n'ose le confronter. En tant que dev, c'est hyper décevant et démotivant* ».

« *3 RH en 2 ans ? Doit on s'inquiéter ?* », s'interrogent plusieurs d'entre-eux, pointant du doigt un « *turn over* » important, allant jusqu'à toucher les responsables des ressources humaines, ou encore son patron de la R&D, David Scravaglieri, parti **début août** alors qu'il avait été promu en mai. D'après nos informations, Qwant dénombrait 160 salariés mi-2018, contre 130 cet été.

De façon plus anecdotique, mais néanmoins problématique, d'autres déplorent également une « *mauvaise gestion du budget interne (pas de livraison d'eau, café, papier toilettes pour non paiement)* », ainsi que des « *licences (logicielles) non payées, du matériel insuffisant et obsolète* ».

« On apprend tout dans la presse et on y ment sur les chiffres »

Un autre salarié évoque des « *exagérations sur nos index, nos crawls, personnellement, je trouve ça frustrant. Et j'ai parfois un peu honte. Je comprends le besoin de communication, mais je n'ai pas l'impression qu'on avance réellement sur ce sujet* ».

« *Découvrir les annonces sur Twitter sans annonce préalable en interne est mal vécu par les équipes* », regrettent une quinzaine d'employés. Une dizaine dénoncent à ce titre un « *manque de communication sur les annonces projets, de transparence (et de) de communication interne* » et, pire : « *On apprend tout dans la presse et on y ment sur les chiffres (nombres d'employés, croissance, dates de sorties annoncées pour maps, mail, masq, etc)* ».

« *La citation se suffit à elle-même pour voir la contradiction* », nous répond Guillaume Champeau. « *Si on "apprend tout dans la presse" c'est qu'on n'a pas d'info, or si on a pas d'info on peut pas dire qu'on ment. C'est l'un ou l'autre mais pas les deux. Or oui, des annonces n'ont pas toujours fait l'objet d'une communication préalable auprès de tous les employés, ce qui fait que certains les ont vues dans la presse avant la communication interne. C'est vrai aussi que nous avons parfois été trop optimistes sur les dates de sorties de certains produits, mais sur les trois cités, deux sont sortis (Maps, Masq) comme prévu* ».

Qwant Maps, initialement **prévu** pour l'été 2016, puis à **l'automne**, n'est sorti de fait en version alpha qu'en **décembre 2018**, puis en **juin 2019** pour sa version bêta. Qwant Masq, son service de stockage des données personnelles gratuit et sous licence libre, devait être lancé en **juin 2018**, mais ne l'a finalement été qu'en **mai 2019**.

CHAPITRE 65 : QWANT, LA DINUM INQUIETE REVELE L'ESCROQUERIE DE FAUX MOTEUR QWANT DANS UN RAPPORT ACCABLANT, UN INDEX « DANS UN PLACARD » NON RELIE AUX WEB ET SIMPLE PROTOTYPE, CÉDRIC O S'OPPOSE À LA DINUM ET CACHE CET AUDIT DU 19 JUILLET 2019 (2019)
<https://www.lemediatv.fr/articles/2020/revelations-qwant-boulet-detat-z-DwVYPzQymrJllldr8t4g>

- Visiblement, Qwant essaye d'embrouiller les inspecteurs de la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique – Rattaché au 1^{er} Ministre) venus auditer leur moteur, et ne veulent pas avouer que la partie autonome de Qwant est basée en réalité sur des résultats de Bing constaté aussi par les expertises de Marc Longo.



De fait, Qwant s'appuie principalement sur la technologie Bing de Microsoft pour son propre moteur de recherche. L'opacité de la relation exacte entre Bing et Qwant, et plus largement de la performance de l'index de Qwant exaspèrent les inspecteurs de la DINUM : « La situation concernant l'articulation de la capacité de recherche Web propre de Qwant avec Bing est peu claire », écrivent-ils, d'autant plus que « l'équipe constate que Qwant ne sait pas répondre précisément aux questions concernant enchaînement exact des traitements et ne sait pas quantifier son niveau d'utilisation réelle de Bing ». Les auditeurs ne peuvent pas « exclure un scénario dans lequel l'essentiel des réponses viendrait in fine de Bing ».

Le 1er Ministre Édouard Philippe et ses équipes de la DINUM font fuiter des informations, afin de se protéger du probable scandale Qwant à venir ?

<https://www.acteurspublics.fr/articles/qwant-la-dependance-a-microsoft-inquiete-la-direction-du-numerique-de-letat>

The screenshot shows a web browser interface. At the top, there is a red navigation bar with the text 'acteurspublics' and icons for mail, search, user profile, and a menu. Below the navigation bar is a dark banner with white text: 'Gagnez en proximité et interactivité avec vos équipes. Offrez-vous un réseau social qui vous ressemble. Pour en savoir plus, cliquez ici' with an orange arrow pointing to the right. Below the banner, the breadcrumb 'Actualités / À la une /' is visible, followed by the article title 'Qwant : la dépendance à Microsoft inquiète la direction du numérique de l'État'. The author is listed as 'PAR EMILE MARZOLF' with a date of '12 janvier 2020, 16:56. mis à jour le 13 janvier 2020, 15:34' and a reading time of '3 min'. The main heading of the article is 'Qwant : la dépendance à Microsoft inquiète la direction du numérique de l'État'.

La vérité sur cette autonomie qui va évoluer de 20 à 40% **n'est qu'une fausse autonomie**, c'est en 2021 que le PDG évincé vendra encore la mèche dans Le Point, **que cette autonomie est fausse et basée sur une « moulinette des résultats de Microsoft »**, comme le soupçonnait la DINUM que Qwant a refusé de laisser expertiser en profondeur cette partie soi-disant autonome, et écrivait que rien n'empêche que **100% des résultats proviennent en réalité de Bing**.

Les soupçons de la DINUM sont confirmés par Éric Léandri 2 ans plus tard avec cette révélation de sa part sur cette « moulinette à partir des résultats de Bing ».

Reste le principal reproche fait à Qwant : le recours trop important aux réponses fournies par Bing, le moteur de recherche de Microsoft. « Nous avons mis au point une technologie de recherche, mais il fallait la faire mouliner sur des résultats. C'est pour cela que nous avons dû acheter des inventaires d'un moteur de recherche, en l'occurrence Bing. Nous devrions en avoir de moins en moins be-

Mais quel moteur au monde capte les résultats d'un autre, fait sa moulinette, et fait croire qu'il est un moteur autonome ? Aucun, ça n'existe que pour tromper ce genre de pratiques !

Une incroyable révélation de tromperie Nationale qui a duré 10 ans de soi-disant moteur souverain, mais n'a jamais eu d'autonomie et a élaboré une technique de tromperie d'une simple moulinette sur des résultats de Bing, mensonges répétés sur BFMTV et sous serment au parlement « que ce sont les autres qui utilisent Bing et ne sont que des méta-moteurs », de tentative de tromperie de la DINUM, résultat d'audit officiel qui aurait dû déclencher des plaintes judiciaires du parlement, de la CDC et audit caché aux parlementaires et au publics par Cédric O, ce dernier ira jusqu'à frauder les marchés publics en 2020.

Rappel : Qwant a eu 30 millions d'€ de cash en 2017 et déjà en capitaux propre négatifs et situation de faillite dès 2018, avec quasi aucun achat de matériel, mais où est passé tout cet agent public si tout n'est que du Bing avec une partielle simple copie comme autonomie ????

Recherche acteurspublics CONNEXION SABONN
ACTUALITÉS NOMINATIONS ACTEURS PUBLICS TV PODCASTS ÉVÉNEMENTS PARTENAR

Qwant : la dépendance à Microsoft inquiète la direction du numérique de l'État

Six ans après son lancement, Qwant n'était qu'un « prototype » selon la DINUM

Mais Cédric O l'a validé sans attendre sa v2

159 • 149

Dans son audit réalisé à l'été 2019, la Direction interministérielle du numérique (DINUM) considère que le moteur, lancé en 2013, n'était encore qu'à l'état de « prototype ». Son installation par défaut sur les terminaux de la fonction publique était conditionnée au déploiement d'une « v2 » devant être lancée fin 2019, mais qui ne l'a pas été.

Le journaliste Marc Endeweld publie dans Le Média [une longue enquête](#) consacrée aux soutiens macronistes de Qwant, qualifié de « boulet d'État » par son auteur. Il y révèle que la Direction interministérielle du numérique estimait dans son audit que le moteur de recherche « souffre de plusieurs limitations :

- une difficulté à passer à l'échelle, notamment en termes de nombre de pages web traitées ;
- une difficulté à gérer un rafraîchissement fréquent des pages web déjà visitées pour en capturer les modifications ;
- une impossibilité d'utiliser l'index en temps réel pour les recherches des utilisateurs ».

Le document, qui n'a jamais été rendu public, n'est pas diffusé mais en partie révélé. En annexe, l'analyse technique des auditeurs assistés de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), du ministère des Armées et de l'École normale supérieure « se fait à la fois plus sévère et précise » écrit notre confrère.

Il y est en effet relevé « des incohérences dans les durées de maintien en cache des différentes données, qui pourrait entraîner une situation dans laquelle les résultats de recherche sont composés quasi-exclusivement de résultats Bing depuis plusieurs mois ». Et d'y décrire un « fonctionnement par lots » qui souffre « de certaines limitations » et « qui [rend] par exemple difficile un rafraîchissement très régulier de certaines pages Web ».

Des défaillances qui rejoignent les constatations de nos propres enquêtes publiées en juillet 2019, puis avril 2020 :

- **Qwant : des résultats datés, limités (mais répétés)**
- **Qwant : des résultats (encore) datés, des erreurs (404) et des complots**

« Des petits bouts de démonstration non reliés dont les enchaînements ne correspondent pas ! » constatent les experts de la DINUM que Qwant semble visiblement vouloir tromper.

Tout a été organisé pour tromper les auditeurs comme les visiteurs avec des démonstrations trompeuses élaborées par quelques ingénieurs complices (Jean-Charles Chemin ?), et faire croire à un moteur autonome. Par la qualité des auditeurs de la DINUM, ceux-ci ont pris en défaut ces ingénieurs tricheurs qui n'ont pu donner d'explication claire. Leur mission a été limitée dans le temps (24h) volontairement pour éviter qu'ils découvrent toute la vérité, mais cela n'a pas empêché les agents de la DINUM de faire ce constat décevant et accablant.

L'équipe d'audit a regardé en détail les différents codes sources de gestion des précalculs depuis l'index et du mécanisme d'appel séquentiel du cache de précalculs et de Bing en cas d'absence de résultat. Les vérifications réalisées ont permis de constater que les différents éléments de la stratégie présentée par Qwant existent (le cache, l'index, l'appel à Bing, le remplissage du cache avec les précalculs) mais que leur enchaînement ne correspond pas. L'équipe constate que Qwant ne sait pas répondre précisément aux questions concernant l'enchaînement exact des traitements et ne sait pas quantifier son niveau d'utilisation réelle de Bing en production. Elle constate également qu'il existe des différences entre les résultats fournis par Qwant et ceux fournis par Bing, ce qui tend à démontrer l'utilisation de l'index de Qwant sur une partie des réponses. Elle ne peut cependant exclure un scénario dans lequel l'essentiel des réponses viendrait in fine de Bing.

CHAPITRE 66 : QWANT, PROCÈS CONTRE LE MOTEUR PREMSGO DE L'ANNUAIRE FRANÇAIS, PROMESSE DE RUINER A VIE VIA DES PROCÈS LE SNAF ET MENACES DE « METTRE LA CNIL SUR LE DOS DU SNAF » - LA CNIL DECLENCHE UNE ENQUETE CONTRE LE SNAF 4 SEMAINES PLUS TARD – QWANT PERDRA SON PROCES EN DENIGREMENT (2019)

- Après avoir expertisé Qwant en profondeur début 2019 et constaté un désastre à tous les niveaux, l'index inchangé depuis 2017 malgré des dizaines de millions d'€ injectés dans Qwant, l'absence de simple sémantique basique, des fuites de données personnelles vers les régies publicitaires + Google + iTunes de Apple lorsque les enfants regardent des vidéos ou que l'on écoute de la musique, j'ai décidé de faire constater l'ensemble par huissier puis d'alerter les parlementaires. Guillaume Champeau directeur éthique et juridique annonce que Qwant va engager une procédure à mon encontre. Deux procédures ont été lancées par Qwant, une contre mon entreprise, et une autre à titre personnel en caution solidaire. Les deux attaques judiciaires de Qwant me réclament 100.000€ chacune.
https://www.lalettrea.fr/entreprises_tech-et-telecoms/2019/04/16/un-entrepreneur-du-digital-alerte-les-parlementaires-sur-les-carences-techniques-de-qwant,108353687-bre

Un entrepreneur du digital alerte les parlementaires sur les carences techniques de Qwant

— Edition du 16/04/2019

Les 925 députés et sénateurs ont reçu, vendredi 12 avril, un mail adressé par un entrepreneur français, **Marc Longo**. Patron de la **Société nouvelle de l'annuaire français**, celui-ci édite notamment le moteur ciblant les entreprises locales *Premsgo.fr*. Dans son courriel, il fait un renvoi vers une page web critiquant le fonctionnement et les choix techniques de **Qwant**, moteur de recherche dirigé par **Eric Léandri** (*La Lettre A du 28/03/19*). Selon cet entrepreneur, certains résultats produits par Qwant n'auraient pas été mis à jour. Un constat dressé par l'étude parisienne d'huissiers de justice **Eric Albou & Carolle Yana** a été fourni à l'ensemble des parlementaires pour étayer ses arguments.

Entre autres paramètres avancés dans sa missive électronique, Marc Longo souligne ainsi qu'en cas de consultation de pages 100 % Qwant -

Créez gratuitement des alertes sur vos mots-clés

- + Bing
- + Eric Albou & Carolle Yana
- + Eric Léandri
- + Marc Longo
- + Microsoft
- + Qwant
- + Société nouvelle de l'annuaire français

Sur Twitter, le conseiller de Qwant, Laurent Bourrelly (le spécialiste du blanchiment), me promet des procès jusqu'en 2078 pour me ruiner, Qwant ayant des fonds publics illimités. Il me promet aussi de payer une rente à vie à Éric Léandri.





Laurent Bourrelly
@laurentboureilly

En réponse à @Annuaire_fr @sterard_ et 3 autres personnes

Et si vous voulez jouer la carte de la commission rogatoire internationale, j'espère que votre avocat vous a annoncé la facture et les délais. Rendez vous en 2078

10:34 AM · 20 mai 2019 depuis Sleman, Yogyakarta · Twitter for iPhone

La technique de Qwant : **utiliser la justice en permanence et faire durer les procédures au bout du bout**, jusqu'en cassation, ruiner si possible, pour faire taire, ou utiliser la ruse et les procédures comme dans les affaires BROS ou des fondateurs de Xilopix, ou des loyers impayés qui dura plus de 4 ans.

Qwant perd ses deux procès contre Marc Longo et l'Annuaire Français :



QUI SOMMES-NOUS

ACTION PUBLIQUE ENTREPRISES MÉDIAS ENQUÊTES ENTOURAGES MOUVEMENTS FEUILLETONS

Qwant débouté en appel dans sa procédure "bâillon" contre l'Annuaire français

— Edition du 09/01/2020

Le dirigeant de la **Société nouvelle de l'annuaire français**, **Marc Longo**, a été blanchi par la cour d'appel de Paris le 8 janvier. L'ordonnance de référé rendue en juin 2019, qui l'avait condamné à cesser tout dénigrement envers **Qwant**, est par conséquent infirmée. *La Lettre A* avait révélé en avril 2019 que cet entrepreneur, spécialiste du référencement sur le web, avait envoyé aux 925 parlementaires français un lien vers une page web intitulée *Qwant, l'ignoble vérité... révélations*, critiquant les choix techniques du moteur de recherche dirigé par **Eric Léandri** (LLA du 16/04/19). En réaction, Qwant avait attaqué pour dénigrement son opposant devant le tribunal de commerce, lui demandant 100 000 € à titre de provision pour son préjudice.

Par ailleurs, les magistrats d'appel ont considéré que les propos litigieux s'inscrivent dans un débat public et sont susceptibles de revêtir la qualification de diffamation. Une façon de souligner que Qwant a tapé depuis le début à la mauvaise porte judiciaire. Le moteur franco-européen devra payer 5 000 € d'article 700 au patron de l'Annuaire français, qui était défendu par le cabinet **Iteanu Avocats**. Qwant continue de faire appel à l'avocat **Laurent Salem**.

Créez gratuitement des alertes de veille sur ces mots-clés

- Eric Léandri
- Iteanu Avocats
- Laurent Salem
- Marc Longo
- Qwant
- Société nouvelle de français

Fonctionnement

24 mai 2019, Éric Léandri lors de l'audience en référé devant son avocat Maître Olivier Itéanu, menace Marc Longo « de lui mettre la CNIL sur le dos », car Premsgo (version Alpha) n'est pas encore en https. Le Directeur général de Qwant, Tristan Nitot, est membre de la CNIL et écrit le 10 juin 2019 un billet sur LinkedIn dans lequel il traite Marc Longo de « paranoïaque » et que Qwant a un vrai moteur indépendant, justifiant la procédure judiciaire de son employeur (<https://www.linkedin.com/pulse/qwant-arrêtons-la-parano-tristan-nitot/>)

16 jours plus tard, la CNIL déclenche une « vérification » de l'Annuaire Français qui se traduira dès le début par une véritable inquisition à charge, des faux et usages de faux, des omissions de tenue de registre de plusieurs milliers de traitements, une tentative de la CNIL de sanctionner le SNAF de 40% du chiffre d'affaires au lieu du plafond de 4% pour les cas les plus graves.



Le moteur de recherche qui respecte votre vie privée.



Tristan Nitot

Entrepreneur du numérique, auteur de livres et d'un podcast, conférencier et formateur, je participe au projet Unsearch.io et j'imagine le futur du...

11 articles

[+ Suivre](#)

On voit ici et là sur le Web des textes provenant toujours des mêmes personnes qui attaquent Qwant (mon employeur) de façon incessante et avec des mots très durs. Face à ces attaques qui usent mes collègues (et moi-même), Qwant n'a pas eu d'autre choix que d'attaquer en justice pour que cessent ces calomnies. Une procédure est en cours devant le tribunal de commerce de Paris. Pourquoi le tribunal de commerce ? Parce que l'auteur le plus virulent de ces attaques a annoncé le lancement d'un moteur de recherche qui dit respecter les données personnelles, ce qui fait de ces écrits particulièrement malveillants une stratégie de communication contre Qwant, qu'il doit voir comme un concurrent.

Au-delà des insultes reçues et de la procédure judiciaire en cours, certaines questions sont posées et méritent une réponse. Je fais donc une FAQ pour ceux qui se demandent ce qu'il en est vraiment. Allez, c'est parti :

1 mois plus tard cette publication de « parano » de Tristan Nitot, en juillet 2019, l'audit effectué par la DINUM va révéler que Qwant mentait bien et n'avait jamais eu de vrai moteur...

Ce qui me rend triste, c'est qu'encore une fois dans cette affaire, c'est qu'une haute institution précieuse comme la CNIL puisse elle aussi se faire corrompre, cas non isolé car la CNIL Belge est aussi secouée en interne de corruption qui provoque la démission des directrices et des sanctions de la commission Européenne contre la CNIL Belge. Que la CNIL FR tente de sanctionner, me fasse perdre des mois et des mois c'est une chose, faire des faux et usage de faux (résultat bilan inversés – pertes transformées en bénéfiques malgré le bilan officiel de l'expert-comptable), faire de graves omissions, c'est un comportement choquant !

Malheureusement, j'ai bien effectué un recours devant le conseil d'État, mais faute de moyen j'ai choisi la procédure en urgence en référé seule possible sans avocat, et le conseil d'état a retoqué ma demande car le règlement intérieur du Conseil d'État ne permet pas au juge des référés de prendre une décision définitive, en l'occurrence, il ne peut pas annuler une condamnation fusse-t-elle erronée ou illégale...

CONSEIL D'ETAT

SECTION DU CONTENTIEUX

N° 458561

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
LE PRESIDENT DE LA SECTION DU CONTENTIEUX
DU CONSEIL D'ETAT

Vu la procédure suivante :

Par une requête, enregistrée le 15 novembre 2021 au secrétariat de la section du contentieux du Conseil d'Etat, M. Marc Longo doit être regardé comme demandant au juge des référés du Conseil d'Etat, statuant sur le fondement de l'article L. 521-3 du code de justice administrative :

suite

2. D'une part, il résulte des dispositions précitées que, pour le cas où l'ensemble des conditions posées par l'article L. 521-3 du code de justice administrative sont satisfaites, le juge des référés peut ordonner toutes mesures utiles sans faire obstacle à l'exécution d'aucune décision administrative. Toutefois, de telles mesures doivent, ainsi que l'impose l'article L. 511-1 du code de justice administrative, présenter un caractère provisoire. Il suit de là que le juge des référés ne peut, sans excéder son office, prononcer l'annulation d'une décision administrative. Par suite, les conclusions à fin d'annulation de la décision du 15 septembre 2021 de la CNIL présentées par M. Longo dans le cadre de l'instance en référé sont manifestement irrecevables.

3. D'autre part, M. Longo demande au juge des référés du Conseil d'Etat, en premier lieu, de publier la décision d'annulation sur le site de la CNIL et sur les sites Twitter, Facebook et Légifrance, en deuxième lieu, d'enjoindre à la CNIL de fournir des explications sur une suspicion de trafic d'influence, en troisième lieu, de prendre des sanctions afin que la CNIL ne produise plus de fausses écritures et, en dernier lieu, de condamner la CNIL à payer la somme de 88 833 euros au titre de l'ensemble des préjudices que la Société nouvelle de l'annuaire français (SNAF) et lui-même ont subis. Toutefois, de telles conclusions ne relèvent manifestement pas de l'office du juge des référés.

4. Il résulte de ce qui précède que les conclusions de la requête de M. Longo sont manifestement irrecevables. Par suite, il y a lieu de rejeter la requête, en toutes ses conclusions, selon la procédure prévue à l'article R. 122-12 du code de justice administrative.

ORDONNE :

Article 1^{er} : La requête de M. Longo est rejetée.

Article 2 : La présente ordonnance sera notifiée à M. Marc Longo.

Fait à Paris, le 9 décembre 2021

Signé : Christophe CHANTEPY

Pour expédition conforme,
La secrétaire du contentieux



Cet incroyable procédure à charge déclenchée par la CNIL a été un épisode pénible, où la CNIL s'est refusée dès le début de répondre si sa démarche était en conformité avec le RGPD et les entreprises, dont les auto-entrepreneurs, étaient oui ou non soumises au RGPD. La CNIL et Madame Astrid Mariaux essaye de faire passer une définition du dictionnaire du RGPD comme une directive de loi, dictionnaire en l'article 4 du RGPD, qui définit une donnée personnelle, et elle évite la directive de la

loi qui précise que les données personnelles d'entrepreneurs sont exclues de la loi RGPD, sans aucune ambiguïté :

RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 27 avril 2016

relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

- (14) La protection conférée par le présent règlement devrait s'appliquer aux personnes physiques, indépendamment de leur nationalité ou de leur lieu de résidence, en ce qui concerne le traitement de leurs données à caractère personnel. Le présent règlement ne couvre pas le traitement des données à caractère personnel qui concernent les personnes morales, et en particulier des entreprises dotées de la personnalité juridique, y compris le nom, la forme juridique et les coordonnées de la personne morale.

Article 4

Définitions

Aux fins du présent règlement, on entend par:

- 1) «données à caractère personnel», toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale;
- 18) «entreprise», une personne physique ou morale exerçant une activité économique, quelle que soit sa forme juridique, y compris les sociétés de personnes ou les associations qui exercent régulièrement une activité économique;

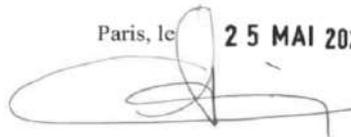
Dès le début, la CNIL répond « on ne sait pas » sur la légalité de sa démarche en rapport au RGPD, réponse extrêmement déplaisante qui crée immédiatement une suspicion sur l'abus de pouvoir qui va se dérouler sur cette longue procédure de 2 ans. Cette affaire n'ayant pu être traité par le Conseil d'état, elle sera portée devant d'autres institutions judiciaires, aux vues des abus de Madame Astrid Mariaux et de **la rapporteuse Madame la rapporteuse Sophie LAMBREMON.**

- Mme Lambremon omet de citer le registre de 3.440 fiches qui a été transmis 3 fois à la CNIL
- Mme Lambremon fait un faux et usage de faux, elle inverse le résultat de mon bilan 2019 pour influencer les juges (membres de la commission restreinte) a une lourde amende, elle transforme ma perte de 7.000€ en bénéfices.
- Mme Lambremon transforme la loi RGPD pour m'infliger une très lourde amende de 40% de mon chiffre d'affaires (20.000€ sur un CA de 53.000€) et tente de me mettre en faillite,

La rapporteure propose par conséquent à la formation restreinte de prononcer à l'encontre de la société SNAF, toute mesure, en application des articles 20 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, et en particulier que soit prononcée une amende administrative d'un montant de 20 000 euros (vingt mille euros) au regard des manquements constitués aux articles 16, 17, 30 et 31 du RGPD.

La rapporteure propose en outre à la formation restreinte de rendre publique sa décision, et que la délibération de sanction n'identifie plus nommément la société à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de sa publication.

Paris, le 25 MAI 2021



Mme Sophie LAMBREMON

alors que la loi RGPD comme la loi Française 1978 porte un plafond JUSQU'À 4% maximum.

LA LOI FRANÇAISE 1978 EN VIGUEUR :

Article 20 - Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés .pdf (1 page)

7° A l'exception des cas où le traitement est mis en œuvre par l'Etat, une amende administrative ne pouvant excéder 10 millions d'euros ou, s'agissant d'une entreprise, 2 % du chiffre d'affaires annuel mondial total de l'exercice précédent, le montant le plus élevé étant retenu. Dans les hypothèses mentionnées aux 5 et 6 de l'article 83 du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, ces plafonds sont portés, respectivement, à 20 millions d'euros et 4 % dudit chiffre d'affaires. La formation restreinte prend en compte, dans la détermination du montant de l'amende, les critères précisés au même article 83.

Le projet de mesure est, le cas échéant, soumis aux autres autorités de contrôle concernées selon les modalités définies à l'article 60 du même règlement.

NOTA :
Conformément à l'article 29 de l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018, ces dispositions entrent en vigueur en même temps que le décret n° 2019-536 du 25 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés au 1er juin 2019.

versions ▾ Liens relatifs ▾

**Plafond c'est un mot clair et sans ambiguïté : plafond de 4% pr les sociétés, si 4% dépassent les 20 millions, c'est toujours 4%
Que la CNIL essaye de condamner Google a 40% de leur CA mondial...**

LA LOI EUROPÉENNE ART. 83 DU RGPD EN VIGUEUR

4.5.2016

FR

Journal officiel de l'Union européenne

L 119/83

6. Le non-respect d'une injonction émise par l'autorité de contrôle en vertu de l'article 58, paragraphe 2, fait l'objet, conformément au paragraphe 2 du présent article, d'amendes administratives pouvant s'élever jusqu'à 20 000 000 EUR ou, dans le cas d'une entreprise, jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial total de l'exercice précédent, le montant le plus élevé étant retenu.

- Madame Lambremon ne dit pas dans son rapport que les 5 entrepreneurs qui ont demandé le retrait en 2019 ont tous été retirés, mais sont tous toujours actifs et dans tous les annuaires, et toujours dans la diffusion du fichier certifié de l'INSEE, y compris ce jour 26 Mars 2022.
- Madame Lambremon ne tient pas compte des 679 demandes par emails traitées, qui figurent en plus sur la pièce 27 du rapport de la CNIL.

Enfin, la CNIL réduira l'amende demandée de 20.000€ à 3.000€, mais elle n'est pas légale non plus car elle dépasse le plafond maximum de 4%, et s'élève à 5,6% du CA, ce qui dépasse le plafond.

Éric Léandri n'a pas pu influencer seul la CNIL, ni le DG de Qwant qui est membre de la CNIL. La CNIL a reçue l'ordre de chercher à me condamner à tout prix, et cet ordre ne peut venir que d'un membre du gouvernement.

CHAPITRE 67 : QWANT, LES MEDIAS SE PLAIGNENT DE PRESSION – HARCELEMENT – ET DE COMPORTEMENT MAFIEUX POUR EMPECHER LES REVELATIONS DE FAUX MOTEUR ET TITRE « QWANT ; EN FINIR AVEC L'OMERTA » (2019)

- Éric Léandri fait pression sur tous les médias qui le dénigrent et tentent de faire « virer » les journalistes qui ne veulent pas rectifier les articles à charge, allant jusqu'à intervenir auprès des rédacteurs en chef, puis des actionnaires ! Le lettre A, Nextinact, Le figaro etc. Excédés, Nextinact va publier un très long article intitulé :
« QWANT : EN FINIR AVEC L'OMERTA » !
Certains médias vont subir des tentatives de perquisition (ou **perquisition de la presse** tout court mais les journalistes n'ont pas voulu me dire précisément), **on suppose donc sur ordre de l'Élysée, pour trouver qui était « la taupe » chez Qwant** qui transmettait des infos aux médias.

Il est CHOQUANT que le gouvernement Macron puisse faire pression sur des journalistes et des médias pour connaître leur source dans une affaire qui couvre une escroquerie Nationale. C'est totalement scandaleux !

- Article toujours autant fourni qu'intéressant de Jean-Marc Manhack du journaliste tech des médias Le Monde et de Next Impact



Le journaliste reprend mes expertises constatées par huissier (courageux car c'est un travail énorme), et fait ses propres constatations et du coup nouvelles découvertes qui étonne les responsables éditorial, montrant que chez Qwant, « on a industrialisé » la tromperie et que l'on masque autant que possible les preuves, sauf que ces ingénieurs non experts des moteurs oublient qu'il existe un site mondial 10 fois plus gros que Google, www.archive.org, qui archive l'historique des pages. Qwant essaye d'effacer l'année des résultats et injecte des résultats de news récent pour empêcher de constater que les résultats web naturels n'ont pas été changés depuis 2 ans. Ces parties de cache-cache seront permanentes et nombreuses. À chaque fois que Marc Longo envoie un Tweet sur Qwant, les sirènes hurlent chez Qwant et c'est le brand-le-bas de combat pour masquer l'anomalie pointée du doigt qui prouve une tromperie, avec une maladresse qui se repère et aggrave la situation.

NEXT INPACT #LEBRIEF HARDWARE BONS PLANS FORUMS MAGAZINE

Je passe 15 jours à vérifier les résultats que Marc Longo avait fait constater par huissier, en avril dernier. À l'époque, l'huissier s'était contenté de constater que les résultats ne mentionnaient que la seule année 2017, et qu'il n'avait trouvé aucune mention des années 2018 et 2019. De fait, je découvre que si Qwant ne ramène que peu de réponses, je n'ai plus de résultats mentionnant l'année 2017, et quelques résultats mentionnant 2019.

Or, des recherches plus poussées, reposant notamment sur la consultation de centaines d'URL archivées sur la « machine à remonter le temps » d'archive.org, ainsi que dans l'historique des modifications de Wikipedia, me permettent de découvrir et démontrer que non seulement l'index de Qwant renvoie toujours (3 mois plus tard) des résultats de 2017, mais également que Qwant limite les résultats émanant de son index à 50 (maximum) seulement, contre 150 pour ceux de Bing. Enfin, je découvre que Qwant les répète plusieurs fois, sans savoir s'il s'agit d'un « bug » ou d'une « fonctionnalité » destinée à laisser entendre qu'il aurait indexé bien plus de pages qu'en réalité.

Je suis consterné, tout comme le sont Teuf et Marc Rees : le problème est encore plus conséquent que ce que Longo avait fait constater par huissier (voir [Qwant : des résultats datés, limités \(mais répétés\)](#)). Ironie de l'histoire, Teuf m'apprend que Next INpact a (enfin) reçu un second virement de 30 000 € de la part de Qwant. Il manque encore 40 000 euros, mais Teuf et Rees me disent de continuer à enquêter et d'envoyer nos questions à Qwant.

La perspective de faire perdre cet argent à Next INpact m'ennuie. Je m'en ouvre à Teuf : « ça fait cher la pige », ajoutant que je pourrais publier mon enquête ailleurs. Il me répond que « ce serait détruire notre ADN que de ne pas publier ce type d'info, surtout pour de l'argent ».

Qwant via son PDG Éric Léandri et le conseiller Laurent Bourrelly harcèlent « Teuf » (l'actionnaire principal du grand Média Tech Next Impact) et le journaliste JM Manhack, par un total de 215 SMS et Tweets de Qwant :

Entre le 19 juillet et le 8 août, Léandri a envoyé 115 SMS à Teuf qui, en retour, ne lui en a renvoyé que 17. Depuis, il n'est plus entré en relation avec lui. Léandri n'est par ailleurs jamais entré en contact avec moi autrement que publiquement, via Twitter.

L'« ami » de Léandri s'y met lui aussi

Le 13, un Twittos me met en copie d'un **thread** où Laurent Bourrelly – un ami (et **spin doctor**) de Léandri, connu pour « troller » ceux qui critiquent ou émettent des réserves au sujet de Qwant (cf le **1er volet** de notre enquête) – me qualifie de « *journaliste qui écrit de la merde* » :



S'ensuivront une **centaine** d'autres tweets où Bourrelly qualifiera notamment notre enquête de « *torchon* », d'avoir « *traîné dans la boue ce moteur* », « *trompé le lecteur dès le début* » ou **encore** d'avoir « *choisi avec soin de relayer le côté complotiste, plutôt que la vérité* ».

Jamais Bourrelly n'expliquera en quoi notre enquête est erronée ou biaisée, **refusant** d'argumenter, nous

<https://www.nextinpact.com/article/29662/108195-qwant-en-finir-avec-omerta>

CHAPITRE 68 : QWANT, LE BILAN DESASTREUX DE QWANT 2018 N'EST PAS PUBLIE (2019), QWANT A SORTI 6 MILLIONS D'€ MIS ONT NE SAIT PAS POUR QUI, NI POURQUOI, NI COMMENT !

- Il est assez incroyable que Qwant ait encaissé 30 millions de cash en 2017 décomposés de la manière suivante :
 - o 14,8 millions d'€ de la CDC
 - o 10 millions d'€ d'emprunt BEI
 - o 3 millions d'€ CIR et Crédit de TVA
 - o 7,5 millions de C.A. brut 2017 + 2018 (moins environ 50% pour Microsoft)

Un total de presque 40 millions de cash sur ces deux années, et cette petite société avec en principal l'API Bing se retrouve fin 2018 avec 0€ et des capitaux propres passés en négatifs ! Mais où est passé cette masse d'argent considérable ? C'est vraiment dingue d'autant qu'il n'y a presque pas de matériel acheté, la masse salariale avec charge de 2017 n'est que de 5 millions et celle de 2018 de 7 millions, que le personnel se plaindra en 2019 de bas salaires, de matériel vétuste, de licences logicielles non payées, de manque de café et de papier toilette ! Il y a là, et depuis le début avec une succession de fraude à la valorisation, les infractions pénales d'abus de bien social et de banqueroute de Jean-Manuel Rozan, puis Éric Léandri. Les filiales naissent partout, totalement opaques, tant sur leurs comptes non publiés que leurs activités inconnues en Afrique, comme Aisummarizer et d'autres.

- Le bilan 2018 sera donc caché et non publié, jusqu'au courrier des ex de Xilopix à la Cour des Comptes l'été 2020, le bilan 2018 et la catastrophe qui va avec ne sera publié qu'en Novembre 2020, le chiffre d'affaires brut de 2017 sera de 2,9M dont 50% à déduire pour Microsoft (commission pub et achat de données) soit 1,5 Millions d'€ de CA net réel, et en brut 2018 de 4,5 M d'€ et en net de 2,3 M d'€, avec une dette de 25 Millions d'€ (Pièces voir dossier bilans).
- **Anomalie dans ce bilan 2018**, une créance de 6 136 883€ d'associés qui traîne et qui n'existait pas en 2017. Quels associés doivent 6 millions d'€ à Qwant et sur la base de quoi une telle somme, et qui sera compensée de quelle manière ? Du cash sorti de Qwant compensé par des BSPCE ou des BSA gratuites ?
Cette débauche d'argent sans technologie derrière à toutes les apparences de ne pas être honnête et de bonne gestion, et les mots sont faibles.

2020-10-15-BILAN QWANT-2018.pdf (page 18 sur 35)

Rechercher

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			724 554
Autres immobilisations financières	724 554		
Clients douteux ou litigieux	50 000	50 000	
Autres créances clients	2 358 134	2 358 134	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	2 047 842	2 047 842	
- T.V.A	383 780	383 780	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	3 500	3 500	
- Divers			
Groupe et associés	6 136 883	6 136 883	
Débiteurs divers	1 323	1 323	
Charges constatées d'avance	3 038 311	3 038 311	
TOTAL GENERAL	14 744 326	14 019 772	724 554
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

CHAPITRE 69 : QWANT CAUSES, ESSAYE DE COPIER LE META-MOTEUR FRANÇAIS LILO.ORG AVEC QOOZ ET UN REVERSEMENT AUX ASSOCIATIONS MAIS ABANDONNE APRES DES PLAINTES DE BUGG ET NON-COMPTABILISATION DE CLIC (2019)

- Très étonnamment d'un coup Qwant Cause, qui a grand renfort de pub veut proposer plus de pub mais reverser aux associations comme Lilo.org, se met à boguer ... les clics se remettent « tous à zéro », les internautes protestent. Qwant augmente son trafic mais les clics rapportent de moins en moins selon Qwant... qui, des 400.000€/mois de pub ne ferait que 2.000€ sur les clics Qoz qui sont pourtant promotionnés partout ?
Lilo.org, le moteur Français sous Bing, à lui reversé plus de 2 millions d'euros aux associations Françaises, et réalise un peu de bénéfices, avec moitié moins de trafic que Qwant. Cherchez l'erreur...

À peine 2 000 € collectés par mois

En octobre 2019, Qwant révélait les premiers chiffres de son outil : entre le 14 mai et le 30 juin, **près de 28 000 euros avaient été reversés** à différentes associations. Marie Juyaux, DGA de la société et porteuse du projet Causes nous avait même déclaré être « **assez satisfaites pour un premier mois** ». Pourtant, 10 mois plus tard, à l'annonce de la fermeture de Qwant Causes, un message dévoile une somme totale de **48 878 € reversées à un total de 956 associations**. Rapportés au nombre de mois écoulés après le premier bilan, **les dons récolés dépassent à peine 2 000 € par mois, contre 28 000 € pour les 45 premiers jours**.

Qwant avec toute la puissance de l'État, essaye de s'aligner sur Lilo.org qui récolte 4,3 millions d'euros. Après un an, Qwant ne récolte que 2.000€ par mois et abandonne. Il y a là une volonté non pas d'aller concurrencer Google, mais d'aller concurrencer un acteur Français, ce qui est assez déloyal de la part de Qwant et de l'État. Mais l'on sait déjà, après l'affaire BROS et l'affaire Xilopix que les fondateurs de Qwant n'ont aucun état d'âme.

Faites une recherche et financez un projet

Ajouter Lilo à Safari

Qui est Lilo ? Les projets FAQ

LILo
moteur & solidaire

Lilo, le moteur de recherche français et solidaire qui finance gratuitement les projets de votre choix.

Et parce que votre vie privée est importante, nous protégeons vos données personnelles.

Ajouter Lilo à Safari

676 365 utilisateurs mensuels

41 833 672 recherches mensuelles

4 317 479 € déjà collectés

Lilo redistribue des millions d'euros aux associations Françaises, sans aucune aide de l'État, et réalise des bénéfices, 134.000€ en 2018.

34 - 2018-MOTEUR-LILO.ORG-BILAN-2018.pdf (page 9 sur 19)

- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	42 975	2	9 700	1	33 275	343
Total	-42 675	-2	-9 300	-1	-33 375	-359
RÉSULTAT EXERCICE	134 634	8	72 244	7	62 390	86
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

CHAPITRE 70 : QWANT, QWANT JOUE ENCORE A « CACHE-CACHE » AVEC LES EXPERTS POUR LES EMPECHER DE DECOUVRIR QUE L'INDEX UTILISE PAR QWANT EST CELUI DE BING, EN DISSIMULANT L'ADRESSE IP DU ROBOT BING PAR DES XXX.XXX.XXX (2019 - 2022)

- Lorsqu'un robot passe sur un site spécialisé qui retourne donc l'adresse IP du robot et son nom, si c'est le robot de Bing, le résultat indexé indiquera l'adresse IP de Microsoft et le nom de son robot Bing. Comme Qwant cache aux utilisateurs qu'il utilise des résultats web de Bing, sur ce genre de requête, on voit clairement que les résultats viennent de l'ingénierie Bing. Pour tricher et donc tromper les utilisateurs sur l'origine des données, lorsque l'on a montré du doigt cette tromperie, encore une fois, les ingénieurs de Qwant ont tenté de caviarder l'IP de Bing en la remplaçant par des xxx.xxx.xxx en réponse à la requête « mon adresse IP » sur Qwant. Mais il y a plusieurs manières de contourner cette tromperie ; faire la requête dans une autre langue, ou faire des fautes d'orthographe, ou copier les mots clés de la page de destination. Dès lors, il y a d'un côté les résultats « trafiqués » en xxx.xxx.xxx de Qwant en simple page web fixe qui s'affichent sur des requêtes précises, et les autres résultats issus d'une requête moins précise que Qwant ne peut pas intercepter et affiche les « vrais résultats » issues de Bing. On peut donc trouver pour le même site en résultat l'un trafiqué par Qwant, et l'autre, le résultat réel fourni par Bing avec l'IP de Bing et le nom du robot Bing. Dans cette partie de cache-cache, Qwant affine sa tromperie et ne met plus de xxx. Mais en ce jour du 18 Février 2022, on arrive encore à déceler cette tromperie.

- DEMONSTRATION :
Je tape « mon adresse IP » dans Qwant :



Faisant des fautes d'orthographe pour contourner l'algorithme qui trafique les résultats trompeurs, je vais essayer de trouver le même site <https://mon-ip.fr> et comparer ces 2 résultats de Qwant. Visiblement, l'index est bien celui de Bing Microsoft, bien qu'il y ait un nouveau CTO autre que Venturini depuis 2021. Chez Qwant, la nouvelle PDG continue de laisser en place cette montagne de tromperie ;

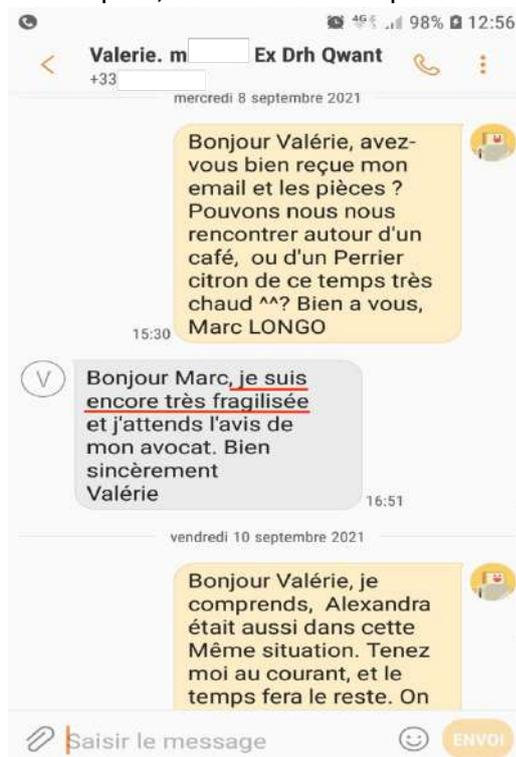


- **CHAPITRE 71 : QWANT, L'ANCIENNE DRH DU GROUPE SUEZ ET LOREAL EN POSTE CHEZ QWANT DEMISSIONNE ET DEPOSE UNE MAIN COURANTE CONTRE LE PDG LEANDRI QUI HURLAIT ET L'INSULTAIT POUR LA FORCER A SIGNER UN DOCUMENT – « J'AI CRU MA**

DERNIERE HEURE VENIR » DIT-ELLE, « ENCORE TRES FRAGILISEE » ET SOUS LE CHOC EN SEPT. 2021 (2019).

https://www.lalettrea.fr/entreprises_tech-et-telecoms/2021/07/08/branle-bas-de-combat-chez-qwant,109678510-eve

Le média La Lettre A révèle en 2021 une affaire de 2019 entre la DRH Valérie Menelfe et Qwant, où Éric Léandri aurait déposé une plainte contre Mme Menelfe pour chantage selon la Lettre A, plainte classée sans suite. Mme Menelfe est l'ancienne DRH du groupe L'Oréal et du groupe Suez, un CV des plus éloquent. Le média relate sans précision des circonstances troubles d'une main courante déposée au commissariat de police par la DRH contre Éric Léandri suite des intimidations reçues à la suite de son refus de signer un document de renonciation de parole. J'ai donc contacté cette ex-DRH qui me révèle sur un ton assez apeuré toujours en 2021 « qu'elle a cru sa dernière heure venir lorsqu'Éric Léandri a voulu la forcer à signer ce document ». Je n'ai pas pu la rencontrer physiquement, « **étant encore très fragilisée** » de cette affaire 2 ans après, comme l'ex-comptable Alexandra Montaut.



CHAPITRE 72 : QWANT ET QWANT MUSIC CUMULE LES IMPAYES DES FOURNISSEURS, LE REALISATEUR DU SPOT PUBLICIAIRE SUR M6 SE PLAINT, DES CLUBS DE FOOT, DES MEDIAS, ET DE PETITS ENTREPRENEURS N'AYANT PAS LES MOYENS D'ENGAGER DES PROCEDURES ET DEVANT AVANCER LA TVA FACTUREE (2018-2019) [HTTPS://WWW.LALETTEA.FR/ENTREPRISES_TECH-ET-TELECOMS/2019/10/11/QWANT--UN-SPONSOR-PROMETTEUR-QUI-ACCUMULE-LES-IMPAYES,108376738-EVE](https://www.lalettrea.fr/entreprises_tech-et-telecoms/2019/10/11/QWANT--UN-SPONSOR-PROMETTEUR-QUI-ACCUMULE-LES-IMPAYES,108376738-EVE)

- L'abus de bien social est en permanence caractérisé chez Jean-Manuel Rozan et Éric Léandri depuis 2011, outre les 600.000€ de revenus refacturés a titre personnel (sans compter les actions) que ces individus se sont reversés en 2011 et 2012 avant de lancer leur moteur et malgré déjà des procès d'impayés qui s'accumulaient et la liquidation de leur société Quantum Of Search, le média La Lettre A révèle encore des impayés assez incroyables en rapport à la masse d'argent reçue par Qwant. Certains fournisseurs n'ont pas les moyens de faire des procès et abandonnent, ayant travaillé pour Qwant qui ne les payent pas. Un mode de fonctionnement de « prédateurs » de la société entrepreneuriale.

Qwant : un sponsor prometteur qui accumule les impayés

La réputation de débiteur récalcitrant de Qwant n'est pas vraiment usurpée. Témoignages et document à l'appui, le paiement différé de ses fournisseurs est une habitude solidement ancrée chez les dirigeants du moteur de recherche franco-européen.

— Edition du 11/10/2019 • Lecture 3 minutes

DOCUMENT

Facture du Gazélec football club Ajaccio adressée à Qwant

[TÉLÉCHARGER LE PDF](#)

Beaucoup d'internautes ont encore en mémoire la campagne de publicité de **Qwant** mettant en scène un cycliste dans un parc croisant un employé municipal connaissant (presque) tout de sa vie privée. Ce spot TV a été diffusé à partir de septembre 2017 en exclusivité sur l'intégralité des chaînes du groupe M6 et décliné en digital sur 6Play et les portails thématiques du groupe. Réalisée par Alexandre Aja et conçue par Hémisphère droit, agence créée par le publicitaire Franck Tapiro en 1996, cette campagne a tiré Qwant d'un certain anonymat. L'intégralité de la prestation n'a toujours pas été réglée. Contactée, l'agence explique avoir fait confiance à **Eric Léandri**, le patron de Qwant. Et confirme aujourd'hui un impayé de 160 000 €, 90 000 € pour la réalisation et 70 000 € pour les honoraires de l'agence. L'une de ses têtes pensantes évoque "une trahison professionnelle".

Autre société ayant accepté de témoigner ouvertement, **Flux Software Engineering**. Cette start-up orléanaise a travaillé plusieurs mois pour Qwant mi-2018 pour intégrer un logiciel de traitement du son dans le portail de la filiale Qwant Music. Plusieurs semaines de développement se trouvent sans règlement à ce jour. Flux Software Engineering, qui a depuis demandé le retrait de son produit, a même dû payer (provisoirement) de la TVA sur l'émission de ses factures. Elle évalue son manque à gagner à un mois de chiffre d'affaires annuel. Contacté, son directeur, **Gaël Martinet**, explique ne pas vouloir engager de procédure judiciaire, trop lourde pour une TPE. Il tient à souligner que "le comportement commercial de Qwant n'a pas été sérieux".

En matière de sponsoring, le moteur de recherche franco-européen n'est pas non plus à la hauteur de ses engagements. Le **Gazélec football club Ajaccio** (GFCA) a attendu d'être payé pendant de long mois pour un sponsoring - concernant la saison 2018-2019 - d'un montant total de 100 000 € hors taxes. Une facture a été émise

Il est démontré ici qu'il y a vraiment matière à s'interroger sur des impayés de 2017 comme les 160.000€ pour le spot publicitaire diffusé sur M6, car en 2017, il y a eu plus de 35 millions de cash rentrés dans les caisses de Qwant, normalement, si l'on refait le point sur ces rentrées ;

- 14,8 millions d'€ de la CDC
- 10 millions d'€ d'emprunt BEI
- 3 millions d'€ CIR et Crédit de TVA
- 7,5 millions de C.A. brut 2017 + 2018 (moins environ 50% pour Microsoft)

Il y a peu de sérieux quand même dans cet investissement de l'État au capital de Qwant avec un **contrôle de gestion de la CDC totalement absent**, ce qui est vraiment surprenant. Axel Springer avait détaché une experte comptable, Madame Zoé Fabian, qui est restée 6 mois chez Qwant, il y avait beaucoup de tension avec Eric Léandri, donc Axel Springer a toujours fermé les yeux sur les abus de bien social, et même été complice de tous ces abus, Qwant servait ses intérêts globalement.

De nombreux entrepreneurs n'ont jamais été payés de leurs prestations malgré une débauche d'argent public et subventions Européennes, même par Qwant Music en 2018 qui a touché en supplément des subventions régionales 485.000€ (et en supplément des 35 millions de cash encaissé en 2017) réclamé aujourd'hui par la région Corse nous informe France3 en 2022: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/corse-du-sud/la-collectivite-veut-recuperer-485-000-de-subvention-verses-a-qwant-2454898.html>



CHAPITRE 73 : QWANT, LE PDG DE QWANT *ÉRIC LEANDRI EST DEBARQUÉ PEU APRÈS UNE DESCENTE DU FISC* MAIS, AVEC SES COMPLICES DE L'ARNAQUE JEAN-MANUEL ROZAN ET ALBERTO CHALON (BAD BOYS SA), GARDENT LE COMPLET CONTRÔLE DE QWANT AVEC PLUS DE 60% DES ACTIONS (2020)

- Novembre 2019, le FISC fait une descente au siège de Qwant, « le FISC s'étonne que Qwant puisse être le moteur de recherche de 5 millions de fonctionnaires » déclarent-ils dans le Canard Enchaîné, et début Janvier 2020, le PDG est viré. Quand il y a trop de coïncidences, ce ne sont plus des coïncidences dit le dicton.

Mais comme les audits de 2016 et de 2019, les résultats de l'enquête du FISC ne sont toujours pas rendus public. https://www.bfmtv.com/economie/replay-emissions/je-ne-suis-pas-evince-de-qwant-explique-eric-leandri_VN-202001100316.html



"Je ne suis pas évincé de Qwant", explique Eric Léandri

Le fondateur du moteur de recherche français explique sur le plateau d'Inside les raisons qui le... Voir plus

Le 30/01/2020 à 19:25 | Durée : 1:38



CHAPITRE 74 : QWANT, L'EX PDG DE QWANT *ÉRIC LEANDRI* PUBLIE DES RALLONGES D'INVESTISSEURS EN 2019 SUR SON COMPTE LINKEDIN DONT 7 MILLIONS EN COMPTE COURANT ASSOCIE PAR LA CDC, 2 MILLIONS D'€ DE TBM INVESTMENT DU PARADIS FISCAL DE SINGAPOUR (LE MÊME OU CAHUZAC AVAIT CACHÉ SON ARGENT) (2020) [HTTPS://WWW.LALETTREA.FR/ENTREPRISES TECH-ET-TELECOMS/2020/01/24/QUAND-ERIC-LEANDRI-PUBLIE-PAR-INADVERTANCE-DES-CHIFFRES-CONFIDENTIELS-SUR-QWANT,108390671-BRE](https://www.lalettrea.fr/entreprises_tech-et-telecoms/2020/01/24/quand-eric-leandri-publie-par-inadvertance-des-chiffres-confidentiels-sur-qwant,108390671-bre)

Quand Eric Léandri publie par inadvertance des chiffres confidentiels sur Qwant

— Edition du 24/01/2020



En réaction à un article de *La Lettre A* sur la situation financière de **Qwant** (LLA du [15/01/19](#)), son ex-président **Eric Léandri** a publié sur son compte **LinkedIn** un récapitulatif de la trajectoire [du moteur de recherche](#) depuis 2011. La première version du tableau - rectifiée illico dans la journée - listait les bailleurs de fonds de l'année 2019. Un bel acte manqué de la part de l'ex-patron de la société qui a pris soin de rester discret sur les données financières, les comptes 2018 n'étant toujours pas publiés. De surcroît, le *board* de Qwant avait, la veille, intronisé à sa présidence **Jean-Claude Ghinozzi**. Voici le détail des montants :

- 2,5 et 4,3 millions € de la **Caisse des dépôts et consignations (CDC)** ;
- deux fois 2,5 millions € de la **Banque européenne d'investissement (BEI)** ;
- 100 000 € d'**Alberto Chalon** ;
- 100 000 € de **Jean-Manuel Rozan** ;
- 338 000 € d'**Eric Léandri** ;
- 2 millions € de **TMB Investment**. **Singapour**

Trois actionnaires privés historiques ont remis au pot pour plus de 500 000 €. Plus gros

Cash Forecast Plan A

Group Qwant

Cash Actuals and Forecast

Plan A

Actual	Actuals												Forecast				
	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	2020-01	2020-02	2020-03	2020-04	
Inflows	572 746	3 168 367	2 997 163	715 431	4 720 989	2 876 638	2 000 000	480 000	4 480 000	580 000	580 000	550 000	550 000	550 000	550 000	550 000	550 000
REVENUE	401 030	604 393	404 260	413 160	380 859	376 638	450 000	450 000	450 000	550 000	550 000	550 000	550 000	550 000	550 000	550 000	550 000
ONE OFF INFLOW	76 648	54 788	5 188	82 271	0	0	1 400 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
VAT	1 268	9 186	87 715	20 000	30 000	0	150 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
FINANCING	93 800	2 500 000	2 500 000	200 000	4 310 130	2 500 000	0	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Outflows	-277 122	-2 276 545	-1 849 230	-1 844 761	-1 316 332	-2 163 191	-1 949 946	-1 749 946	-1 841 783	-1 987 013	-1 803 367	-1 858 180	-1 858 180	-1 858 180	-1 858 180	-1 858 180	-1 858 180
FIXED	-34 561	-320 931	-319 502	-222 475	-414 374	-280 367	-450 000	-250 000	-250 000	-450 000	-350 000	-350 000	-350 000	-350 000	-350 000	-350 000	-350 000
SALARIES	0	-494 632	-594 138	-640 563	-589 762	-535 925	-589 762	-589 762	-589 762	-589 762	-589 762	-589 762	-589 762	-589 762	-589 762	-589 762	-589 762
WELFARE TAXES	0	-657 454	-319 484	-280 072	-345 345	-265 001	-141 948	-141 948	-141 948	-141 948	-141 948	-141 948	-141 948	-141 948	-141 948	-141 948	-141 948
RETIREMENT	-109 711	-89 788	-87 358	-102 506	-88 848	-83 639	-88 848	-88 848	-88 848	-88 848	-88 848	-88 848	-88 848	-88 848	-88 848	-88 848	-88 848
HEALTHCARE	-10 448	-7 420	-46 579	0	-42 486	-30 052	-42 486	-42 486	-42 486	-42 486	-42 486	-42 486	-42 486	-42 486	-42 486	-42 486	-42 486
TECHNICAL	117 966	-223 010	-183 916	-394 257	-348 163	-319 427	300 000	-300 000	-319 338	-337 088	-353 421	-335 734	-335 734	-335 734	-335 734	-335 734	-335 734
MARKETING	0	-78 381	-35 627	-15 931	-131 182	-120 139	-65 000	-65 000	-65 000	-65 000	-65 000	-65 000	-65 000	-65 000	-65 000	-65 000	-65 000
FREELANCE	0	-10 490	-45 473	-24 080	-15 723	-11 874	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000
ONE OFF OUTFLOW	0	-131 699	-116 372	-93 205	-1 236 053	-437 423	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOAN	-7 417	-1 278	-2 528	-69 119	0	-9 431	-2 500	-2 500	-75 000	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500
MUSIC	-1 019	-17 609	-204	204	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GERMANY	0	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ITALY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LEGAL	-1 000	-43 858	-18 361	-150	-88 389	-39 914	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000	-30 000
Total général	295 624	891 821	1 147 933	-1 129 331	1 404 658	713 446	50 054	-1 269 946	1 638 217	-1 407 013	-1 223 367	-1 308 180					
Available Cash for P	-264 807	625 015	1 672 948	543 618	1 948 276	2 661 722	2 711 776	1 441 831	4 080 048	2 673 014	1 449 647	141 448					

H2 2019 Main Assumptions

Inflows:
 Q3 revenues is conservative
 Q4 revenues is as planned
 Tax credit will arrive in July and September
 Financing of 60 K warrants in September

Outflows:
 Suppliers are being paid as late as possible.
 Non current debts are frozen until legal risks occurs

FTE	132	132	138	137	133	137
with trainees	136	135	142	141	138	145

CHAPITRE 75 : QWANT, ORGANISE LE CONCOURS QWANTURANK POUR LES EXPERTS (SEO) AFIN DE PROUVER QU'IL POSSEDE UN VRAI MOTEUR, LE PLUS RÉPUTÉ DE FRANCE, OLIVIER ANDRIEU SUR SON SITE ABONDANCE.COM, PIÈGE LES INGENIEURS DE QWANT ET FAIT APPARAÎTRE LE ROBOTS INDEXEUR DE BING DANS LES RESULTATS DE QWANT. ENCORE UNE FOIS, QWANT ESSAYE DE TROMPER LES PROFESSIONNELS DU WEB ET SE FAIT PRENDRE (2020)

- Laurent Bourrelly, conseiller SEO de Qwant (spécialiste aussi du blanchiment, injurieux et menaçant de surcroît), imagine un concours pour tenter de tromper les experts SEO et leur faire croire encore en 2019-2020 que Qwant possède un vrai moteur.

Le plus grand expert Français des moteurs, **Olivier Andrieu, va tendre un piège où Qwant va se faire prendre à utiliser l'index de Bing**. Une bévée énorme des ingénieurs qui décidément, ont probablement des compétences, mais ne connaissent rien aux moteurs de recherche, bien moins que les grands experts SEO.

Mr Bourrelly, CONSEILLER DE QWANT ET GRAND AMI D'ÉRIC LÉANDRI, DANS SES EXPLOITS : **« VENEZ TESTER SI QWANT EST UN VRAI MOTEUR »...** non, il ne l'est toujours pas en 2020 !



Laurent Bourrelly, conseiller de Qwant et spécialiste du blanchiment en Andorre.

LaurentB
5 septembre 2010 à 9 h 06 min

Ben bravo, vous êtes des champions du monde.
Sauf que vous passez à côté de l'essentiel qui est de gagner des montagnes de fric.
Pour ceux qui ne le savent pas, j'habite offshore (Andorre) et ça fait depuis toujours que je suis contacté par des pros du Web (de toutes espèces) qui veulent mettre des sous à l'abri.
Si vous ne pouvez pas dégager un minimum de 10k par mois en bénéf pur, c'est qu'il y a un très gros problème à la base.
Et cette somme est vraiment le minimum syndical par rapport à ce que je vois passer par ici.

Et spécialiste de l'injure sur Twitter, il sera condamné par la justice pour avoir insulté sur Twitter de « face de rat » l'ex ingénieur Stéphane Énard lanceur d'alerte.

Annuaire Francais @Annuaire_fr · 28 juin
 Vous avez fini de nous insulter publiquement et aux yeux des SEO ? Vous avez un problème ou quoi? Est-ce que je me permet de vous insulter? Vous êtes le conseiller de @Qwant_fr tant mieux pour vous, mais arrêtez un peu, vs avez mon mail, tel, pourquoi faites-vous ça?

2

Laurent Bourrelly @laurentbourrelly Suivre

En réponse à @Annuaire_fr @premsgo et 2 autres

#taggle

13:12 · 28 juin 2019 depuis la Massana, Andorre

1

Annuaire Francais @Annuaire_fr · 9 juin
 Vous interférez dans une enquête déjà pénible, grave, compliquée. Ayez un peu de retenue sinon à la prochaine insulte, vous allez être a votre tour assigné en diffamation cette fois. Nous nous sommes bien fait comprendre?

3

Laurent Bourrelly @laurentbourrelly Abonné

En réponse à @Annuaire_fr @reminestasio et 5 autres

**Tu sais où tu peux te foutre tes menaces?
 Tu mérites des baffes à plat, pas des coups
 de poings comme un homme, des baffes à
 plat**

15:11 · 9 juin 2019 depuis Ordino, Andorre

5 J'aime

2

Le piège tendu l'expert Abondance.com, autoriser Qwant et Interdire Bing :
<https://www.abondance.com/20200103-41684-concours-qwanturank-premiers-tests-premieres-analyses.html>

abondance Accueil Actualité SEO Vidéos SEO Audit SEO Formations SEO

Indépendance par rapport Bing : c'est pas gagné !

Tout d'abord, comme expliqué ci-dessus, Qwant a été l'objet de beaucoup de critiques depuis sa création, certaines personnes soutenant que le moteur n'avait ni index ni algorithme propre, mais était plus ou moins dépendant de ceux de Bing (un accord avec le moteur de recherche de Microsoft qui n'avait pas été dévoilé au lancement de Qwant, mais finalement révélé quelques temps plus tard). Il m'a donc semblé intéressant de faire un test à ce sujet et à l'occasion de ce concours.

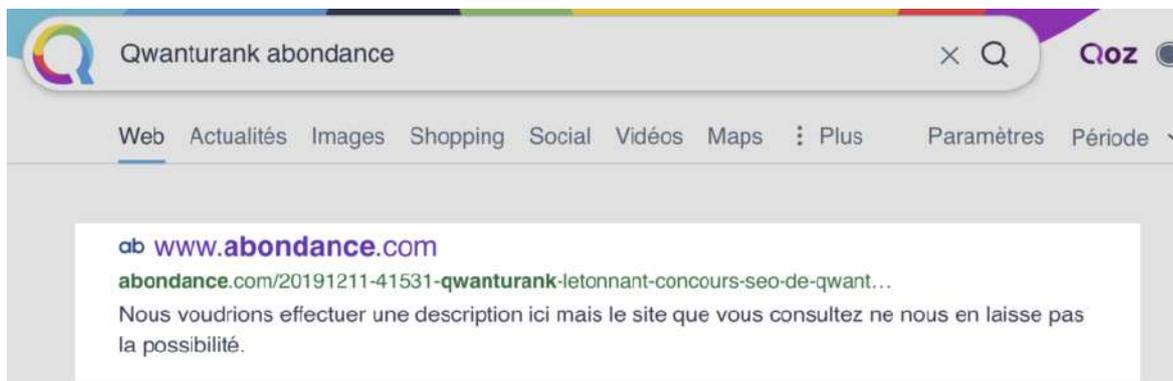
Du coup, j'ai mis dans le fichier robots.txt du site Abondance les directives suivantes, interdisant le crawl par Bingbot (le robot de Bing) de mon premier article sur le concours Qwanturank :

```
User-agent: bingbot
Disallow: /20191211-41531-qwanturank-letonnant-concours-seo-de-qwant.html
```

Dans ce cas, on doit s'attendre à deux possibilités :

- Soit Qwant a son propre crawler, son propre index et son propre algorithme et l'article serait indexé par le moteur sans problème, sans rapport avec Bing.
- Soit Qwant utilise la technologie de Bing et l'article, étant interdit pour ce moteur, n'apparaîtra pas dans ses SERP.

Dans la foulée de la publication de l'article, les requêtes [Qwanturank] et [Qwanturank abondance] ont clairement indiqué que le lien dans la SERP de Qwant venait de Bing, puisque le message "Nous voudrions effectuer une description ici mais le site que vous consultez ne nous en laisse pas la possibilité" apparaissait. Pas d'ambiguïté possible ici, le résultat était bien fourni par Bing :



Ce qui est assez choquant, c'est qu'en 2020, c'est que Qwant essaye toujours et encore de tromper toute une profession d'expert, et ayant trompé depuis 2013 des millions d'utilisateurs et continu toujours en 2022. Mais ces gens n'ont aucune limite, j'aurais eu une telle honte depuis le 1^{er} jour que je n'aurais jamais osé revenir à la charge sauf d'avoir un vrai moteur autonome à 100% et incontestable. Là, c'est la millième fois que ces escrocs insistent à tenter de nous tromper avec toutes les ruses possibles, et c'est avec les fonds publics d'une institution nationale et sur ordre de l'Élysée. C'est choquant d'être dans un pays où l'État se comporte comme des bandits en toute défiance d'une profession d'expert qui compte près de 100.000 professionnels du web.

C'est comme si un petit labo pharmaceutique créé par des plaisantins et financé sur les ordres d'Emmanuel Macron annonce avoir créé un vaccin contre toutes les formes de COVID après 2 ans de recherche et développement. Une semaine après, un spécialiste des vaccins découvre que c'est du Pfizer, et comme Jean-Manuel Rozan pour Qwant, continu de déclarer à la télévision que ce n'est pas du Pfizer, et à l'aide d'Emmanuel Macron qui déclarerait sur Twitter que Qwant serait le futur Pfizer et lui obtient tous les financements publics Français et Européens. Et comme les gens ne veulent pas utiliser ce vaccin Qwant, il forcerait les enfants dans les écoles et tous les fonctionnaires Français à se vacciner avec ce vaccin Qwant. Et comme Qwant ne fait pas de vaccin, d'utiliser cette masse d'argent par la passoire Qwant qui redistribue à tout un tas d'amis, tout cela au grand jour de toute la profession médicale qui n'est pas dupe. C'est le parallèle que l'on pourrait faire aisément.

CHAPITRE 76 : QWANT, JEAN-CLAUDE GHINOZZI EST LE NOUVEAU PDG EN JANVIER 2020, AVRIL 2020, NOUVEAU CONSTAT D'HUISSIER DE RESULTATS OBSOLETES DE QWANT ANCIEN DE PLUS D'UN AN, RÉPÉTITION DES MÊMES RESULTATS SUR LES PAGES SUIVANTES, JUSQU'À 12 REPETITIONS CONSTATE LA PRESSE SPECIALISEE NEXT INPACT – LE NOUVEAU PDG S'OCTROIE 570.000€ DE REVENUS (2020)

- La nouvelle direction de Qwant avec comme PDG Jean-Claude Ghinozzi et Hugo Venturini comme Directeur technique annonce épurer le moteur et faire des économies drastiques à la société au bord du dépôt de bilan. En guise d'économie, Jean-Claude Ghinozzi « tape » dans la caisse et s'octroie avec son salaire et primes 570.000€ de revenus alors qu'il n'a aucune compétence ni expérience des moteurs, étant précédemment vendeur de jeu vidéo chez Microsoft, et que directeur commercial de Qwant depuis 2 ans, il a conduit la société en situation de faillite. L'indécence bat son plein, c'est l'argent de l'État, plus d'un demi-million d'euro de revenus, on reste dans la démesure et l'abus de bien social comparativement à une société identique et normale comme LILO.

La DINUM qui a audité Qwant et révélé que l'index n'est pas relié aux requêtes des utilisateurs (c'est un index à la cave en quelque sorte, ou mis de côté, pour prétendre posséder un index, même s'il ne set a rien). Cet index contient 15 milliards de titres et description d'extrait de page web, la page en entier l'étant pas indexée. Qwant prétend avoir acheté 500 serveurs (les

factures réclamées n'ont jamais été fournies), et crawler 2 milliards de pages/jour. Cela voudrait dire que Qwant renouvelle à 100% son index en moins de 8 jours, mais les données datent pour beaucoup de 2016 ou 2017 comme cela a été démontré.

- Pour son ami ex Microsoft, Hugo Venturini, il offre 300.000€ de salaire, il y a un niveau de salaire totalement injustifié et corruptif de ce que va découvrir Hugo Venturini, la fameuse « moulinette » des résultats de Microsoft qui sera cachée et maintenue, dans un index séparé toujours aussi « pourri » de vieux résultats obsolètes qui seront constatés par huissier puis par la presse :

REQUETE	NBR LIENS	
	ERREURS sur 47 à	
	50 résultats	
itinéraire michelin	37	74 %
time2watch	36	72 %
cuisine ikea	29	58 %
colissimo suivi	29	58 %
itinéraire mappy	25	50 %
mappy itinéraires	22	44 %
resultat loto	20	40 %
histoire d'or	18	36 %
suivi colissimo	16	32 %
billet reduc	16	32 %
cyberplus	16	32 %
futura science	16	33 %
cic	15	30 %
oui sncf	15	30 %
benjamin grivaux	15	30 %
gym direct	14	35 %
france5	14	28 %
film streaming	13	26 %
ratp	13	27 %
net entreprise	13	26 %
ivmox	12	24 %
intersport	12	24 %

☰ **NEXT INPACT** #LEBRIEF HARDWARE BONS PLANS FORUMS MAG

Qwant : des résultats (encore) datés, des erreurs (404) et des complots

Qwant ça veut toujours pas 66 • 56

INTERNET ⌚ 33 MIN



Crédits : wir_sind_klein Pixabay

f t in u e

Par Jean-Marc Manach
 Le mercredi 1er avril 2020 à 18:18 🚩 Signaler une erreur

Selon nos constatations, les résultats proposés par Qwant, qui va devenir le moteur de recherche « par défaut » de la fonction publique, datent majoritairement de l'été ou de fin 2019, mais pas de 2020. Ils renvoient pour certains à des erreurs. Pour ce qui est de Covid-19, on y trouve dans certains cas des... vidéos complotistes.

CHAPITRE 77 : QWANT, LES RESULTATS POLITIQUES TRAFIQUÉS CONCERNANT EMMANUEL MACRON, ÉDULCOTES VIA DES ALGORITHMES DE FILTRAGE DES RESULTATS, CONSTATE LA PRESSE (2020)

- Qwant se fait prendre à trafiquer les algorithmes pour favoriser une personnalité politique, le président Macron, réalisant ainsi les plus grandes craintes de manipulation des populations via des algorithmes. Nombre de chercheurs en intelligence artificielle alertent sans arrêt le parlement sur ce risque majeur et cette éthique indispensable dans une société de droit, manipuler des algorithmes pour favoriser une entité revient à manipuler de l'ADN humain, c'est la même éthique. Sauf pour Qwant, on se permet tout ! Si Google faisait une telle chose aux USA, il y aurait un scandale planétaire. En France non, le macronisme dans ses plus sombres aspects, tout est permis, en toute impunité.

Les ingénieurs de Qwant vont plus loin, afin que l'on ne remarque pas ces résultats politiques trafiqués, ils suppriment les mots clés supplémentaires en caractères gras. Toujours ces ruses et ces parties de cache-cache avec Qwant, c'est tellement aberrant de la part d'une société financée par l'État, un tel bidouillage d'amateur (car cela se voit à chaque fois) pour une société de la French Tech censée rivaliser avec la technologie de Google, c'est désarmant.

<https://www.nextinpact.com/article/30160/108737-qwant-resultats-encore-dates-erreurs-404-et-complots>

Ce genre de caviardage est également utilisé aux mots-clefs « **macron** » et « emmanuel macron », qui renvoient tous deux aux résultats d'« Emmanuel Macron président République », avec une SERP somme toute étonnante : en plein mouvement social de grèves contre la réforme de la retraite, 5 des 8 premiers résultats proposés par Qwant renvoyaient à l'annonce faite en décembre dernier qu'il renonçait à sa retraite de président de la République :

QWANT RECHERCHE «MACRON» Mardi 14 Janvier 2020

Emmanuel Macron | Élysée
 elysee.fr/emmanuel-macron
 Emmanuel MACRON est le huitième **Président** de la Vème **République** française. Fondateur du mouvement « En Marche ! », créé le 6 avril 2016, il l'a dirigé jusqu'à sa victoire à l'élection présidentielle le 7 mai 2017.

Emmanuel Macron – Wikipédia
 fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron
 Emmanuel Macron [e m a n u ε l m a k ʁ ɔ̃] [e] Écouter, né le 21 décembre 1977 à Amiens, successivement haut fonctionnaire, banquier d'affaires et homme d'État français. Il est **président** de la **République** française depuis le 14 mai 2017. Sorti de l'École nationale d'administration (ENA) en 2004, il devient inspecteur des finances.

Présidence d'Emmanuel Macron – Wikipédia
 fr.wikipedia.org/wiki/Présidence_d'Emmanuel_Macron
Président de la **République** française Présidence de François Hollande Emmanuel Macron , **président** de la **République** française. Type Type **Président** de la **République** française Résidence officielle Palais de l'Élysée , Paris Election Système électoral Scrutin uninominal majoritaire à deux tours Mode de scrutin Suffrage universel ...

Emmanuel Macron renonce à sa retraite de président de la ...
 actu.orange.fr/france/emmanuel-macron-renonce-a-sa-retraite-de-president-de-la...
 Emmanuel Macron renonce par avance à sa future retraite d'ancien **président** de la **République**, a indiqué samedi l'Élysée à l'AFP, confirmant une information du journal Le Parisien.

Emmanuel Macron renonce à sa retraite de président de la ...
 lexpress.fr/actualite/politique/emmanuel-macron-renonce-a-sa-retraite-de...
 Pour se conformer au futur régime universel, Emmanuel Macron renonce par avance à sa future retraite d'ancien **président** de la **République**, a indiqué samedi l'Élysée, confirmant une ...

Emmanuel Macron renonce à sa retraite de président de la ...
 lesechos.fr/politique-societe/emmanuel-macron-president/emmanuel-macron-re...
 Emmanuel Macron renonce à sa retraite de **président** de la **République**. Le chef de l'État est le premier à renoncer à

Alors que les termes recherchés figurent en gras sur les pages de résultats de Qwant, et que les 4 mots-clefs renvoyés à la requête « macron » modifiée apparaissaient clairement en janvier dernier, la fonctionnalité a été récemment désactivée. Résultat : on ne voit plus les mots-clefs de la véritable requête en gras.

The screenshot shows a Qwant search for "macron". The search results are displayed in a sidebar on the left, showing the top results from elysee.fr and Wikipedia. The main content area shows the first result from elysee.fr, which is "Emmanuel Macron | Élysée". The browser's developer tools are open on the right, showing the Network tab. A request to "web?coun..." is selected, and its headers are visible. The "query" header contains the text "emmanuel macron président république", which is highlighted in red. This indicates that the search engine is using a modified query to filter results, even though the original search term "macron" is not explicitly shown in the headers.

Comme pour la triche des adresse IP, il suffit d'un nouveau test en ce 18 février 2022 en faisant une faute d'orthographe, que l'on n'a pas les mêmes résultats dans Qwant entre « emmanuel macron » et « emmanuel mUcron », affichant pourtant des résultats sur « emmanuel macron ».

On constate que les résultats sont édulcorés, et que l'on supprime les « suggestions » fâcheuses ;

1) Requête « emmanuel macron » (18 février 2022)

The screenshot shows a search engine interface with the query 'emmanuel macron' in the search bar. Below the search bar are navigation tabs for 'Web', 'Actualités', 'Images', 'Vidéos', 'Shopping', 'Maps', 'Musique', and 'Paramètres'. The location is set to 'France' and the time period is 'Toute période'. The search results are listed on the left, and a summary card for Emmanuel Macron is on the right.

Search Results:

- Emmanuel Macron : Infos et actualités du président de la République**
20minutes.fr/politique/emmanuel-macron...
Emmanuel Macron : découvrez les dernières informations et déclarations du président de la République française
- Emmanuel Macron**
fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron
Emmanuel Macron [emanuɛl makʁɔ̃], né le 21 décembre 1977 à Amiens (France), est un haut fonctionnaire, banquier d'affaires et...
- Emmanuel Macron | LeJDD.fr**
lejdd.fr/Emmanuel-Macron
Emmanuel Macron : Toute l'actualité. Âgé de 40 ans, Emmanuel Macron est le huitième président de la Ve République. Elu le 9 mai...
- Emmanuel Macron (@EmmanuelMacron) | Twitter**
twitter.com/EmmanuelMacron
Président de la République française. France
- Emmanuel Macron - Accueil | Facebook**
facebook.com/EmmanuelMacron
Emmanuel Macron. 3 360 954 J'aime · 97 736 en parlent. Président de la République française
- Emmanuel Macron : info, vidéos, reportages et analyses - France 24**
france24.com/fr/tag/emmanuel-macron/
Retrouvez toute l'actualité internationale et les décryptages Emmanuel Macron à lire et à revoir en replay sur France 24
- Connexion • Instagram**
instagram.com/EmmanuelMacron
Heureux de vous revoir sur Instagram. Connectez-vous pour voir ce que vos amis, votre famille et les profils liés à vos centres d'intérêt...
- Photos Emmanuel Macron - Les dernières photos Emmanuel Macron**
parismatch.com/People-A-Z/Emmanuel-Mac...
Sur Paris Match, visionnez les plus belles photos de Emmanuel Macron : les clichés émaillant de l'actualité, les photos exclusives de...
- Emmanuel Macron : Biographie et articles – Le Point**
lepoint.fr/tags/emmanuel-macron
Lisez la biographie de Emmanuel Macron : depuis sa formation jusqu'à ses fonctions actuelles, découvrez son parcours et suivez son...
- Emmanuel Macron | CNEWS**
cnews.fr/emmanuel-macron
Emmanuel Macron | CNEWS d'Emmanuel Macron face à ses adversaires

Résultats triés par pertinence

[Afficher plus de résultats](#)

Emmanuel Macron
Emmanuel Macron [emanuɛl makʁɔ̃], né le 21 décembre 1977 à Amiens (France), est un haut fonctionnaire, banquier d'affaires...
[Lire plus sur Wikipedia](#)

[Wikipedia.org](#) • Comment contribuer ?

Actualités sur emmanuel macron [Afficher plus](#)

- REPLAY. Regardez le discours d'Emmanuel Macron sur le retrait...**
francetvinfo.fr
Il y a 1 heure
- Militaires au Sahel. « Le cœur ne sera plus au Mali, mais au Niger ... »**
ouest-france.fr
Il y a 2 heures
- "La France vue par Emmanuel Macron": parution d'un recueil...**
bfmtv.com
Il y a 2 heures

2) Requête « emmanuel mucron » (avec un U, 18 février 2022)



emmanuel macron



Web Actualités Images Vidéos Shopping Maps Musique Paramètres

France Toute période

Les résultats pour emmanuel macron sont inclus

Voulez-vous voir les résultats uniquement pour emmanuel macron ?

Emmanuel Macron — Wikipédia
fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron
Emmanuel Macron [emanʒɛl makʁɔ̃] Écouter, né le 21 décembre 1977 à Amiens (France), est un haut fonctionnaire, banquier d'affaires et...

Vidéos de emmanuel macron

Three video thumbnails with titles: 'Conseil constitutionnel : Darmanin «très...', 'Jacob troille le Conseil constitutionnel s...', 'Qui est Jacqueline Gourault, ou Emmanuel...'.

Afficher plus de vidéos de emmanuel macron

Emmanuel Macron | Élysée
elysee.fr/emmanuel-macron
Emmanuel MACRON est le huitième Président de la Vème République française. Fondateur du mouvement « En Marche ! », créé le 6 avril...

Emmanuel Macron - La biographie de Emmanuel Macron avec ...
gala.fr/stars_et_gotha/emmanuel_macron
Emmanuel Macron, né le 21 décembre 1977 à Amiens, est le fils d'un couple de médecins. Son père est neurologue, sa mère pédiatre, et...

Emmanuel Macron (@EmmanuelMacron) | Twitter
twitter.com/EmmanuelMacron
Les derniers tweets de @EmmanuelMacron

Emmanuel Macron : suivez l'actualité du président de la ...
ouest-france.fr/politique/emmanuel-macron
Tout savoir sur : Emmanuel Macron, président de la République
Biographie 44 ans La République en marche Haut fonctionnaire et...

Emmanuel Macron (@emmanuelmacron) • Instagram photos and ...
instagram.com/EmmanuelMacron
2.8m Followers, 114 Following, 915 Posts - See Instagram photos and videos from Emmanuel Macron (@emmanuelmacron)

Emmanuel Macron - Wikipedia
en.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron
Emmanuel Jean-Michel Frédéric Macron (French: [emanʒɛl ʒɑ̃ miʃɛl fʁɛdɛʁik makʁɔ̃]; born 21 December 1977) is a French politician who...

Emmanuel Macron : ses parents sont-ils toujours en vie ...
closemag.fr/politique/emmanuel-macron-ses-parents-sont-...
PRÉSIDENTIELLE 2022. Emmanuel Macron a toujours ses parents, qui sont tous les deux médecins. Ils se sont séparés en 2010 mais...

Emmanuel Macron s'exprime à la COP26 - YouTube
youtube.com/watch?v=u-pslZk5_qj
Le président de la République s'est exprimé, comme ses homologues, en ouverture de la COP26 à Glasgow.

Quand Brigitte Macron évoque l'infidélité de son mari Emmanuel
le11reactualite.fr/actualites-actu/quand-brigitte-macron-e-...
Il est en pleine campagne. Emmanuel Macron espère accéder au poste de Président de la République dans un mois. Au delà de la...

Résultats triés par pertinence

Emmanuel Macron

Emmanuel Macron [emanʒɛl makʁɔ̃] , né le 21 décembre 1977 à Amiens (France), est un haut fonctionnaire, banquier d'affaires...



Wikipedia.org - Comment contribuer ?

Actualités sur emmanuel macron

Afficher plus

REPLAY. Regardez le discours d'Emmanuel Macron sur le retrait...
francetvinfo.fr
Il y a 1 heure



Militaires au Sahel. « Le cœur ne sera plus au Mali, mais au Niger ...
ouest-france.fr
Il y a 2 heures



"La France vue par Emmanuel Macron": parution d'un recueil...
bfmtv.com
Il y a 2 heures



Recherches associées pour emmanuel macron

- macron actualité du jour
annonce emmanuel macron
diplôme emmanuel macron
biographie macron emmanuel
discours macron aujourd'hui
déclaration de macron aujourd'hui
annonce macron
qui est l'amant d'emmanuel macron



L'exemple type de la manipulation des populations par certains hommes politique via des algorithmes, un danger réel pour l'équilibre social et la démocratie.

CHAPITRE 78 : QWANT, LE SECRETAIRE D'ÉTAT AU NUMERIQUE CÉDRIC O FRAUDE OUVERTEMENT LES MARCHES PUBLICS ET MANIPULE LES PARLEMENTAIRES SOUS PRETEXTE D'ABSENCE DE CONCURRENCE ALORS QUE DEPUIS L'AUDIT DU 19 JUILLET 2019 DE LA DINUM, CELLE-CI ECRIT DANS SON RAPPORT QU'IL EXISTE DES CONCURRENTS – UNE FRAUDE AGGRAVÉE PAR UNE PRÉMÉDITATION DE CÉDRIC O (2020)

- Il est encore une fois choquant qu'un secrétaire d'État fraude ouvertement les marchés publics, qui plus est avec une société trompeuse et au comportement mafieux, et qui plus est en utilisant des millions d'agents administratif, et qui plus est pour alimenter tout un réseau d'amis en forçant la Caisse des dépôts à financer cette arnaque qui est n'est qu'une passoire et distributeur de billet pour ce groupe d'amis. Ni respect des lois, ni respect des fonctionnaires Français. En France, le Code pénal dispose que les atteintes à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics et les délégations de service public sont punies de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende, mais Mr Cédric O se classe parmi « les intouchables au-dessus des lois ».

Dans son rapport d'audit du 19 juillet 2019 (où septembre 2019), un extrait publié en 2020 dans le média LeMediaTV, la DINUM déclare qu'il existe des concurrents, et Mr Cédric O annonce aux parlementaires qu'il aurait chargé la DINUM de chercher des concurrents et qu'elle n'en aurait trouvé aucun. Mr Cédric O est totalement déconnecté de la fonction d'État dont il a la charge, déconnecté des règles et des lois notamment des marchés publics, et défait la justice d'une façon effrontée. C'est devenu le « far West » à Bercy, entre les abus sur la Caisse des dépôts et les décisions illégales, surtout que Qwant ne s'est pas caché d'avoir donné de l'argent pour le voyage à LAS VEGAS de 2015 et 2016, et que celui de 2016 était organisé justement par Mr Cédric O écrit la Journaliste Élixa Braun dans le Figaro :

<https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/qui-est-cedric-o-le-nouveau-secretaire-d-etat-au-numerique-20190401>

«Faire cracher la thune»

C'est toutefois du côté d'un autre ancien élève d'HEC que les ambitions de Cédric O en politique renaissent. Il est l'un des premiers appelés pour rejoindre le commando qui mènera le ministre de l'Économie Emmanuel Macron jusqu'à la victoire. Il compte parmi les organiseurs de la soirée French Tech à Las Vegas en 2016, qui coûtera 381.759 euros, d'après le Canard Enchaîné, et servira de point de départ à la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron.

Officialisé trésorier d'En Marche, Cédric O a ressorti les comptes de la campagne de François Hollande, élaboré un business plan, déposé les statuts, organisé la levée de fonds... Le jeune homme est alors la cible de hackers lors des Macron Leaks, qui s'en prennent à sa boîte mail. Il

Préméditation de fraude : avant même d'auditer Qwant par la DINUM, Mr Cédric O annonce déjà le 05 Mai 2019 que Qwant va devenir le moteur de recherche des administrations Françaises, se moquant de la réglementation des marchés publics et ayant déjà choisi son candidat. Il y a là une préméditation sans équivoque. Pourquoi cet emballement ?

CHRONOLOGIE DE LA FRAUDE DE CÉDRIC O ;

- **ACTE 1** le 19 Février 2019 ; L'ex Dirigeant du moteur Xaphir expliquent dans la presse ses différends avec Qwant qui a tué leur société et est convoqué à l'Élysée où Cédric O devait venir et ne viendra pas. Dans son rapport d'alerte, l'ex PDG de Xilopix explique ce rendez-vous avec Fabrice Aubert qui plane complètement sur les aspects technologiques des moteurs, est présente à cet entretien la Député Laure de la Raudière chargé de la souveraineté numérique au parlement et soutenait farouchement ce moteur Xaphir avant de devenir totalement muette après ce rendez-vous, et même promue par la suite à la présidence de l'ARCEP. Extrait ;

Le développement de la technologie de rupture brevetée du Moteur de Recherche Xaphir aura nécessité une équipe qui aura compté jusqu'à 38 personnes d'envergure internationale (couvrant 9 nationalités et parlant 11 langues), hautement qualifiée (30 développeurs dont 8 Docteurs et des Ingénieurs issus de grandes écoles), en collaboration avec 7 laboratoires de recherche (Atilf (CNRS), Lip6 (CNRS), LORIA (INRIA - CNRS), LIRIS (CNRS), PErSEUs, CEA-LIST (Saclay), Institut Mines-Télécom (IMT)).

En tant que Start-up numérique, nous étions un fait unique en France avec près de 8 années de Deep Tech.

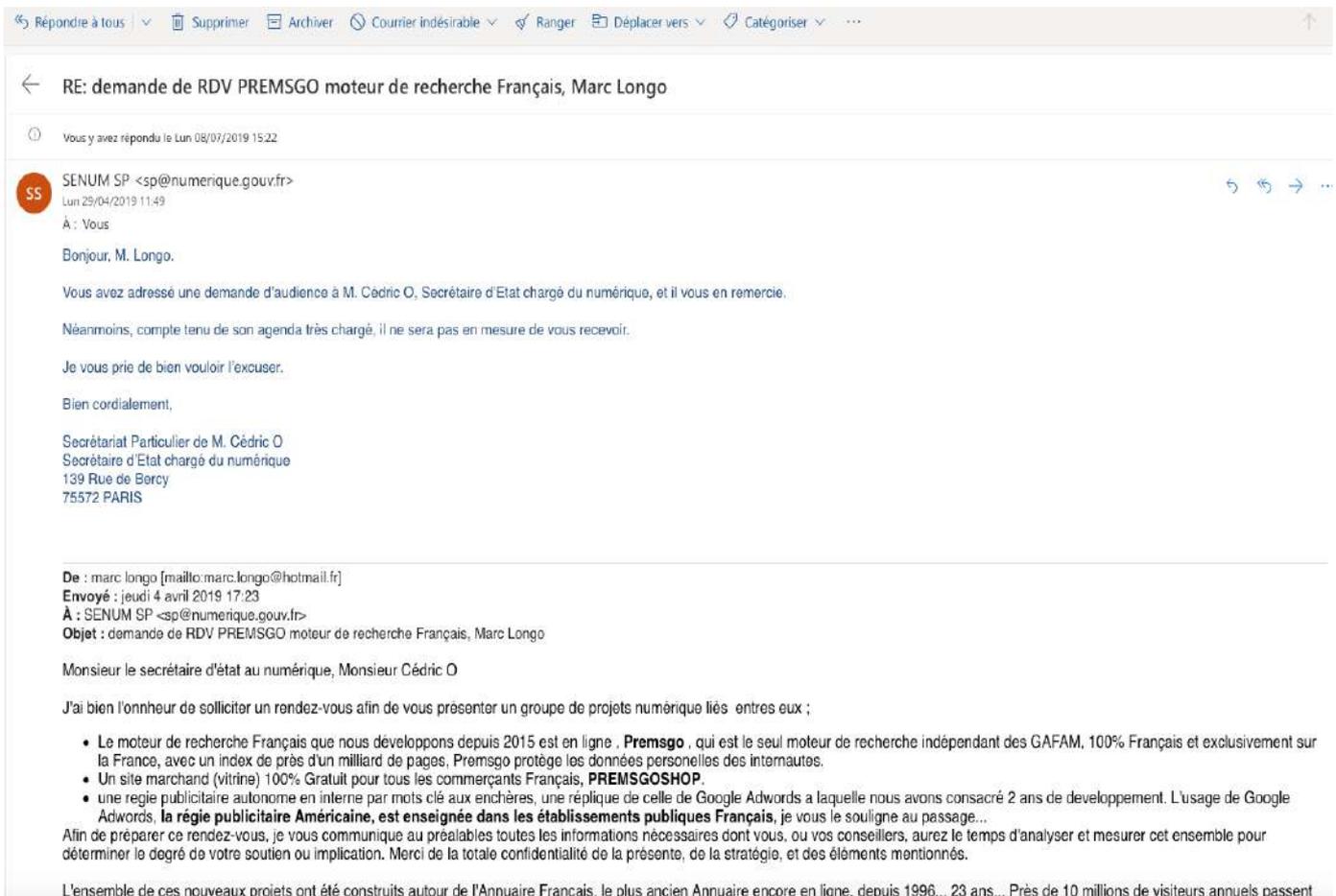
Si après 5 mois passés au sein de Qwant et mis à la porte sans ressource de la pire des façons, je décidais d'adresser (par Lettre R.A.R.) à partir du 4 juin 2018, un premier Rapport d'Alerte aux plus hautes autorités de notre pays (le Président de la République, le Premier Ministre, le Ministre de l'Économie et des finances, le Parlement dont vous êtes, etc.), puis plus tardivement à Mathias Döpfner (Président d'Axel Springer), jamais au moment de notre reprise par Qwant, je n'avais imaginé ce que je découvre avec émoi et stupeur depuis des mois dans la presse et dans les comptes de Qwant.

Suite à mon étrange et triste rendez-vous à l'Élysée du 19 février 2019, en présence de Fabrice Aubert (Conseiller institutions, action publique et transition numérique), je décidais d'envoyer à son successeur fraîchement nommé, Mohammed Adnène Trojette, un Rapport d'Alerte mis à jour.

- **ACTE 2** Le 23 Mars 2019, Qwant m'agresse sur Twitter via son conseiller Laurent Bourrelly, puis par Éric Léandri dans une vidéo commune où ce dernier récite son discours charlatanisme bien connu depuis 2013 par les spécialistes. Je réplique par une expertise profonde qui révèle des pages fixes comme un simple site web et bloqué sur de vieilles données de deux ans de 2017, et le reste du Bing. Aucune IA, ni même de la simple sémantique de base, Qwant est un mini site web de 4000 pages qui répond à des requêtes courantes, inchangées depuis plus de 2 ans, et le reste c'est du Bing. Cette coquille vide est une vraie arnaque, réalisée par des délinquants financiers qui veulent la monter en bourse, et je décide de les en empêcher. Non pas sur le plan de la concurrence, mais sur celui de la légalité et de l'abus de faiblesse auprès des politiques. Le 12 Avril 2019, je décide d'adresser un premier rapport d'alerte aux parlementaires.



- **ACTE 3** le 24 Avril 2019 ; je n'étais pas au courant de ce rendez-vous de l'ex dirigeant de Xilopix, j'écris à Mr Cédric O l'informant que j'étais proche de lancer une version finale du moteur Premsgo avec un index National 100% autonome et souverain de près d'un milliard de pages et le BIG DATA gratuit pour les commerçants Français, ce qui a créé la panique à Bercy. Mr O refus de me fixer un rendez-vous, je lui réponds à nouveau que Premsgo pourrait être le moteur National et Qwant le moteur Européen, je n'aurais plus de réponse de Mr Cédric O. 3 lignes d'écritures, un refus de dialogue, c'est tout ce que j'ai pu obtenir du secrétaire d'État au Numérique, où même le numéro de téléphone de la signature a été retirée.



- **ACTE 4** le 5 Mai 2019 : Mr Cédric O a eu peur que je propose ma solution à une offre publique et il a donc pris les devants de contourner la loi par cette annonce lors du salon VIVATECH 2019, Qwant va devenir le moteur de l'administration Française titre alors toute la presse en Mai 2019 : <https://www.europe1.fr/economie/le-moteur-de-recherche-qwant-sallie-avec-microsoft-3899211>



Le moteur de recherche de l'administration française

Le gouvernement français a salué à sa manière cette volonté d'expansion de Qwant en annonçant vendredi que le moteur de recherche serait désormais proposé par défaut sur tous les ordinateurs de l'administration française. Qwant est "le seul moteur de recherche qui remplit toutes nos exigences" en termes notamment de protection de la vie privée et de localisation géographiques des données, a indiqué Cédric O, le secrétaire d'Etat au numérique, dans une intervention au salon des start-up Vivatech.

Qwant indique aujourd'hui être disponible en 28 langues et plus de 40 pays. Mais sa part de marché reste difficile à cerner. Selon la société

Or, en Mai 2019, Qwant n'a pas été audité par la DINUM et tous les rapports d'alerte fusent auprès des parlementaires, car les fuites de protections sont un peu partout sur le site et constaté par huissier, donc il n'y a aucun critère d'exigence publié, il n'y a jamais eu de publication de cahier des charges, tout cela est du théâtre de Mr Cédric O.

- **ACTE 5** le 19 juillet 2019 : La DINUM expertise Qwant, les auditeurs sont exaspérés car Qwant refuse de mettre au clair leur partie autonome, et constate que Qwant est un faux moteur constitué de petits bouts en laboratoire non reliés et non fonctionnels. La DINUM déclare que sur la protection des données, la concurrence existe. Extrait publié dans Le MEDIATV par le journaliste Marc Endeweld ; <https://www.lemediatv.fr/articles/2020/revelations-qwant-boulet-detat-z-DwVYPzQymrJllldr8t4g>

de satisfaction toutefois : les auditeurs semblent reconnaître à Qwant sa capacité à préserver la vie privée des utilisateurs - contrairement à Google - mais rappellent que « *d'autres moteurs de recherche pourraient revendiquer la satisfaction du premier critère de respect de la vie privée* ». Et eux ne bénéficient pas de fonds publics...

Donc, en Juillet 2019, Mr Cédric O dispose d'un rapport de la DINUM qui lui confirme qu'il existe des concurrents et que Qwant n'a aucun moteur. Ni Lilo.org n'est consulté au sujet de cette offre car je rencontre une des chargées de communication et en déjeunant, elle me dit qu'elle a essayé d'aller aux infos au sujet d'un cahier des charges sans succès, ni moi-même n'a été consulté, même sur le moteur de test Privavi.fr. Privavi reprend comme Qwant les données Microsoft, qui nous sert de comparaison avec Qwant. Privavi pourrait être adapté facilement pour répondre à une offre de marché public d'un moteur protégeant les données personnelles des agents administratifs. Ce logiciel Privavi est d'ailleurs téléchargeable et utilisable gratuitement

et fait la démonstration qu'il est un jeu d'enfant de faire un méta-moteur sous Bing.

- **ACTE 6** en Novembre 2019 ; **LE FISC** fait une descente au siège de Qwant puis « **s'étonne que Qwant puisse devenir le moteur de recherche de 5 millions de fonctionnaires** » révèle le Canard Enchaîné.

Une remarque du FISC qui en dit long sur ce dossier et rapport resté secret à ce jour. Mais Éric Léandri est viré...

- **ACTE 7** le 15 Janvier 2020 ; Jean-Claude Ghinozzi remplace Éric Léandri au poste de PDG de Qwant. Les bilans 2018 et 2019 ne sont pas publiés, mais le Board est connu de la CDC, la situation financière de Qwant en Janvier 2020 est déjà irrécupérable, le CA est extrêmement faible et l'endettement déjà de 54 millions que la CDC va réduire par une pirouette comptable bien connue « le coup de l'accordéon », et les capitaux propres qui passent en négatif de 20 millions d'euros. C'est fini pour Qwant. Mais au lieu de déposer le bilan, Cédric O qui est parfaitement au courant de cette faillite, va décider seul, à l'encontre de l'avis de la DINUM « inquiète » révèle le média Acteur Public. Cédric O passe en force malgré la DINUM et malgré la CDC, et fraude les marchés publics ouvertement, d'autant que Mr Mounir avait déjà promu Qwant dans toutes les administrations fin 2017. Sur ces statistiques issues du site de référence de trafic des moteurs de recherche utilisé par les experts, StatCounter, on voit très bien dans ce tableau qu'avant l'utilisation de Qwant par les administrations, le trafic naturel avant cette note de service de Novembre 2017 à tous les DSI d'utiliser par défaut Qwant est quasi inexistant (article du 4 Oct. 2018 qui a été supprimé) ;



Discours publics

Les discours dans l'actualité

Interview de M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat au numérique à Radio Classique le 4 octobre 2018, sur le remaniement ministériel (le départ de Gérard Collomb) et l'économie numérique.

Personnalité, fonction : MAHJOUBI Mounir, DURAND Guillaume.

FRANCE. Secrétaire d'Etat au numérique;

Extrait :

MOUNIR MAHJOUBI
Ce matin vous êtes bien pessimiste...

GUILLAUME DURAND
Non, non, pas du tout.

MOUNIR MAHJOUBI
Mon job c'est de notre projeter, et donc depuis plus d'1 an la plupart des administrations sont passées de GOOGLE à QWANT. A toutes les administrations et à tous les directeurs d'administration j'ai envoyé, il y a un peu moins d'1 an, un document qui invite à la diversité technologique, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'il y a une plateforme qui fait quasiment 100 % du marché j'ai dit « voilà les 5 autres solutions qui existent. » Quand il a fallu qu'on crée un réseau social pour la direction du numérique de l'Etat, on est passé par WHALLER, on a essayé à chaque fois d'inviter tout le monde à se penser au-delà des offres gratuites, directement accessibles, que tout le monde utilise, parce que c'est ça le problème aujourd'hui. Il y a un enfermement, qu'on a tous, mais qu'on a tous quasiment accepté, parce qu'on a ses amis sur FACEBOOK on reste sur FACEBOOK, parce que finalement auprès des gens qu'on a sur TWITTER...

GUILLAUME DURAND

En compilant les données à partir du site StatCounter utilisé par tous les experts, la part de marché de Qwant en France est en-dessous de 0,00% de 2013 jusqu'en novembre 2017, date où Mr Mounir Mahdjoubi adresse une note à l'ensemble des DSI de toutes les administrations Françaises. Avant, c'est le vide absolu, donc les 40 millions d'apport de fonds publics, dont 25 en prêt de la BEI et 15 de la CDC n'ont aucune légitimité. D'autant que nous nous interrogeons sur des visites sur nos sites de serveurs de Qwant qui se fait passer pour des visiteurs alors que ce sont des robots « Qwantify ».

Les chiffres annoncés par Jean-Manuel Rozan sont absolument fantaisistes, et d'apparence douteuse artificielle par des automates de surcroit. Éric Léandri va décupler ces chiffres complètement mensonger et trompeur. La réalité figure dans les factures de Microsoft Azure, car jusqu'en 2016 au moins, Qwant était du 100% Bing.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
1	Date	Google	bing	Yahoo!	DuckDuckGo	Quant	Ask Jeeves	Ecosia	Babylon	Conduit	YANDEX RU	MSN	SweetIM	Deja Search	YANDEX	Shopto	Baidu	Globosoco	Other
2	2013-02	93.89	2.45	0.99	0	0	0.49	0.01	0.71	0.79	0.01	0	0.47	0	0	0	0.01	0	0.18
3	2013-03	95.06	2.13	0.98	0	0	0.16	0.01	0.53	0.65	0.01	0	0.37	0	0	0	0.01	0	0.08
4	2013-04	95.51	2.02	1.01	0	0	0.11	0.01	0.42	0.54	0.01	0	0.3	0	0	0	0.01	0	0.07
5	2013-05	95.56	2.13	1.1	0	0	0.13	0.01	0.42	0.45	0.01	0	0.12	0	0	0	0.01	0	0.07
6	2013-06	94.96	2.34	1.29	0.03	0	0.15	0.01	0.57	0.4	0.01	0	0.15	0	0	0	0.01	0	0.07
7	2013-07	94.66	2.57	1.41	0.01	0	0.17	0.01	0.57	0.36	0.01	0	0.15	0	0	0	0.01	0	0.07
8	2013-08	94.73	2.72	1.44	0	0	0.14	0.01	0.44	0.3	0.01	0	0.14	0	0	0	0.01	0	0.07
9	2013-09	94.48	2.36	1.62	0.02	0	0.13	0	0.35	0.25	0.01	0	0.07	0.01	0	0.01	0.01	0.01	0.07
10	2013-10	93.18	2.69	1.94	0.01	0	0.5	0	0.26	0.19	0.01	0	0.06	0.24	0	0.13	0.01	0.41	0.35
11	2013-11	93.22	2.72	2.3	0.01	0	0.47	0	0.21	0.17	0.01	0	0.05	0	0	0.2	0.01	0.27	0.36
12	2013-12	93.43	2.8	2.1	0.01	0	0.32	0	0.25	0.15	0.01	0	0.05	0.17	0	0.22	0.01	0.23	0.24
13	2014-01	93.81	2.88	2.18	0.02	0	0.26	0	0.18	0.13	0.01	0	0.05	0.14	0	0.17	0.01	0.04	0.14
14	2014-02	94.88	2.86	1.32	0.03	0	0.27	0	0.14	0.11	0.01	0	0.04	0.11	0	0.11	0.01	0	0.1
15	2014-03	94.05	2.67	2.25	0.07	0	0.3	0	0.11	0.1	0.02	0	0.04	0.09	0	0.12	0.01	0	0.17
16	2014-04	93.71	2.47	2.87	0.07	0	0.32	0	0.1	0.08	0.01	0	0.03	0.07	0	0.13	0.01	0	0.12
17	2014-05	93.63	2.81	3.07	0.09	0	0.26	0	0.08	0.07	0.01	0	0.03	0.06	0	0.09	0.01	0	0.08
18	2014-06	93.47	2.82	3.29	0.07	0	0.21	0	0.07	0.06	0.01	0	0.02	0.05	0	0.04	0.01	0	0.08
19	2014-07	93.23	2.75	3.47	0.03	0	0.22	0	0.07	0.06	0.02	0	0.02	0.04	0	0.02	0.01	0	0.07
20	2014-08	93.08	2.8	3.57	0.03	0	0.22	0	0.08	0.03	0.02	0	0.02	0.05	0	0.01	0.01	0	0.07
21	2014-09	92.87	2.86	3.75	0.04	0	0.22	0	0.07	0	0.02	0	0.02	0.04	0	0.01	0.01	0	0.08
22	2014-10	93.03	2.73	3.75	0.04	0	0.21	0	0.06	0	0.02	0	0.02	0.04	0.01	0.02	0.01	0	0.07
23	2014-11	93.57	2.63	3.39	0.03	0	0.19	0	0.04	0	0.01	0	0.01	0.03	0	0.01	0.01	0	0.06
24	2014-12	92.34	3.31	3.94	0.03	0	0.2	0	0.04	0	0.01	0	0.02	0.02	0	0.01	0.01	0	0.06
25	2015-01	93.15	3.04	3.42	0.04	0	0.19	0	0.04	0	0.01	0	0.02	0.02	0	0.01	0.01	0	0.05
26	2015-02	93.12	3.1	3.38	0.05	0	0.2	0	0.03	0	0.01	0	0.01	0.02	0	0.01	0.01	0	0.06
27	2015-03	93.35	2.98	3.21	0.1	0	0.2	0	0.03	0	0.02	0	0.01	0.02	0.01	0	0.01	0	0.06
28	2015-04	93.67	2.88	2.95	0.17	0	0.19	0	0.03	0	0.01	0	0.01	0.02	0.01	0	0.01	0	0.06
29	2015-05	93.56	2.89	3.07	0.17	0	0.18	0	0.02	0	0.02	0	0.01	0.01	0.01	0	0.01	0	0.05
30	2015-06	94.34	2.57	2.86	0.18	0	0.1	0	0.02	0	0.02	0	0.01	0.01	0.01	0	0.01	0	0.07
31	2015-07	93.78	2.93	2.91	0.1	0	0.12	0	0.02	0	0.02	0	0.01	0.01	0.01	0	0.01	0	0.06
32	2015-08	94.13	2.82	2.59	0.19	0	0.12	0	0.02	0	0.02	0	0.02	0.01	0.01	0.01	0.01	0	0.05
33	2015-09	94.09	2.8	2.65	0.21	0	0.11	0	0.02	0	0.02	0	0.01	0.01	0.02	0	0.02	0	0.04
34	2015-10	94.51	2.6	2.48	0.2	0	0.09	0	0.02	0	0.02	0	0.01	0.01	0.02	0	0.02	0	0.04
35	2015-11	94.47	2.68	2.42	0.21	0	0.08	0	0.01	0	0.02	0.02	0.01	0.01	0.02	0	0.02	0	0.03
36	2015-12	94.03	3.3	2.3	0.19	0	0.07	0	0.01	0	0.02	0.01	0.01	0.01	0.02	0	0.02	0	0.03
37	2016-01	93.63	3.72	2.26	0.19	0	0.06	0	0.01	0	0.02	0.01	0.01	0.01	0.02	0	0.02	0	0.04
38	2016-02	93.68	3.69	2.25	0.19	0	0.05	0	0.01	0	0.02	0.01	0.01	0.01	0.01	0	0.02	0	0.04
39	2016-03	94.28	3.31	2.04	0.18	0	0.04	0	0.01	0	0.02	0.03	0.01	0.01	0.02	0	0.02	0	0.04
40	2016-04	94.18	3.46	2.1	0.18	0	0.03	0	0.01	0	0.02	0.01	0.01	0.01	0.02	0	0.01	0	0.05
41	2016-05	94.16	3.47	2.05	0.19	0	0.02	0	0.01	0	0.03	0.01	0	0	0.02	0	0.01	0	0.03
42	2016-06	93.6	3.56	2.05	0.2	0	0.02	0	0.01	0	0.03	0.47	0	0	0.01	0	0.02	0	0.03
43	2016-07	93.91	3.55	2.09	0.2	0	0.02	0	0.01	0	0.03	0.12	0	0	0.01	0	0.02	0	0.03
44	2016-08	94.17	3.52	2	0.18	0	0.01	0	0.01	0	0.03	0.01	0	0	0.01	0	0.02	0	0.03
45	2016-09	94.31	3.5	1.9	0.18	0	0.01	0	0	0	0.03	0.01	0	0	0.01	0	0.02	0	0.02
46	2016-10	94.29	3.5	1.93	0.18	0	0.01	0	0	0	0.02	0.01	0	0	0.01	0	0.02	0	0.02
47	2016-11	94.24	3.39	1.82	0.17	0	0.01	0	0	0	0.02	0.3	0	0	0.01	0	0.02	0	0.02
48	2016-12	94.22	3.56	1.91	0.19	0	0.01	0	0	0	0.03	0.02	0	0	0.01	0	0.02	0	0.02
49	2017-01	93.3	4.13	2.08	0.35	0	0.01	0	0	0	0.03	0.03	0	0	0.01	0	0.02	0	0.03
50	2017-02	92.26	4.76	2.38	0.45	0	0.01	0	0	0	0.03	0.05	0	0	0.01	0	0.02	0	0.03
51	2017-03	91.36	5.29	2.57	0.6	0	0.01	0	0	0	0.04	0.05	0	0	0.01	0	0.03	0	0.03
52	2017-04	90.96	5.04	2.47	0.56	0	0.01	0	0	0	0.03	0.06	0	0	0.01	0	0.02	0	0.03
53	2017-05	90.63	5.2	2.52	0.57	0	0.01	0	0	0	0.04	0.96	0	0	0.01	0	0.03	0	0.04
54	2017-06	90.84	5.45	2.77	0.55	0	0.01	0	0	0	0.04	0.26	0	0	0.01	0	0.03	0	0.03
55	2017-07	90.77	5.49	2.93	0.61	0	0.01	0	0	0	0.04	0.06	0	0	0.01	0	0.03	0	0.03
56	2017-08	91.64	4.94	2.87	0.57	0	0.01	0	0	0	0.04	0.06	0	0	0.02	0	0.03	0	0.03
57	2017-09	91.76	4.99	2.46	0.62	0	0.01	0	0	0	0.03	0.06	0	0	0.01	0	0.03	0	0.02
58	2017-10	92.04	4.99	2.11	0.68	0	0.01	0	0	0	0.03	0.06	0	0	0.01	0	0.03	0	0.02
59	2017-11	92.54	4.99	1.47	0.6	0.22	0.01	0	0	0	0.03	0.07	0	0	0.01	0	0.03	0	0.03
60	2017-12	92.18	5.02	1.38	0.55	0.39	0.02	0	0	0	0.32	0.07	0	0	0.02	0	0.02	0	0.03
61	2018-01	91.71	5.12	1.89	0.55	0.41	0.02	0	0	0	0.36	0.07	0	0	0.03	0	0.03	0	0.03
62	2018-02	92.05	4.66	1.81	0.54	0.39	0.02	0	0	0	0.36	0.07	0	0	0.03	0	0.03	0	0.05
63	2018-03	92.54	4.4	1.65	0.57	0.39	0.01	0	0	0	0.34	0.01	0	0	0.03	0	0.02	0	0.03
64	2018-04	91.48	4.94	1.81	0.76	0.52	0	0	0	0	0.39	0	0	0	0.03	0	0.03	0	0.04
65	2018-05	91.15	5.07	1.92	0.83	0.56	0.01	0	0	0	0.35	0	0	0	0.03	0	0.04	0	0.04
66	2018-06	91	5.19	2.02	0.74	0.55	0.01	0	0	0	0.32	0.04	0	0	0.04	0	0.05	0	0.04
67	2018-07	90.87	5.35	1.94	0.69	0.52	0.01	0	0	0	0.44	0.07	0	0	0.04	0	0.04	0	0.03
68	2018-08	91.28	5.47	2.03	0.4	0.55	0	0	0	0	0.1	0.07	0	0	0.02	0	0.04	0	0.04
69	2018-09	93.77	3.16	1.85	0.4	0.59	0	0	0	0	0.05	0.07	0	0	0.02	0	0.03	0	0.04
70	2018-10	93.82	3.21	1.78	0.36	0.58	0	0	0	0	0.07	0.06	0	0	0.02	0	0.03	0	0.04
71	2018-11	93.79	3.15	1.72	0.42	0.67	0	0	0	0	0.07	0.09	0	0	0.02	0	0.02	0	0.03
72	2018-12	93.52	3.49	1.62	0.45	0.65	0	0	0	0	0.07	0.09	0	0	0.04	0	0.04	0	0.03
73	2019-01	93.66	3.23	1.56	0.44	0.65	0	0	0	0	0.07	0.09	0	0	0.03	0	0.03	0	0.03
74	2019-02	93.92	3.22	1.															

La même question à Cédric O est posée sur l'installation de Qwant sur les postes administratifs le 25 Février 2020 au parlement par Mr Jean-Charles Larssonneur (en-marche) (Question / réponse N°26830 publié au JO) , même réponse de Cédric O pour tenter de se dédouaner de la fraude, la DINUM aurait cherché des concurrents mais n'en aurait pas trouvé.

Les deux parlementaires lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet, notamment les moyens mis en œuvre pour soutenir le développement de moteurs de recherche nationaux ou européens dans les collectivités.

Vu que la question est au pluriel et parle de plusieurs moteurs, je ne peux constater que le refus de Cédric O de même simplement communiquer avec d'autres moteurs, moi comme Lilo, et encore moins de les soutenir, offrant une totale exclusivité à Qwant qui est en état de mort cérébrale depuis fin 2018. On découvrira, je l'espère bientôt QUI a tué le moteur Xaphir, qui a donné l'ordre à la CDC de ne pas les auditer.

15ème législature

Question N°
26535

de M. **Olivier Becht** (UDI, Agir et Indépendants - Haut-Rhin)

Question écrite

Ministère interrogé > Numérique		Ministère attributaire > Numérique	
Rubrique > Internet	Titre > Moteur de recherche		

Question publiée au JO le : **11/02/2020** page : 994

Réponse publiée au JO le : **12/05/2020** page : 3373

Texte de la question

M. Olivier Becht attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique, sur l'état d'avancement de la transition numérique de l'administration de l'État. En effet, plusieurs collectivités ont décidé de demander à leur administration d'utiliser certains moteurs de recherche nationaux, en particulier, le moteur de recherche Qwant. Le secrétaire d'État chargé du numérique ayant annoncé en mai 2019 l'installation par défaut du moteur de recherche Qwant sur les postes de l'administration, une circulaire devait préciser exactement le cadre et les actions à appliquer pour mettre en œuvre cette annonce. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet, notamment les moyens mis en œuvre pour soutenir le développement de moteurs de recherche nationaux ou européens dans les collectivités.

Texte de la réponse

Les moteurs de recherche se sont imposés comme des outils quotidiens des agents publics. Ils leur permettent de s'informer et d'accéder à des éléments nécessaires à leur travail tels que des textes législatifs ou réglementaires, ou toutes informations portant sur des fournisseurs ou prestataires. Dans un souci de respect de la vie privée des agents et diversité globale de l'information disponible auxquels ils ont accès via les moteurs de recherche, le Secrétariat d'Etat au numérique a demandé à la Direction interministérielle au numérique (DINUM) de sélectionner des critères permettant d'identifier des moteurs de recherche qui respectent des critères exigeants en termes notamment de respect de la vie privée et de la protection des données. Les moteurs de recherche remplissant ces critères seront privilégiés pour l'installation par défaut sur les postes des agents des administrations publiques. Après vérification par la DINUM au cours du second semestre 2019, il s'est avéré que, à date, seul le moteur de recherche de Qwant remplit l'ensemble des qualités requises. En conséquence, par une note en date du 7 janvier 2020, le directeur interministériel du numérique a demandé aux directeurs et chefs de service ministériels en charge du numérique d'installer par défaut le moteur de recherche Qwant sur l'ensemble des terminaux, fixes et mobiles, dont sont dotés les agents de leurs administrations. La note précise que la généralisation de cette installation devra être opérée d'ici le 30 avril 2020. Cette note n'instaure aucune préférence structurelle pour Qwant. En effet, comme la note le précise, l'orientation donnée ne s'applique que tant qu'aucun autre moteur de recherche n'aura apporté les éléments de nature à démontrer qu'il remplit les critères objectifs fixés. Dès lors qu'un autre moteur remplirait ces critères, la note de la DINUM serait modifiée pour faciliter, de la même manière, son installation sur les postes de l'administration. Par ailleurs, cette directive ne constitue nullement un obstacle à la possibilité pour les agents d'utiliser un autre moteur de recherche que Qwant. D'une part, tout agent pourra accéder à un autre moteur de recherche en se rendant sur la page web de celui-ci (accès en un clic). D'autre part, la note demande aux destinataires de veiller à ce que les agents puissent librement modifier le choix d'installation par défaut du moteur de Qwant, de manière simple et autonome. A date de février 2020, le déploiement se poursuit et Qwant est installé par défaut sur les postes informatiques des ministères de la Justice, des Armées, de la Transition écologique et solidaire, de la Culture, de l'Europe et des Affaires Etrangères, de l'Education Nationale et de l'Agriculture ainsi que sur ceux des Services du Premier Ministre. Le ministère de l'Economie et des Finances est en cours de déploiement direction par direction et prévoit une généralisation pour avril 2020. Le ministère de l'Education Nationale informe que le déploiement est toujours en cours au sein des académies. Le ministère de l'Agriculture continue son déploiement au sein des Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAFA). Cette circulaire ne concerne pas spécifiquement les collectivités territoriales pour lesquelles aucune décision particulière n'a été prise. Des échanges sont néanmoins en cours avec les associations de collectivités au sein de l'instance nationale partenariale. Le programme de Développement concerté de l'Administration Numérique Territoriale à la Direction interministérielle du numérique vise notamment à la co-construction entre l'État et les collectivités territoriales d'un catalogue de solutions numériques.

15ème législature

Question N°
26830

de M. Jean-Charles Larssonneur (La République en Marche - Finistère)

Question écrite

Ministère interrogé > Numérique		Ministère attributaire > Numérique	
Rubrique > administration	Titre > Transition numérique de l'administration de l'État		

Question publiée au JO le : 25/02/2020 page : 1386

Réponse publiée au JO le : 12/05/2020 page : 3374

Texte de la question

M. Jean-Charles Larssonneur attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique, sur l'état d'avancement de la transition numérique de l'administration de l'État. M. le secrétaire d'État ayant annoncé en mai 2019 l'installation par défaut du moteur de recherche Qwant sur les postes de l'administration, une circulaire doit préciser exactement le cadre et les actions à appliquer pour mettre en œuvre cette annonce. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet, notamment les moyens mis en œuvre pour soutenir le développement de moteurs de recherche nationaux ou européens dans les administrations publiques.

Texte de la réponse

Les moteurs de recherche se sont imposés comme des outils quotidiens des agents publics. Ils leur permettent de s'informer et d'accéder à des éléments nécessaires à leur travail tels que des textes législatifs ou réglementaires, ou toutes informations portant sur des fournisseurs ou prestataires. Dans un souci de respect de la vie privée des agents et diversité globale de l'information disponible auxquels ils ont accès via les moteurs de recherche, le Secrétariat d'Etat au numérique a demandé à la Direction interministérielle au numérique (DINUM) de sélectionner des critères permettant d'identifier des moteurs de recherche qui respectent des critères exigeants en termes notamment de respect de la vie privée et de la protection des données. Les moteurs de recherche remplissant ces critères seront privilégiés pour l'installation par défaut sur les postes des agents des administrations publiques. Après vérification par la DINUM au cours du second semestre 2019, il s'est avéré que, à date, seul le moteur de recherche de Qwant remplit l'ensemble des qualités requises. En conséquence, par une note en date du 7 janvier 2020, le directeur interministériel du numérique a demandé aux directeurs et chefs de service ministériels en charge du numérique d'installer par défaut le moteur de recherche Qwant sur l'ensemble des terminaux, fixes et mobiles, dont sont dotés les agents de leurs administrations. La note précise que la généralisation de cette installation devra être opérée d'ici le 30 avril 2020. Cette note n'instaure aucune préférence structurelle pour Qwant. En effet, comme la note le précise, l'orientation donnée ne s'applique que tant qu'aucun autre moteur de recherche n'aura apporté les éléments de nature à démontrer qu'il remplit les critères objectifs fixés. Dès lors qu'un autre moteur remplirait ces critères, la note de la DINUM serait modifiée pour faciliter, de la même manière, son installation sur les postes de l'administration. Par ailleurs, cette directive ne constitue nullement un obstacle à la possibilité pour les agents d'utiliser un autre moteur de recherche que Qwant. D'une part, tout agent pourra accéder à un autre moteur de recherche en se rendant sur la page web de celui-ci (accès en un clic). D'autre part, la note demande aux destinataires de veiller à ce que les agents puissent librement modifier le choix d'installation par défaut du moteur de Qwant, de manière simple et autonome. A date de février 2020, le déploiement se poursuit et QWANT est installé par défaut sur les postes informatiques des ministères de la Justice, des Armées, de la Transition écologique et solidaire, de la Culture, de l'Europe et des Affaires Etrangères, de l'Education Nationale et de l'Agriculture ainsi que sur ceux des Services du Premier Ministre. Le ministère de l'Economie et des Finances est en cours de déploiement direction par direction et prévoit une généralisation pour avril 2020. Le ministère de l'Education Nationale informe que le déploiement est toujours en cours au sein des académies. Le ministère de l'Agriculture continue son déploiement au sein des Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF).

- **ACTE 9** Le 20 Mai 2020 ; à peine installé sur les postes des administrations, Qwant ne peut pas être changé par un autre moteur, ni Ecosia, ni Lilo, ni Premsgo ou tout autre, contrairement aux promesses de Mr Cédric O. ***Cette installation en force et verrouillée sur Qwant est un favoritisme illégal, et sur les réseaux sociaux, les agents administratifs commencent à se plaindre.*** La protection des données n'est certainement pas la préoccupation majeure de cette opération car le Navigateur Chrome utilisé sur les mobiles et ordinateurs des agents, faut-il le savoir, envoie en parallèle à Google tous les mots clés tapés dans Qwant. Les fonctionnaires sont simplement QWANT utilisés pour créer du trafic artificiel en force et générer des revenus pour Qwant, et déstabilise le marché.



- **ACTE 10 le 17 Février 2022** ; La région Île De France retire Qwant auprès de 750.000 Lycéens.



ABONNEZ-VOUS

ACTION PUBLIQUE | ENTREPRISES | MEDIAS | ENQUÊTES | ENTOURAGES | MOUVEMENTS | FEUILLETONS

Qwant bientôt retiré du portail des lycées franciliens

— Edition du 17/02/2022

Est-ce l'amorce d'un mouvement de retrait de **Qwant** dans l'administration et les collectivités ? Selon nos informations, le moteur de recherche est en passe d'être retiré des ordinateurs des lycées franciliens et du portail accessible aux élèves. Cette mesure est dans les tuyaux du service de la transformation numérique des lycées de la région présidée par **Valérie Pécresse**. A l'heure actuelle, Qwant existe sous forme d'un "widget" donnant accès directement au moteur de recherche via un navigateur Internet pour l'ensemble de son parc informatique interne.

Le choix d'équiper Qwant avait été annoncé en grande pompe par la

Créez gratuitement des veilles sur ces mots-clés

- + Qwant
- + Valérie Pécresse

Fonctionnement des veilles

Cette fraude aux marchés publics et ce favoritisme est autant promu par Cédric O que par l'ÉLYSÉE selon les journalistes du Figaro dans cet article du 02 Juillet 2019.

<https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/qwant-enquete-sur-le-francais-qui-revait-de-s-attaquer-a-google-20190702>

1 - Le Figaro Premium - Qwant/ enquête sur les déboires du «Google français».pdf.pdf (page 2 sur 10)

par décret de Emmanuel Macron, vedette y croit. Ainsi, début mai, le secrétaire d'État au Numérique, Cédric O, a donné à Qwant un coup de pouce très médiatique, en promettant que le moteur de recherche français serait bientôt installé par défaut sur les postes de 2,5 millions de fonctionnaires grâce à une circulaire dédiée. «Qwant est le seul moteur qui remplit toutes nos exigences en termes de protection de la vie privée», assurait le secrétaire d'État lors du salon Viva Tech. C'est aussi pour cette raison qu'aucun appel d'offres n'a été nécessaire, faute de concurrent ayant tous les prérequis du Référentiel général de sécurité établi par l'Agence nationale de sécurité et de sûreté des systèmes de l'information (Anssi).

» VOIR AUSSI - Eric Léandri explique comment marche le moteur de recherche Qwant



Deux mois après cette annonce, l'affaire n'est pourtant pas encore conclue, selon les informations du *Figaro*. Malgré la volonté de l'Élysée d'avancer vite, le dossier Qwant suscite de nombreux doutes au sein de l'administration. Deux audits ont été lancés

La concurrence déloyale et le favoritisme pour Qwant ne porte pas que sur les autres moteurs, mais auprès de milliers de sociétés informatique SSII, et même des dizaines de milliers, qui

sont tout à fait capable de mettre en œuvre les 4 lignes de codes essentielles de l'API Bing pour proposer un moteur de recherche qui anonymisent les recherches.

Mr Cédric O, comme cela a déjà été le cas pour le Ministre Emmanuel Macron en 2016 dans l'affaire du CES de LAS VEGAS, devrait être entendu par la justice sur cette fraude volontaire et prémédité, au titre du favoritisme médiatisé.

CHAPITRE 79 : QWANT, LE SECRETAIRE D'ÉTAT AU NUMERIQUE CEDRIC O MENT AUX PARLEMENTAIRES EN LEUR DECLARANT QU'IL A CHARGE LA DINUM DE CHERCHER DES CONCURRENTS ET QU'ELLE N'EN A PAS TROUVE. IL NE LEURS REpond PAS NON PLUS A LA QUESTION OFFICIELLE SUR L'AIDE QU'IL APPORTE AUX CHALLENGER FRANÇAIS DE GOOGLE (POURTANT IL A REFUSE DE RECEVOIR LE MOTEUR PREMSGO 100% SOUVERAIN) QUESTION AU GOUVERNEMENT JOURNAL OFFICIEL DU 25 FEVRIER 2020 (2020)

- Déjà développé dans le chapitre 78 précédent, la référence est à nouveau citée ici pour conserver la chronologie de l'historique.

CHAPITRE 80 : QWANT, UNE PLAINTÉ DU SNAF MARC LONGO SANS DEMANDE DE DOMMAGE ET INTERET DANS UN DOSSIER DE 100 PAGES AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS FAIT « CHOUX BLANC » ET RETRANSMIS EN INTEGRALITE AU PARQUET DE PARIS POUR RAISON DE « TROP D'INFRACTIONS AU CODE PENAL », LE VICE-PROCUREUR DEMANDE UN DEPOT DE PLAINTÉ OFFICIEL PAR LE SAUJ AU LIEU DE S'AUTO-SAISIR – DENI DE JUSTICE – « ON SE REFILE LA PATATE CHAUDE » (2020)



COUR D'APPEL DE PARIS

Paris, le 03 août 2020

PARQUET DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE DE PARIS

Stephen ALMASEANU
Vice-Procureur

2ème DIVISION
SECTION F2

À
Monsieur Marc LONGO
SAS NOUVELLE DE L'ANNUAIRE FRANCAIS
87, rue des Pyrénées
75020 PARIS

Affaires économique, financières et commerciales
Pôle commercial

OBJET : Réponse à votre courrier du 30 juillet 2020

Monsieur,

Le Parquet de Paris a bien reçu votre courrier aux termes duquel vous entendez porter plainte pour pratique commerciale trompeuse, publicité mensongère, concurrence déloyale et non-respect du Code de la commande publique. En effet, la présidence du Tribunal de Commerce de Paris a transmis ce courrier au Parquet, compétent pour en traiter dans la mesure où il s'agit d'une plainte pénale.

Cependant, par la présente, je vous informe que toute plainte doit être déposée au Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ), lequel se trouve au Tribunal Judiciaire de Paris, métro Porte de Clichy, 75017 PARIS.

Par voie de conséquence, vous trouverez, sous ce pli, le courrier envoyé par vos soins.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma respectueuse considération.

P/ Le Procureur de la République
Stephen ALMASEANU
Vice-Procureur



Sur le plan judiciaire, la justice hésite à poursuivre et se refile la patate chaude, jusqu'à ce qu'elle s'auto-saisisse, ce que nous espérons, se fera désormais expressément vu l'ampleur des nouveaux éléments et infractions nouvelles découvertes depuis 2020.

CHAPITRE 81 : QWANT, LE DIRECTEUR SCIENTIFIQUE SYLVAIN PEYRONNET DEMISSIONNE ET ECRIT QUE L'ON VA DECOUVRIR QUE SON TRAVAIL DE MOTEUR N'A JAMAIS ETE MIS EN PRODUCTION ET DECLARE AVOIR ETE UTILISE (2020)

- Qwant a été depuis le premier jour de son lancement une scénarisation trompeuse de délinquants financiers récidivistes dont Jean-Manuel Rozan a été le maître d'œuvre de cette tromperie et coquille vide de Qwant présenté comme un vrai moteur concurrent de Google. Jean-Manuel Rozan a écumé les plateaux télé jusqu'à fin 2015 avec le même refrain que catégoriquement, Qwant n'utilisait aucune donnée web de Microsoft, alors qu'il est 100% basé sur Bing Microsoft confirme la DINUM et nos profondes expertises et témoignages interne. Comment Sylvain Peyronnet, directeur scientifique compétent, ne pouvait le savoir ? Prestataire externe jusqu'en 2015, selon ses propos, c'est la Caisse des Dépôts qui a demandé qu'il soit salarié chez Qwant. J'avais des contacts avec Sylvain Peyronnet par ma profession d'expert SEO et quelques échanges privés occasionnels sur des forums spécialisés, nous avons notamment échangé sur des travaux de crawl qu'il expérimentait en 2015.

Aux vues des attaques de Qwant à mon encontre via la CNIL et les faux et usage de faux et les omissions de la CNIL pour tenter de mettre ma société en faillite en 2021, j'ai décidé de rendre public certains échanges privés avec Sylvain Peyronnet qui a été utilisé comme couverture dans cette supercherie Nationale, en a tiré un certain profit pour ses propres travaux, alors qu'il ne pouvait ignorer qu'aucun moteur n'était en production.

 **Sylvain Peyronnet**
@speyronnet

15 juil. 2020 à 10:20 AM

 bah moi j'ai aucun probleme a dire quoi que ce soit j'ai toujours été carré sur tout

15 juil. 2020 à 10:21 AM

J'en ai contre Cedric O, et au dessus, ils savaient ce que tu découvrirais. La politique entrepreneuriale de notre pays ne peut pas être ça, pas plus que celui du domaine numérique

Léandri et Cedric O, il y a des comptes à rendre.

Bref, je vais pas t'embêter avec ça, tu sera informé à temps

15 juil. 2020 à 10:22 AM ✓

par contre qu'est-ce qu'on va découvrir, déjà perso moi j'ai découvert avec l'audit que mes algos n'avaient pas été mis en place du tout, ni même testé

j'ai cru pendant des mois que ce que je faisais ne marchait pas, quelle stress pour rien

 A part l'image, qu'on a réussi à faire passer en démo sans rien dire à personne

15 juil. 2020 à 10:24 AM

oui, bien sûr, tu as été utilisé comme Léandri sait le faire avec des promesses qu'il ne tient jamais car c'est un autre plan qu'il a toujours dans la tête dans les tapes sur les épaules, ou plus grave, les coups de poings qu'il distribue quand l'intimidation verbale ne suffit plus



CHAPITRE 82 : QWANT, LE DIRECTEUR SCIENTIFIQUE SYLVAIN PEYRONNET DE QWANT RESEARCH DIT QU'IL PEUT DONNER DES EXPLICATIONS CONCERNANT DES DOUBLES FACTURATION DE DIRECTEUR ANNONCÉ SUR TWITTER SI CELA LE CONCERNE (2020)

- Comme beaucoup, Sylvain Peyronnet a profité des moyens de Qwant pour développer ses propres activités, salarié de Qwant tout en étant prestataire externe. La convention obligatoire dans les statuts n'est pas mentionnée, et c'est aussi le cas pour d'autres directeurs, comme Philippe Micaelli, directeur du partenariat et ami très proche d'Éric Léandri qui double facture Qwant via sa société VESCO et la facture en pièce du chapitre 50. Je ne mets pas en doute l'honnêteté de Sylvain Peyronnet, mais entendre qu'il aurait des explications sur des prestations externes qu'il a facturé tout en étant Directeur salarié m'interroge sur la gestion de Qwant avec autant de doubles facturations sur tous les sujets.

A toi aussi Sylvain. Bonne journée ^^

20 juil. 2020 à 12:01 PM ✓

Annuaire Français @Ann... · 29 août 2020

En réponse à @Annuaire_fr @sterard_ et 45 autres personnes

Saison 2 Episode 13 de la saga Qwant ; de nouvelles double facturations à Qwant découvertes dans des sociétés personnelles de certains directeurs de Qwant sur des prestations correspondant à la mission salariale...

Ca ne s'arrête jamais...



Salut marc

29 août 2020 à 6:07 PM



Je veux bien savoir de quoi il s'agit au cas où tu serais en train d'évoquer mon cas sans avoir toutes les infos ?

29 août 2020 à 6:08 PM

D'autres sujets ont été abordés avec Sylvain Peyronnet qui m'a demandé de ne pas en parler publiquement et qui ne concerne pas vraiment Qwant, donc acte. L'essentiel de sa fonction de Directeur scientifique de Qwant est ici. Il reste la gestion de Qwant Research, filiale de Qwant, gérée par Éric Léandri puis rapidement fermée par Jean-Claude Ghinozzi. Cette gestion semble assez douteuse sur les chiffres négatifs de plusieurs millions d'euros et les déclarations fiscales pour les subventions, crédit de TVA et supposé crédit impôt recherche.

Deux choses sont à retenir concernant l'activité et l'avis du Directeur scientifique ;

- 1) Sylvain Peyronnet n'a jamais travaillé sur une V2 déclare-t-il, qui le faisait et avec quelles compétences ?

Sylvain Peyronnet
@speyronnet

tu t'occupe toi personnellement de ce code et de l'index propre a Qwant?

9 févr. 2020 à 6:46 PM ✓

Non mais je suis allé le voir en douce car j'étais dans la@piece avec la dinum et que moi je ne valide aucun mensonge, venant de ce milieu

J'espère de tput coeur que la v2 sera mise en ligne un jour, mais ce n'est pas dans mes mains et ne le sera jamais

Mais a mon avis il ne faut pas confondre tous les pbs

La boite sa gestion la startup nation

La tech avant 2017

La tech 2017 2019

La tech post 2019

(Tech == prod)

La startup nation c'est un cancer

Y'a pas besoin d'argent comme ça dans les boites

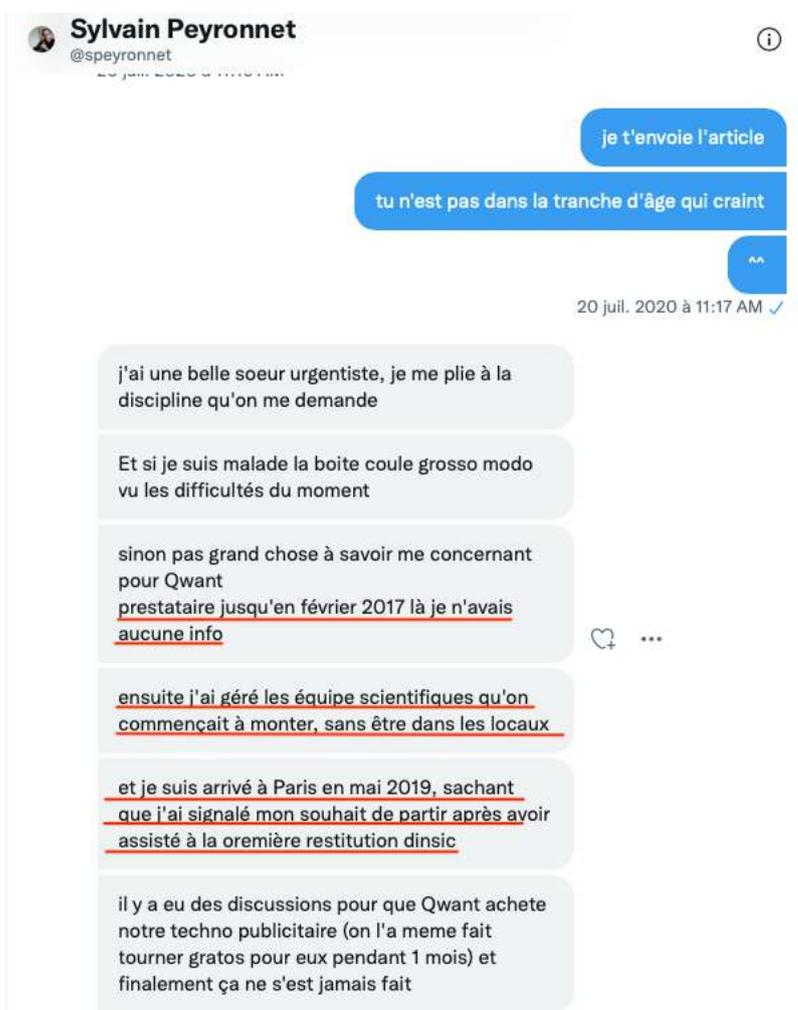
9 févr. 2020 à 6:49 PM

Je suis d'accord, un coup de main au secteur c'est une chose, l'État qui créer des sociétés ou donne une exclusivité sans offre publique c'est sujet à tous les abus, Qwant en modèle.

Je suis d'accord, Pour lancer un moteur Français, 20 millions suffisent très largement. Si ça ne décolle pas avec 20 millions, insister est inutile.

C'est difficile de faire lapart des choses réelles tu t'en

- 2) Sylvain Peyronnet a exprimé sa volonté de quitter Qwant quelques mois après son arrivé dans les locaux à Paris, à partir de l’audit de la DINSIC/DINUM, étant précédemment prestataire externe à distance. Même si je ne suis pas toujours d’accord sur les stratégies technologiques avec Sylvain, notamment sur Xilopix et le moteur Xaphir, il n’est pas normal que quelqu’un ayant les compétences de Sylvain décide de quitter un projet d’État comme Qwant. S’il le fait, c’est qu’il y a anguille sous roche, même si il n’en donne pas les détails.



CHAPITRE 83 : QWANT, LE PDG JC GHINOZZI FERME QWANT RESEARCH SANS PUBLIER DE BILAN MAIS AFFICHANT DES PERTES DE PLUS DE 2,3 MILLIONS D’EUROS (2020)

- Des pertes importantes, une absence totale d’informations concernant cette filiales, aucun bilan, les comptes de Qwant Research aussi opaques que l’activité méritent un examen approfondi. Selon des informations interne, le même travail de recherche a été comptabilisé **plusieurs fois pour escroquer les impôts et le crédit impôts recherche**. A vérifier sur les factures de Qwant et de Qwant Research.

POSTE	2010 QWANT LUXEMBOURG	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
25 QWANT RESEARCH								NC	-1 396 858 €	-1 078 941 €	FERMÉE & NC

- Numérama soulève l'affiliation de Qwant Music à iTunes et la pauvreté du service. Par la suite, c'est une affiliation à Qobuz qui sera utilisée. <https://www.numerama.com/pop-culture/174686-qwant-music-lance-va-t-on-utiliser-nouveau-moteur-de-recherche.html>

numerama menu tech société pop culture sciences

Publié le 06 juin 2016 à 20h16

Qwant Music va-t-il servir à quelque chose ?

Temps de lecture : 4 min



- Les pages musicales Qwant ne sont pas protégées, Apple capte l'adresse IP de l'internaute en clair avec les mots clés de recherche des internautes. Un constat d'huissier sera établi en 2019 pour constater cette fuite de données personnelles alors que Qwant communique sur cette protection des données.
- En 2020, Qwant Music est fermé par Jean-Claude Ghinozzi. La région Corse engage une procédure pour récupérer 480.000€ d'un fonds Européen sensé développer la région.

franceinfo: france.tv radiofrance

corse viastella

chez moi #onvousrépond direct menu

La Collectivité de Corse veut récupérer 485.000€ de subvention versés à Qwant

Publié le 09/02/2022 à 11h02 · Mis à jour le 09/02/2022 à 15h02
Écrit par P.S.

Les locaux de Qwant Music, à la sortie d'Ajaccio, en 2018
2018 • © viastella

Ajaccio Grand Ajaccio Corse-du-Sud Corse ViaStella

Qwant Music n'a pas tenu ses promesses. La filiale ajaccienne du moteur de recherche alternatif menace de fermer, après avoir licencié la plupart de ses salariés. La Collectivité territoriale, qui a voulu croire au projet, a investi 485.000€ de subventions. Le conseil exécutif souhaite désormais les récupérer. Une bataille judiciaire s'est engagée.

En 2017, la filiale Qwant music semble florissante. Elle s'installe à Ajaccio, investit 3,2 millions d'euros dont 1,2 millions de fonds propres et emploie une dizaine de personnes. Le projet : être le "premier moteur de recherche de la musique".

Jean-Claude Ghinozzi, PDG de Qwant qui a fermé la filiale d'Ajaccio s'en lave les mains et renvoie à la nouvelle direction de Qwant, Corine Lesbowich et Raphaël Auphan.



La région corse porte plainte contre Qwant et demande le remboursement devant le tribunal administratif <https://www.corsematin.com/articles/la-collectivite-de-corse-demande-a-qwant-de-la-rembourser-laffaire-au-ta-121465>

Les licenciements ne sont pas faits dans les règles, un scandale dénoncé par la CFDT : <https://www.corsematin.com/articles/la-cfdt-denonce-le-scandale-qwant-music-111474>

CHAPITRE 86 : QWANT, LES MEDIAS REVELENT LES ACTIONNAIRES DES PARADIS FISCAUX ASSOCIES AVEC LA CDC, LE VOL DE 21 MILLIONS DE DONNEES PERSONNELLES ET DE 11 MILLIONS D'€ DE VALEUR A L'ENTREPRENEUR GAUTHIER BROS, ET LE RAPPORT D'ALERTE ET D'ENQUETE DE PLUS DE 80 PAGES DES EX-DIRIGEANTS DE XILOPIX ENVOYE RESPECTIVEMENT AUX PRESIDENTS DU SENAT, DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, DE LA COUR DES COMPTES ET DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ... LA LETTRE A RELATE AUSSI LE SPONSORING DE CLUB DE FOOT CORSE IMPLIQUE DANS DES AFFAIRES DE MAFIA, MEUTRES ET BLANCHIMENT. https://www.lalettrea.fr/entreprises_tech-et-telecoms/2020/07/20/datas-proces-et-paradis-fiscaux—le-delicat-droit-d-inventaire-de-qwant,109245405-ge0

- Les révélations financières sur Qwant s'accumulent dans les salles de rédaction, paradis fiscaux, réseaux de blanchiment, vols de valeurs d'autres d'entrepreneurs et main basse sur 21 millions de données personnelles par Éric Léandri – Jean-Manuel – Alberto Chalon, et un dossier à charge des fondateurs du moteur Xaphir floués par du favoritisme et trafic d'influence malicieux pour mettre leur société en faillite dès le lancement de leur moteur, cette affaire Qwant prend les couleurs d'un scandale National explosif et écœurant dans un contexte de souveraineté numérique impérieuse.

Plus de trois ans après l'arrivée de la **Caisse des dépôts et consignations** (CDC) et de l'Allemand **Axel Springer**, l'énigme **Qwant** perdure : quel est son réel apport technologique ? Va-t-il gagner de l'argent à la hauteur de ses ambitions et parvenir à mieux monétiser ses contenus en 2020 ? Certitude : il n'y a plus aujourd'hui ni perspective d'entrée en bourse, ni capacité à lever 30 millions d'euros, deux projets encore caressés sérieusement au printemps 2019, selon des documents internes. Le manque de transparence sur les résultats financiers est tel que les comptes 2018 n'ont toujours pas été publiés (LLA du [27/02/20](#)).

Actionnaire de référence, la CDC essaie de limiter les dépenses et ses deux représentants, **Cédric Clément** et **Antoine Troesch**, veulent en contrôler désormais la bonne gestion. Selon nos informations, c'est la Caisse qui a demandé - et obtenu - le départ de l'ex-PDG **Eric Léandri** du *board* de Qwant pendant la crise du **Covid-19**. Ce dernier a également perdu son poste de conseiller scientifique, pour lequel il bénéficiait d'un contrat de prestation de services. Il reste toutefois actionnaire de Qwant et, dans l'attente d'éventuelles modifications transmises au greffe, préside encore une dizaine de sociétés gravitant dans - et hors de - la galaxie du moteur de recherche.

Un rapport d'alerte de plus de 80 pages réalisés par l'ex Dirigeant du moteur Xaphir a été adressé, à Pierre Moscovici à la Cour Des Comptes et aux parlementaires en Juillet 2020.

Seule la Cour des Comptes en son président, Pierre Moscovici a répondu, et transmettre aux magistrats pour examen...

Une « Ormerta » règne au parlement sur le dossier Qwant ; « nous savons que c'est une arnaque, mais il faut agir sans faire de scandale » me répondra le président de la Commission Supérieure du Numérique Yvon Collin lors de notre entretien au Sénat.

Des actionnaires de Qwant gênant pour la CDC pour avoir été épinglés dans l'affaire des « panama papers » sont basculés discrètement dans des holdings via des holdings ;

Certains des actionnaires - ou ex-actionnaires - de Qwant gravitent entre le Delaware, le Luxembourg et Panama alors que la société n'a réalisé, en 2019, que 7 millions € de chiffre d'affaires selon nos calculs. Depuis six mois, un nettoyage des appellations a démarré, comme *La Lettre A* l'a constaté. **Bad Boys SA**, société luxembourgeoise portée par **Alberto Chalon**, actionnaire historique de Qwant et directeur général de la société jusqu'en juillet 2018 - avant de laisser son fauteuil à **François Messager** - a ainsi changé de nom fin 2019. En catimini, la société a été rebaptisée **AVC Ventures**, au moment où les critiques fusaient de toute part contre elle, flashée par les radars de l'affaire des **Panama Papers**. Deux autres membres du *board* apparaissent dans au moins 300 sociétés, dont beaucoup sont établies au Grand-Duché.

L'affaire BROS, toujours dans le même article, déjà évoquée dans les chapitres 9 et 11 du présent document, est à nouveau évoquée dans l'article de La Lettre A ;

Main basse sur une base d'e-mails estimée à 11 millions €

Sept ans après le lancement du moteur et près de 100 millions € dépensés, les résultats restent en deçà des attentes. Si le soutien politique dont bénéficie la société reste intact, elle doit affronter plusieurs confrontations juridiques avec d'anciens partenaires ou salariés. Un retour aux premières années de l'entreprise permet de mieux comprendre le legs confié à **Jean-Claude Ghinozzi**. Le premier *business plan* du moteur de recherche était centré sur

Les Sponsorings généreux en Corse, des impayés, des liaisons dangereuses et du blanchiment ; https://www.lalettrea.fr/entreprises_tech-et-telecoms/2020/06/10/qwant-veut-mettre-un-terme-a-sa-carriere-de-generoux-sponsor-de-clubs-sportifs-corses,109236143-eve

Selon nos informations, l'ancien patron de Qwant continuerait de donner le change face aux clubs de l'île de Beauté devenus partenaires sous son mandat. Contacté, celui-ci n'a pas donné suite. A cet égard, les dirigeants actuels du moteur de recherche évoquent en interne un abus de pouvoir de la part de l'ex-président. Cet embrouillamini est remonté jusqu'à l'actionnaire historique de l'entreprise, la **Caisse des dépôts et consignations** (CDC). Cette activité de sponsoring est restée longtemps confidentielle au siège parisien, gérée directement par l'ancienne directrice générale adjointe **Marie Juyaux**. En 2019, les salariés étaient tombés des nues en découvrant dans la presse - notamment dans *La Lettre A* - que Qwant était un généreux sponsor sportif depuis 2017 et un mauvais payeur, avec une prédilection pour des clubs corses. Qwant n'a pas souhaité commenter nos informations.

Le "Gaz" : un club au passé sulfureux

Le parcours du Gazélec football club d'Ajaccio (GFCA), surnommé le "Gaz", a été émaillé par les morts de deux familiers du club. En l'espace de deux semaines, entre fin 2008 et début 2009, **Jean-Claude Colonna** et **Ange-Marie Michelosi** avaient été assassinés. Vice-président du Gazélec, le premier était le cousin et l'héritier de "**Jean-Jé**" **Colonna**, longtemps présenté comme le parrain de la Corse du Sud tandis que le second était un proche du GFCA. Cinq personnes ont été condamnées en 2016 sur le premier dossier pour association de malfaiteurs en vue de commettre un assassinat. Le second meurtre n'a jamais été élucidé mais sa victime a toujours été décrite comme ayant appartenu au grand banditisme corse.

Facture Gazelec (Corse) sponsoring de Qwant pièce de La Lettre A :

FOOTBALL

Foot – Un ancien président et un actionnaire du Gazélec Ajaccio en garde à vue

Par **SBM Actu** 12 janvier 2021

Un ancien président et manager général du Gazélec Ajaccio ainsi qu'un actionnaire du club sont entendus depuis dimanche soir dans le cadre d'une enquête pour blanchiment d'argent.

Dans la soirée de dimanche, plusieurs personnes ont été interpellées puis placées en garde à vue dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de blanchiment d'argent. Parmi eux, un membre présumé, et des proches de la bande criminelle dite du Petit Bar à Ajaccio (Corse-du-Sud). Les auditions des suspects étaient toujours en cours ce mardi soir.

L'ancien président et ex-manager général du Gazélec Football Club Ajaccio (GFCA), Christophe Ettori, et un des actionnaires du club de National 2, Antony Perrino, figurent sur la liste. Agé de 43ans, Ettori était devenu propriétaire, depuis l'été dernier, du Kôs, une pailote située à Ajaccio. Perrino, âgé de 41ans, est lui dans le secteur de l'immobilier et le BTP ainsi qu'actionnaire du Gazélec. Jacques Santoni, potentiellement chef du

CHAPITRE 87 : QWANT, SEPTEMBRE 2020 LES BILANS 2018 ET 2019 NE SONT TOUJOURS PAS PUBLIE EN SEPTEMBRE 2020 NI POUR AUCUNE DES 19 FILIALES (2020)

- La Lettre A, dans son grand article de juillet 2020 écrit que les bilans après 2017 n'ont jamais été publiés. Et pour cause, la société s'est mise en situation de faillite dès 2018, ce qui est incompréhensible avec près de 35 millions d'euros de cash rentré dans les caisses de Qwant.

LA LETTRE A

MENU

ARCHIVES

PRÉSENTATION DU SITE

RECHERCHER

Aa



l'Allemand **Axel Springer**, l'énigme **Qwant** perdure : quel est son réel apport technologique ? Va-t-il gagner de l'argent à la hauteur de ses ambitions et parvenir à mieux monétiser ses contenus en 2020 ? Certitude : il n'y a plus aujourd'hui ni perspective d'entrée en bourse, ni capacité à lever 30 millions d'euros, deux projets encore caressés sérieusement au printemps 2019, selon des documents internes. Le manque de transparence sur les résultats financiers est tel que les comptes 2018 n'ont toujours pas été publiés (LLA du 27/02/20).

- La lettre A révèle **qu'une entrée en bourse de cette escroquerie était encore dans les objectifs des fondateurs Eric Léandri et Jean-Manuel Rozan en 2019**, et fort heureusement par concours de circonstance et suites aux alertes de l'ex-ingénieur, j'ai alerté les parlementaires à maintes reprises à la suite des révélations de Stéphane Érard lanceur d'alerte, même si la forme n'est pas dans les usages, il ne faut pas m'en vouloir comme sur l'orthographe, j'ai quitté l'école en 3^{ème} et je fais ce que je peux, du mieux que je peux, avec le temps dont je dispose.

CHAPITRE 88 : QWANT, L'ENTREPRENEUR MR BROS ACTIONNAIRE DE 50% DE LA FILIALE SOCIAL VENTURES AVEC QWANT 35% ESSAYE DE RECUPERER SA SOCIETE DOMICILIEE AU SIEGE DE QWANT QUI A DEMENAGE, ECRIT 3 FOIS AU PDG DE QWANT JC GHINOZZI QUI FAIT LE MORT SUR LA DEMANDE DES COMPTES ET ACTIVITES REELLES DANS LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES DONT ELLE A POUR ACTIVITE ESSENTIELLE. RELAYE SUR LE RESEAU SOCIAL TWITTER SUR LE COMPTE CDC ET JC GHINOZZI, MALGRE COURRIER RECOMMANDE AVEC AR, LA SOCIETE DE L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE MR BROS RESTE « SEQUESTREE » PAR QWANT ET LA CDC, ET REFUSE DE COMMUNIQUER LES COMPTES (JUILLET / AOUT 2020). UN « VOL » DE SOCIETE TERRIBLEMENT CHOQUANT EN FRANCE ET DE PLUS PAR LA CDC !

La CDC innove et participe au vol de société d'entrepreneur du numérique, à ce rythme, les agents de la Caisse des Dépôts et Consignation seront-ils bientôt armés de sociétés juteuses ? C'est absolument choquant que Mr BROS qui détient 50% de Social Venture se voit séquestré sa société par Qwant qui ne détient que 35% et BAD BOYS 15%, et que la CDC maintes fois alertée via Twitter et par courriel ne bouge pas le petit doigt. C'est complètement fou d'en arriver là. Mr Gauthier BROS écrit 3 fois à Jean-Claude Ghinozzi qui ne répond pas. Mr Ghinozzi qui détourne des fonds publics dans des salaires et revenus corruptifs et totalement indécents en rapport à la situation de faillite de Qwant, et se moque de ses associés, c'est passible du pénal. Pour moi, il n'y a aucun doute sur le « j'enfoutisme » opportuniste d'individus qui n'ont aucun sens des responsabilités, et qui se fait prendre en 2021 avec un index quasi périmé à 100% constaté par huissier. Qu'a fait son ami Hugo Venturini pendant 1 an, surpayé lui aussi à 300.000€ sans aucune compétence du sujet des moteurs, qui laisse pourrir l'index Qwant à ce point d'obsolète ?

Fwd: Qwant / Social Ventures



Gauthier BROS <gauthier.bros@gmail.com>
Mer 21/10/2020 11:04
À : Vous



----- Forwarded message -----

De : Gauthier BROS <gauthier.bros@gmail.com>
Date: jeu. 30 juil. 2020 à 12:34
Subject: Re: Qwant / Social Ventures
To: <jc.ghinozzi@qwant.com>

Dernière relance cordiale avant de saisir la justice et impliquer votre responsabilité.
Appelez moi au 0619842932
A bon entendeur,
Gauthier

Le mer. 22 juil. 2020 à 11:14, Gauthier BROS <gauthierbros@gmail.com> a écrit :

Bonjour,
Sans nouvelle de votre part et ne pensant pas que vous puissiez être complice, je me permet de renouveler ma demande d'action afin de faire valoir les droits de votre entreprise qwant ainsi que les miens.
Appelez moi au 0619842932 afin que nous mettions ensemble une stratégie commune afin de récupérer la direction de notre société et mettions en route une action judiciaire contre les dirigeants actuels.
Bien à vous,
[Gauthier Bros](#)

Le mar. 21 juil. 2020 à 13:38, Gauthier BROS <gauthier.bros@gmail.com> a écrit :

Bonjour,
Votre entreprise QWANT est actionnaire de la société SOCIAL VENTURES à laquelle je suis moi même associé.
Hélas les dirigeants actuels n'ont pas déposé les comptes depuis plusieurs années (6 ans) ni fait de convocations aux assemblées générales.
Il semblerait que la presse commence à s'intéresser à ces dirigeants aux méthodes pour le moins peu orthodoxes.
Je vous invite à me contacter afin que nous prenions les mesures nécessaires pour changer la direction et entamer des procédures juridiques appropriés contre eux.
Vous pouvez me joindre au 0619842932.
Bien cordialement
[Gauthier Bros](#)

Répondre | Transférer

En réponse à @Annuaire_fr @caissedesdepots et 7 autres personnes

Mr BROS, actionnaire majoritaire n'arrive toujours pas a obtenir les comptes de sa société ou il est majoritaire...

La @caissedesdepots fait ni plus ni moins de la séquestration de société avec Qwant, c'est devenu Chicago, le retour du banditisme



1:47 AM · 27 juil. 2021 · Twitter Web App

Mr BROS ne sait même plus où est le siège social de sa société puisque les courriers avec AR, a l'ancien siège officiel qui était celle de Qwant reviennent en NPAI, n'habite pas à l'adresse indiquée. Qwant et Mr Ghinozzi possède pourtant bien les comptes de SOCIAL VENTURES puisque dans le tableau des participations il y a bien les chiffres de résultats.

2020-09-01-QWANT-DEPOT-COMPTES-2019.pdf [page 28 sur 39]

	nouveaux	détenus en %	détenus	parts détenus	consenties par la SAs	avals donnés par la SAs	exercice clos	exercice clos	encaissés par la SAs dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations									
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>									
Qwant Music	500 000		100	500 000	1	2 612 201		20 055	-634 307
Qwant Research	1 000		100	1 000	1	2 943 501		0	-1 078 941
Qwant Italy	10 000		100	10 000	1	1 118 600		0	-1 150 460
Qwant Enterprise	1 000		88	880	1	2 196 214		0	-702 464
Qwant GMBH	25 000		100	25 000	1	876 996			
Qwant Pay	1 000		50	500	1	121 385		0	-9 359
Qwant Med	1 000		100	1 000	1	19 934		0	-70 797
Aisummarizer	1 000		40	400	1	80 232		119 758	4 882
Qwant Sport	1 000		50	500	1				
Qwant AI	1 000		100	1 000	1				
Qwant BV	1		100	1	1	4 157			
WEGO	1 000		100	1 000	1				
QWOO	1 000		40	400	1	89 937			
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>									
Social Venture (1)	171 500		35	119 350		146 806			

Pourquoi Mr Jean-Claude Ghinozzi refuse de répondre à un actionnaire qui à 50% de parts d'une société qui a pour activité le traitement de données personnelles ? Dans un courrier recommandé avec AR, Mr BROS demande à Mr Ghinozzi si dans l'historique de Qwant et des valorisations, si éventuellement ses fichiers de données volés à sa société J&B ont été valorisés ou pas. Aucune réponse... Le président de SOCIAL VENTURE, Jean-Manuel Rozan, n'a plus aucune légitimité à

représenter l'actionnaire Qwant, on ne sait pas ce que fait Mr Ghinozzi de ses 570.000€ de revenus et actions, mais cette gestion de « j'en foutiste » est aberrante avec la Caisse des Dépôts qui finance tout cela.

CHAPITRE 89 : QWANT, PUBLICATION DES BILANS 2018 ET 2019 EN NOVEMBRE 2020 SUITES AU DOSSIER A LA COUR DES COMPTES, QWANT CACHE UNE TRES LOURDE FAILLITE, CAPITAUX PROPRES EN NEGATIFS DE 21 MILLIONS, DETTES DE 54 MILLIONS REDUITE A 27 MILLIONS EN ASSIGNANT 100% DES INVESTISSEMENTS PUBLICS A L'EPUREMENT D'UNE PARTIE DES DETTES (2020)

- « Le coup de l'accordéon » est, dans le cas d'investissements publics, une forme de détournement de fonds publics en transférant les fonds investit en épurement des pertes. Et concernant Qwant, c'est financer les pertes dont il y a des preuves de double facturation. Les capitaux propres de Qwant sont passés en négatif depuis 2018. En 2019, ces capitaux négatifs sont aggravés et diminuent -20 millions d'€. Le commissaire aux comptes définit d'ailleurs la continuité de la société à la condition de reconstruire ses capitaux propres. D'autant que dans cette affaire, presque tout est fraudé et survalorisé.

BILANS QWANT 2010 2020

POSTE	2017	2018	2019	2020
CAPITAUX PROPRES	9 898 908 €	-2 959 784 €	-20 200 266 €	-21 573 011
RÉSULTAT NET	-8 583 000 €	-13 852 000 €	-23 543 000 €	-13 387 707
DETTES CUMULÉES		-22 435 000 €	-37 395 000 €	-39 768 383
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-15 477 096 €	-20 618 486 €	-22 670 578 €	-20 181 014
CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT (AVANT COMMISSION)	2 972 000 €	4 594 000 €	5 860 000 €	7 530 872 €
CA NET (commission 30% Microsoft déduite)	non précisé	non précisé	3 726 667 €	5 710 818 €
DONT CA ETRANGER	2 147 298 €	3 497 833 €	5 207 539 €	0
TVA COLLECTÉE	115 821 €	269 832 €	185 272 €	184 780 €
TVA DÉDUCTIBLE	943 462 €	383 780 €	711 330 €	549 676 €
NOMBRE DE SALAIRES	NC	84	74	68
EMPRUNTS A REMB. -5 ANS	15 929 786 €	16 404 805 €	21 540 281 €	24 524 614 €
SALAIRES ET CHARGES	5 276 109 €	7 237 684 €	8 715 628 €	8 187 592 €
AUTRES ACHATS EXTERNES	8 083 000 €	7 340 000 €	8 199 000 €	7 747 020 €
CONCESSIONS BREVETS DROITS DIVERS	13 218 000 €	17 348 000 €	17 826 000 €	18 739 909 €
CREDIT IMPOTS	2 719 525 €	2 047 842 €	914 193 €	2 708 723 €
DETTES FOURNISSEURS	4 984 000 €	4 978 000 €	5 412 000 €	3 569 849 €
EMPRUNTS CUMUL	17 370 000 €	16 953 000 €	21 611 000 €	24 606 613 €
EMPRUNT NOUVEAU EXERCICE	11 405 802 €	0 €	5 010 476 €	3 167 428 €
EMPRUNTS REMBOURSÉS EN COURS D'EXERCICE	1 505 890 €	426 647 €	352 286 €	179 602 €
DÉFICIT REPORTABLE	-22 725 339 €	-38 459 894 €	-62 053 391 €	-79 845 302 €

TRESORERIE	11 968 972 €	47 915 €	903 543 €	7 489 883 €
PRIMES D'ÉMISSION	26 592 000 €	27 644 000 €	6 380 000 €	11 623 857 €

https://www.lalettre.fr/entreprises_tech-et-telecoms/2020/10/09/le-tour-de-passe-passe-financier-de-qwant-pour-minorer-ses-pertes,109612664-art



Rechercher dans l'actualité et les archives depuis 1999...

ABONNEZ-VOUS

QUI SOMMES-NOUS NOUS

ACTION PUBLIQUE ENTREPRISES MÉDIAS ENQUÊTES ENTOURAGES MOUVEMENTS FEUILLETONS

Le tour de passe-passe financier de Qwant pour minorer ses pertes

Une opération passée sous silence a permis à Qwant d'éviter des pertes consolidées de plus de 50 millions d'euros à la fin de l'exercice 2019 et de n'en afficher désormais que la moitié. Encore soutenu financièrement par la Caisse des dépôts, le moteur de recherche est désormais dans le collimateur du fisc.

— Edition du 09/10/2020 • Lecture 4 minutes

Après deux ans de silence (LLA du [27/02/20](#)), **Qwant** a enfin déposé ses comptes au greffe le 1^{er} septembre, levant partiellement le voile sur l'état réel de ses finances. L'exercice 2019 - certifié par le cabinet **EY** - montre que le déficit se creuse année après année. Sans les apports réguliers de la **Caisse des dépôts et consignations** (CDC) et, dans une moindre mesure, de la **Banque européenne d'investissement** (BEI), l'entreprise

Créez gratuitement d'alertes sur ces mots-clés

- + Banque européen d'investissement
- + Caisse des dépôt consignations
- + Direction générale finances publique
- + Direction national vérifications de situations fiscale

Eric Leandri

CHAPITRE 89 : QWANT, LES MEDIAS REVELENT QUE MALGRE LA SITUATION FINANCIERE CATASTROPHIQUE DE QWANT, LE NOUVEAU PDG GHINOZZI AURA 570.000€ DE REVENUS EN 2020 ET LE NOUVEAU CTO HUGO VENTURINI ÉRIC BAZIN VENANTS AUSSI DE MICROSOFT A 300.000€ DE SALAIRE. (2020)

https://www.challenges.fr/entreprise/qwant-promet-de-surveiller-ses-depenses-mais-n-en-fait-rien_718866

Au rayon salaires, la cure d'austérité ne saute pas non plus aux yeux. Le salaire du nouveau directeur des opérations Eric Bazin : 300.000 euros, prime comprise, est carrément le double de celui de son prédécesseur : 150.000 euros. Le nouveau CEO, Jean-Claude Ghinozzi percevra 400.000 euros en 2020, plus une prime de 170.000 euros au titre d'exercices précédents, quand Eric Leandri touchait 180.000 par an et pas de prime. "Ces chiffres sont faux", rétorque un porte-parole de l'entreprise sans pour autant en révéler les montants. Les nouveaux venus profiteront aussi d'un généreux plan de BSPCE (bons de souscription de parts de créateur d'entreprise) une gratification auparavant réservée aux développeurs. Côté Qwant, on objecte qu'il est impossible d'attirer des talents sans les rémunérer.

Des salaires démesurés, sachant qu'un CTO chez Dassault Système est payé en moyenne 85.000€, les novices chez Qwant (la bande des 4 copains de Ghinozzi issue de Microsoft), « pillent » littéralement les caisses de Qwant avec des revenus 400% supérieurs aux usages, qui plus est dans une entreprise en situation de faillite, et dont le travail d'une année se solde par une perte de 13 millions d'euros, un index avec des résultats populaires périmés a quasi 100% constaté par huissier en 2021.

<https://ignition-program.com/simulation-salaire/chief-technical-officer-cto?locale=fr>



Candidater Recruter (Se) former ▼ Ressources Blog

Quel est le salaire d'un Chief Technical Officer (CTO) ?

Le poste de CTO est quasiment inaccessible avant 5 ans d'expérience en tech sur des sujets de développeur, sécurité serveur, gestion des bases de données, etc. Quand c'est le cas, c'est souvent que le CTO a un rôle de cofondateur dans la startup.

Le salaire d'un CTO varie aussi en fonction de la **taille de l'entreprise**, en effet vous n'aurez pas le même salaire sur une boîte en dessous de 10 personnes, entre 10 et 50 et plus de 50 voire 100. Aussi, les salaires que nous donnons sont une moyenne de ce que nous avons pu observer.

À ses débuts, le CTO peut prétendre à un package total entre 57.000 € et 60.000 € avec un cap à 75.000 - 80.000 K€ au bout de 5 ans et le salaire évolue jusqu'à 125.000 € avec 10-15 ans d'expérience dans des scale-ups - cette rémunération contient souvent un variable qui tourne à 6k par an en moyenne.

« L'argent dégueule dans Qwant », le terme est fort mais conforme à une réalité, et pour une tromperie permanente encore en 2022. Mr Macron place ses amis dans la direction de Qwant avec des salaires tout aussi indécents, Sébastien Ménard au salaire de 150.000€, ou encore en 2022 une ex directrice de la Banque Rothschild. Comme le dit Sylvain Peyronnet, il n'y a pas besoin d'autant d'argent dans une startup, c'est non seulement indécent, mais à ce stade de faillite, c'est illégal.

CHAPITRE 90 : QWANT, DECEMBRE 2020 LE NOUVEAU CTO DE QWANT HUGO VENTURINI SE VANTE DANS UN COMMUNIQUE DE PRESSE AVOIR ATTEIND 40% D'AUTONOMIE DE QWANT ET DEVELOPPE DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (2020)

<https://www.nextinpact.com/lebrief/45120/qwant-se-dit-autonome-a-40-pour-son-index-service-rendu-inaccessible-dans-certains-pays>



Il y a quelques jours, la société participait à une conférence où son nouveau CTO, Hugo Venturini, est revenu sur la question de l'internalisation des compétences, évoquant l'une des bêtes noires de l'entreprise : son index.

Le moteur de recherche européen **se dit** désormais apte à répondre à 40 % des requêtes de ses utilisateurs, le reste passant toujours par les résultats de Bing. Ce chiffre n'a pas été détaillé, notamment les types de requêtes privilégiés.

Il est assez suspicieux que Qwant puisse devenir autonome à ce niveau en un peu plus d'un an (depuis que la DINUM ait découvert l'absence de moteur même partiellement autonome), je fais une nouvelle vérification du travail d'Hugo Venturini sur l'index de Qwant en ligne, en Janvier 2021. J'ai encore optimisé les outils d'analyse programmés spécifiquement depuis 2019, et je vérifie ces mêmes requêtes de l'index qui étaient périmées en 2019 et 2020 jusqu'à 74%. Ces mêmes requêtes populaires, telle que « ikéa cuisine », affiche cette fois 94% de liens obsolètes sur les 5 pages de résultat de Qwant. Ce « cocorico » du CTO de Qwant est comme toute cette affaire, du vent, une coquille vide.

De toute façon, s'il était possible de concurrencer Google en Europe avec 100 millions d'euros, Google réalisant environ 20 milliards de CA en Europe, il y aurait déjà des milliers de mini Google.

CHAPITRE 100 : QWANT, LA TRÈS SUSPICIEUSE CAMPAGNE PUBLICITAIRE 2021 DE 10 MILLIONS D'EUROS SUR LES JOURNAUX DE L'ACTIONNAIRE AXEL SPRINGER. QWANT ÉTANT EN SITUATION DE FAILLITE, COMMENT L'ACTIONNAIRE PEUT-IL SE FACTURER POUR SES PROPRES JOURNAUX ? QUE CACHE CETTE LOURDE OPÉRATION FINANCIÈRE QUI N'APPORTE RIEN ? (2020-2021).

« Qwant a dévoilé une campagne publicitaire destinée à accélérer son développement en Allemagne entre décembre et mai 2021. Ce dispositif est déployé depuis le 1er décembre en digital et à partir de mi-décembre en print sur les grands médias allemands Bild et Die Welt » écrit le média CBNEWS <https://www.cbnews.fr/digital/image-qwant-fait-campagne-allemande-57267>

LE 14 DÉCEMBRE 2020 À 22:24



PAR THOMAS MOYSAN

Le moteur de recherche Qwant a dévoilé une campagne publicitaire destinée à accélérer son développement en Allemagne entre décembre et mai 2021. Ce dispositif est déployé depuis le 1^{er} décembre en digital et à partir de mi-décembre en print sur les grands médias allemands Bild et Die Welt. La campagne aborde les questions de respect de vie privée avec un ton positif et non anxiogène. Les créations ciblent en particulier les familles avec enfants, qui sont le cœur d'audience historique de Qwant. Les messages sont adaptés à la perception publicitaire en Allemagne tout en étant très concrets et directs.

« Avec 10 millions d'euros d'investissement, Qwant compte toucher 60 % de la population allemande soit 50 millions de personnes pour un total de 850 millions de contacts », a indiqué la plateforme. « L'Allemagne est l'un des pays européens les plus actifs en matière de protection des données c'est pourquoi Qwant se doit d'être présent sur ce marché. En effet, les habitudes de consommation des Allemands sont très proches des valeurs de Qwant. Devenir le moteur de recherche référent sur un marché comme celui de l'Allemagne serait pour Qwant une avancée majeure pour son développement futur », a déclaré Jean-Claude Ghinozzi, PDG de Qwant.

« Cette campagne publicitaire multicanal à grande échelle est déployée dans les titres du groupe Axel Springer Die Welt et Bild qui incluent le titre national et les 32 éditions locales et régionales dont Bild am Sonntag, Sport Bild et Bild Auto. » précise le communiqué de presse de Qwant. Il est déjà extrêmement difficile de rentabiliser Qwant en France malgré l'emploi en force de 5 millions de fonctionnaires et 6 ans d'intenses médiatisation dans les médias TV et presse, en supplément de toute la puissance publique, ça ne marche pas. Avec l'utilisation en supplément de grands groupes, dans toutes les écoles, sur des millions d'ordinateurs des enfants, ça ne marche pas. Alors comment cela pourrait marcher en Allemagne par une campagne publicitaire sur quelques journaux ?

Cette annonce cache de toute évidence une opération financière anormale pour un actionnaire qui s'auto finance alors que sa société Qwant en 2020 est en situation de faillite masquée.

Ce qui est d'autant douteux, c'est que le rapport d'assemblée générale ordinaire du 20 Avril 2020 que l'on trouve dans le bilan 2018 de Qwant (bilan 2018 publié seulement fin 2020), **fait état qu'Axel**

Springer ne serait plus dans les 98% de détenteurs d'actions, car il n'est plus dans la liste qui est mentionnée.

L'impact mesuré de cette campagne publicitaire est quasi nul sur les outils statistiques des moteurs ; Le trafic est 6 fois inférieur à un petit méta-moteur comme StarPage qui débute, et rechute fin 2021.

Date	Google	bing	Ecosia	DuckDuckGo	Yahoo!	t-online	YANDEX	WEB.DE	YANDEX RU	StartPage	Qwant	MSN	Baidu	Other
2020-01	94.54	2.91	0.68	0.6	0.59	0.23	0.05	0.22	0.1	0	0.03	0.01	0.01	0.04
2020-02	94.44	3	0.66	0.58	0.59	0.25	0.05	0.22	0.1	0	0.03	0.01	0.01	0.05
2020-03	93.98	3.39	0.71	0.59	0.62	0.22	0.06	0.2	0.1	0	0.03	0.01	0.03	0.05
2020-04	92.95	4.23	0.78	0.69	0.68	0.21	0.07	0.18	0.11	0	0.03	0.01	0.01	0.04
2020-05	92.88	4.15	0.86	0.69	0.71	0.24	0.1	0.16	0.12	0	0.03	0.02	0.01	0.04
2020-06	92.86	4.12	0.8	0.65	0.64	0.31	0.11	0.16	0.12	0	0.04	0.13	0.01	0.05
2020-07	92.59	4.45	0.79	0.69	0.56	0.38	0.11	0.18	0.11	0	0.03	0.07	0.01	0.04
2020-08	92.41	4.56	0.8	0.77	0.62	0.29	0.1	0.12	0.12	0	0.03	0.04	0.04	0.08
2020-09	92.33	4.77	0.79	0.81	0.59	0.25	0.08	0.1	0.11	0	0.04	0.03	0.03	0.07
2020-10	92.13	5.12	0.77	0.74	0.58	0.23	0.07	0.09	0.11	0	0.05	0.04	0.01	0.05
2020-11	91.88	5.15	0.96	0.8	0.6	0.21	0.08	0.08	0.11	0	0.04	0.03	0.01	0.04
2020-12	92.63	4.55	0.88	0.72	0.56	0.21	0.16	0.07	0.11	0	0.04	0.02	0.01	0.04
2021-01	91.59	5.23	1.02	0.82	0.63	0.22	0.16	0.07	0.13	0	0.05	0.02	0.01	0.04
2021-02	90.49	6.12	1.07	0.88	0.7	0.23	0.15	0.07	0.15	0	0.04	0.03	0.02	0.05
2021-03	91.2	5.33	1.12	0.9	0.72	0.23	0.14	0.07	0.17	0	0.05	0.02	0.01	0.05
2021-04	91.32	5.07	1.16	0.93	0.81	0.22	0.14	0.06	0.17	0	0.05	0.01	0.01	0.05
2021-05	91.21	5.02	1.2	0.99	0.81	0.24	0.18	0.06	0.17	0	0.05	0.01	0.01	0.04
2021-06	91.45	4.68	1.19	0.97	0.71	0.25	0.25	0.07	0.16	0.15	0.06	0.01	0.01	0.05
2021-07	91.62	4.6	1.04	0.9	0.66	0.26	0.45	0.07	0	0.27	0.05	0	0.01	0.07
2021-08	91.03	4.95	1.07	1.05	0.71	0.28	0.42	0.07	0	0.28	0.05	0	0.01	0.08
2021-09	90.78	5.53	1.04	0.96	0.65	0.24	0.34	0.06	0	0.25	0.05	0	0.01	0.08
2021-10	90.74	5.63	1.01	0.92	0.66	0.23	0.35	0.06	0	0.25	0.05	0	0.01	0.09
2021-11	90.52	5.7	1.03	0.99	0.7	0.21	0.33	0.06	0	0.26	0.05	0	0.03	0.12
2021-12	91.77	4.87	0.91	0.88	0.6	0.19	0.36	0.05	0	0.23	0.04	0	0.01	0.07
2022-01	90.54	5.67	1.04	0.97	0.67	0.23	0.41	0.06	0	0.26	0.05	0	0.01	0.08
2022-02	90.07	5.91	1.07	1.05	0.77	0.24	0.38	0.06	0	0.28	0.05	0	0.02	0.09

Source des data : <https://gs.statcounter.com/search-engine-market-share/all/germany/#monthly-202001-202202>

Résultats de cette campagne en Allemagne selon StatCounter : Qwant n'apparaît même pas sur les outils statistiques en Allemagne, 10 millions d'euros détournés pour rien par l'actionnaire Axel Springer.



Axel Springer disparu un certain temps des actionnaires pour se facturer 10 millions d'euros puis redevient actionnaire ?

L'an 2020, le 8 avril à 14 heures,

Les associés de la Société, se sont réunis en assemblée générale ordinaire par télé/vidéoconférence sur convocation du président de la Société (le « **Président** ») effectuée conformément aux statuts de la Société (les « **Statuts** »).

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque associé présent en entrant en séance, tant en son nom propre qu'en qualité de mandataire, et par les membres du bureau. Les pouvoirs des associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Les associés suivants sont présents ou représentés par le biais d'une conférence téléphonique :

- Caisse des Dépôts et Consignations
- Jean-Manuel Rozan
- Quartz Investissements
- Quartz Participations,
- Eric Leandri,
- Leandri Mining Corporation,
- Angels 1,
- Angels 2
- Victor 47
- Victor 48

1

-
- HN 6 Active
 - Charlie Pujo
 - Daniel Dugeny,
 - Thomas Massière,

-
- Romain Glize Holding,
 - Jean-Baptiste Piacentino,
 - Stanislas Assier de Pompignan,
 - Alberto Chalon,
 - Vittorio Chalon

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Jean-Claude GHINOZZI, en sa qualité de Président.

Le Président indique :

- que le capital de la société est de trente-trois mille six cent quarante-sept euros et quatre-vingt-quatorze centimes (33.647,94 €) réparti en trois millions trois cent soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quatorze (3.364.794) actions d'un centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale chacune, dont :
- un million trois cent soixante-neuf mille quatre-vingt-seize (1.369.096) actions ordinaires AO1, deux cent soixante-deux mille trois cent quatorze (262.314) actions de préférence A1 et quatre cent quarante-huit mille cent quatre-vingt-quinze (448 195) actions de préférence B1, soit au total deux millions cent six mille six cent quinze (2.106.615) actions à vote simple ;

Et

- six cent quinze mille sept cent quatre (615.704) actions AO2, cent vingt-sept cinq cent soixante-seize (127.576) actions A2, deux cent dix-huit mille huit cent trente-neuf (218 839) actions B2, et trois cent vingt-trois mille soixante-dix (323 070) actions C soit au total un million deux cent quatre-vingt-cinq mille cent quatre-vingt-neuf (1.285.189) actions à vote double,
- que la feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés par le biais de la conférence téléphonique possèdent 3.315.682 actions et 4.601.242 droits de vote,
- Qu'en conséquence les associés présents et représentés représentant 98,54 % du capital et 98,95 % des droits de vote de la Société, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le commissaire aux comptes de la Société, la société Ernst &Young Audit, représentée par Monsieur Franck Sebag, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

2

La grande question est donc où sont passé les 20% d'actions que possédait Axel Springer ?

Qui et avec quel argent aurait racheté les actions d'Axel Springer, dans quel but toute cette opération avec une puissance étrangère, l'Allemagne, proche des élections, sur des actifs essentiellement financés par l'état Français et des fonds publics ?

Ce qui est inquiétant, c'est que cette société qui ne fait que cumuler du déficit depuis 2011, permet au fondateur Jean-Manuel Rozan au fur et à mesure des investissements publics de la CDC, de grossir sa part d'action sans mettre un centime de sa poche, et déclare en 2021 dans la presse détenir désormais à lui seul, 40% d'actions de Qwant contre 20% en 2019. Cet équivalent de valeurs supplémentaires équivaut à un bonus de 20 millions d'euros sur cette escroquerie, pour peu que Mr Macron négocie avec un milliardaire certains très gros avantages et demande en échange le rachat de Qwant afin d'étouffer cette affaire permettrait à tous les protagonistes de cette escroquerie de s'enrichir sur le dos de cette arnaque aux fonds publics à des hauteurs considérables. **En l'état, Jean-Manuel Rozan possède un portefeuille de 40 millions d'euros d'action de cette coquille vide Qwant financée essentiellement par des fonds publics**, avec la complicité d'Axel Springer qui, sous prétexte de publicité, détourne 10 millions d'euros de Qwant pour son profit personnel.

Est-ce tolérable de tromper la France, le parlement, toutes nos institutions et que ces personnes s'enrichissent à une telle hauteur indécente ?

Espionnage entres associés, Jean Manuel Rozan porte plainte contre Éric Léandri :

C'est dans une affaire de procédure judiciaire d'espionnage entres associés que Jean-Manuel Rozan explique dans la presse qu'il porte plainte contre Éric Léandri qui aurait piraté son ordinateur pour surveiller ses affaires de ventes d'actions Qwant dont Jean-Manuel Rozan posséderait désormais 40% à lui seul ; <https://www.nextinpact.com/article/47630/eric-leandri-cofondateur-qwant-cite-a-comparaitre-pour-violation-secret-correspondances>

Pourquoi du coup cette procédure visant personnellement Leandri ? Selon le compte-rendu du comité exécutif de Qwant du 17 mars 2020, l'intéressé aurait indiqué avoir mandaté ce contrôle pour défendre l'entreprise et ses positions personnelles contre des attaques extérieures et faire face à d'autres circonstances difficiles, sans plus de détails. Le document, retraçant cette réunion avec toutes les huiles de Qwant, fait état d'un échange très tendu entre notamment Eric Leandri et Jean-Manuel Rozan.

L'explication est cependant différente dans la citation que nous avons pu consulter : l'ordre « *donné directement par Monsieur Leandri d'accéder à [sa] correspondance privée* » aurait été émis dans le but « *de le nuire [sic] et le déstabiliser* ». Les témoignages seraient « *accablants* », et les faits également signalés à la CNIL le 28 mai 2020.

Aucune violation, selon Eric Leandri

Contacté, le principal mis en cause nous indique, via l'assistance du cabinet DGM Conseil, que « *tout d'abord, à la connaissance de M. Leandri, M. Rozan a déposé une plainte à son encontre, mais le parquet n'a pas donné de suite à cette plainte, estimant manifestement qu'aucune infraction ne pouvait lui être reprochée* ».

Et toujours selon les explications que nous avons reçues par courrier, « *c'est parce que cette plainte n'a pas abouti que M. Rozan a pris l'initiative d'une citation directe devant le tribunal* ».

« *Par ailleurs, affirme-t-il, aucune violation des correspondances n'a été effectuée à l'initiative de M. Leandri, bien au contraire, la charte informatique de la société Qwant et la réglementation ont été scrupuleusement respectées lorsque M. Leandri était à la tête de cette société* ».

Contacté par nos soins, Me Arash Derambarsh, avocat de Jean-Manuel Rozan, se dit « *surpris* » d'être questionné pour ce dossier et n'a aucune déclaration à faire.

Alors qu'Eric Leandri reste couvert par la présomption d'innocence, Jean-Manuel Rozan considère dans sa procédure que « cet espionnage compromet ses affaires et ses investissements au sein de cette société dont il est un des co-fondateurs et dont il possède 40 % des parts sociales par le truchement de sa holding Quartz Participations ». Il réclame 100 000 euros de dommages-intérêts.

Depuis son départ de la direction générale de Qwant, Eric Leandri a **fondé** Altrnativ, une offre qui « *entend apporter des solutions et des garanties de confiance pour tous dans l'environnement numérique* ». D'après sa **fiche LinkedIn**, il ne serait plus président du Conseil scientifique et stratégique de Qwant depuis septembre 2020.

CHAPITRE 100 : QWANT, SUITE AU COMMUNIQUE DE PRESSE DU CTO HUGO VENTURINI, MARC LONGO EXPERTISE EN JANVIER 2021 LES RESULTATS AUTONOME DE QWANT ET FAIT CONSTATER PAR HUISSIER QUE PRES DE 100% DES 5 PAGES DE RESULTATS PROPOSENT DES LIENS OBSOLETES VERS DES SITES QUI N'EXISTENT PLUS DEPUIS DES ANNEES.

1000 REQUETES TRES POPULAIRES SONT AINSI TESTEES SUR 21 JOURS, 45 MILLIONS DE LIENS ANALYSES ET COMPARES AVEC BING, LE TAUX DE LIENS OBSOLETE EST DE 70% SUR LES 100 PRINCIPALES REQUETES DES INTERNAUTES FRANÇAIS. (2021)

ID	REQUETES	MAJ_QWANT	ORDRE MODIF	SIMILAIRES BING QG +GRD	SIMILAIRES BING QWANT +GRD	DESCRIP IDENTIQUE QWANT / BING	MAJURLS DIFFERENCE DESCRIP QWANT / BING	NBR DE MODIFS	SIMILAIRES QWANT QG +GRD	MAX LIENS ERREURS SUR 50 (ou 40)	ERREURS %	SIMILAIRE BING %	SIMILAIRE QWANT QG %	SIMILAIRE BING QG %	25/12/2020	30/12/2020	31/12/2020	01/01/2021	02/01/2021
1	153	ekosport	n	Faux	0	2	0/2	2	0	0	49	36%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
2	49	autofornazine	n	Faux	0	4	0/4	4	0	0	47	34%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
3	728	culture magazine	OUI	Vrai	0	3	0/3	3	2	0	47	34%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
4	789	leca bureau	n	Faux	0	1	0/1	1	0	0	47	34%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
5	800	leca cuisine	n	Faux	0	1	0/1	1	0	0	47	34%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
6	405	nicobite	n	Vrai	0	4	0/4	4	5	0	45	32%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
7	74	leca.com	n	Faux	0	0	0/0	0	0	0	45	32%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
8	112	cuisine leca	n	Vrai	0	2	0/2	2	2	0	45	32%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
9	21	allicone	n	Vrai	0	4	0/4	4	2	0	44	30%	8,16%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
10	92	solio	n	Vrai	0	3	2/3	3	0	0	44	30%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
11	674	Witec	n	Vrai	0	2	2/2	2	1	0	44	30%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
12	753	elder	n	Vrai	0	3	0/2	2	3	0	44	30%	7%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
13	375	meteo24	n	Faux	0	5	2/5	4	0	0	40	27%	10,87%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
14	91	ce site à la tête	n	Faux	0	1	0/1	1	0	0	40	26%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
15	176	esam	n	Faux	0	3	2/2	1	0	0	40	26%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
16	245	histoire d'or	n	Faux	0	0	0/0	0	0	0	40	26%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
17	323	king paest	n	Vrai	0	2	0/2	2	2	0	40	26%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
18	446	plasticity	n	Faux	0	5	0/5	5	0	0	40	26%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
19	566	publisis	OUI	Vrai	0	49	0/6	6	5	0	40	26%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
20	614	Bonpacams	n	Faux	0	1	0/0	0	0	0	40	26%	2,04%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
21	90	castratini	n	Faux	0	4	0/4	4	0	0	42	24%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
22	433	oyahs	n	Faux	0	2	2/2	2	0	0	42	24%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
23	512	ErweZweich	n	Faux	0	1	0/1	1	0	0	42	24%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
24	696	bricorama	n	Vrai	0	3	0/2	2	1	0	42	24%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
25	699	les parf	n	Vrai	0	2	0/1	1	0	0	42	24%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
26	801	leca par	n	Faux	0	1	0/1	1	0	0	42	24%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
27	272	interset	n	Vrai	0	2	0/2	2	2	0	41	32%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
28	484	sozane	n	Vrai	0	5	2/4	3	3	0	41	32%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
29	701	calculatrice	n	Faux	0	3	0/3	3	0	0	41	32%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
30	775	gamith connect	n	Faux	0	4	0/3	3	0	0	41	32%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
31	784	gymelark	OUI	Vrai	0	4	0/4	4	6	0	41	32%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
32	802	aka	n	Vrai	0	6	0/3	3	4	0	41	32%	12%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
33	868	leca	n	Faux	0	2	0/2	2	0	0	40	26%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
34	468	ruvemo	n	Vrai	0	4	2/4	3	3	0	37	32%	8,89%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
35	66	berstika	n	Faux	0	2	0/2	2	0	0	40	26%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
36	58	bilis reduc	n	Faux	0	7	0/5	5	0	0	40	26%	14%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
37	136	didididino	n	Vrai	0	1	0/1	1	4	0	40	26%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
38	184	elby	n	Vrai	0	3	0/3	3	1	0	40	26%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
39	209	flcur	n	Vrai	0	4	0/4	4	4	0	40	26%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
40	224	gifi	n	Faux	0	2	2/2	2	0	0	40	26%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
41	283	moliner	OUI	Vrai	0	6	0/5	5	4	0	40	26%	12%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
42	362	monaprx	OUI	Vrai	0	3	0/2	2	1	0	40	26%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
43	416	otex	n	Vrai	0	5	0/0	0	5	0	40	26%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
44	417	calculatrice	n	Vrai	0	2	0/2	2	3	0	40	26%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
45	456	purporeoile	n	Vrai	0	4	0/3	3	3	0	40	26%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
46	467	résultats	OUI	Vrai	0	0	0/0	0	1	0	40	26%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
47	526	unrpt	n	Faux	0	4	0/4	4	0	0	40	26%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
48	604	resultat foot	OUI	Vrai	0	0	0/0	0	1	0	40	26%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
49	702	comseu	OUI	Vrai	0	2	0/1	1	2	0	40	26%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
50	587	alexandra de taddeo	OUI	Vrai	0	48	52/32	6	7	0	4	8%	97,85%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
51	329	kozizava	OUI	Vrai	0	8	2/6	5	1	0	39	26%	16%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
52	478	sanotax	OUI	Vrai	0	6	0/6	6	3	0	39	26%	12%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
53	694	brico dopot	n	Faux	0	8	0/7	7	0	0	39	26%	16%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
54	723	erous	n	Faux	0	2	0/2	2	0	0	39	26%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
55	733	idealabs	n	Vrai	0	4	0/4	4	5	0	39	26%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Il est très important pour moi de savoir si oui ou non, Qwant a travaillé réellement sur un vrai moteur ou a fait semblant, et si l'on constate en production des changements qui vont dans le sens de créer un vrai moteur, d'où le développement d'outils d'analyses très spécifiques que j'ai entrepris depuis 2019. Ces outils de plus en plus performants commencent déjà par enregistrer les résultats de Qwant sur un millier de requêtes les plus populaires de 1 à 3 mots maximum. Ce stockage des 5 pages de tous les résultats pour chaque requête permet de revenir sur des calculs et de nouvelles analyses hors ligne et même des années plus tard. Par sécurité, ces données sont stockées sur différents serveurs et les archives ont été transmises aux journalistes, et à l'huissier, qui chaque année, a établi les constats. Cela permet aussi éventuellement en cas de nouvelles procédures de Qwant à mon encontre de démontrer ce que ces résultats révèlent : une organisation technologique élaborée pour tromper, cacher, et réutiliser les résultats de Bing Microsoft pour faire croire à une autonomie. Il est choquant que l'on puisse encore en 2022 financer avec des fonds publics une industrialisation de tromperie technologique, choquant et révoltant. Imaginez une seconde qu'un entrepreneur fasse croire qu'il aurait inventé un moteur qui en réalité mélangerait des résultats de Google et de Bing ? Pourquoi la Caisse des Dépôts a financé et continue de financer cela ? C'est complètement révoltant.

Sur ce chapitre, il apparaît dans l'expertise que Qwant stocke dans un index les résultats de Bing, ce qui est interdit dans les CGU de l'API. Lorsqu'une requête est répétée plusieurs jours d'affilé, Qwant va générer sa propre page en utilisant les données déjà pertinentes (il coûte des milliards à Microsoft pour sélectionner les 50 meilleurs résultats), Qwant renvoie ses robots sur ces mêmes résultats (liens de Bing) et extrait une partie de texte de la page web différente de celle de Bing pour que les spécialistes ne puissent plus comparer. Ensuite, Qwant régénère une nouvelle page de résultats qui deviendra fixe et restera en réponse de la requête dite « populaire ». Et au fil du temps, puisque Bing

change presque chaque jour ses résultats (comme Google), les liens des résultats 100% identiques au départ deviendront progressivement différents entre Bing qui change et Qwant qui ne change plus. Personne ne peut plus voir, en théorie, que Qwant utilise les données de Bing, sauf si l'on stocke les données dès le début. Je reste sidéré de cette approche malicieuse de tromperie industrialisée financée par l'État en toute connaissance de cause depuis 2016, depuis le premier audit de la CDC par Cédric Clément.

Ce qui fait la difficulté d'un moteur aujourd'hui, ce n'est pas la taille du web mais son taux de déchets, de spamdexing, de black Hat (technique de référencement malicieuse et trompeuse ex : utiliser un raccourcisseur de lien vers une vidéo « incroyable », promouvoir ce lien partout, le faire partager, puis changer le lien vers son site via le raccourcisseur au bout d'un certain temps, on gagne à la fin beaucoup de liens vers son site qui le fait remonter dans Google. Il y a pleins de technique « black hat »). 80% des pages web sont du déchet, du spam, des sites satellites, des blogs créés juste pour obtenir des liens pertinents, toutes les agences web (40.000) font ce genre de site pour promouvoir leurs clients, sans compter ceux qui veulent gagner de l'argent avec de la pub, traduisant des sites étrangers d'information générale ou de niches, par centaines de millions de sites. 75% de mon travail sur ces 6 dernières années a consisté à développer des programmes spécifiques pour éliminer la majorité de ces déchets dans Premsgo. J'ai remplacé l'intelligence artificielle dont je n'ai pas les moyens par l'intelligence humaine et mes 25 ans d'expertise des moteurs. Plus vous tapez de mots dans Premsgo, plus il est pertinent et performant. Ceux qui ont connu les moteurs comme Altavista, Lycos et bien d'autres se rappellent combien les moteurs de l'époque étaient truffés de spam en tout genre. C'est Google en 2002 qui a commencé à faire nettement la différence et s'est envolé grâce à ces techniques anti-spam ou de référencement abusif. Google et Bing se laissent parfois abuser par de tels sites.

Voilà en partie pourquoi le moteur Xaphir était très prometteur, car cette « épuration » est le noyau de base du concept et nouveau paradigme, une épuration par le concours de l'examen humain des résultats associé à de l'intelligence artificielle. Je suis tellement effondré qu'Emmanuel Macron ait torpillé toute cette technologie pour aider Qwant à financer sa campagne 2017, ou du moins j'en mets ma main à couper, et Léandri qui ose déclarer à la reprise de Xilopix qu'il va mettre toute cette technologie au rebut. L'amertume est profonde que nous n'ayons pas eu le temps d'associer les deux approches de Premsgo et Xilopix, le premier pour un petit moteur National souverain spécialisé sur le commerce et les entreprises, le second, Xaphir, à l'échelle mondiale.

Il n'est peut-être pas trop tard pour la France, d'avoir deux projets de vrais moteurs souverains, avec ou sans Emmanuel Macron, mais il ne faut plus tarder pour un moteur Mondial avec Xaphir, il faut qu'en Avril 2022, le cas de Qwant soit réglé et en liquidation comme il aurait dû l'être depuis 2015, récupérer les brevets Xaphir et les données de recherches, et relancer la machine. Et, en ce qui me concerne, soutenir l'accès aux data dont j'ai besoin et ne plus me bombarder de procédures judiciaires ou de CNIL abusive de faux en écriture et qui réclame 40% de mon chiffre d'affaires pour des données qui me sont fournies par l'INSEE en intégralité et mises à jour chaque mois. Même si Mr Cédric O a le bras long, ce genre d'abus ne mène nulle part.

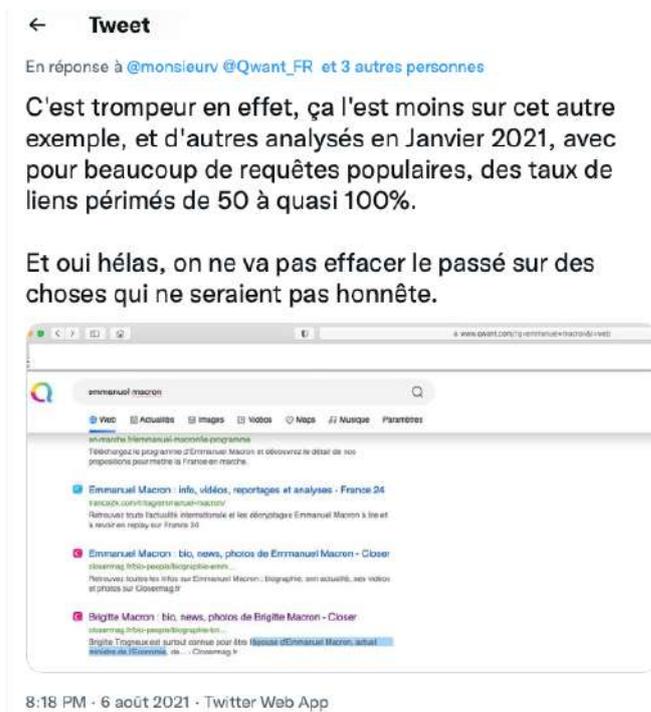
Sur ce chapitre, Qwant n'a eu pour seul moteur, qu'une moulinette interdite sur des résultats de Bing, et des constructions technologiques pour tromper autant les internautes que les experts. C'est ce qu'on nomme une « arnaque », connue des politiques de surcroît et toujours financée par des fonds publics.

CHAPITRE 101 : QWANT, SUITE A UN ECHANGE TENDU SUR TWITTER ENTRE MARC LONGO DU COMPTE PREMSGO ET HUGO VENTURINI, MARC LONGO DEMONTRE QUE DES RESULTATS DE DE GRAND MEDIA SUR QWANT SUR LA REQUETE « EMMANUEL MACRON » AFFICHENT DES EXTRAITS DE CONTENU NON MIS A JOUR DEPUIS 2017 (2021)

- Un « détail » mais qui compte sur l’honnêteté du CTO Hugo Venturini. Une « dispute » via Tweeter sur l’index de Qwant, ou je démontre que l’index de Qwant, en 2021, date de 2017 sur des liens et sites de renom. Qwant prétend Crawler et indexer 2 milliards de pages par jour, soit 2 jours pour rafraichir son index pour toute la France, mais là, le contenu de la page populaire de Closer Mag (il y en a beaucoup d’autres) n’a pas été rafraichi depuis 2016, soit depuis 5 ans ! Cela indique que son « index » dans le placard et qui n’est pas relié comme le découvre la DINUM en 2019, est un simple index alimenté des liens « nouveaux » essentiellement. Ce n’est pas comme cela que l’on procède. Google et tous les autres moteurs, Premsgo y compris, font régulièrement un effacement total, c’est ce que l’on appelait « LA GOOGLE DANCE » dans le passé. Les robots de Google s’agitaient et un nouvel index était construit, une à deux fois par an, puis le nouvel index remplaçait peu à peu l’ancien dans les data center. Puis, peu à peu, Google et les autres moteurs ont évolués pour être mis à jour en permanence, mais c’est beaucoup plus complexe. Pour Qwant, il y a un index non relié qui est alimenté par de nouveaux liens fournis par Bing, pour dire qu’il y a un index et construire des pages fixe sur des requêtes populaires, mais cet index n’a jamais été reconstruit.

D’où ma « dispute » avec Hugo Venturini, qui prétend être capable d’effacer à 100% son index avec toutes les données et de reconstruire exactement les mêmes résultats, ce qui est impossible, moi-même j’aurais de nouveaux résultats, puisqu’entre 2016 et 2021 bien des nouvelles pages ont changées. Mr Venturini n’est pas né menteur et trompeur, mais avec 300.000 €, un tel salaire est corruptif...

Ici, je démontre que le contenu de CLOSER affiche un résultat, en 2021, où Emmanuel Macron serait encore « l’actuel Ministre » selon Qwant ... Venturini piégé...



Extrait : en 2021, la page de Closermag qui date de 2016 n'a toujours été remise à jour.

Brigitte Macron : bio, news, photos de Brigitte Macron - Closer

closermag.fr/bio-people/biographie-bri...

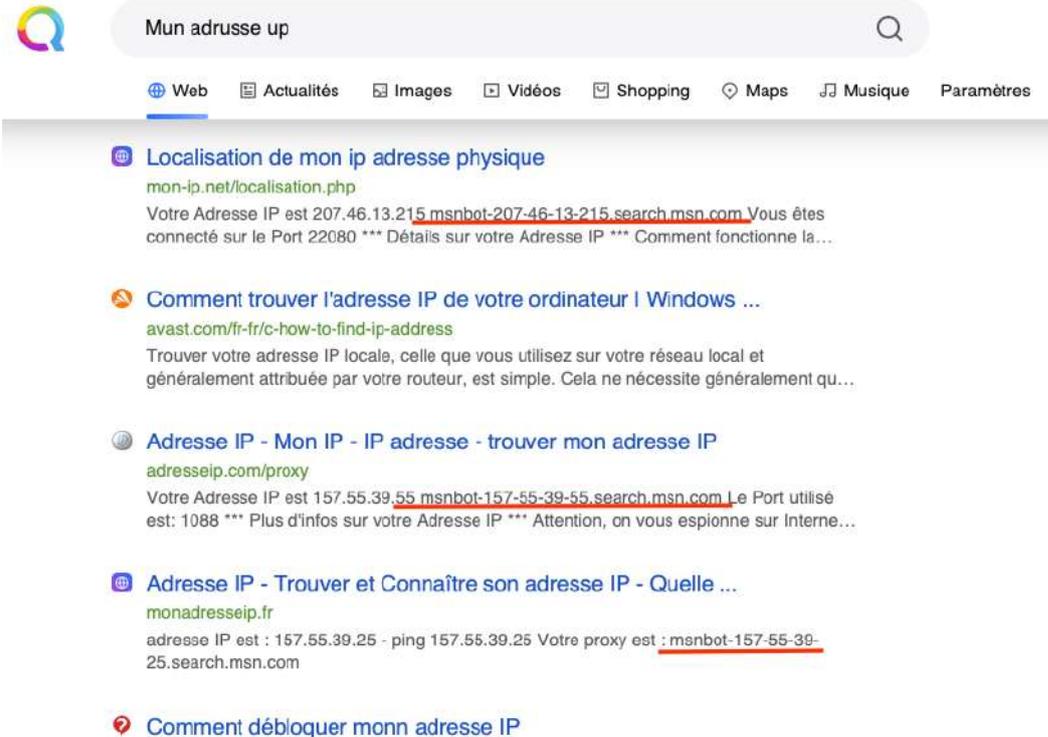
Brigitte Trogneux est surtout connue pour être l'épouse d'Emmanuel Macron, actuel ministre de l'Economie, de... - Closermag.fr

Les résultats ont depuis été changés. Pour Premsgo, les index sont renouvelés totalement une fois par an depuis 2015, sauf depuis 2020 faute de disques et de moyens suffisants, en raison des procès de Qwant qui ont plombé la trésorerie du SNAF sur ces deux dernières années. J'espère pouvoir faire ces acquisitions prochainement, d'un cout de 10.000€ environ. Mais c'est frustrant d'être bloqué par des attaques judiciaires de Qwant alors que j'économise chaque sou pour développer mon moteur souverain (il est le seul rempart en France si Google et Bing son coupés), alors que des bandits reçoivent des fonds dédiés à la souveraineté numérique pour double facturer et financer tout un réseau d'amis.

CHAPITRE 102 : QWANT, UN NOUVEAU CONTROLE DES RESULTATS DE QWANT SUR L'ADRESSE IP DES ROBOTS D'INDEXATION CONSTATE QUE LA TROMPERIE D'OFFUSQUER LE ROBOTS DE BING EST TOUJOURS UTILISEE EN 2021 ET 2022 (2021)

- En ce jour du 01 Mars 2022, la tromperie technique sur l'adresse IP du robot est-elle toujours en place ? Oui, hélas. Il suffit de faire une faute d'orthographe pour constater que c'est le robot de Bing qui est passé, et que Qwant a renvoyé son robot sur un résultat fourni par Bing, ce qui n'a rien d'automne et constitue toujours une tricherie.

EN PAGE 2 DE QWANT : « Mun adrusse up » (faute d'orthographe volontaire)



The screenshot shows a search engine interface with the query "Mun adrusse up" in the search bar. Below the search bar are navigation tabs for Web, Actualités, Images, Vidéos, Shopping, Maps, Musique, and Paramètres. The search results are as follows:

- Localisation de mon ip adresse physique**
mon-ip.net/localisation.php
Votre Adresse IP est 207.46.13.215 msnbot-207-46-13-215.search.msn.com Vous êtes connecté sur le Port 22080 *** Détails sur votre Adresse IP *** Comment fonctionne la...
- Comment trouver l'adresse IP de votre ordinateur | Windows ...**
avast.com/fr-fr/c-how-to-find-ip-address
Trouver votre adresse IP locale, celle que vous utilisez sur votre réseau local et généralement attribuée par votre routeur, est simple. Cela ne nécessite généralement qu...
- Adresse IP - Mon IP - IP adresse - trouver mon adresse IP**
adresseip.com/proxy
Votre Adresse IP est 157.55.39.55 msnbot-157-55-39-55.search.msn.com Le Port utilisé est: 1088 *** Plus d'infos sur votre Adresse IP *** Attention, on vous espionne sur Interne...
- Adresse IP - Trouver et Connaître son adresse IP - Quelle ...**
monadresseip.fr
adresse IP est : 157.55.39.25 - ping 157.55.39.25 Votre proxy est : msnbot-157-55-39-25.search.msn.com
- Comment débloquer monn adresse IP**

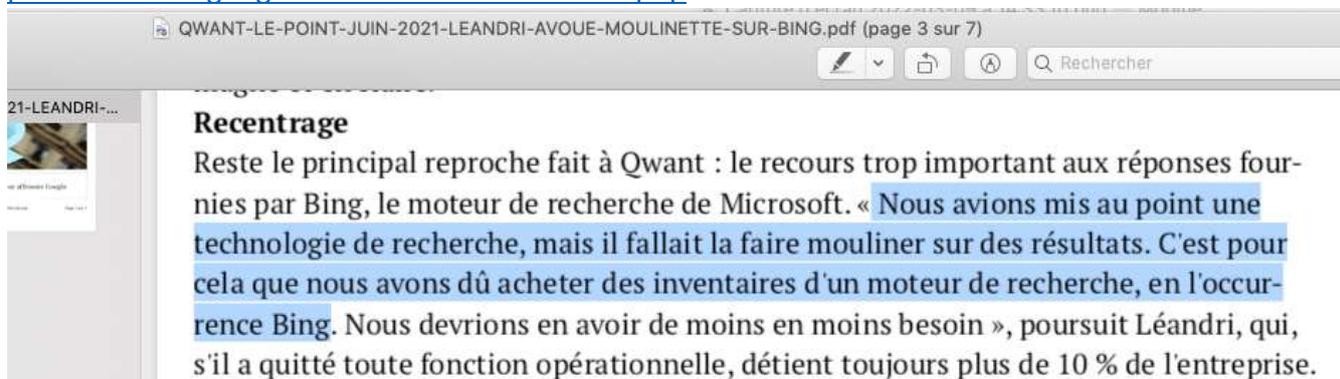
Voilà, c'est bien le robot Bing MSN de Microsoft qui est dans cet index de Qwant.

Il suffit de taper la requête sans faute d'orthographe pour constater qu'il n'y a plus aucune référence au robot MSN de Microsoft Bing.

En 2022, la nouvelle dirigeante de Qwant Corinne Lejbowicz triche toujours pour cacher la misère pour que l'on ne voit pas que les robots sont ceux de Bing, et faire croire que Qwant fonctionne en production sur son propre index pour tromper les internautes d'une autonomie.

CHAPITRE 103 : QWANT, JUILLET 2021, L'EX PDG ÉRIC LÉANDRI FAIT LA GAFFE DANS LE MEDIA LE LOINT DE REVELER QU'EN REALITE, L'AUTONOMIE DE QWANT EST BASEE SUR « UNE MOULINETTE DES RESULTATS DE BING » (2021)

- Dans un langage manipulateur qui reste néanmoins explicite, Éric Léandri avoue avoir fait développer une technologie qui réutilise les données de Bing, c'est à tomber à la renverse ! Est-ce une gaffe, un aveu pour tout « faire exploser » ? Donc, devant l'armée, dans toutes conférences, au Sénat sous serment devant la Commission de la Souveraineté Numérique, devant BFMTV en 2013 et 2015, Qwant ne faisait qu'une simple « moulinette » sur les résultats de Bing ? https://www.lepoint.fr/technologie/qwant-pioche-dans-la-silicon-valley-pour-affronter-google-25-06-2021-2432740_58.php



CHAPITRE 104 : QWANT, SUSPICION HUAWEI D'ÉCHANGE DE D'AVANTAGES DE L'ÉTAT POUR INSTALLER SA NOUVELLE USINE EN FRANCE EN PRENANT DES ACTIONS DE QWANT,

- La politique de souveraineté du gouvernement se traduit par l'association de Qwant et de Microsoft qui pratiquent tous les deux l'optimisation fiscale et ne payent aucune TVA sur le chiffre d'affaires publicitaire de Qwant et de Microsoft (c'est même la TVA qui doit payer Qwant, plus de 3 millions d'euros et l'URSSAF 3 millions aussi au bilan 2020 qui n'est pas payé depuis 3 ans, argent public qui va dans la poche de Microsoft),

<https://www.zdnet.fr/actualites/huawei-va-investir-42-milliards-d-euros-dans-l-economie-francaise-d-ici-a-2025-39919903.htm>

Huawei va investir 4,2 milliards d'euros dans l'économie française d'ici à 2025

Technologie : Après avoir dépensé 840 millions d'euros dans l'Hexagone en 2020, le géant chinois a en effet indiqué vouloir commander pour plus de 4,2 milliards d'euros auprès de fournisseurs français au cours des quatre à cinq ans à venir.



Par Pierre Benhamou | Mardi 23 Mars 2021

Réactions 0

Partager 8

Twitter

Partager

plus +

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/le-geant-chinois-huawei-va-financer-le-moteur-de-recherche-qwant-pour-8-millions-d-euros-20210614>

Le géant chinois Huawei va financer le moteur de recherche Qwant

Par Chloé Woitier

Mis à jour le 14/06/2021 à 20:05



CHAPITRE 105 : QWANT, AOUT 2021, LES INGENIEURS DE QWANT FONT LA GAFFE DE REVELER DANS UNE VIDEO YOUTUBE QU'EN REALITE, LES PAGES DE RESULTATS DE QWANT SONT STATIQUES COMME TOUS LES SITES WEB CLASSIQUE ET N'ETAIENT PAS GENEREES AUTOMATIQUEMENT (DONC GENEREES MANUELLEMENT). COMME L'A CONSTATE LA DINUM, UN INDEX EXISTE MAIS EST IMPOSSIBLE A RELIER, LA PSEUDO AUTONOMIE D'IA DE QWANT CONCURRENT DE GOOGLE N'A ETE QUE DE SIMPLS PAGES WEB GENEREES A LA MAIN ET ISSUE D'UNE MOULINETTE DE BING (2021)

- Dans une vidéo publiée sur Youtube par l'équipe de Hugo Venturini, vidéo qui explique non pas le travail réalisé sur le cœur du moteur mais sur le « FRONT », qui est la partie qui gère la connexion de l'internaute et va chercher les contenus dans différents endroits des data, un ingénieur explique qu'ils ont travaillé intensément pendant un an pour que les résultats propres à Qwant affichés soient non plus « statique » (c.a.d de simple pages web fixe) mais générés en dynamiques.

L'annuaire Français par exemple est constitué de pages statiques qui sont générés dynamiquement, on est très très loin d'un moteur comme Xaphir ou Premsgo dont la requête cherche directement dans 6 index en simultané (Web + Entreprise + Map + News + Image + shopping).

<https://www.youtube.com/watch?v=G41QLRfbPRU> à 25'40

The image is a screenshot of a YouTube video player. At the top, there is a navigation bar with the YouTube logo, a search bar containing the word 'Rechercher', and a 'SE CONNECTER' button. The main content area shows a Zoom meeting with four participants in a 2x2 grid. The video player controls at the bottom show a progress bar at 22:22 / 1:24:18, a volume icon, and various playback controls. Below the video, there is a chat area with the text 'AFFICHER LA REDIFFUSION DU CHAT'. At the bottom, the video title is 'Discussion & Retour d'expérience : Phoenix, le nouveau front de Qwant', followed by '13 230 vues...', '508' likes, 'JE N'AIME PAS' (with a thumbs down icon), 'PARTAGER', 'ENREGISTRER', and a menu icon.

CHAPITRE 106 : QWANT FAIT TRAINER LES PROCÈS EN LONGUEUR DEMULTIPLIANT LES RECOURS EN CASSATION SUITE A LEUR CONDAMNATION EN APPEL POUR TRAVAIL DISSIMULE DANS LE PROCES AUX PRUD'HOMMES CONTRE LES EX-DIRIGEANTS DE XILOPIX QUE QWANT A CONGEDIÉS BRUTALEMENT APRES DES MOIS DE TRAVAIL SANS SALAIRE NI INDEMNITE, ET CONTRE L'EX-INGENIEUR LANCEUR D'ALERTE STÉPAHNE ÉRARD POURSUIVI EN CORRECTIONNELLE PAR QWANT. POUR PROTEGER QWANT LA JUSTICE EST EMPLOYEE, POUR ENQUETER SUR CE SCANDALE QWANT, LA JUSTICE HESITE DE SE MESURER CONTRE MACRON. (2021)

- Qwant avait été condamné en appel pour travail dissimulé après avoir repris les dirigeants du moteur Xaphir qui dirigeaient les équipes d'une trentaine de personnes à Épinal après la reprise de Qwant. Plusieurs mois de travail où Éric Léandri avait promis aux ex dirigeants de devenir actionnaires de Qwant et gérer l'activité de Qwant Entreprise d'Épinal, jusqu'au beau matin où ces dirigeants constatent que leur pass d'accès a été désactivé et qu'Éric Léandri ne veuille plus de leur présence. Fini les promesses de contrat de travail et d'actionnariat, 5 mois où les dirigeants attendaient le remboursement de leurs frais avancés à titre personnel donc, au minima, mais rien, jetés à la rue comme des malpropres. On peu imaginer l'ignominie humaine, les conséquences profondes tant humaines après 8 ans de travail acharnés à bâtir un moteur souverain, que les conséquences financières personnelles et familiales.

Qwant essaye de se défausser de ses responsabilités, et je trouve assez ignoble l'attitude la CDC qui « surpaye » les dirigeants de Qwant en 2020 – 2021 – et 2022 et continue de faire trainer en longueur ces procès contre les personnes physique honnêtes. Cela justifie la plainte envers Mr Éric Lombard et ce comportement irresponsable et inhumain que j'ai soulevé à répétition auprès de mes nombreux courriers directement aux membres de la CDC qui ne mettent pas un terme à ces procédures et vont en cassation, rajoutant des difficultés financières à celle déjà créés par fraude, mensonges et tromperies. Mr Lombard, à son tour, ressentira ce qu'est d'avoir sur le dos une procédure judiciaire, même si dans son cas, elle est méritée, et il pourra « méditer » sur ses propos en Commission des finances 2020 où « il est fier » d'accompagner « l'escroquerie » Qwant suite à l'article des révélations sur le faux moteur Qwant qu'évoque la DINUM.

<https://www.lalettre.fr/entreprises-tech-et-telecoms/2019/11/13/qwant--la-cour-d-appel-de-nancy-donne-raison-aux-deux-anciens-dirigeants-de-xilopix,108381426-bre>

LA LETTRE A
LE QUOTIDIEN DE L'INFLUENCE
ET DES POUVOIRS

Rechercher dans l'actualité et les archives depuis 1999...

QUI SOMMES

[ACTION PUBLIQUE](#) [ENTREPRISES](#) [MÉDIAS](#) | [ENQUÊTES](#) [ENTOURAGES](#) [MOUVEMENTS](#) [FEUILLETONS](#)

Aa



Qwant : la cour d'appel de Nancy donne raison aux deux anciens dirigeants de Xilopix

Deux dirigeants de l'entreprise Xilopix, rachetée fin 2017 par Qwant alors qu'elle se trouvait en liquidation judiciaire, verront leur dossier examiné au fond par la cour d'appel de Nancy au premier semestre 2020. [...]

(181 mots)

— Edition du 13/11/2019

Créer gratuitement vos alertes

+ Eric Léandri

+ Qwant

La nouvelle direction de Qwant de l'après Léandri « ruine en frais de justice les plaignants » avec les fonds publics illimités de la CDC, c'est assez écœurant de tous les côtés cette affaire

Qwant, Ghinozzi est presque pire derrière son côté « Mr Propre », escroc comme ses prédécesseurs, mensonger, trompeur et pilleur des fonds de la société !

<https://www.lalettrea.fr/entreprises-tech-et-telecoms/2021/04/14/cassation-pour-qwant--les-ex-dirigeants-de-xilopix-repartent-en-appel,109657921-bre>

Aa



Cassation pour Qwant : les ex-dirigeants de Xilopix repartent en appel

— Edition du 14/04/2021

Le marathon juridique continue pour **Eric Mathieu** et **Cyril March**, les deux anciens dirigeants de **Xilopix**. Leur société avait été rachetée fin 2017 par **Qwant Enterprise**, une filiale de Qwant, alors qu'elle se trouvait en liquidation judiciaire. Détentrice d'un brevet sur la recherche par image, cette société d'une trentaine de salariés avait intégré ensuite le moteur français. Le pourvoi effectué par le moteur de recherche Qwant contre l'arrêt rendu en novembre 2019 par la cour d'appel de Nancy (LLA du [13/11/19](#)) a été suivi par la cour de cassation le 8 avril. L'affaire est donc renvoyée devant la cour d'appel de Metz.

Le conseil de prud'hommes d'Epinal avait jugé en 2018 qu'il existait un contrat de travail entre les deux dirigeants et la société dirigée alors par **Eric Léandri**. Qwant avait d'abord contesté - sans succès - la compétence de la juridiction prud'homale spinalienne. En appel, les juges avaient relevé que malgré leur statut de mandataires sociaux, un lien de subordination

Créez gratuitement des veilles sur ces mots-clés

- Cyril March
- Eric Leandri
- Eric Mathieu
- Jean-Claude Ghi
- Qwant Enterprise
- Xilopix

Fonctionnement de veilles

L'ARME DE QWANT : UTILISER LA JUSTICE CONTRE TOUS LES LANCEURS D'ALERTE, OU MUSELER LA JUSTICE POUR POUVOIR FRAUDER, TROMPER, DÉTOURNER, BLANCHIR, MENACER, CORROMPRE EN TOUTE TRANQUILITÉ.

CHAPITRE 107 : QWANT, LA COLLECTIVITE DE LA REGION CORSE DEMANDE A QWANT DE LA REMBOURSER, L'AFFAIRE PLAIDEE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF (2021)

[HTTPS://WWW.CORSEMATIN.COM/ARTICLES/LA-COLLECTIVITE-DE-CORSE-DEMANDE-A-QWANT-DE-LA-REMBOURSER-LAFFAIRE-AU-TA-121465](https://www.corsematin.com/articles/la-collectivite-de-corse-demande-a-qwant-de-la-rembourser-laffaire-au-ta-121465)



Déjà abordé aux chapitres 72 et 85, l'affaire Qwant Music se retrouve au tribunal de commerce (mais pas les emplois de complaisance), la région Corse veut récupérer ses fonds qui n'ont pas été utilisés pour la mission promise, soit 480.000€.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/corse-du-sud/la-collectivite-veut-recuperer-485-000-de-subsvention-verses-a-qwant-2454898.html>

CHAPITRE 108 : QWANT, LE PDG JEAN-CLAUDE GHINOZZI ET LE CTO HUGO VENTURINI SONT LICENCIÉS. UNE NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE EST NOMMÉE. LA REVALORISATION OBLIGATOIRE AU 1^{ER} JANVIER 2021 DE QWANT N'EST PAS FAITE, GHINOZZI NE DÉPOSE PAS LE BILAN MALGRÉ LA CONDITION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EN 2019 DE RECONSTRUIRE LES CAPITAUX PROPRES QUI SE SONT AGGRAVÉS À L'INVERSE ET DIMINUÉS EN NÉGATIFS À HAUTEUR DE MOINS 21 MILLIONS D'€, LE NOUVEAU PDG CORINNE LEJBOWICZ NE DÉPOSE TOUJOURS PAS LE BILAN MALGRÉ LE DÉFICIT ÉVIDENT DE 2021 ET L'IMPOSSIBILITÉ DE FAIRE FACE AUX EMPRUNTS ET DETTES URSSAFF DE 20 + 3 MILLIONS À 6 MOIS. (2021 - 2022)

- Pourquoi Jean-Claude Ghinozzi a-t-il été débarqué et avec lui Hugo Venturini ? Cela reste un mystère, mais sûrement pas par des résultats médiocres. Est-il l'auteur du détournement d'actions aux Delaware via MLM TRUST B HOLDING ? Qui est le bénéficiaire de ces 1 million d'actions gratuites de cette société anonyme ?

Vu la situation financière de Qwant début 2020 reprise EN RESPONSABILITÉ JURIDIQUE par JC Ghinozzi, ce dernier aurait dû présenter au tribunal de commerce en bon gestionnaire un état de sauvegarde et déposer le bilan. Il savait très bien que le CA réel net de Qwant est de 50% seulement, et qu'il devait donc équilibrer la dépense totale au double du CA brut. Il savait déjà que Qwant avait été installé dans toutes les administrations fin 2017 par Mounir Madjoubhi puisqu'il travaillait déjà chez Qwant et recruté avec un très gros salaire pour qu'il se taise sur les tensions passées entre Qwant et Microsoft Azure au sujet de la pub Amazon interdite.

La marge de manœuvre de Ghinozzi était donc minime. Qwant de toute façon déficitaire encore alors que la situation était catastrophique depuis 2018 avec des capitaux passés en négatif de 20 millions en 2019. Une situation insurmontable avec un CA net de 3 millions d'€ (5,8 M / 50%) et une dette de 37 millions plus 20 millions de capitaux propres négatifs. Donc, avec 3 millions seulement, il devait faire face à des frais de fonctionnement x 5 au minima, soit augmenter son CA de 500% + encore 500% pour rééquilibrer les capitaux propres.

Au lieu de prendre les bonnes résolutions si tant qu'elles existent, réduire comme Lilo le personnel à 9 personnes, Mr Jean-Claude Ghinozzi a « tapé à fond dans la caisse », avec des revenus de près de 600.000€ et « gaver » ses « potes de Microsoft » de salaires complètement « indécents » jusqu'à 300.000€.

Eternelles bisbilles à la tête de Qwant, le Google français

Par Delphine Dechaux le 10.07.2020 à 16h11

 Lecture 3 min.

ABONNÉS

En changeant d'équipe et en renforçant ses fonds propres, le Google à la française avait promis de la rigueur dans les dépenses. Il n'en prend pas le chemin...

1 RÉACTION

Extrait de l'article :

ADOUSSON 'OU SONT LES VRAIS'... Xperia Dieudonné et du journalisme...

Au rayon salaires, la cure d'austérité ne saute pas non plus aux yeux. Le salaire du nouveau directeur des opérations Eric Bazin : 300.000 euros, prime comprise, est carrément le double de celui de son prédécesseur : 150.000 euros. Le nouveau CEO, Jean-Claude Ghinozzi percevra 400.000 euros en 2020, plus une prime de 170.000 euros au titre d'exercices précédents, quand

Pour une société en état grave de faillite en 2019, non seulement Jean-Claude Ghinozzi ne dépose pas le bilan mais il « tape » littéralement dans la caisse pour lui et ses 3 amis qu'il fait venir de Microsoft. Il y a là une irresponsabilité totale, grave et lourde, face à une situation désastreuse de la société, et aggravée du fait qu'il s'agit d'argent public et d'une mission d'intérêt public, avec l'engagement des enfants et des millions de fonctionnaires de la Nation. Il s'en fou totalement, habitué à ce climat présidentiel où les amis de Mr Macron peuvent à volonté taper dans la caisse et monter des plans pour se servir, comme avec Qwant. D'ici à ce que Qwant ait encore servi au staf Macron pour financer la campagne 2022, **mis à part une vérification minutieuse de tous les !** Nous sommes dans le cadre juridique de la banqueroute intentionnelle aggravée d'abus de bien social, sur fond de tromperie technologique maintenue. Même si JC Ghinozzi ne porte pas sur lui l'aspect de bandit et paraît plutôt sympathique aux premiers abords, il se défausse totalement de ses responsabilités et ne réponds jamais à Mr BROS, il pille les comptes, et continue les tromperies.

Pour référence, les ex PDG de Xilopix prenaient 5.775 € de salaire brut, voici une référence « plus que très raisonnable » pour une start-up tech de près de 40 personnes. Pour ma part, pour absorber les dépenses judiciaires suites aux attaques de Qwant, j'ai dû baisser mon salaire de 1.800 € brut à 900€, et souvent, lorsque c'est possible, je ne prends pas de salaire pour remonter la pente. Premsgo est bénéficiaire en temps normal, d'environ 10.000€, et je paye la TVA, mon URSSAF et des impôts sur les bénéfices.

Mr Ghinozzi ne paye pas son URSSAF, il ne paye pas de TVA et même reçoit des fonds de la TVA alors que la société devrait être fermée, mais il se surpaye avec ses amis en supplément. C'est du banditisme à mes yeux, nous verrons ce que la justice en dira, mais Rozan, Léandri, Ghinozzi et aujourd'hui Corinne Lejbowicz dont on ne connaît pas les revenus salaire + prime + actions, n'ont aucune vision de la réalité d'un bon gestionnaire et de déposer le bilan comme il se doit, au moins pour avoir le temps de tout remettre à plat. Et la raison est évidente, si un quelconque administrateur judiciaire met le nez dans les comptes de cette nébuleuse de société, la quasi-totalité des dirigeants va probablement directement à la case prison aux vues

de la double facturation du directeur du partenariat salarié, Mr Philippe Micaelli, dont il y est joint ici la preuve d'une double facturation à Qwant en 2017, facture au chapitre 50, via sa société VESCO.

Dans ses dépenses « outrancières », Qwant déménage dans de nouveaux locaux, mais au tarif de 200% du prix du marché, 500m² à 36.000€/mois, du jamais vu, un cadeau à quel propriétaire et sur ordre de qui ? Des locaux commerciaux, comme à SACLAY au centre de la haute tech Française, des locaux de 500m hyper modernes sont à 4.500€/mois, il est impensable en situation de faillite d'aller dépenser 36.000€/ mois de loyer pour 500m² à Neuilly ! Je le dis cash, il faut être un abruti pour faire cela, ou « rendre service à un ami », et il n'est pas impossible que le propriétaire soit une société des paradis fiscaux à Singapour...

• Louer, Local commercial • Saclay Budget • 500 - 700 m² Pièces (

JLL Agence Du Plessis Robinson
4 510 € HC-HT
Local d'activités
451m²
Saclay (91400)
À voir sur SeLoger Bureaux & Commerces →

Advenis Res Île De France Ouest
4 510 € HC-HT
Local d'activités
451m²
Saclay (91400)
À voir sur SeLoger Bureaux & Commerces →

JLL Agence Du Plessis Robinson
4 870 € HC-HT
Local d'activités
487m²
Saclay (91400)
À voir sur SeLoger Bureaux & Commerces →

CHAPITRE 109 : QWANT, LE NOUVEAU PDG CORINNE LEJBOWICZ N'AFFICHE TOUJOURS PAS LA MENTION « RESULTATS FOURNIS PAR MICROSOFT » LORSQUE C'EST LE CAS ET LAISSE CROIRE AINSI, AU QUOTIDIEN, QUE LES RESULTATS PROVIENNENT DE QWANT, TROMPANT LES INTERNAUTES PAR OMISSION ET EXERÇANT UNE CONCURRENCE DELOYALES ENVERS LES AUTRES META-MOTEURS SOUS BING EN PARTICULIER LILO.ORG, ECOSIA.ORG, YOU CARE.COM, PRIVAVI.FR . (2021-2022)

- Tout est dans le titre... Mêmes tromperies, mêmes mensonges, j'ai pourtant prévenu via LinkedIn la nouvelle présidente du « bourbier » et que les actions judiciaires allaient être engagées, mais toutes ces tromperies continuent, la réévaluation des actions n'est pas faite, tout continue comme avant, semant une véritable zizanie dans le marché des moteurs de recherches en France et dans la souveraineté numérique, avec une faillite maintenue et aggravée en toute conscience par Mme Corinne Lejbowicz...

CHAPITRE 110 : QWANT, LE NOUVEAU PDG CORINNE LEJBOWICZ SEQUESTRE TOUJOURS LA SOCIÉTÉ SOCIAL VENTURES DETENUE A 50% PAR MR GAUTHIER BROS, N'A TOUJOURS PAS ADRESSÉ LES COMPTES ET ACTIVITÉS RÉELLES À L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE (2021-2022).

- C'est une aberration : prévenue aussi du cas de la société SOCIAL VENTURE dont Qwant possède 35% du capital et des comptes d'au moins 2017, Mr BROS actionnaire de 50% ayant contacté 4 fois Qwant n'a toujours aucune réponse, aucun contact. Mr BROS s'est fait voler sa société SOCIAL VENTURES par Qwant et rien ne bouge.

CHAPITRE 111 : QWANT MUSIC, PUBLICATION (ENFIN) DU BILAN 2020 QUI RÉVÈLE UNE FAILLITE ÉNORME ET UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN RÉALITÉ INFÉRIEUR À 2.000€/MOIS AVEC UNE DETTE DE 4,7 MILLIONS D'EUROS (2022)

- C'est une aberration de plus : il n'y a pas une pièce de Qwant publiée qui ne conduit à des constatations aberrantes à chaque fois, c'est un flux sans fin d'additions de malversations que l'on découvre, et là s'agissant de Qwant Music et le bilan 2020 publié en 2022, celui-ci ne déroge pas à la règle. On y découvre un chiffre d'affaires jamais diffusé, et pour cause, celui-ci est inférieur à 2.000€ par mois, ce qui certainement justifie la super prime du Directeur commercial 2019 de Qwant, le héros de cette réussite en la personne de Jean-Claude Ghinozzi, prime de 140.000€ qu'il se verse en 2020, soit 70 fois le chiffre d'affaires de Qwant Music.

Le chiffre d'affaires de 2020 est négatif (...) de 840€. L'Élysée concède que les emplois maintenus n'étaient que des emplois de complaisance, comment la CDC a-t-elle pu fermer les yeux et laisser courir une dette de 4,7 millions d'euros ? Il reste suspect la perte de 2 millions d'euros que l'on aperçoit dans la colonne 2019 en report à nouveau de ce bilan 2020, puisque Qwant Music a été créé en Juin 2017, ce qui ferait 2 millions de pertes sur les 18 mois de l'exercice 2017 et 2018. Il n'y a aucun bilan publié de ces années-là.

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	-840		-840	20 055		-20 895	-104,19
Chiffres d'affaires Nets	-840		-840	20 055		-20 895	-104,19
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				559 271		-559 271	-100
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			8 441			8 441	N/S
Autres produits			158	261		-103	-39,46
Total des produits d'exploitation (I)			7 759	579 587		-571 828	-88,66
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			43 991	349 497		-305 506	-87,41
Impôts, taxes et versements assimilés			6 526	7 923		-1 397	-17,63
Salaires et traitements			446 808	571 670		-124 862	-21,84
Charges sociales			250 992	209 358		41 634	19,89
Dotations aux amortissements sur immobilisations			44 673	51 598		-6 925	-13,42
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			1 067	3		1 064	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			794 056	1 190 049		-395 993	-33,28

CHAPITRE 112 : MAFIA, LA CDC FINANCE-T-ELLE UN RÉSEAU MAFIEU DE BLANCHIMENT INTERNATIONAL ?

Dans cette longue enquête depuis 2019 et quasi à temps plein depuis 2020, avec le temps, il y a des connexions qui se font entre les événements, les dates et les comportements. C'est en 2021 qu'en tombant sur un article Italien que la connexion s'est faite entre l'affaire Qwant et l'apparence d'un réseau organisé de « pilleurs de société et de fonds public » au comportement mafieux.

Qwant possède toutes les caractéristiques de la définition Wikipédia de la Mafia :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mafia>

Wikipédia : La **mafia** est une organisation criminelle dont les activités sont soumises à une direction collégiale occulte et qui repose sur une stratégie d'infiltration de la société civile et des institutions. On parle également de système mafieux. Les membres sont appelés « mafieux » (sans distinction de nombre), ou parfois « mafiosi », d'après le nom italien (au singulier : « mafioso »).

Caractéristiques d'une mafia[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Six caractéristiques définissent une mafia :

- Structuration de l'organisation qui suppose un engagement réciproque de ses membres et un certain nombre de règles internes.
- La violence qui est à la fois utilisée pour accéder à des richesses et pour protéger l'organisation par l'intimidation.
- La mafia a aussi un rôle social. Les mafieux cherchent à avoir des rôles importants dans des activités de médiation sur le plan politique, social ou économique, en particulier pour la jonction entre la sphère légale et illégale.
- Un ancrage territorial. Ainsi tout en ayant des activités internationales, les mafias cherchent à garder des liens sur leurs territoires d'origine.
- La coexistence entre les activités légales et illégales entre l'ensemble des ressources de l'organisation. Seule l'Italie, confrontée de longue date aux phénomènes mafieux, a défini le crime d'association mafieuse.
- Le lien avec les classes politiques et les institutions, soit à l'échelle régionale, soit à l'échelle nationale. Grâce à cette interpénétration, elle arrive à accéder à certaines ressources, dont des marchés publics. Cette « expertise en relations sociales » analysée par le sociologue Rocco Sciarrone, différencie dès l'origine les mafias des autres formes de crime organisé comme les gangs ou les bandes⁵.

Jean-Manuel Rozan avec Éric Léandri et Alberto Chalon ont plusieurs fois « coincé » Gauthier BROS dans les bureaux avec hurlement, menaces, insultes et humiliations pour faire main basse sur ses fichiers d'une valeur de 11 millions d'euros de sa société J&b pour valoriser Qwant à tout prix, et ils y sont parvenus. Le passé judiciaire lourd avec violence d'Éric Léandri avec effraction de domicile et violence envers une associée, les menaces de morts sous-entendues en réunion devant 40 ingénieurs, la violence encore une fois contre Gauthier BROS pour l'empêcher de récupérer ses documents, les menaces de mort encore sous-entendues contre l'ex comptable Alexandra Montaut et lui proposer un appartement en échange de son silence, les menaces et intimidations contre la DRH Valérie Menelfe, le harcèlement des journalistes et la tentative de déstabilisation de ces derniers, tout cela ne sent pas bon du tout, et tout le monde se demande pourquoi Emmanuel Macron s'entête à sauver leur société, d'où la seule hypothèse logique d'un détournement des fonds de la CDC pour financer sa campagne en mal de budget en Janvier 2017. Mais là n'est pas le sujet qui me conduit à soupçonner un réseau organisé.

Le démarrage de Qwant au Luxembourg est un premier élément. Pourquoi le Luxembourg ? Les premiers investisseurs viennent du Luxembourg, et le plus gros d'entre eux est BAD BOYS SA, représenté par Alberto Chalon qui en est actionnaire. BAD BOYS SA est une société d'investissement avec des intérêts dans près de 400 sociétés dans le monde, et impliquée dans plusieurs scandales de

blanchiments (Paradise Papers), mais aussi de vol et d'abus de confiance, gérant les intérêts de personnalité par toujours recommandables. Les administrateurs de BAD BOYS SA sont Mme Joëlle MAMANE (qui se fait aussi appeler AFLALO) et Philippe AFLALO, comme précisé sur ce document de 2013 : http://opengazettes.com/gazette_notices/329986715

Notice 2013107654



Published on September 19, 2013

This notice is about **BAD BOYS S.A.** (Bad Boys S.A.) and appears in N° 2307 of the Mémorial C edition of Mémorial, published by the Service central de législation.

[Original notice](#) [Download issue PDF](#) [Not company related](#)

NOTICE TEXT:

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2013 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:
- * Madame Joëlle MAMANE, administrateur de sociétés, née à Fès (Maroc), le 14 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.
- * Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fès (Maroc), le 18 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.
- * Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, née à Fès (Maroc), le 22 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.

- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de MONTBRUN REVISION S.à r.l dont le mandat n'a pas été reconduit:

- * Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.

- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Company Details

BAD BOYS S.A.

Company Number: B138562

Jurisdiction: Luxembourg

[Go to Full Profile](#)

Brought to you by

opencorporates

Mr Alberto Chalon représente les intérêts de BAD BOYS SA dès le début en 2012, avec Qwant d'une part, et dans des filiales comme SOCIAL VENTURES toujours séquestrée à Mr Gauthier BROS qui n'obtient aucune réponse de Ghinozzi ni de la CDC...

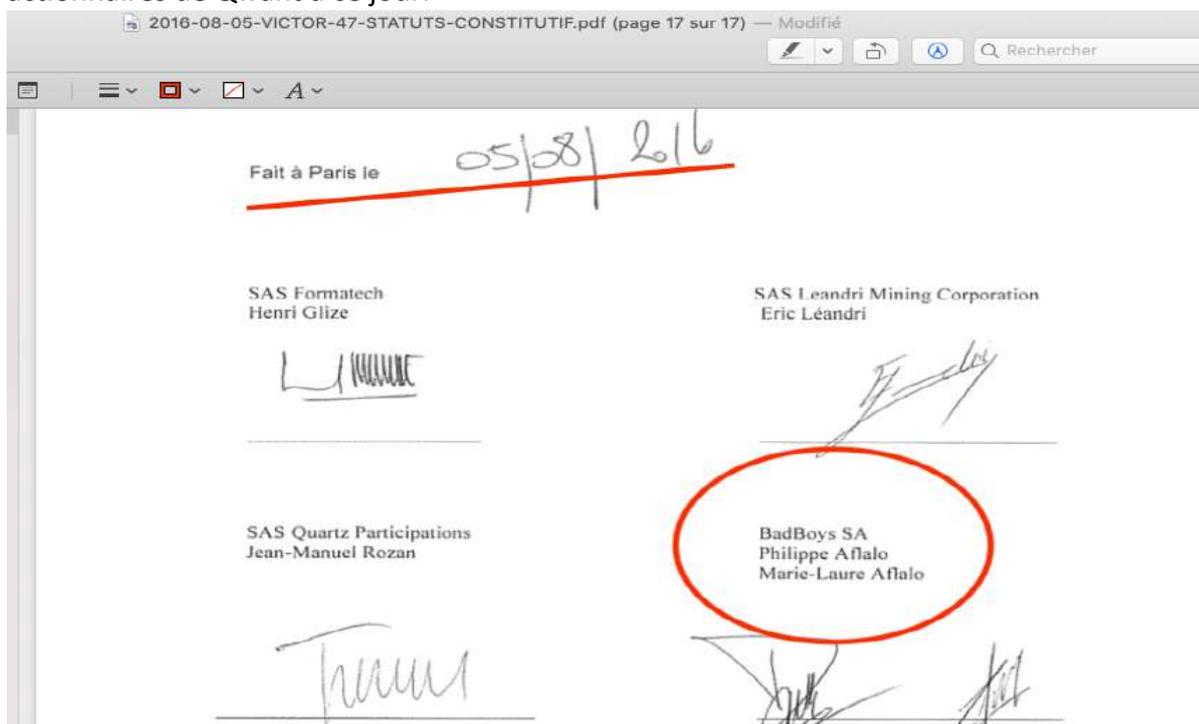
Ce qui révèle la double identité de BAD BOYS et ALBERTO CHALON, ce sont les signatures des documents officiels. Lorsque la CDC et Cardweb valide l'audit de Qwant du 21 Juin 2016, quelques semaines plus tard, en Juillet 2016, les individus créent une holding immobilière, Victor 47, où à côté de Léandri et Rozan, Alberto Chalon appose sa signature pour le nom de BAD BOYS SA.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

NOMS ET PRENOMS DES ASSOCIES	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	NOM ET PRENOM DES MANDATAIRES	SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU DES MANDATAIRES	Somme versée
Leandri Mining Corporation	1	1	Eric Leandri		un euro (1€)
BAD BOYS	1	1	Philippe Aflalo		un euro (1€)
Quartz Participation	1	1	Jean Manuel Rozan		un euro (1€)
Formatech	997	997	Henri Glize		neuf cent quatre vingt dix sept euro (997€)
TOTAL	1.000	1.000			mille euros (1000€)

le 28/07/2016

Et le 05 Aout 2016, une semaine plus tard, c'est tout le grand staff de BAD BOYS SA qui se déplace pour signer les statuts de Victor 47 qui va devenir, avec la future Victor 48, l'un des principaux actionnaires de Qwant à ce jour.



Cette société de blanchiment est donc depuis 2012 l'un des plus grosses actionnaires de Qwant, représentée par Alberto Chalon. Lorsqu'en 2012 il est investi 1,2M d'€ dans Qwant et Rozan et Léandri se facturent plus de 600.000€ à titre personnel alors que la Quantum est en faillite et Qwant n'a pas commencé, BAD BOYS ne dit rien. Elle crée des holdings avec les fondateurs de Qwant dès la validation de l'audit de la CDC, Victor 47 en Juillet 2016, Victor 48 le 12 Janvier 2017, en pleine élection présidentielle.

Outre le blanchiment, les administrateurs de BAD BOYS SA sont aussi impliqués dans des scandales d'abus de confiance et de détournement de centaines de millions d'euros.

« C'est l'histoire de la proie qui devient le chasseur. Arcadi Gaydamak, personnage phare du scandale des ventes d'armes à l'Angola, condamné par la justice française à trois ans de prison pour fraude fiscale et blanchiment, s'est lancé dans une vaste offensive judiciaire contre les gestionnaires chargés de sa fortune au moment de l'Angolagate. » écrit Paris Match, les administrateurs de BAD BOYS SA, Jöelle Mamane (dite Aflalo) et son mari sont accusés par le milliardaire d'avoir détourné 750 millions d'euros. <https://www.parismatch.com/Actu/Societe/A-la-recherche-de-ses-millions-envoles-Arcadi-Gaydamak-807148>

1 résultat Co

Match

ACTUALITÉS PEOPLE ROYAL BLOG CULTURE LIFESTYLE PHOTOS RÉTRO VIDEO

A la recherche de ses millions envolés

Paris Match | Publié le 30/07/2015 à 07h00

Par  François Labrouillère



Arcadi Gaydamak, en 2009, dans son luxueux appartement moscovite.
AP / SIPA



L'homme d'affaires de l'Angolagate accuse ses anciens financiers du Luxembourg d'avoir détourné une partie de sa fortune.

C'est l'histoire de la proie qui devient le chasseur. **Arcadi Gaydamak**, personnage phare du scandale des ventes d'armes à l'Angola, condamné par la justice française à trois ans de prison pour fraude fiscale et

Mais début 2004, suite à des soupçons de blanchiment venant d'Israël, les autorités du Luxembourg ordonnent le gel de ces fonds. C'est à ce moment, affirme Gaydamak dans sa plainte, que se serait nouée l'escroquerie dont il se dit aujourd'hui victime. Selon ses accusations, Joëlle Mamane, aussi appelée Aflalo, et son mari Gad Boukobza auraient convaincu l'homme d'affaires de transférer ses capitaux à un prétendu organisme de charité immatriculé au Panama, la Dorset Fundacion. En outre, en juillet 2005, le couple aurait omis de lui signaler que ses capitaux avaient été finalement débloqués par la justice luxembourgeoise et qu'il pouvait en disposer librement. Ainsi, en 2010 seulement, Gaydamak, défendu par les avocats Laurent Ries et Victor Gillen, aurait appris avec « stupéfaction » que ses fonds étaient libérés depuis belle lurette et qu'« il n'y avait aucune raison de constituer cette fondation Dorset, si ce n'était pour faciliter la fraude et le dépouillement de ses avoirs ».

Bien plus, l'homme d'affaires, après avoir récupéré 950 millions de dollars en 2006 – un montant déjà considérable –, aurait découvert cette même année 2010 que la valeur de ses portefeuilles aurait été considérablement minorée par ses gestionnaires, le spoliant au bas mot de 730 millions d'euros. « Si sa plainte est fondée, Gaydamak s'est piégé lui-même en

La « dureté » de ces individus, Rozan et Léandri, qui ne se démontent jamais même quand on leur met leur mensonge sous le nez, qui ne cligne même pas un sourcil quand un présentateur de BFM leur dit qu'ils utilisent Bing et « affirme ne pas utiliser Bing », cette dureté n'est, à mon avis possible, que si l'on a derrière soi tout un réseau et tout aussi dur. Déjà, il y a quelques éléments assez évidents de liaison de Qwant avec ce réseau de blanchiment BAD BOYS.

Dès 2015, Thierry Gaubert a été mis dans la boucle avec des actions gratuites, on va clairement chercher des appuis dans les réseaux politiques, cette fois proche de Sarkozy. Qwant ne fait plus que 8.000€ de CA mensuel, tout l'argent d'Axel Springer a été brûlé en 1 an, il y a le feu dans la maison Qwant.

Pour en rester au sujet du réseau de blanchiment, c'est en découvrant un article Italien de fin 2020 où Alberto Chalon crée un fonds d'investissement international avec la Caisse des Dépôts Italienne, INVICTUS CAPITAL, « pour aider les startup du numérique » ...

Alberto Chalon, Mr BAD BOYS SA, qui a participé à dépouiller Gauthier BROS de 11 millions d'€ en valeur, qui fricote avec le blanchiment de marchands d'armes, devenir « le chevalier blanc du financement de start-up numérique » sonne clairement à mes oreilles au son d'une alerte rouge.
<https://www.engage.it/tecnologia/alberto-chalon-fondo-europeo-investimenti-e-cdp-entranoin-entire-digital-con-invictus-capital.aspx>

LA GUIDA AGLI AUCTION PACKAGES
PER IL TUO FUTURO DIGITAL ADDRESSABLE

SCARICALA QUI →

12/10/2020



TECNOLOGIA MEDIA INDUSTRY

di Lorenzo Mosciatti

ALBERTO CHALON, FONDO EUROPEO INVESTIMENTI E CDP ENTRANO IN ENTIRE DIGITAL CON INVICTUS CAPITAL



Tout de suite après la validation de l'audit CDC CARDIWEB 2016, est donc créée 1 holding immobilière avec Léandri – Rozan - BAD BOYS – Alberto Chalon - Glize, puis une deuxième en en Janvier 2017, au « petit » capital de 1000 euros chacune, qui sont aujourd'hui toutes deux dans les plus importants actionnaires de Qwant. Dès que l'argent de la CDC est viré, le 30 Janvier 2017, Alberto Chalon qui ne connaît rien au numérique et associé avec BAD BOYS dans des sociétés de vêtements, est nommé Directeur général de Qwant avec un salaire hallucinant de 240.000€. De là à penser que ce « cadeau » d'argent public doit lui permettre d'acheter des actions Victor 47 / 48 ou d'effectuer un certain nombre d'investissements, est logique. Ce n'est pas un salaire mais un cadeau au représentant de BAD BOYS SA , alors que Qwant est en situation de faillite, avec énormément de dettes, et un tel salaire n'est aucunement justifié et l'on verra peu ce Directeur Général d'ailleurs.

Pour rester sur le sujet, le « réseau » s'agrandi via des créations de holding et trouve des issues de détournement pour utiliser les fonds de la CDC à alimenter ce réseau. Je mets ma main au feu qu'il doit exister des volumes de factures bidon ou injustifiées assez important pour financer tout cela, car j'ai l'expertise, comme mes amis ex Xilopix qui ont levés en 9 ans 10 millions d'€, d'évaluer le cout de fonctionnement réel de Qwant et de dire que jamais, une société normale avec un API Bing, ne peut avoir 8 millions d'€ de « autres frais externe » dans ses bilans, surtout en 2017 avec très peu de CA et de redevances à Microsoft.

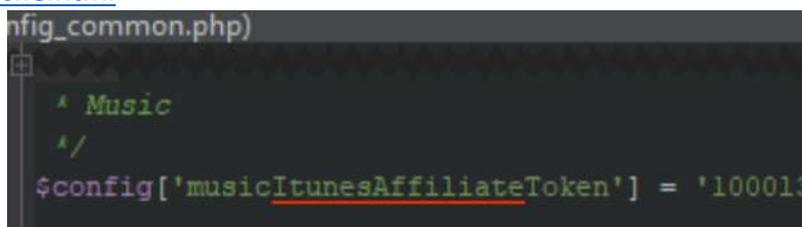
Avec cette expérience réussie de détournement de fonds de la CDC, on voit bien dans cette nouvelle orientation qu'Alberto Chalon essaye de reproduire avec la CDC Italienne et trouver des idées (à voler aussi ?) d'entrepreneurs numériques.

Voici donc cet ensemble de faisceaux qui conduisent que Qwant a été un « coup » monté depuis le Luxembourg avec des individus associés déjà auparavant avec un réseau de blanchiment, assez évolué pour trouver des issues lorsque le « plan » a du mal à fonctionner, jusqu'à percer aux

politiques au plus haut niveau, par concours de circonstance aussi. Mr le ministre Emmanuel Macron emmenant Mr Rozan dans son avion dès Octobre 2015 savait très bien quel personnage était Mr Rozan et avait déjà dans les oreilles que Qwant était un faux moteur et fonctionnait sous Bing, comme n'avait cessé de le dénoncer les experts et les grands médias depuis 2013.

Enfin, les pertes de plusieurs millions d'euros par Qwant Italie d'où il n'y a ni bureau ni salarié clôture ce soupçon de blanchement des fonds investis par la CDC vers un réseau financier mafieux et international. C'est assurément dans l'examen des comptes de toutes les filiales étrangères que l'on trouvera la réponse, mais aucune n'a jamais publié de Bilan, hormis un bilan de 2020 de Qwant Music il y a quelques mois seulement, le 30 décembre 2021, où avec une affiliation de 4 lignes de codes à iTunes de Apple puis Qobuz, il a été perdu 4,7 millions d'euros de fonds publics de la CDC dans une majorité de salaires de complaisance reconnaît l'Élysée.

<https://www.numerama.com/pop-culture/174686-qwant-music-lance-va-t-on-utiliser-nouveau-moteur-de-recherche.html>



```
nfig_common.php)
/* Music */
$config['musicItunesAffiliateToken'] = '100013'
```

Toutes ces pertes gigantesques de dizaines de millions d'euros pour de simples API d'affiliation Bing, Apple iTunes et bien d'autres, qui ne sont que 4 lignes de code voir une seule, sont complètement démentes. Des milliers de développeurs font la même chose sur de petits sites par plaisir ou tenter de gagner un peu d'argent, avec peu de succès, et ne crient pas à grand coup de presse avoir inventé et révolutionné la recherche sur Internet. L'absurdité de cette arnaque est totale, et elle commence sérieusement en Avril 2015 le jour où Emmanuel Macron annonce sur Twitter que Qwant est le futur Google Français.

CHAPITRE 113 : BRDA, LA POLICE SPÉCIALE QUI PROTÈGE QWANT ? CASTANERS DANS LA BOUCLE ?

Lorsque je rencontre la jeune ex aide comptable Alexandra Montaut, le rdv est donné à la brasserie LE BASTILLE. Je découvre une jeune femme très apeurée, très méfiante, qui me demande d'éteindre mon téléphone devant elle... « En quoi puis-je vous aider » me dit-elle. Je lui dis que j'ai découvert des grosses anomalies financières et que je ne veux ni me tromper ni mal interpréter, et que j'ai donc besoin de ses explications. Elle me répondit qu'elle ne traitait que les petites factures de frais, que Léandri arrivait le lundi et sortait de ses poches des paquets de tickets de caisse en tout genre de ses frais du week-end que je devais saisir. Tout ce qui était grosses factures, c'était Marie Juyaux qui s'en occupais, je n'étais que simple aide-comptable, « je ne peux pas vous aider ». Mais elle me parle « des nombreux achats de diamants depuis Axel Springer », des palaces et voyages couteux au frais de la société, des disputes de l'experte des investissements d'Axel Springer, Mme Zoé Fabian, une française travaillant en Allemagne, restée 6 mois puis repartie et a donné sa démission.

Elle ne veut pas parler des harcèlements et agressions sexuelles dont elle a porté plainte, mais de son arrivée au commissariat de police de son quartier où elle est reçue et mise en attente, jusqu'à ce qu'une brigade spécialisée intervienne pour réaliser son audition dans un autre endroit, à la BRDA (Brigade de répression de la délinquance astucieuse). Elle m'explique « l'épreuve difficile de cet interrogatoire qui a duré sur 17h » où elle s'est sentie accusée et non pas victime, et visiblement choquée, elle semble aussi inquiète et ne plus être en sécurité.

J'ai eu droit aussi à une convocation à la BRDA où j'ai finalement le sentiment d'avoir été abusé de ma collaboration. Les faits sont au départ une lettre anonyme dans ma boîte à lettre envoyée par la

poste, une enveloppe sans aucun mot qui contient une nouvelle procédure judiciaire de Qwant à mon encontre pour « dénonciation calomnieuse », deux Sénateurs ayant transmis à Qwant un email confidentiel que j'avais adressé aux Sénateurs contenant des échanges SMS entre ingénieurs qui relataient la fraude à la CNIL et relataient avoir du « planquer de toute urgence les données personnelles collectées avec les IP juste avant l'audit », avec le nom et téléphone de l'ingénieur. Cette nouvelle plainte n'était qu'un « projet de plainte » du cabinet Canu Bernard et Associés dont voici un extrait :

projet

À Monsieur le Procureur de la République
près le Tribunal de Grande Instance de
Paris

PLAINTÉ CONTRE X DU CHEF DE :
DENONCIATION CALOMNIEUSE

Pour :

Monsieur Eric LEANDRI,

Né le 19 janvier 1972 à Paris 14ème, de nationalité française,
Président de société, demeurant 4, rue Lakanal à Paris (75015).

La Société QWANT,

Société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce
et des sociétés de Paris sous le numéro 532 867 256, dont le siège
social est situé à Paris, 7, rue Spontini, représentée par son Président,
Monsieur Eric LEANDRI.

*Domiciliés au cabinet de leur Conseil pour les besoins de la
procédure*

Avant pour Avocat:

SELARL CANU BERNARD & ASSOCIES

Avocat au Barreau de Paris

26, avenue Kléber - 75116 PARIS

Tél: 01.40.67.18.80 - Fax: 01.45.00.08.48

D 1821

Contre :

Monsieur Marc LONGO

Et tous autres

Lorsque je découvre ce document dans ma boîte à lettre, reçu le 29 Juillet 2019 de mémoire, je ne sais si je dois le prendre comme une intimidation de devoir me taire à quiconque est dépositaire de l'autorité publique, où à l'inverse, une bonne âme en interne chez Qwant qui tente de me prévenir et me prémunir

d'un nouveau procès, puisque Qwant a promis de me ruiner en procédure pour « une rente à vie » est-il écrit sur Twitter, et m'accuse en double, au titre de ma société et à titre personnel en caution solidaire. Je contacte les Sénateurs en Question, Mme Christine Lavarde qui s'excuse, quant à Mr Patrick Chaize, ni réponse ni contact, il semble plutôt se rapprocher de Qwant et du staff Macron. Politiquement, il y a beaucoup de divergences sur le sujet Qwant, même chez les LR, et l'on reconnaît vite les « Macronistes » qui protègent l'arnaque à tout prix, les autres qui l'utilisent pour négocier leurs « casseroles », les incrédules persuadés d'un vrai moteur souverain concurrent de Google où ceux qui croient que seul Qwant en France peut protéger les données personnelles (alors qu'ils les planquent vite lors des audits) et que de nombreuses autres sociétés peuvent offrir le même service.

Toujours est-il que je contacte donc de cabinet d'avocat, très étonné que je puisse avoir en main ce document, et me dit au téléphone qu'ils vont rechercher en interne et me recontacter. A peine 50 minutes plus tard, c'est la BRDA qui me contacte. Ils me demandent qui a touché l'enveloppe, et si je peux la mettre dans une autre et leur apporter le lendemain, ce que j'accepte. Naïvement, je pense en partie que la BRDA est sur le dos de Léandri et sur le point de faire exploser cette affaire. Je pense être resté 2 heures, j'ai remis le document en conservant une copie, et je dévoile l'affaire, le peu que j'en sais en 2019 par rapport à aujourd'hui. Je constate peu à peu que l'entretien ne va pas dans mon sens et que le fond n'est pas neutre, jusqu'au moment de la fin, où l'inspectrice qui m'interroge me dit qu'en définitive, ils cherchent « la taupe » chez Qwant qui fait fuiter des informations compromettantes...

En moins d'une heure, les hauts circuits officiels ont été utilisés pour mettre en branle de combat une brigade spécialisée BRDA. Allez porter plainte au commissariat si vous êtes un épicier de quartier et l'on verra si l'on met en branle une brigade spécialisée comme la BRDA si une copie de votre projet de plainte est arrivé chez le voisin.

Mr Christophe Castaner, alors ministre de l'Intérieur, est-il intervenu auprès de la BRDA ? Il est difficile qu'il n'ait pas eut un retour de cette affaire hyper sensible, puisque la BRDA a reçu mes explications sur l'escroquerie, et celles de l'ex-comptable interrogée 17h avec les révélations de menaces physiques, de pression, de tentative de corruption d'avoir un bel appartement Parisien en échange de son silence. On a là une affaire de menaces de mort insinuée, de corruption extrêmement grave et la police comme la justice ne bouge pas ? Mr Christophe Castaner est indéniablement au courant et complice de fait, c'est en tout cas ma conviction.

Ce qui a certainement coupé court à cette nouvelle plainte, c'est l'audit de la DINUM du 19 juillet 2019 où Qwant visiblement essaye de tromper la DINUM, mais les experts savent qu'ils vont en terrain miné de tromperies déjà dénoncées et vont mettre en évidence qu'aucun des éléments technologiques n'est relié et ne peut fonctionner en production, ce n'est que des petites parties séparées au titre de la démonstration. La conclusion de la DINUM est lourde de conséquences judiciaires ; les experts de la DINUM concluent que peut-être 100% des données ont pour origine Bing, le 19 Juillet 2019.

Ce projet de plainte à mon encontre est donc devenu caduque. Néanmoins, la pression politique est énorme sur ce dossier.

La rédaction :

Dans cette longue enquête depuis 2019 et quasi à temps plein depuis 2020 avec de nombreuses réécritures tellement il y a de choses est pour moi un vrai chemin de croix, ayant quitté l'école tôt en 3^{ème}, les multiples lectures des bilans, des termes des actions BSA, BSPCE, suivre les mouvements sur peu de documents, déceler les anomalies avec des croisements d'analyses avec d'autres experts.

Avec très peu d'informations en définitive, celle des quelques documents accessibles sur le web, il y a déjà de graves et lourdes anomalies financières, des abus de biens sociaux très important dès le début et potentiellement un vrai réseau criminel international de blanchiment.

Plus on creuse dans cette affaire, plus on trouve d'infractions, et ce n'est très probablement que le sommet de l'iceberg. Comment abandonner désormais et laisser cette escroquerie nationale proliférer la corruption grandissante qu'elle engendre, comment laisser ces bandits fondateurs, JM Rozan – E. Léandri – Alberto Chalon partir avec un gros pactole du fruit de leur arnaque à l'État et à des millions de fonctionnaires utilisés comme du bétail ? L'idée de cette impunité m'est insupportable, et je n'aurais comme réaction que d'aller aussi haut qu'il me sera humainement possible pour que cela s'arrête, et que la justice s'empare de cette affaire, elle en fera ce qu'elle voudra, je ne suis pas juge ni justicier. Je veux juste entreprendre en liberté dans un cadre loyal, dans un état de droit, comme quand je faisais de la compétition moto sur le circuit jusqu'au championnat du monde et que tous les pilotes respectaient les règles et que nous avions sans cesse des contrôles techniques, comme en formule 1. Rappelons-le, Xilopix a été tué quelques semaines après son lancement, par Emmanuel Macron.

Non, vraiment, rien ne peut justifier de fermer les yeux sur ce scandale d'État contre l'État et la Nation, tout conduit à ce que justice passe.

E) LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE DÉTRUITE :

Dans les faits, la politique numérique souveraine du ministre Macron se limite à ses amis et ses propres intérêts depuis 2015, même si c'est contraire à l'intérêt National. Même sur BFMTV, en 2015 comme en 2013, le présentateur interroge Mr Rozan sur l'utilisation de Bing qui est largement constaté par tous les experts et reporté dans les réseaux sociaux, et Mr Rozan dément totalement utiliser Bing à la télévision alors qu'il en est totalement dépendant, qu'il n'existe aucun moteur autonome à part une moulinette sur Bing. Mr Macron ne peut ignorer en 2015 les doutes sur ces fondateurs, mais il emmène Mr Rozan dans son avion en Israël. Je l'ai appris bien plus tard sur la première plainte des fondateurs de Xilopix, le moteur Xaphir était très largement débattu à Bercy et propulsé par plusieurs députés et personnalités de la tech. Le moteur Premsgo lui aussi était soutenu par l'Élysée en direct et orienté vers Axelle Lemaire, et elle n'a pu qu'en toucher un mot au ministre Macron.

Dans ce triple choix, il aurait été naturel que le ministre consulte les candidats voire charge la secrétaire d'état au numérique de ce soutien. Mais la messe était déjà dite, escrocs ou pas, Mr Macron a personnellement choisi Qwant vu qu'il était déjà proche de Mr Rozan et en photo au CES LAS VEGAS 2015 de Février 2015, probablement intéressé par Axel Springer en plein achat de grande société numérique en France, et par ce réseau Afrique où par la suite, après l'affaire Benalla, ce dernier fera son petit tour touristique avec sa mallette dans les pays Africains ; Tchad, Maroc, Israël, Cameroun. <https://www.algeriediplomatique.com/archives/22424>

Ce qui devrait être dit ! la tournée d'alexandre benalla en Afrique



 Djamel Benali ✉

7 janvier 2019

0

109

Temps de lecture 1 minute

la tournée d'Alexandre Benalla, l'ex conseiller chargé de missions de sécurité du président Emmanuel Macron, au Tchad, au Cameroun et à Israël, a fait l'objet d'une polémique politique et médiatique en France, ainsi qu'il a dévoilé l'autre visage de Benalla, en tant qu'agent de services de renseignement, multinational, franco-maroco-israélien.

Le sulfureux Mr Thierry Gaubert, actuellement emprisonné (https://www.lepoint.fr/justice/fraude-fiscale-thierry-gaubert-condamne-a-3-ans-de-prison-24-06-2020-2381668_2386.php) et condamné aussi pour le financement de campagne Balladur puis celle de Sarkozy, ***a commencé à avoir des actions gratuites de Qwant en Février 2015 (chapitre 30).***

QWANT, LE POT DE MIEL PERSONNEL DE MR MACRON DÈS 2015.

Ainsi donc, Mr Emmanuel Macron savait finalement très bien que Qwant était une arnaque comme toute la France le savait, a vu en cette société un pot de miel à grand potentiel, visiblement vers le mois d'Avril 2015 où Mr Macron publie un Tweet en annonçant Qwant comme le « futur Google Français ». Cela ne m'est apparu que récemment mi 2020, lorsque j'ai pris connaissance du rapport de l'ex PDG de Xilopix adressé à la Cour des Comptes, dans lequel figure tous les rendez-vous de Xilopix de 2015 et 2016 avec les équipes du ministre Macron, et dans lesquels à chaque fois, il dénonçait preuve à l'appui l'arnaque Qwant, voici ces rendez-vous ;

A chaque RDV officiel, les ex PDG de Xilopix démontrent l'arnaque Qwant aux politiques et à Cédric Clément de la CDC qui ira ensuite auditer Qwant et va valider cette arnaque,

- Cabinet Axelle Lemaire : RDV Xilopix le 16 avril 2015 Bercy
- Cabinet Axelle Lemaire : RDV Xilopix le 4 août 2015 Bercy
- Axelle Lemaire : RDV Xilopix le 9 octobre Metz
- **Cédric Clément** Caisse des dépôts : RDV Xilopix le 29 déc. 2015

- Cabinet Ministre Macron : RDV Xilopix le 23 février 2016
- **Cédric Clément & Laurent Depommier Cotton** Caisse des dépôts : RDV Xilopix le 07 Juillet 2016

Il y a encore beaucoup d'autres rendez-vous avec des responsables de la CDC et BPI dans cette période avec à chaque fois un intérêt majeur sur le moteur Xaphir, et aussi le cas soulevé de l'arnaque Qwant, soulevé aussi dans les médias spécialisés, les réseaux sociaux et les forums professionnels.

Avec autant d'alertes, il était simple de se plonger dans les bilans de Qwant et enquêter un peu pour trouver tout ce que l'on a trouvé sur ces délinquants financiers, c'est à la portée du 1^{er} venue et sur des documents publics. Il est aussi facile de constater que Qwant n'a presque pas de trafic et est en situation de faillite après avoir « cramé » en 2015 les 6 millions investis par Axel Springer et l'achat mensuel de diamants dont Éric Léandri se vante devant les employés outrés. Et puis... le mandat d'arrêt Européen sur Éric Léandri qui court alors qu'il s'affiche avec Mr Macron à LAS VEGAS en 2015 que révélera Médiapart en 2019. La justice Belge n'a pas commué seule la peine de 2 ans de prison d'Éric Léandri en dédommagement des victimes, je n'y crois pas une seconde, Mr Macron est très probablement intervenu, si c'est le cas, une trace existe ou un témoignage.

Il y a beaucoup trop d'éléments et de communications à charge contre Qwant pour ne pas être méfiant dès 2015, et le Ministre Macron « impose » partout Qwant. Tout s'opposait à une aide directe sans contrôle minutieux, Mr Macron est allé « fleur au fusil » quémander un prêt de 25 millions d'euros auprès de la BEI pour sauver l'affaire de ces délinquants. S'il était attaché à la souveraineté numérique, il aurait aidé de la même manière le projet Xaphir. Or, le rendez-vous des ex Xilopix du 16 Avril 2015 à Bercy avait été pris quelques semaines auparavant, et 2 jours avant leur venue soit le 14 avril 2015, Mr Emmanuel Macron s'empresse de déclarer Qwant comme le futur Google Français. Donc on peut retourner l'historique dans tous les sens et je me suis prêté à cet exercice de nombreuses fois car je ne voulais pas croire une seconde qu'il puisse être complice, mais c'est obligatoire et d'une logique indéniable, Mr Emmanuel Macron savait qu'il y avait un grand doute d'arnaque sur Qwant et il les a choisis quand même. Mr Macron a surtout vu en Qwant et Mr Rozan un allié malléable du milieu de la finance et se financer sa future campagne qui était déjà dans les cartons dès 2015, motivé par l'image même fautive d'un concurrent à Google. Un manque de lucidité qui va peu à peu l'aveugler, du moins, est-ce ma logique d'interprétation.

Dès lors, Emmanuel Macron va mettre une omerta sur le dossier Qwant, préférant agir ainsi que de lever le doute sur une fausse technologie dénoncée pourtant de toute part.

Mr MACRON ET L'ARNAQUE QWANT, DANS LE DOS DE HOLLANDE, SAPIN, VALLS, ET PIERRE-RENE LEMAS ?

Il serait difficile de croire que le Ministre du Budget Michel Sapin soit complice avec Emmanuel Macron sur le dossier Qwant en 2015-2016 puisque Michel Sapin était en conflit direct avec Emmanuel Macron, son « sous-ministre », qu'il fit d'ailleurs entendre par la justice sur un supposé favoritisme de la grande virée organisée par Cédric O en 2016 au CES de LAS VEGAS, le grand rassemblement tech mondial, ou le Ministre Macron s'affiche une nouvelle fois avec Qwant qui aurait financé une partie de cette virée. Soit dis en passant, les rumeurs internes chez Qwant propage qu'Éric Léandri aurait financé une partie de cette virée dont l'organisateur n'est autre que Cédric O, qui allait devenir le trésorier de « En Marche » pendant la campagne, puis conseiller numérique du président avant d'être l'actuel secrétaire d'État qui fraude ouvertement les marchés publics pour imposer Qwant.

Pierre René Lemas, précédemment secrétaire général de la présidence de la République sous François Hollande est le mentor d'Emmanuel Macron qui l'a fait venir comme adjoint. Depuis 2014, Pierre René Lemas, est le directeur de la Caisse des Dépôts. En 2015, c'est Emmanuel Macron qui gère le dossier Qwant et engage Bercy pour obtenir le prêt de 25 millions d'€ auprès de la BEI. Les choses se gâtent en Juin 2016. Éric Léandri et Jean-Manuel Rozan pèsent de toutes les malices pour convaincre Macron que Qwant est autonome et n'utilise pas Bing, et développe un vrai moteur. **J'insiste que toute la profession est vent debout sur cette arnaque et** contre ce financement Européen inattendu sur ce que les pro du web et des moteurs définissent comme une « tromperie » depuis 2013. Viens alors l'audit de la CDC en Juin 2016. C'est Cédric Clément de la CDC qui va réaliser cet audit de Qwant le 21 Juin 2016 avec le concours de la sté web CARDIWEB. A noter que Cédric Clément à personnellement rencontré auparavant les fondateurs du moteur Xaphir (voir rdv ci-dessus du 29 Déc. 2015), et que l'arnaque Qwant a été dénoncée et comparée. C'est donc en connaissance de cause et prévenu que Cédric Clément effectue son expertise chez Qwant. Le rapport est tenu secret, Cédric Clément m'a personnellement affirmé via téléphone que jamais je ne verrais ce rapport d'audit et qu'il invoquera le secret des affaires si nécessaire (mais il ne peut l'opposer à la Cour des Comptes ni au parlement ni à l'autorité prudentielle). Interrogé sur les révélations du journaliste Marc Endewel dans un article assassin où la DINUM constate en 2019 qu'il n'existe aucun vrai moteur, Éric Lombard répond en commission des finances en 2020 que la CDC savait que Qwant utilisait Bing. Cela avait d'ailleurs déjà été dit par la CDC en 2019 avant l'audit de la DINUM dans un petit journal informatique.

Le vocabulaire trompeur des fondateurs s'affine avec le temps et les accusations, l'ambiguïté des termes associés dans la tromperie sont récurrents ; « on complète un peu », « oui du Bing un peu pour les images » etc etc, Rozan et Léandri ses passés maitres au fil des ans dans ces ambiguïté pour masquer la vérité, à la décharge d'Emmanuel Macron et de son staff dans cette affaire. Mais de tous les côtés, ce n'est ni franc du collier et ça sent suffisamment l'arnaque et la tromperie pour peu que l'on se penche sur ce dossier pour que soit on diligente une enquête profonde, soit on arrête le soutien, ou encore on mise sur plusieurs chevaux, en l'occurrence au moins le moteur Xaphir.

Donc, Cédric Clément a bien vu l'usage de Bing, que l'index n'est pas relié à l'internet et aux requetes des internautes, et que la construction de l'index repose sur des données issues de Bing. Toute la machinerie complexe d'un moteur, le code de navigation des robots, en théorie, tout cela a dû être expertisé et il ne peut y avoir qu'une conclusion défavorable, ou des « vides » dans cet audit de 2016, comme cela fut le cas en 2019 où Qwant n'avait pas voulu fournir des réponses claires sur la construction de son index et de cette partie soi-disant autonome. Peut-être la tentative de fraude décrite par l'ingénieur lanceur d'alerte qui a fourni le code a été constaté dans ce rapport ?

Le point de départ de cette escroquerie aux finances publiques est cet audit de Cédric Clément et le rapport « secret » qu'il en a fait. Mais un expert informatique comme Cédric Clément n'a pas pu se faire avoir et les suspicions ou parties « peu claires » sont sûrement signalées. Le rapport d'audit ne pouvait être 100% favorable et a remonté la hiérarchie, jusqu'au directeur Pierre René Lemas dont je ne doute pas de la probité, je crois. Pour que le dossier passe, il n'y a qu'Emmanuel Macron qui puisse « endormir » les quelques mauvais éléments du dossier Qwant.

Mais Mr Macron s'était déjà vite empressé juste avant le rdv d'avril 2015 avec les ex Xilopix d'annoncer Qwant comme le futur Google, et le dossier d'audit de Cédric Clément de la CDC est visiblement étouffé et farouchement gardé secret encore aujourd'hui. Mr Clément n'a sûrement pas été payé par Qwant et a sûrement fait part de ses conclusions et éléments douteux avant que la CDC valide sa venue au capital social de Qwant.

L'élément clé de l'affaire Qwant est dévoilé par Cédric Clément, l'expert tech de la CDC qui a réalisé l'audit 2016 de Qwant avec Cardiweb une semaine avant, lors du deuxième rendez-vous le 07 Juillet avec les fondateurs du moteur Xaphir, cette fois en présence du responsable Laurent de Pommier Cotton. Cédric Clément répond aux ex Xilopix sur l'audit Qwant une phrase assez ahurissante :

« C'est pire que vous croyez, mais vous ne savez pas ce qu'ils développent derrière » !

Donc, visiblement, la CDC sait qu'il n'y a aucun moteur, il y aurait donc en 2016 la preuve par cet audit que Qwant n'a jamais eu de moteur web, que l'usage de Bing est total comme le démontre le code de production à cette date fournie par le chef ingénieur Stéphane Érard (la variable webrain dans le code retourne toujours du vide et enchaîne tout le temps sur l'appel à Bing, avant et après l'audit).

Que développe Qwant derrière en 2016 ? Depuis 2011, en 5 ans, il n'y a toujours pas de moteur. En 2019, ce sont de simples pages web fixes qui sont découvertes avec des liens de résultats périmés visiblement en provenance de Bing que je dénonce ainsi que le journaliste tech Manhack, puis la DINUM confirme dans son audit du 19 juillet 2019 que Qwant ne sait pas fournir d'explication claire sur son autonomie et conclue qu'elle vient aussi de Bing, et Léandri en Aout 2021 avoue que l'autonomie de Qwant était basée sur « une moulinette des résultats de Bing », avouant ainsi un parjure et avoir pris tout le parlement pour des imbéciles deux ans plus tôt en les trompant. En 2020, 2021, et encore ce jour du dimanche 20 mars 2022 où je teste encore quelques requêtes, je constate encore de vieux résultats de Bing reconnaissables et périmés. Ces résultats ont un peu été nettoyés en Juillet 2021 par Hugo Venturini, mais ça reste de vieux résultats de Bing (liens fournis par Bing) ajoutés dans l'index. Depuis 2011, soit en 11 ans, Qwant n'a jamais su faire un moteur en autonomie comme Xaphir, Google, Premsgo ou Bing. Donc, ce qu'a vu Cédric Clément que développe Qwant, c'est du semblant, du faux, de l'hypothétique qui ne verra jamais le jour, car de toute évidence, c'est un concept de moteur qui se calque sur Google, et qui va nécessiter des milliards d'euros à l'échelle Européenne et des dizaines à l'échelle mondiale.

Dans tous les cas, il suffit de se pencher sur les premiers bilans de Qwant et les alertes du commissaire aux comptes sur des abus de biens sociaux lorsqu'il liste ce que se sont refacturés Rozan et Léandri qu'il détaille (+ de 600.000€ en 2011-2012), de regarder s'il y eut des procès et donc en découvrir un grand nombre tous d'impayés de fournisseurs (loyer, crawl, etc.), le casier judiciaire de Rozan et de Léandri, il y a toutes les raisons réunies pour interdire à la CDC d'investir, toutes.

Malgré la preuve de tromperie et d'absence totale de moteur web autonome en prod, même partiel, qui a pris la décision ? Certainement pas la CDC seule, c'est impossible. C'est donc non pas une décision technologique mais une décision politique. Ce n'est pas non plus Michel Sapin.

Jean René Lemas, directeur de la CDC a reçu des ordres, de qui ? Manuel Valls, Jean-Pierre Joyet, François Hollande ? J'y crois peu.

Jean René Lemas de la CDC possède l'info de triche technologique via ses subordonnés direct, Cédric Clément, où il a été court-circuité en interne.

Emmanuel Macron est le seul à Bercy à pousser en avant le dossier Qwant. Dans toute cette affaire et la hiérarchie de l'exécutif, il est le seul en direct avec Jean-Manuel Rozan qu'il promène dans son avion dans ses visites à l'étranger depuis 2015.

Qui signe l'actionnariat de la CDC avec Qwant en 2016 et 2017 ?

Qui a bloqué les doutes sur l'usage de Bing et de faux moteur non relié ?

Quelle était la hiérarchie de début 2016 ? :

1. Cédric Clément 2016 caisse des dépôts
2. Laurent de Pommier Cotton 2016 caisse des dépôts
3. Gabrielle Gauthey 2016 caisse des dépôts
4. Olivier Sichel 2016 Caisse des dépôts
5. Jean René Lemas 2016 caisse des dépôts
- 6. Emmanuel Macron Bercy**
7. Michel Sapin Bercy
8. Manuel Valls Matignon (puis Bernard Cazeneuve fin 2016)
9. Jean Pierre Jouyet 2016 Élysée
10. François Hollande Président Élysée

Selon l'ex PDG de Xilopix, il y a eu des RDV direct avec des personnes de la CDC qui était réellement emballé par le nouveau paradigme technologique du moteur Xaphir (dont Olivier Sichel DG Adjoint de la CDC), et l'arnaque Qwant était à chaque fois évoquée. Sur ce rapport des ex Xilopix, il écrit que Gabrielle Gauthey à reçue des ordres « en très haut lieu » d'auditer Qwant en priorité. Le choix exclusif était déjà « en très haut lieu », un favoritisme étonnant lorsque plusieurs candidats sont sur les rangs et qu'il est justement obligatoire dans une État de droit et équitable, de comparer des candidats. Encore une fois, « le poids politique » sur Qwant se fait de plus en plus sentir, Emmanuel Macron visiblement pèse de tout son poids sur ce dossier, malgré les constats de tromperies.

Survaloriser une faillite pour permettre des fuites de fonds importants, la CDC approuve les yeux fermés ;

Fin 2015, tout l'argent des investisseurs depuis 2012 dont Axel Springer a été brulé, 8 millions d'€ pour une trentaine de salariés, les dettes s'élèvent à 3,8 Millions, un CA de 8.400€/mois, et une trésorerie de 16.374€. Au moment de la valorisation fin 2016, c'est encore pire, la dette s'envole à 10,2 millions d'€ pour un CA de 500.000€/an, et la trésorerie disponible est de 767 €. Quel illuminé va accepter une valorisation de 75 millions d'€ pour un méta-moteur sous Bing comme Lilo.org, Privavi et des milliers d'autres dans le monde plus ou moins connus ? La protection des données n'est pas une

partie technologique complexe, il suffit de ne pas déposer de cookies, c'est un simple réglage du serveur, et des ingénieurs confirment que les données étaient bien collectées par Qwant et « planquées de toutes urgence » au moment des audits. Bien d'autres sociétés peuvent proposer un méta-moteur sous Bing qui protège les données, ce que faisait lui aussi le moteur Xaphir, donc ce n'est absolument pas un argument, d'où la communication de Qwant, Cédric O et du staff Macron toujours comparative à Google et jamais Xaphir ni les autres.

Pour le moment, tout ce scandale d'État de l'escroquerie Qwant repose sur les épaules de Cédric Clément de la CDC et Jean René Lemas Directeur général de la CDC en Juin 2016, puisque qu'Éric Lombard avoue que la CDC savait que Qwant se reposait sur Bing et ne pouvait donc absolument pas accepter une valorisation basée sur l'exemple de Google en moteur totalement autonome et aurait dû valoriser ou n'accepter qu'une valorisation de Qwant basée sur les méta-moteurs utilisant Bing, de surcroit dénoncé dans la presse, les réseaux sociaux et par la profession web comme étant une tromperie.

Mr Clément n'est pas intervenu sur cette fraude financière clairement réprouvée par la loi ; Code monétaire et financier ; [Article L465-3-1](#) (et [Article L465-3-2](#) ainsi que [Article L465-3-3](#))

« I. – A. – Est puni des peines prévues au A du I de l'article L. 465-1 le fait, par toute personne, de réaliser une opération, de passer un ordre ou d'adopter un comportement qui donne ou est susceptible de donner des indications trompeuses sur l'offre, la demande ou le cours d'un instrument financier ou qui fixe ou est susceptible de fixer à un niveau anormal ou artificiel le cours d'un instrument financier.

II. – Est également puni des peines prévues au A du I de l'article L. 465-1 le fait, par toute personne, de réaliser une opération, de passer un ordre ou d'adopter un comportement qui affecte le cours d'un instrument financier, en ayant recours à des procédés fictifs ou à toute autre forme de tromperie ou d'artifice.»

Hormis l'aspect technologique, l'examen des premiers bilans et la page 63 du bilan 2012 aurait dû déclencher toutes les alarmes à la CDC puisque Qwant n'a pas démarré, qu'il y a 1,2Millions d'€ investis par des actionnaires et Léandri et Rozan se refacturent pour leur propre compte plus de 600.000€. Aucun fondateur de startup ne ferait une chose pareille, jamais, sauf d'être malhonnête assurément. Le CA de 8.400€ aussi est une alerte rouge. Tout est devant les yeux pour ne pas valoriser cette société en état de faillite, donc qui a laissé passer ce dossier à la CDC, et éventuellement sur les ordres de qui ? Je ne crois pas que Mr Jean-René Lemas ait pris seul cette décision, ni Michel Sapin, et entre deux figure Mr Emmanuel Macron, ministre de l'Économie et du numérique, ami de Jean-Manuel Rozan PDG de Qwant qui voyage régulièrement avec le Ministre en avion.

Peut-être que l'ensemble des intéressés communiquerons aux médias et à la justice leur version sur ces évènements clé de la fraude à la valorisation qui est une atteinte au bien public qu'est la CDC.

Comme déjà présenté dans le chapitre 34, le commissaire aux apports avait fixé une date limite de cette valorisation au 31 Décembre 2020. Beaucoup d'évènements se sont passés au sein de Qwant et la CDC, Éric Léandri est évincé après une bagarre farouche entre la CDC et l'État, et au sein de la CDC raconte le journaliste Marc Endewl dans son article sur Le MediaTV ;

« Suite aux alertes dans la presse, une bataille s'enclenche à l'intérieur de l'institution financière entre les pro et anti-Léandri : « La révélation qu'il a eu par le passé un mandat d'arrêt européen contre lui a fini par le décrédibiliser totalement au sein de la direction de la Caisse », analyse un ancien salarié. À la manœuvre, Olivier Sichel, un inspecteur des Finances, ex-PDG de Wanadoo (l'ancienne filiale internet de France Telecom), nommé directeur général adjoint de la Caisse en décembre 2017, et devenu également le patron de la Banque des Territoires. Le même Sichel qui « dès 2017, [alors qu'il était à la CDC, NDLR] a poussé à fond Qwant », selon un ex-conseiller de Mounir Mahjoubi, ex-secrétaire d'Etat au numérique... Quoi qu'il en soit, à l'automne 2019, c'est lui qui mène la bataille contre Léandri au sein de la Caisse

*des Dépôts : « Dès que Sichel a dit qu'il fallait débrancher Léandri, il y a eu une levée de boucliers du côté des pouvoirs publics. **Il y a eu des pressions sur la Caisse.** Au plus haut niveau, on a beaucoup aidé le patron de Qwant. Il a de vraies protections. La consigne était qu'il fallait protéger le soldat Léandri. La Caisse devait donc lui trouver une sortie honorable, mais il n'y mettait pas du sien, ce qui nous a rendu la tâche encore plus ardue », nous confie un proche d'Olivier Sichel. « La Caisse a brandi un véritable ultimatum, en conditionnant sa nouvelle aide au départ de Léandri de la direction de la société », analyse un ex de Qwant. **L'action d'Olivier Sichel contre Éric Léandri en a froissé plus d'un au sein même de la Caisse des Dépôts où Qwant bénéficie de soutiens en interne.** Au point qu'une note confidentielle, produite au sein de la direction, et synthétisant un scénario de sortie pour Léandri, a fini par « fuiter » auprès de Qwant. **Preuve supplémentaire qu'Éric Léandri et son compère Jean-Manuel Rozan disposent de réseaux et relais puissants.** »*

Qui à la Caisse des Dépôts soutient Éric Léandri sur biens d'autres dossiers tout aussi « douteux » que Qwant (je ne peux le révéler que devant un juge) ?

Qui a donc exercée des pressions sur la Caisse des Dépôts ?

Il n'y a que 3 possibilités au-dessus de la CDC, par ordre croissant d'autorité, en 2019 ;

- **Cédric O**, secrétaire d'État au numérique
- **Bruno LEMAIRE**, ministre de l'Économie
- **Édouard Philippe**, 1^{er} Ministre (la DINUM est rattachée à Matignon et a sonné l'alerte en interne en Juillet 2019 sur le faux moteur Qwant expertisé).
- **L'Élysée et Emmanuel Macron.**

Le Ministre Macron utilise les fonds de la Caisse des Dépôts et Consignation avec Qwant pour sauver sa campagne présidentielle 2016, seule hypothèse logique de toute cette affaire à nos yeux.

Est-ce que le dossier Qwant fait partie des dossiers « brulant » qui ont confrontés Emmanuel Macron et Édouard Philippe en 2019 alors même toutes les révélations à répétition et en mitraille dans toute la presse, Médiapart, le Canard Enchaîné, le Figaro, BFMTV, La Lettre A, Neximpact et de très nombreux autres ? Car derrière, ne l'oublions pas, tous les enquêteurs acharnés dans ce dossier ont tous la même seule conclusion logique : en détresse de financement de sa campagne 2017, les plus grosses anomalies financières et structurelles chez Qwant commencent fin 2016 avec une nébuleuse de holdings de surcroît. La seule hypothèse logique de tous ce conflit et de cet acharnement de l'Élysée à sauver Qwant malgré cet almanach d'infractions ne peut trouver sa raison que par un financement occulte de campagne sur des fonds de la Caisse des dépôts et consignation.

F) LA POLITIQUE EN FAVEUR DES GAFAM DU GOUVERNEMENT :

L'autre facette que j'ai découvert, c'est suite à l'annonce de l'appel d'offre pour les acteurs numériques du projet FranceNum mis en place par Mr Macron pour les petits commerçants, où au final, Premsgo et son shopping gratuit sont rejetés, ainsi que l'Annuaire Français et des centaines de startup qui se plaignent sur les réseaux sociaux d'être écartés de ce dispositif, mais l'on retrouve Google et l'annuaire américain Yelp en bonne place. Puis Google inonde le web de spots publicitaires, une débauche d'annonces qui interroge et fait regarder de plus près ce que fait Google avec les petits commerçants et FranceNum. Ce ne sont ni plus ni moins que des formations proposées aux petits commerçants pour apprendre à utiliser leur régie publicitaire payante (déguisée sous le terme « référencement payant »), créer et améliorer leur présence dans l'annuaire d'entreprise « Google My Business », et comment utiliser la nouvelle plateforme Ecommerce de « Google Shopping ».

Encore une fois, Emmanuel Macron n'en fait qu'à sa tête, il fait sa « startup nation » et se jette comme une quille dans un univers professionnels de 120.000 agences web et de com, indépendants webmasters et graphistes au contact sur le terrain, en les court-circuitant avec son propre réseau de conseillers. C'est désolant, comme « géo-trouvetout », « je sais mieux que les autres, j'ai des idées, j'impose mes idées », au lieu de soutenir toutes ces petits acteurs nationaux bien atteints aussi par le Covid, il bouscule et « déboule » avec son Google et Yelp ... C'est un communicant irresponsable, et extrêmement dangereux par l'agilité de son éloquence et de sa « bonne prestance ».

La taxe GAFAM (<https://www.impots.gouv.fr/portail/actualite/presentation-de-la-taxe-sur-les-services-fournis-par-les-grandes-entreprises-du-secteur>) de 3% s'est vue en fait contournée par les géants Américains, Google a augmenté ses tarifs publicitaires des annonceurs Français de 3% (<https://www.usine-digitale.fr/editorial/google-augmente-ses-tarifs-publicitaires-de-3-en-reaction-a-la-taxe-gafa.N1070154>). Le gouvernement se félicite de cette taxe qui est un échec cuisant au final et n'aide aucunement à contrer l'hégémonie des GAFAM en France.

Le « flop » de la taxe GAFAM :

Google augmente ses tarifs publicitaires de 3 % en réaction à la taxe Gafa

Google suit les pas d'Amazon et d'Apple. Il a décidé de répercuter le montant de la taxe sur les services numériques, dites "taxe Gafa", sur ses tarifs publicitaires en y appliquant une augmentation de 3 % à partir de mai. Les annonceurs français et espagnols sont concernés par cette mesure.

ALICE VITARD | PUBLIÉ LE 11 MARS 2021 À 10H10

GOOGLE, PUBLICITÉ, RÉGLEMENTATION



En 2021, le secrétaire d'État au numérique s'affiche sur Twitter avec un maillot Google, à ce stade, dans un combat farouche de souveraineté numérique de la France et le pied de nez sur la taxe GAFAM compensée par Google de la même augmentation des tarifs, l'inconscience de Mr Cédric O du message qu'il transmet par cette haute trahison des intérêts vitaux de la Nation, rend cette situation immensément triste.

Le message qu'adresse Mr Cédric O à tous les entrepreneurs Français qui se battent contre Google et essayent d'avoir un autre espace de présence pour eux ou leurs clients, autre que Google, Bing, Facebook ou Twitter, est une trahison en plein cœur qui à elle seule indique à quel point cette politique est destructrice de l'élan National, de sa souveraineté, de la responsabilité, de la décence et du respect de la fonction, des institutions, de la population adulte des fonctionnaires et des enfants de la Nation.

Monsieur Cédric O est aussi le conseiller numérique d'Emmanuel Macron à l'Élysée en 2017 qui agit dans l'ombre pour éradiquer la société Xilopix au moment où ils lance leur moteur Xaphir, et n'a pas eu le courage de venir à la réunion en 2019 à l'Élysée avec les fondateurs de Xilopix convoqués au sujet d'un article dans lequel ils ont exprimés leur amertume sur la destruction de leur moteur de recherche souverain et la façon dont ils ont été jeté à la rue comme des malpropres par Léandri. Monsieur Cdric O n'est pas venu à ce rendez-vous où il était sujet principalement de taire ce scandale. Des gens inhumains, vraiment, dangereux pour l'État de droit, les populations et la démocratie.

Pour toutes ces raisons une plainte séparée contre Monsieur Cédric O est adressée au parquet de Paris.

LA NOUVELLE FONCTION MINISTERIELLE, CEDRIC O, MONSIEUR LE SECRETAIRE D'ÉTAT AU DEVELOPPEMENT DES GAFAM !



Ces 2 photos illustrent la réalité de cette politique numérique du gouvernement Macron ; trahison, communication trompeuse et trahison de l'intérêt et souveraineté nationale.

S'associer avec Microsoft pour contrer Google et faire la promotion de Google de Google sur Twitter, voilà la vie difficile de Mr Cédric O, secrétaire d'État au numérique qui ne manque pas de provocation et d'irrespect de sa fonction ministérielle de protéger et promouvoir l'intérêt National. En fraudant les marchés publics ouvertement en défiance de la justice, Monsieur Cédric O va jusqu'à la folie d'utiliser 5 millions de fonctionnaires et des millions d'enfants comme du « bétail », pour créer des utilisateurs artificiels contraint de l'usage de l'escroquerie Qwant fondé par un repris de justice en cavale, Éric Léandri, maintes fois condamné pour vol et recel avec effraction et violence, et un délinquant financier, Jean-Manuel Rozan, expert d'abus de bien social.

Cédric O qui impose de surcroît un verrouillage sur Qwant, tout l'inverse de ce qu'il avait promis au parlement, et fait tout pour saur sauver bec et ongle la société de ses amis criminels, bafouant la loi à maintes reprises en toute impunité.

Malgré les alertes sur Twitter, il ne bouge pas lorsqu'il y a des plaintes pour non-filtrage de la pornographie et la publicité même quand les enfants ne le demandent pas.

La région Île de France à banni Qwant de 750.000 Lycéens en Mars 2022.

Monsieur Cédric O soutient Qwant depuis qu'il fut l'organisateur de la virée à LAS VEGAS de 2016 financée en partie par Qwant et plus encore depuis qu'il fut trésorier de « En Marche » pendant la campagne 2016 et confronté à une crise financière du budget de campagne dans l'hiver 2016-2017.

Les règles, les usages et les lois n'existent pas pour Mr O, il impose partout ses amis Qwant premier marcheurs, Fraudeur et manipulateur des parlementaires comme des politiques au gouvernement, créant dans de nombreuses administrations des tensions interne sur ce dossier criminel, aux services de police comme ceux de la CDC, il mène de front tous les coups tordus pour sauver Qwant, même le sacrifice des enfants.

En résumé :

Il y a tellement d'infractions dans ce dossier qu'il est difficile d'en faire une rédaction claire et une appréciation mesurée. Il faut pour cela il me semble établir les priorités ;

- La souveraineté Nationale : est-ce un faux semblant d'argument pour les politiciens ou est-ce quelque chose de concret et d'intérêt vital ? Avec la guerre en Ukraine en tout cas, la souveraineté une nécessité vitale plus palpable qu'auparavant. Mr Macron a joué en toute conscience contre cette souveraineté numérique face aux géants Google et Amazon, en tuant une société de 8 années de recherche et développement, le moteur Xaphir, **au moment où il se lance** (c'est assez fou). Il n'a pas fait cela parce que ce moteur vrai concurrent de Google ne lui plaisait pas, mais par ce que Xaphir risquait de compromettre la réussite de ses amis Qwant dont il savait qu'aucun vrai moteur n'était en service, Qwant qui en seule hypothèse logique ont financés sa campagne 2016 avec les fonds détournés de la Caisse des Dépôts, et y placer son ami Sébastien Ménard payé 150.000€ chez Qwant. Avec la réussite possible de Xaphir, Emmanuel Macron n'aurait pas pu continuer l'arrosage financier d'autres amis via Qwant et diverses sociétés au Delaware comme constaté (MLM TRUST B HOLDING LLC). L'intérêt personnel d'Émmanuel Macron, tant de l'ambition que de l'image politique que le financement de sa carrière est la seule raison. tout cela avec le silence et la complicité d'Axel Springer, jusqu'à utiliser les fonctionnaires et les enfants de la nation comme du bétail.

Si la souveraineté numérique est un intérêt vital pour la Nation, Mr Macron l'a piétiné pour sauver sa carrière politique, son intérêt personnel, ce qui est un acte de haute trahison selon la loi et passible de convocation devant le parlement pour destitution.

- Des pratiques commerciales mensongères et trompeuses ; là, heureusement que la loi Française n'est comme cumulable par chef d'accusation comme aux USA car le volume de

mensonges et de tromperie des fondateurs de Qwant est de l'ampleur de leur communication depuis 10 ans. Il faut plutôt une enquête minutieuse pour essayer de trouver un brin de vérité.

G) Les infractions soulevées et la loi :

Dans les infractions mensongère et trompeuses ;

- Directive européenne n° 2005-29 du 11 mai 2005, <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2005:149:0022:0039:fr:PDF>
- Code de la consommation – articles L. 121-2 à L.121-4 et L. 132-1 à L.132-9
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006069565/LEGISCTA000032221101/#LEGISCTA000032227124
 - Soi-disant, Qwant n'utilisait absolument pas Bing (BFMTV 2013 et 2015), « Qwant a son propre index » façon trompeuse de faire croire que Qwant fonctionne comme tous les vrais moteurs avec l'internaute qui posent des requêtes en direct dans l'index, lui-même qui serait totalement la création de Qwant. Non seulement l'index n'est pas relié directement à l'internaute, mais sa réalisation est basée sur des données fournies par Bing (la fameuse technologie de « moulinette sur Bing » avoue Éric Léandri en 2021 et qui est passée inaperçue, et l'inverse est écrit dans Qwant). Il est facile à Qwant de dire qu'ils avaient déjà dit qu'ils utilisaient Bing en 2013, mais le plus discrètement sur de petits médias, cependant, sur de grands médias télévisés à très large audience, Mr Jean-Manuel Rozan ment totalement en réfutant « totalement » que le moteur Qwant utilise les données de Bing. Il importe qu'ailleurs Qwant dit utiliser Bing, c'est un fait délictueux de dire l'inverse à la télévision ou sur tout autre support.
 - Qwant laisse croire à l'internaute que l'extension Chrome, le navigateur de Google utilisé par quasiment tous les Français – 64% de part des navigateurs en France, que cette extension permet de rendre anonyme les recherches dans Qwant, alors que le navigateur lui-même en silence envoie en parallèle toutes les recherches dans Qwant à Google.
 - Lorsque les résultats sont fournis par Bing, et c'est le cas sur toutes les requêtes non populaires, en majorité plus de 3 mots, il est obligatoire selon les CGU de Bing que la mention « résultats fournis par Bing » soit indiqué clairement sur chaque résultat à l'endroit où l'internaute effectue sa recherche. Chez une majorité de méta-moteur sous Bing, cette mention est soit accolé contre la barre de recherche, soit en bas de page comme chez Lilo.org, Ecosia.or, Privavi.fr etc. Léandri prétend qu'il a un contrat secret avec Microsoft pour ne pas mettre cette mention, faudrait-il déjà que ce soit vrai (preuve), et si un tel contrat existe, et depuis quand ? Car depuis 2013, on reproche à Qwant de ne pas respecter ces CGU et de créer ainsi un trouble manifeste dans un secteur concurrentiel où les autres respectent ces CGU. Même en 2020 et en 2022, les PDG successifs ne respectent pas ces CGU malgré de nombreuses relances. pour le moment dans les faits, Qwant utilise bien l'API de Bing et donc soumis aux mêmes conditions d'utilisation que ses concurrents, et Qwant ne le respecte pas. Il y a là un aspect trompeur pour le consommateur qui croit que Qwant est un moteur 100% autonome et une concurrence déloyale envers les autres méta-moteurs obligés par ce contrat de mentionner l'origine des résultats.
 - Le tracking publicitaire des enfants dans QwantJunior par Google, Critéo et bien d'autres régies en regardant les vidéos Youtube contrairement aux nombreux

communiqués de presse de Qwant aux parents sur cette protection pourtant garantie et non respectée, constaté par huissier.

- Le tracking dans Qwant Music, tracking de iTunes de Apple et pleins d'autres, constaté par huissier aussi.

- **Dans les infractions de survalorisation ;**

Infractions au Code monétaire et financier [Article L465-3-1](#) (et [Article L465-3-2](#) ainsi que [Article L465-3-3](#))

- La valorisation fantasmagorique de Qwant à 75 millions d'€ en 2016 qui était déjà en faillite en 2015 avec des valorisations antérieures passées en apports en nature surévaluées, notamment ses actifs de Quantum Of Search de surévalués à 600.000€ alors que le capital de 200.000€ de Quantum est une facture douteuse (facture bidon de 200k déclare un salarié) émise par Qwant à Quantum (même fondateurs), que Quantum ne peut pas payer puisqu'ils sont en cessation de paiement selon le tribunal de commerce qui va liquider judiciairement Quantum avec une interdiction de gestion. L'historique des valorisations successives semble contenir des actifs et des apports en nature qui correspondent aux dates d'actifs de fichiers volés à d'autres entrepreneurs. Qwant et Ghinozzi n'ont jamais voulu répondre aux courriers recommandés avec AR à Mr Bros sur le contenu détaillé de cet historique des valorisations.
- La CDC qui a autorisé et accepté ces survalorisations a engendré, par l'injection de fonds publics au capital mais aussi en compte courant associé et encore par d'autres techniques, a engendré donc un marché gris avec des enrichissements personnels sur base de fonds public et de fausses valeurs. Les fonds publics n'ont jamais servi à réaliser un moteur souverain et ont été utilisés pour créer un marché financier à valeur artificielle alimenté par des émissions de BSPCE et BSA gratuites dont certaines à des individus à titre personnel (Thierry Gaubert etc) ou à des sociétés anonymes basées dans les paradis fiscaux comme le Delaware, Singapour, Luxembourg.
- Vu qu'il n'y a aucune indication du commissaire au compte, il est difficile de savoir ce qu'il en est des filiales dans les valorisations de Qwant, un point à éclaircir, mais cette nébuleuse de 19 sociétés n'est pas de bon augure.
- Depuis Janvier 2021, l'ensemble des opérations des BSA et des compensations sont réalisées sur **une valeur temporaire périmée fixée par le commissaire aux apports de 2016**, sauf réévaluation depuis selon les normes comptables avec les chiffres réels et la technologie réelle officielle constaté par la DINUM et non pas comparée encore une fois à Google ce qui serait une seconde fraude à la valorisation. Or, La situation comptable de Qwant début 2021 n'est autre qu'une faillite lourde et Qwant n'a toujours pas laissé expertiser sa partie autonome par la DINUM qui soupçonne une origine des données de Bing qui de plus, a été avouée par l'ex PDG (moulinette sur Bing), il y a donc une situation grave d'infraction sur l'évaluation de la valeur de Qwant qui n'est qu'un simple méta-moteur et les apports au capital en % effectués par les investisseurs. La complicité du commissaire au compte d'un soutien abusif est, comme la CDC, clairement apparent, d'autant que dans le rapport de 2019 du commissaire au compte, celui-ci précise déjà que la continuité dépend de la reconstruction des capitaux propres qui étaient déjà négatifs de 20 millions d'euros en 2019, et cette condition n'a pas été respectée. La BEI (Banque Européenne d'investissement) ne reverra jamais ses 25 millions de prêts partis en voyages et palaces, et les valeurs qu'elle détient en BSA ne valent plus rien ou si peu.



La CDC en son Directeur Général Éric Lombard est passible de recel d'escroquerie au sens qu'en acceptant la survalorisation de Qwant et la non-réévaluation honnête prévue le 1^{er} Janvier 2021 alors qu'il déclare en personne à la Commission des Finances qu'il savait que Qwant utilisait Bing et que les titres surévalués continuent toujours en 2022 de s'échanger sur cette fausse valeur. A cela, l'usage de terme trompeur auprès des clients utilisateurs de « Qwant possède son propre index » laissant croire que Qwant serait autonome et n'affichant pas la mention de « résultats fournis par Microsoft » lorsque cela est le cas, est aussi une manœuvre de tromper les internautes et les sociétés utilisatrices.

Code pénal Article 313-1

L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.

L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

- **L'infraction de soutien abusif de la CDC et de BPI France, de la BEI, des organismes sociaux (URSSAF), du commissaire aux comptes;**

Il faut bien avoir en tête que du chiffre d'affaires brut annoncé par Qwant et le commissaire aux comptes doit être déduit l'achat des données sans lesquelles il n'y aurait pas de publicité et la commission publicitaire supplémentaire conservée par Microsoft, soit un total de 50% à retirer de ce qu'annonce Qwant. Pour fonctionner, Qwant ne dispose que de 50% de ce qu'il annonce.

Le bilan 2019, qui ne tient pas compte des pertes considérables des filiales, est catastrophique. La dette s'élève à 54 millions pour une recette brut de 5,8M et nette à disposition entre 2,9 et 3,5 Millions d'€. Il n'y a même pas de quoi payer la moitié des salaires chargés :

Salaires et traitements	6 224 528
Charges sociales	2 491 100

Revenus net de 3,7 millions hors achat des données (env. 20% du brut)

En 2019, environ 90% du chiffre d'affaires est principalement issu de la vente de bandeaux publicitaires. Une nouvelle convention a été signée avec Microsoft. Elle a permis de développer des partenariats susceptibles de maximiser la fréquentation de notre site et d'élargir nos ressources publicitaires. Ce nouveau contrat met en place de nouvelles commissions basées sur les requêtes et non plus seulement sur les résultats générant du chiffre d'affaires pour la société. Ces commissions sont enregistrées en charge et le chiffre est enregistré en brut de ces commissions. Le chiffre d'affaires net de commissions s'élève à 3 726 667 € au 31 décembre 2019.
 Les 10% du chiffre d'affaire restant est composé de :

- Shopping : vente bannière publicitaire Qwant
- La vente de bande premium – home page : vente bannière publicitaire Qwant
- Produits d'activités annexes : refacturation intercompany et sous-location du 1^{er} étage babyprogress.

Le revenu net avec achat des données est d'env. 2,9 M d'€

En 2019, sans autres frais aucun que les salaires, aucun loyer ni dépense tech, il faudrait dégraisser 65% de l'effectif pour équilibrer. Si un appel d'offre public était passé comme cela aurait dû être fait, pour fournir un outil qui protège les données, les devis seraient entre 300.000€ et 1 millions d'€ sur la base de l'API Bing, sachant qu'il y a un chiffre d'affaires apporté par les administrations supérieur au coût de création. Si une offre publique légale était à disposition, je ferais une offre de service aux alentours de 500.000€ avec une proposition de partage des bénéfices net. J'ai mis en service de test un moteur équivalent à Qwant sur la base de l'API Bing, les hébergements de serveurs propriétaires démultipliés sécurisés sont peu coûteux en rapport. Ecosia et la société Française Lilo.org sont aussi capable d'offrir un service complet de protection des données pour les administrations. Les dépenses de Qwant sont hallucinantes, en 2019 comme en 2020, d'autant qu'on est dans une triche technologique que révèle la DINUM, et en production, c'est un dépotoir sur la partie autonome.

La CDC accorde du crédit public en compte courant associé dans une société et activité qu'elle sait mensongère et trompeuse, qui n'a aucune technologie propre à proposer pour aller concurrencer Google, dans une gestion criminelle et dans la fraude en tout genre. Elle engage BPI France, sa filiale, à accorder des prêts sachant pertinemment que Qwant ne pourra jamais les rembourser, déjà incapable de rembourser ses emprunts précédents. Elle sème ainsi en toute conscience un grave déséquilibre dans le marché hyper concurrentiel des moteurs de recherche par un monopole institutionnel en fraudant les marchés publics, et en détruisant en 2017 un concurrent de Qwant en la société Xilopix. Car c'est bien la Caisse des Dépôts qui, par un écoeurant trafic d'influence, a contacté la Région Grand Est pour faire cesser les financements au GIE de Xilopix, de l'aveu des élus.

Il n'y a pas non plus de provisionné la condamnation de 200.000€ environ en appel des dommages pour travail dissimulé et non payé envers les anciens dirigeants de Xilopix et de Qwant entreprise. Qwant a obtenu un recours en cassation et un retour en appel, mais la condamnation peut aussi être sévère pour les victimes que Qwant promène en justice depuis 2018.

Je note aussi que BPI France m'a refusé toute subvention et tout prêt, même un PGE pendant le COVID où les annuaires ont soufferts, sur la base de règles stricte de volume de fonds propres qu'elle doit respecter. J'ai évoqué la situation de Qwant qui bénéficie de subventions et de prêts BPI en dehors de ces règles, avec des capitaux propres abyssaux, et BPI n'a pas répondu. Pourtant, tout ou partie de ces subventions n'ont pas de finalité autre que de plagier les liens de résultats fournis par Bing pour faire croire à une autonomie, puisque par exemple Qwant a obtenu une subvention de 200.000€ « pour optimiser ses crawlers », c'est-à-dire améliorer du code informatique sur des crawlers, mais a plutôt « optimisé l'achat régulier de diamants par Éric Léandri qui ne se cachait pas de surcroit ». Le prêt de 1,5 Millions d'euros en 2020 est vraiment un soutien abusif intentionnellement à perte et créant une distorsion sévère du marché naturel des moteurs en France.

Ce soutien abusif du commissaire aux comptes, de BPI France et la CDC est condamné par la loi :

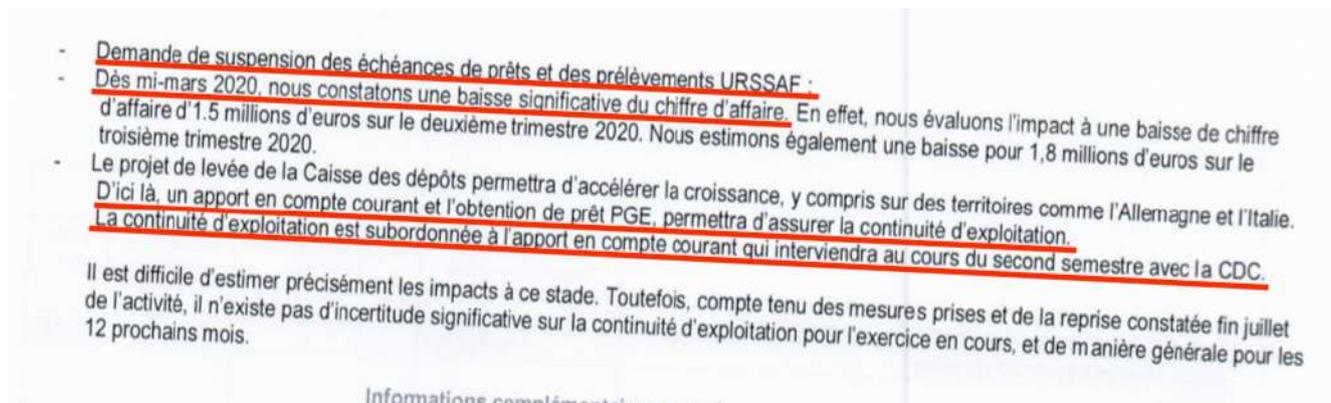
Code du Commerce Article L650-1

Lorsqu'une procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire est ouverte, les créanciers ne peuvent être tenus pour responsables des préjudices subis du fait des concours consentis, sauf les cas de fraude, d'immixtion caractérisée dans la gestion du débiteur ou si les garanties prises en contrepartie de ces concours sont disproportionnées à ceux-ci.

Pour le cas où la responsabilité d'un créancier est reconnue, les garanties prises en contrepartie de ses concours peuvent être annulées ou réduites par le juge.

Cassation 09-15253;09-67351;09-69053;09-71856

La faute grave du commissaire aux comptes qui n'est jamais présent aux assemblées générales et toujours excusé, c'est qu'en 2019, il préconise un prêt garanti par l'état alors que Qwant ne peut pas rembourser ses emprunts précédents et ne peut faire face au paiement des organismes sociaux depuis 2018. La CDC sait très bien que Mr Mahdjoubi a déjà fait installer Qwant sur tous les postes informatiques depuis Octobre 2017 et qu'il n'y a plus beaucoup à gagner de ce côté-là, sauf l'attitude trompeuse de Cédric O d'officialiser cette utilisation en 2020, et l'on voit très bien qu'en 2020, le CA a très peu augmenté. Ce bilan 2019 est expertisé le 13 Juillet 2020 par le Commissaire aux comptes qui voit très bien que les capitaux propres ne sont pas reconstruits et que la dettes s'envole, que les organismes sociaux ne sont pas payés.



En 2019, les capitaux propres sont passés dans les abîmes du négatif, moins 20 millions d€, et le Commissaire aux comptes conditionne la continuité à la reconstruction des capitaux propres, alors que Qwant dispose au mieux de 4 millions de revenus net pour une dépense de 15 millions. La CDC le sait aussi. Continuer l'activité est obligatoirement impossible sauf de creuser considérablement la dette, et puis c'est **UNE CONCURRENCE DELOYALE DE FONCTIONNER A PERTE AVEC DES FONDS ET DES CRÉDITS PUBLICS ILLIMITÉS**. Je m'insurge ici dans ces avantages de crédit illimités de organismes sociaux dans la mesure où Qwant m'a attaqué en justice pour me faire taire et m'a promis sur Twitter de « me ruiner en procès jusqu'en 2078 », au titre de ma société mais aussi à titre personnel puisque Qwant (et donc son actionnaire la CDC) a fait une double procédure simultanée à mon encontre, l'une contre ma société, l'autre à titre personnel en caution solidaire. C'est dire la volonté farouche d'Éric Léandri de me ruiner à titre personnel, comme cela m'a été promis via Twitter. Je n'ai pu gagner que grâce à l'honnêteté de ma démarche d'alerte des parlementaires sans intention de m'enrichir ou de concurrence, et ne pas avoir demandé de dommage et intérêt. Mais tous ces constats d'huissier et les frais d'avocat m'on coutés cher, et mon entreprise a dû supporter un solde a sa charge de 10.000€ qui font très mal a ma petite société dont je suis salarié et que je paye les organismes sociaux. Et si j'ai du retard, même pour 100€, l'URSSAF ne me fait pas de cadeau et j'ai immédiatement l'huissier à la porte en quelques semaines, comme la plupart des entreprises et petits commerçants en France, l'URSSAF ne fait jamais de cadeau.

J'accuse donc les organismes sociaux de soutien abusif envers Qwant qui ne paye pas ses charges sociales depuis des années, Qwant qui bénéficie de crédit d'impôts recherche de près de 10 millions d'euros sur toutes les années, de subventions, et de crédit de TVA en millions d'euros de surcroît.

Ce soutien abusif du commissaire aux comptes sur ce bilan 2019 se caractérise par un encouragement d'aggraver une dette irrécupérable en ayant recours à de nouveaux emprunts dont l'État va supporter les dettes. Le Commissaire aux Comptes écrit lui-même que le maigre chiffre d'affaires diminue, que les coûts d'exploitations sont de 20 millions d'euros pour seulement 5,9 M d'euros (les déductions des commissions Microsoft sont comptés dans le total des charges d'exploitation).

Total des charges d'exploitation (II)	22 670 578	20 618 486
---------------------------------------	------------	------------

C'est une atteinte au bien public et à l'État, alors que le rôle du Commissaire aux comptes est de protéger la société, je l'ai pourtant contacté plusieurs fois et nous avons échangé par téléphone la première fois, c'est une infraction délibérée et en toute conscience de ses obligations légales ;

Code du Commerce : Article L234-1

Lorsque le commissaire aux comptes d'une société anonyme relève, à l'occasion de l'exercice de sa mission, des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation, il en informe le président du conseil d'administration ou du directoire dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

*A défaut de réponse sous quinze jours ou **si celle-ci ne permet pas d'être assuré de la continuité de l'exploitation, le commissaire aux comptes invite, par un écrit dont copie est transmise au président du tribunal de commerce**, le président du conseil d'administration ou le directoire à faire délibérer le conseil d'administration ou le conseil de surveillance sur les faits relevés. Le commissaire aux comptes est convoqué à cette séance. La délibération du conseil d'administration ou du conseil de surveillance est communiquée au président du tribunal de commerce et au comité d'entreprise ou, à défaut, aux délégués du personnel. Le commissaire aux comptes peut demander à être entendu par le président du tribunal, auquel cas le second alinéa du I de l'article L. 611-2 est applicable.*

D'ailleurs, les chiffres du bilan 2020 parlent d'eux même, les capitaux propres ne sont pas reconstruits et le négatif s'aggrave à -21 millions d'euros, les charges d'exploitation sont toujours de 20 millions d'euros (pour un Api Bing de 4 lignes de code), les anomalies comptables s'additionnent, des BSA gratuites partent au Delaware pour une valeur d'1 million d'euros, la dette s'envole à 40 millions d'€ plus une dizaine des filiales ;

Total des charges d'exploitation (II)	20 181 014
---------------------------------------	------------

Des faits délictueux ont été dénoncés au Commissaire aux Comptes, sur des doubles facturations, sur des survalorisations, sur la possible valorisation de valeurs volées à Mr BROS, des faits que le Commissaire aux Comptes ignore ces irrégularités sans compter tout ce qu'il peut voir dans les comptes, ce qui est un délit de complicité de recel de soutien abusif et non conforme à la loi qui régit sa profession et responsabilité :

Code du commerce Article L823-12

Les commissaires aux comptes signalent à la plus prochaine assemblée générale ou réunion de l'organe compétent les irrégularités et inexactitudes relevées par eux au cours de l'accomplissement de leur mission, et, lorsqu'ils interviennent auprès d'une entité d'intérêt public, l'invitent à enquêter

conformément aux dispositions de l'article 7 du règlement (UE) n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil.

Ils révèlent au procureur de la République les faits délictueux dont ils ont eu connaissance, sans que leur responsabilité puisse être engagée par cette révélation.

Code du Commerce **Article L824-1**

I.-Sont passibles des sanctions prévues à l'article L. 824-2, les commissaires aux comptes à raison des fautes disciplinaires qu'ils commettent.

Constitue une faute disciplinaire :

1° Tout manquement aux conditions légales d'exercice de la profession ;

2° Toute négligence grave et tout fait contraire à la probité ou à l'honneur.

II.-Sont passibles des sanctions prévues à l'article L. 824-3 à raison des manquements suivants :

1° Les associés, salariés du commissaire aux comptes, toute autre personne participant à la mission de certification ou les personnes qui sont étroitement liées au commissaire aux comptes au sens de l'article 3, paragraphe 26, du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014, du fait des manquements aux dispositions de l'article L. 822-11-3 ainsi qu'aux dispositions du code de déontologie relatives aux liens personnels, professionnels ou financiers ;

2° Les entités d'intérêt public, leurs gérants, administrateurs ou membres du directoire ou du conseil de surveillance, du fait :

- a) De manquements aux dispositions des articles L. 822-11, L. 822-11-1 et L. 822-11-2 et de l'article 5 du règlement (UE) n° 537/2014 du 16 avril 2014, relatives aux services fournis par les commissaires aux comptes ;

Etc.

Le Commissaire aux comptes est totalement hors norme sur ce dossier Qwant et le bilan 2020 où il compte en trésorerie 7 millions d'euros dont plus de 3 millions d'euros restent impayés à l'URSSAF, et depuis 3 ans, Qwant n'a remboursé quasiment aucun emprunt et en contracte d'autres. C'est trop facile de prétendre que l'on dispose de millions en trésorerie disponible pour se payer d'énormes salaires et des loyers au double du prix normal et ne pas payer l'URSSA. A ce compte-là, toutes les sociétés peuvent aussi ne pas payer l'URSSAF pendant des années comme Qwant et avoir de la trésorerie pour se donner des revenus de 300 à 500.000€. Le Commissaire aux comptes est totalement complice de ces abus de bien sociaux et l'URSSAF aussi ;

Continuité d'exploitation

Le niveau de trésorerie s'élève à 7,5m€ à la fin de l'année 2020 et à 11,5m€ au 31 juillet 2021.

Trésorerie constituée de retards de paiement URSSAF et dettes fournisseurs

La consommation de trésorerie pour l'année 2020 a été de 12 m€.

Les prévisions de la société pour la période entre août 2021 et Juillet 2022 sont d'environ 5m€ auxquels s'ajoutent 15m€ d'échéances de remboursement de prêt de la BEI (5m€ en janvier 2022 et 10m€ en juin 2022), soit un total de 20m€. La consommation de trésorerie opérationnelle liée à l'activité de la société sur la période août 2021 et juillet 2022 a été estimée sur la base des projections d'investissements (en marketing et Ressources humaines) et de croissance du chiffre d'affaires.

Concernant le remboursement de l'emprunt BEI prévu pour janvier 2022 et juin 2022 la société a entamé des discussions afin d'obtenir un report de ces échéances.

En cas d'échec de ces discussions la société pourrait ne pas être en mesure de faire face à ses dettes dans le cadre normal de son activité. La Société examine les modalités de réalisation d'opération de renforcement de ses fonds propres et quasi-fonds propres

Donc, Qwant va faire face à 20 millions de remboursement d'emprunt de la BEI + 20 millions de fonctionnement + 20 millions de dettes restantes + 21 millions de capitaux propres à reconstruire, soit 80 millions avec seulement 8 ou 9 millions de CA brut ? (et l'on ne parle pas de 27 millions d'investissements déjà utilisés pour rembourser les pertes passées, car on dépasse avec les filiales les 100 millions d'euros brûlés dans cette arnaque).

Cette boîte est Archie morte, et le commissaire aux comptes est serein puis « **la société (Éric Léandri – Rozan et Chalon) examine les modalités de réalisation d'opérations de renforcement de ses fonds propres en quasi-fond propre** » écrit-il, avec de tels délinquant financiers récidiviste Mr Sebag leur fait totalement confiance, sachant triplement que la valorisation de Qwant est mensongère et trompeuse, et que Mr Franck Sebag va ainsi autoriser l'abus des investisseurs qui seront trompés et abusés sur la valeur réelle des BSA.

Références : Code du Commerce ; [Des commissaires aux comptes. \(Articles L820-1 à L824-16\)](#)

- **Dans les infractions de banqueroute ou de faillite personnelle des précédents et actuels PDG de Qwant et de recel de la CDC;**

Entreprendre une activité de Méta-moteur sous Bing, est de facto une activité déficitaire. Il faut être stupide pour ne pas comprendre pourquoi les méta-moteurs qui se lancent le font sur une action de bienfaisance (Ecosia, Lilo, Youcare etc.), car le coût d'achat des données Bing coûte plus cher que le rapport des revenus, sur le tarif de base. Il faut d'une part encourager l'internaute à cliquer sur une publicité pour « une bonne cause », et arriver rapidement à des volumes de trafic important pour avoir des tarifs préférentiels sur l'achat des données. Actuellement, le prix d'achat des données est de 6,299€ pour mille requêtes, alors que le chiffre d'affaires net publicitaire est de 5€ les milles en moyenne sur le web, il y a donc une perte de presque 2€ toutes les milles pages vues, sans possibilité d'ajouter des publicités autre que Bing Ads, sauf accord, ce que Qwant n'a obtenu que récemment mais avec très peu de rentabilité supplémentaire. Pour être rentable, il faut faire de très gros trafic supérieur à 10 millions par mois, ce que ne fait pas Qwant avant Novembre 2017 comme déjà vu, depuis que Mounir Mahdjoubi adressé à toutes les administrations une note de service leur demandant d'utiliser Qwant. Avant septembre 2017, l'outil des spécialistes StatCounter donne Qwant avec moins de 0,00% de part de marché, soit un trafic quasi nul. Pour faire croire à un vrai moteur et un vrai développement, Qwant a embauché à tour de bras des techniciens qui soit se tournaient les pouces, ou travaillaient sur leur propres projets, ou faisait faire la même chose à plusieurs équipes. Les projets complémentaires fleurissaient aussi de toutes part pour faire croire que Qwant était une très grosse société qui s'investissait dans de très nombreux domaines autre qu'un moteur, car

travailler sur le cœur du moteur nécessitait de très gros investissement avec une gestion rigoureuse et économe, ce qui aurait mis un terme aux abus de bien sociaux interne, donc les PDG successifs n'ont fait que du théâtre, de la mise en scène technologique.

Pour taire la supercherie, Qwant à littéralement « arrosé » de tous les côtés, à commencer par les directeur et directrices avec des salaires « de corruption » d'un niveau indécent de 150.000€ comme on l'a vue, des empois de complaisance dans Qwant Music, et les derniers en date, les directeurs sous Ghinozzi avec des revenus de 300.000€ et plus (570.000€). Tout ce petit monde ou presque s'est aussi plus ou moins « servi » dans la caisse par des doubles facturations, comme déjà vu Philippe Micaelli est sa société personnelle VESCO. Beaucoup de directeurs savaient que Qwant était une escroquerie et qu'un jour « tout cela allait finir par peter » comme le dit le vice-président Piacentino en 2018 lors du rdv dans un bar où menacera l'ex comptable et proposera « un bel appartement Parisien » en échange de son silence. La vision de « fonds publics illimités » habite toute cette équipe dirigeante qui pourtant connaît l'arnaque. Comme le dis Piacentino, « avant la CDC ne savait pas (audit fraudé donc), maintenant ils savent ». Donc depuis au moins 2018, la CDC savait confirme Piacentino, et au lieu de porter plainte ou de cesser des financements publics détournés, la CDC a continué en fermant les yeux. Pire, puisqu'en Janvier 2020, la CDC fait éjecter le PDG Éric Léandri, et la CDC reprend totalement en main la gestion de Qwant; marketing, trésorerie, technologie, et place a la tête de Qwant JC Ghinozzi.

En conséquence, la CDC devient **gérante de fait** et endosse toutes les responsabilités envers les tiers. Sur les fonds publics, elle a la vision en direct cette fois ; factures et double facturation, les abus de bien social, les emplois fictifs, etc. Sur la gestion, au lieu de revenir à une pratique technologique honnête, indiquer les résultats de Bing comme ses concurrents, arrêter le plagiat de Bing, reconstruire un index propre en parallèle éventuellement, réduire le personnel a une dizaine ou vingtaine seulement nécessaire, rétablir la vraie valeur des actions, rien de tout cela n'est fait, au contraire, les dépenses augmentent. Antoine Troesch nommé par la CDC ne sert à rien. Le mot d'ordre semble que l'on va continuer tel quel, sauver les apparences, étouffer le scandale et maintenir l'activité comme si tout allait mieux, même si elle est à perte, jusqu'aux prochaines élections en tout cas. Pour les nouveaux investisseurs, on espère leur complicité ou leur silence pour ne pas mettre le nez dans les comptes, ni réévaluer la société. Des investisseurs complaisant comme le Chinois Huawei à qui l'État offrira surement des avantages en échanges.

Avoir poursuivi abusivement une exploitation déficitaire qui ne pouvait conduire qu'à la cessation des paiements est un motif de faillite personnelle que l'on peut attribuer a tous les PDG de Qwant sur toute la période depuis la création de 2011 qui a commencée par Quantum of search créateur de l'application Qwant et la faillite personnelle du gérant, activité reprise et continuée avec une reprise du personnel de Quantum par Mr Jean-Manuel Rozan qui a mis Qwant en faillite depuis 2013, faillite personnelle de son successeur Éric Léandri, puis de Jean-Claude Ghinozzi et Mr Troesch en 2020, puis de Mme Leweski en 2021 et 2022 qui n'a toujours pas déposée le bilan, avec la complicité de la CDC et de son directeur Général Éric Lombard.

Code du Commerce : [Article L653-3](#)

1.-Le tribunal peut prononcer la faillite personnelle de toute personne mentionnée au 1° du I de l'article L. 653-1 , sous réserve des exceptions prévues au dernier alinéa du I du même article, contre laquelle a été relevé l'un des faits ci-après :

1° Avoir poursuivi abusivement une exploitation déficitaire qui ne pouvait conduire qu'à la cessation des paiements ;

2° (Abrogé).

3° Avoir détourné ou dissimulé tout ou partie de son actif ou frauduleusement augmenté son passif.

II.-Peuvent en outre, sous la même réserve, être retenus à l'encontre d'un entrepreneur individuel à responsabilité limitée les faits ci-après :

1° (Abrogé)

2° Sous le couvert de l'activité visée par la procédure masquant ses agissements, avoir fait des actes de commerce dans un intérêt autre que celui de cette activité ;

3° Avoir fait des biens ou du crédit de l'entreprise visée par la procédure un usage contraire à l'intérêt de celle-ci à des fins personnelles ou pour favoriser une personne morale ou entreprise dans laquelle il était intéressé directement ou indirectement.

- **Dans les infractions de détournement PDG de Qwant et de recel de la CDC concernant les actions gratuites à des personnes physiques ni salarié ni investisseurs et personnes morales dans les paradis fiscaux du Delaware en 2020;**

Si le cas d'actions BSA gratuite envers certaines personnes en 2015 est d'ordre privé (Thierry Gaubert par exemple), celui de 2020 est entièrement sous la responsabilité de Jean-Claude Ghinozzi et d'Antoine Troesch de la CDC chargé de la gestion de Qwant. Dans le PV d'AG de 2020 ou 36.000 BSA MLM sont attribuées à la société MLM TRUST B HOLDING LLC domiciliée au Delaware, aucune mention n'est faite du pourquoi il n'y a pas d'apport en fond propre de l'équivalent alors que ces BSA ont toutes été réservés, souscrites à 0,01€ et exercées.

Il s'agit là de détournement et abus de confiance au sens pénal :

Article 314-1

L'abus de confiance est le fait par une personne de détourner, au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'elle a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé.

L'abus de confiance est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

Des infractions de détournement de fonds publics des PDG de Qwant et de recel de la CDC :

Les fonds publics investis de BPI et de la CDC ont été investis sur la base d'un vrai moteur de recherche souverain et autonome qui n'existe pas. Les fonds investis depuis 2017 ont été essentiellement utilisés pour rembourser des dettes issues de nombreuses malversations d'abus de bien sociaux en tout genre dont on ne soupçonne même pas encore l'ampleur et déjà visibles.

En 2017, il y a ce vide comptable de 13 millions d'€ d'apport en fond propre des BSA de Février 2013 de BAD BOYS, elles sont fixées dans le tableau comme étant apportées en fonds propre, mais n'apparaissent nulle part dans les bilans. Rien ne prouve que la CDC aurait versés tous les fonds dans le compte en banque de Qwant et l'on se demande ce qu'il en est arrivé des mouvements de 17% des

actions de Qwant basculées dans les Holdings personnelles d'Éric Léandri, Angels1 et Angels2. Il y a là 17% d'actions qui deviennent la propriété d'un nouvel actionnaire que l'on cache, sans accord visible de la CDC dans aucun document, alors que Qwant est une propriété en partie publique et doit toute transparence. Il est soupçonné dans cette affaire une compensation d'actions et de factures au détriment de la société et de l'objet de celle-ci. De toute façon, tout a été fait pour ne pas faire de moteur puisque la totalité des 8 années de recherche et développement du moteur Xaphir à été directement jeté à la poubelle et oublié.

Si en 2018, selon Jean-Baptiste Piacentino vice-président de Qwant, la CDC « savait » (et ça ne peut être autrement), du fait que le bilan 2018 obligeait déjà à détruire la totalité de des capitaux propres et investissements pour les passer en totalités en remboursement des dettes passées au lieu d'investir dans la technologie, dès 2019 la CDC aurait dû se retirer. Or, elle a encore utilisé des fonds publics, ce qui constitue un détournement de biens de fonds publics au sens pénal :

Code pénal Article 432-15

Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, un comptable public, un dépositaire public ou l'un de ses subordonnés, de détruire, détourner ou soustraire un acte ou un titre, ou des fonds publics ou privés, ou effets, pièces ou titres en tenant lieu, ou tout autre objet qui lui a été remis en raison de ses fonctions ou de sa mission, est puni de dix ans d'emprisonnement et d'une amende de 1 000 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit de l'infraction.

La peine d'amende est portée à 2 000 000 € ou, s'il excède ce montant, au double du produit de l'infraction, lorsque l'infraction est commise en bande organisée.

La tentative des délits prévus aux alinéas qui précèdent est punie des mêmes peines.

Il faut rajouter à cela les fonds publics versés directement aux filiales qui ont été en faillite ou masque des opérations de détournement comme Qwant research, Qwant Music, Qwant Allemagne, et d'autres de soupçons de blanchiment comme Qwant Italy qui a des pertes énormes (plusieurs millions d'euros) sans salarié ni bureau ni activité décrite nulle part. Il y a aussi ces mystérieux 10 millions d'euros en 2020 de publicité inutile sur les journaux Allemand de l'actionnaire Axel Springer en pleine période des élections Allemande...

Des infractions de pratiques et concurrence déloyales de la CDC et de Qwant :

Qwant est un méta-moteur, c'est un fait établi officiellement jusqu'à un nouvel audit officiel complet transparent et non complaisant. Il y a eu parjure au Sénat sur ce point, mais globalement, c'est une concurrence déloyale envers tous les méta-moteurs utilisés précédemment dans les administrations. Il y a eu des déclarations mensongères à la télévisions de non-utilisation de Bing qui déstabilisent le marché naturel, ainsi qu'une obligation en force d'utiliser comme seul moteur Qwant et d'effectuer un verrouillage par défaut sur celui-ci que les utilisateurs ne peuvent changer. Ce verrouillage en force a été accentué en 2020 et 2021 pour empêcher toute concurrence ne serait-ce que d'être mentionnée auprès de tous les DSI de France dans toutes les administrations et collectivités.

Mr Cédric O, secrétaire d'État au Numérique, a volontairement fraudé les marchés publics et menti aux parlementaires comme déjà vu, comme il a menti aux médias en disant qu'il n'y avait pas de concurrents trouvés (non cherchés en réalité), et donc pas besoin de passer par les marchés publics. Lilo.org comme Ecosia, ou Privavi et des milliers de sociétés informatiques peuvent offrir un service similaire à Qwant qui protège aussi les données personnelles.

L'intervention directe de la CDC et de BPI France auprès de la région GRAND EST concernant le moteur Xaphir de la société Xilopix à Épinal afin d'exercer une pression pour qu'ils soient mis en faillite puis rachetés par Qwant qui mettra directement la technologie « au rebut » est là un acte de pratique concurrentielle les plus abjectes et totalement irresponsable de la part de la CDC directement en cause.

Ces pratiques sont sanctionnées notamment :

Code du Commerce : [Article L420-1](#)

Modifié par Loi n°2001-420 du 15 mai 2001 - art. 52 () JORF 16 mai 2001

Sont prohibées même par l'intermédiaire direct ou indirect d'une société du groupe implantée hors de France, lorsqu'elles ont pour objet ou peuvent avoir pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché, les actions concertées, conventions, ententes expresses ou tacites ou coalitions, notamment lorsqu'elles tendent à :

1° Limiter l'accès au marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises ;

2° Faire obstacle à la fixation des prix par le libre jeu du marché en favorisant artificiellement leur hausse ou leur baisse ;

3° Limiter ou contrôler la production, les débouchés, les investissements ou le progrès technique ;

4° Répartir les marchés ou les sources d'approvisionnement.

Des infractions favoritisme :

Qwant n'a jamais eu de moteur, les fondateurs Léandri et Rozan n'ont fait que mentir le plus gravement dès le début pour tromper et abuser des consommateurs, ils n'ont fait que piller les comptes de la société au détriment des fournisseurs, des investisseurs et de la personne morale, ceci est très largement visible dès le moindre examen comptable et l'historique juridique de la société et du casier judiciaire. Il y a un grave point d'inquiétude de l'intervention directe d'Emmanuel Macron envers la justice Belge au sujet de la condamnation de prison d'Éric Léandri commuée en dédommagement des victimes. Emmanuel Macron fait investir l'Europe sur Qwant dès 2015 à une hauteur de 25 millions d'euros, sans audit, sans enquête (supposé), malgré la somme de reproches médiatique depuis 2013 que Qwant est un faux moteur et une copie de Bing, et mettre de côté des moteurs 100% réels et autonome, ne même pas répondre au courrier envoyé de l'Élysée et de l'ordre présidentiel d'apporter conseil et aide au moteur Premsgo, est un acte de favoritisme. J'avais et j'ai plus besoin de soutien au sujet des données publiques dont certaines me sont encore refusées aujourd'hui en 2021, et de soutien technologique (INRIA) que d'argent. Mon approche a toujours été très modeste et principalement basée sur la technologie et les data nécessaires qui peuvent apporter un plus comparativement à Google sur la brique spécialisée de mon moteur Premsgo que sont les entreprises et leur production / vente de services et de produits, en accès gratuit. Je m'en sortais de toute façon, mais un coup de pouce aurait très nettement accéléré ce projet à dimension Nationale. Mais juridiquement, au vu de ce scandale et de tous les éléments que j'ai découvert dans cette affaire, je porte plainte contre Mr Macron et Mr Cédric O pour favoritisme dans ce dossier.

Les deux aspects très graves dans cette affaire, c'est la destruction des entreprises Françaises concurrente de Google pilotées par Emmanuel Macron et son complice Cédric O. La mise à l'écart de Xilopix et de leur moteur Xaphir dès 2015, de leur mise à l'écart d'être audité par la CDC en 2016, puis de leur destruction en 2017. Ensuite, outre ma mise à l'écart depuis 2015, c'est surtout la tentative de

faire détruire ma société par la CNIL dès 2019 par une tentative de destruction financière en multipliant par 10 la sanction la plus grave (40% de mon chiffre d'affaires annuel), en influençant les membres de la commission de sanction en produisant et utilisant des faux (inversion de mon résultat net déficitaire 2019 en bénéfiques), en omettant les multiples registres de traitement des demandes contenant des milliers de traitements et réponses (679 + 3.440 traitements) transmis deux fois par email avec preuve et de plus audité par les experts de la CNIL, alors que je diffuse tel quel en intégralité le fichier complet de l'INSEE certifié en open data, sans rajout, et mis à jour chaque mois. La CNIL trouve 5 réclamations de suppression, mais ces établissements sont toujours actifs et diffusés sur tous les annuaires et par l'INSEE, et la blague, toujours diffusé par l'INSEE en 2022 et présents dans tous les annuaires. La CNIL a reçu des ordres pour détruire ma société même en trichant, en faisant des faux, c'est loupé, mais c'est moche et je me permets de dire que c'est même « dégelasse », sachant que tout a commencé au tribunal de commerce où Léandri me prend à l'écart pour me dire « qu'il va me mettre la CNIL sur le dos » et le DG de Qwant Tristan Nitot qui est membre de la CNIL.

Je ne crois pas une seconde que Léandri ni Nitot aient le pouvoir de faire produire des faux à la CNIL ni de transgresser la loi pour aller à 40% d'amende, et là encore, je soupçonne un haut politique d'avoir influencé la CNIL de couler ma société et le moteur Premsgo en développement. Ainsi, au favoritisme s'ajoute le trafic d'influence pour les deux dossiers torpillés par Emmanuel Macron et son complice Cédric O.

Le summum de ce scandale est la fraude au marché public ouvertement et sous mensonge et parjure de Cédric O, par deux fois, qui prétend que la DINUM a contacté tous les candidats potentiels à un moteur de recherche qui protège les données et n'en aurait pas trouvé qui aurait les critères voulus. D'une part la DINUM écrit clairement dans son rapport d'audit de Qwant de 2019 que, sur la protection des données existent des concurrents, mais que ces critères sont conservés secrets par Cédric O qui n'en a jamais fait la publicité nulle part comme il se doit. J'ai fait une demande écrite à la DINUM en 2021, je n'ai aucune réponse, zéro. L'accès au marché est totalement fermé, même sur les simples informations des données techniques nécessaires. Mr Cédric O se comporte vraiment comme un criminel, une dictature de l'exécutif, qui brave ouvertement les lois et celle extrêmement détaillée des marchés publics. Et il le fait avec l'approbation et la bénédiction de son ami et complice Emmanuel Macron, ce ne peut être autrement, et les politiques le savent bien, cette complicité est très forte depuis la recherche de financements des présidentielles de 2017 où les deux individus étaient liés en permanence, avec Cédric O trésorier de « En Marche » avec un grave manque financier fin 2016 que les médias connaissent bien.

Le secrétaire d'État s'est pris lui-même dans une fraude lourde aux marchés publics dès 2020 (déjà prémédité en Mai 2019 par son annonce) sachant par le rapport de la DINUM la supercherie du faux moteur, l'existence de concurrents, et les infractions financières de Qwant. Mais pour lui, il faut d'une part sauver l'image de Qwant, et tenter de renflouer les comptes en diminuant les pertes abyssales, sauver la « poule aux œufs d'or » qui permet de fuiter toujours des fonds publics de la CDC. Il va donc « imposer en force » une « arnaque connue de tous » à 5 millions de fonctionnaires contre l'avis de la DINUM.

Cette fraude est tellement « claire » que **j'espère que la justice déclenchera une mise en examen immédiate de Mr Cédric O à la lecture de la présente**, puisque je crois que c'est la seule plainte « officielle » adressée à une autorité. J'espère en effet que la justice va envoyer un signal fort à l'exécutif, car ce scandale est le reflet que la corruption cour, s'est propagée insidieusement très profondément dans l'exécutif et gagne le législatif, que plus aucun point de contrôle et de contre-pouvoir ne fonctionne, que même la CNIL est touchée par la corruption, et que c'est l'ensemble de la démocratie qui est touchée par cette affaire Qwant de « petite société ». Même si Mr Emmanuel

Macron a toutes les chances d'être réélu, je n'imagine pas ce qu'il peut se produire comme autres malversations hors la loi au détriment de l'intérêt général. Le « commandement » de l'État de droit et doit être repris par la justice, en dehors de nos petits intérêts individuels, j'ai vraiment peur de la suite en France de cette arrogante impunité en tout et de loi de plus en plus bravée, et je n'exclue pas de déménager dans un autre pays si cette affaire persiste. J'espère donc une réaction et une prise de conscience de la justice pour que la vérité soit faite et que l'on puisse à nouveau travailler en paix.

Mr Cédric O a prémédité sa fraude aux marchés public, elle est formalisée incontestablement par les pièces transmises, et contraint quotidiennement 5 millions de fonctionnaires (« du bétail » pour Mr O) qui se plaignent ouvertement sur les réseaux sociaux.

*Code Pénal Des atteintes à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics et les délégations de service public **Article 432-14***

Est puni de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 200 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction, le fait par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public ou exerçant les fonctions de représentant, administrateur ou agent de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics, des sociétés d'économie mixte d'intérêt national chargées d'une mission de service public et des sociétés d'économie mixte locales ou par toute personne agissant pour le compte de l'une de celles susmentionnées de procurer ou de tenter de procurer à autrui un avantage injustifié par un acte contraire aux dispositions législatives ou réglementaires ayant pour objet de garantir la liberté d'accès et l'égalité des candidats dans les marchés publics et les contrats de concession.

Concernant la présente plainte pour corruption contre le Ministre Emmanuel Macron, le secrétaire d'État au Numérique Mr Mounir Mahdjoubi puis Mr Cédric O, le président de la commission des finances au parlement Mr Éric Woerth, Madame la présidente de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations Mme Sophie Errante, Monsieur le directeur général de la Caisse des dépôts et consignation Mr Éric Lombard et Messieurs Cédric Clément et Laurent de Pommier Cotton de la CDC. La DINUM est directement rattachée à Matignon (l'adresse et le tel est Matignon), et elle a fait fuiter en partie le rapport d'audit et alerté dans la presse, et il a eu des tensions importantes entre les différents services de Matignon et de Bercy. En conséquence, la révélation de faux moteur aurait dû déclencher au minima le retrait de la CDC, voire une plainte contre Qwant, et absolument pas l'utilisation de 5 millions de fonctionnaires comme du vulgaire bétail pour sauver cette arnaque. Le rapport de la DINUM précise que des concurrents existent, et de l'autre côté Cédric O fraude les marchés publics en disant qu'il n'existerait pas de concurrents. Pas besoin de la DINUM pour savoir qu'il y a des concurrents, il y en a des milliers dont ma société qui exploite en test un moteur sous Bing, Privavi.fr, que je pourrais très bien mettre en exploitation intensive et adapter à une demande publique, comme tous les autres méta-moteur Ecosia, Lilo, et des dizaines d'autres. La fraude au marché public est un fait. Bruno Lemaire comme Édouard Philippe savaient qu'il y avait fraude ont cédés aux ordres, et sûrement pas aux ordres de Mr Cédric O simple secrétaire d'État. Il n'y a que Emmanuel Macron en Janvier 2020 qui a pu donner l'ordre de frauder les marchés publics et d'imposer Qwant aux millions de fonctionnaires, ainsi que Mr Gérard Darmanin alors Ministre de l'action et des comptes publiques jusqu'en Juillet 2020. Mr Bruno Lemaire comme Mr Édouard Philippe se sont rendu complice de cette fraude en toute connaissance de cause.

A titre de corruption active ou de favoritisme ou de trafic d'influence ;

- Mr Emmanuel Macron Ministre
- Mr Cédric O conseiller et secrétaire d'État
- Mr Mahdjoubi au titre de secrétaire d'État
- Mr Édouard Philippe Premier Ministre (depuis le rapport DINUM)
- Mr Bruno Lemaire ministre de l'Économie (depuis le rapport DINUM)
- Mr Gérard Darmanin ministre de l'Action et des comptes publiques

- Mr Cédric Clément CDC
- Mr Éric Lombard CDC
- Mr Laurent de Pommier Cotton CDC
- Mr Gabrielle Gauthey CDC
- Antoine Troesch CDC Banque des Territoires

Au titre de la corruption passive ;

- Mr Éric Woerth de la Commission des finances
- Mme Sophie Errante de la Commission de surveillance de la CDC

Devrait être entendu :

- Mme Axelle Lemaire Secrétaire d'État au numérique en 2015-2016
- Mr René Lemas directeur général de la CDC jusqu'à mi 2017

Au sujet de l'utilisation de la police spéciale en particulier la BRDA (Brigade de Répression de la Délinquance Financière) :

- Mr Christophe Castaner Ministre de l'intérieur 2018-2020

Au sujet de Huawei Mars 2021:

- Vu la campagne média anti-Qwant de 2019, Il s'agit là très clairement d'une demande via l'État, mais de qui ? Depuis 2020, tout le monde politique ou presque fait profil bas sur Qwant, Bruno Lemaire sait que c'est une arnaque et n'en parle plus, pas plus que l'exécutif. Mr Cédric O passe commande auprès de deux parlementaires de « question » au parlement sur le sujet de Qwant, et y réponds de façon incomplète et ment au sujet de la DINUM et des concurrents, essayant de justifier sa fraude aux marchés publics, en vain.

En conséquence, pour que Huawei mette 8 millions d'euros dans Qwant en 2021, l'hypothèse d'avantages en contrepartie viens ensuite à l'esprit. Quels avantages en retour de l'installation de la nouvelle usine dans même Région Grand Est qui finançait Xilopix a qui l'on a demandé de couper les vivres à leur lancement. De là où on aurait « acheté » certains silences, cela ne m'étonnerait pas, toutes ces coïncidences sont suspectes, d'autant que Qwant est une véritable « passoire » financière.

Dans toute cette affaire crapuleuse de détournement de fonds publics pour des enrichissements personnels (dont l'épargne des Français et du livret A) sur fond d'escroquerie technologique mensongère et trompeuse et de la destruction d'acteur essentiel de l'économie numérique et de la souveraineté pour les mêmes motifs d'intérêts personnels, la loi applicable peut être celle de la corruption, du favoritisme et du trafic d'influence ;

De la corruption passive et du trafic d'influence commis par des personnes exerçant une fonction publique (Article 432-11)

Article 432-11

Est puni de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public, ou investie d'un mandat électif public, de solliciter ou d'agréer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques pour elle-même ou pour autrui :

1° Soit pour accomplir ou s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat ou facilité par sa fonction, sa mission ou son mandat ;

2° Soit pour abuser de son influence réelle ou supposée en vue de faire obtenir d'une autorité ou d'une administration publique des distinctions, des emplois, des marchés ou toute autre décision favorable.

Des atteintes à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics et les contrats de concession (Article 432-14)

Article 432-14

Est puni de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 200 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction, le fait par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public ou exerçant les fonctions de représentant, administrateur ou agent de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, des sociétés d'économie mixte d'intérêt national chargées d'une mission de service public et des sociétés d'économie mixte locales ou par toute personne agissant pour le compte de l'une de celles susmentionnées de procurer ou de tenter de procurer à autrui un avantage injustifié par un acte contraire aux dispositions législatives ou réglementaires ayant pour objet de garantir la liberté d'accès et l'égalité des candidats dans les marchés publics et les contrats de concession.

Code de procédure pénale Article 40

Le procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner conformément aux dispositions de l'article 40-1.

Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.

Sur l'infraction de blanchiment et de recel de blanchiment de la CDC, les soupçons sont basés sur trois aspects :

- L'affaire de BAD BOYS SA et de l'anomalie comptable de 13 millions d'euros des BSA de Février 2013 – 400.000 qui ont été apportés en fond propre mais n'apparaissent pas dans le bilan 2017 et suivants.
- L'affaire G. BROS et le vol par Qwant des fichiers de sa société J&B de 21 millions d'emails et données personnelles d'une valeur de 11 millions d'€, valeur qui aurait été incluse dans les valorisations de Qwant selon la victime. En 2020, Antoine Troesch et Jean-Claude Ghinozzi en ont été informés, Mr G. BROS a écrit 3 fois par email plus par courrier recommandé à Mr Ghinozzi sur ce point précis de la valorisation passée supposée sur ce vol et sur le devenir de ses deux sociétés « séquestrées » que sont Social Ventures et Iframe-Apps sans jamais de réponse.
- Les mouvements de valeurs et BSA « gratuites » au Delaware en 2020.

Du blanchiment simple et du blanchiment aggravé (Articles 324-1 à 324-6-1)

Article 324-1

Le blanchiment est le fait de faciliter, par tout moyen, la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit ayant procuré à celui-ci un profit direct ou indirect.

Constitue également un blanchiment le fait d'apporter un concours à une opération de placement, de dissimulation ou de conversion du produit direct ou indirect d'un crime ou d'un délit.

Le blanchiment est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

H) LA SYNTHÈSE DE CES DEUX AFFAIRES QWANT ET MACRON, CE QUE JE PENSE SELON LES PIÈCES :

1) L'affaire de l'arnaque Qwant :

Mr Rozan est en contact avec un réseau d'affairistes du Luxembourg (dont du blanchiment via BAD BOYS), où le 1^{er} Qwant sera créé, après avoir rencontré via peut-être l'Afrique Éric Léandri sur un projet de site web portail agrégateur avec Pertimm. Dans la boucle du début, BAD BOYS SA, société de blanchiment représenté par Alberto Chalon dans les investissements dans Qwant et d'autres participations dans le domaine des traitements des données personnelles '. Présenté comme un « nouveau moteur révolutionnaire », les délinquants financiers se font vite dénoncer par les experts, c'est le moteur Microsoft Bing en réalité, et « pillent » les comptes de leurs deux sociétés, Qwant et Quantum nouvellement créés en France. Quantum qui code sera liquidé pour abus de bien social avec interdiction de gestion. Mr Rozan, fondateur actionnaire des deux ne renonce pas, bascule tout sur Qwant, personnel et développement. Rozan et Léandri montent un plan pour « voler et piller » un entrepreneur sur le traitement des données (valeur 11 millions d'euros), Gautier Bros, pour valoriser ce vol dans Qwant et continuer l'activité à perte en grossissant les fonds propres.

Le groupe Allemand Axel Springer en guerre contre Google se laisse convaincre d'une réalité de vrai moteur ce qui sert sa stratégie contre Google, crois que les données personnelles sont protégées (mais collectées et cachées en 2016), et investit 5 millions d'euros en 2014 qui seront brûlés en quelques 18 mois par des dépenses excessives en diamants, voyages, palaces et autres abus de bien sociaux. Tout est simulé pour laisser croire à l'existence d'un vrai moteur. En 2015, c'est la faillite qui se dessine, Rozan passe au politique pour sauver l'affaire, dont Thierry Gaubert qui reçoit ses premières actions gratuites, et Emmanuel Macron qui ne regarde que « la com » qu'il peut en tirer pour se valoriser. L'escroquerie prend alors de l'ampleur, le Ministre se « mouille » et Tweet « Qwant le futur Google Français » début 2015.

2) L'affaire Emmanuel Macron :

Dès 2015, Emmanuel Macron vise en secret le poste de la présidence, à 38 ans, il se croit supérieur à tout le monde et capable de diriger et réformer toutes les institutions Françaises. Il commence des réunions pour se créer un réseau et commencer à élaborer un plan, trouver des soutiens, parmi eux, Rozan et Qwant, qui seront les premiers « marcheurs ». Emmanuel Macron se ferme de plus en plus aux nombreux reproches de tromperies sur Qwant et ne voit plus que le réseau Rozan. Il perçoit probablement qu'il est en face de bandits (Éric Léandri au lourd passé judiciaire fait toujours l'objet d'un mandat d'arrêt Européen) mais tout se passe pas trop mal, les opposants de l'arnaque en 2015 ne sont que Xilopix et leur moteur Xaphir, et Marc Longo en micro entreprise avec un petit moteur National, quelques forums de spécialistes et experts, rien de méchant. Le parti « LaRem » est dans les cartons, Rozan est dans la boucle, et le Ministre qui ne tient pas compte des alertes, probablement par l'aide financière qu'il peut en tirer, emmène Jean-Manuel Rozan PDG de Qwant en Israël en Octobre 2015 et lui obtient un prêt de 25 millions d'euros de la Banque Européenne. Emmanuel Macron est obnubilé par ses ambitions politiques, il ne voit plus la prairie fertile de projets Français en cours contre Google, il a trois acteurs à sa porte de Ministre du numérique dont seul Qwant l'intéresse dans ses projets politiques. 2016, « LaRem » est lancé, il manque des financements, et pas de biens immobiliers pour mettre en garantie d'un prêt. Emmanuel Macron veut mettre le paquet financier sur Qwant, qui a le « porte-monnaie facile » avec l'argent des autres, et le ministre va faire investir la Caisse des Dépôts qui gère l'argent du Livret A des Français notamment. Le trésorier LaRem Cédric O, très proche de Qwant, « veut faire cracher la thune de tous les côtés » écrit la presse. L'institution CDC fait un audit de Qwant

le 21 Juin 2016, problème, il n'y a pas de moteur, juste un prototype en démo pas plus capable de fonctionner en 2016 qu'en 2019 constate la DINUM 3 ans plus tard. Le moteur Web de Qwant est en réalité du 100% Bing selon toutes les pièces et aveux, Cédric Clément de la CDC qui a fait l'audit technique le sait. Emmanuel Macron fait passer en force le dossier Qwant, l'audit est validé par Cédric Clément et Laurent Depommier Cotton, Qwant sera surévalué frauduleusement à 70 millions d'Euros, l'usage de Bing à 100% est caché au commissaire aux apports.

Combien de cachoterie, mensonges et complicité a-t-il fallu pour valider l'investissement de la CDC dans Qwant ? Qui était exclu ou inclus ou passif dans la combine à la vue de l'impressionnante hiérarchie du moment qu'il a fallu contourner : Emmanuel Valls puis Bernard Cazeneuve 1^{er} Ministre, Michel Sapin Ministre du Budget, René Lemas DG de la Caisse des Dépôts, et bien « embobiner dans le dos » le Président François Hollande. Dès l'audit validé par Cédric Clément de la CDC, est créé une holding immobilière avec BAD BOYS – Rozan – Léandri -Glize, en juillet 2016, la société VICTOR 47 avec 1.000€. Pourquoi une Holding immobilière et que se passe-t-il ensuite avec Victor 47 que l'on ne retrouve qu'en 2020 dans les documents publiés par Qwant parmi les actionnaires principaux ? Est-ce pour basculer des valeurs de Qwant mis en garantie en échange un prêt pour le parti d'Emmanuel Macron ? Janvier 2017, « LaRem » est à court d'argent, le 12 Janvier 2017, 3 holdings sont créés en simultanées dont une deuxième holding immobilière, Victor 48, avec les mêmes fondateurs que Victor 47. Le 31 Janvier 2017, l'argent de la CDC et d'Axel Springer arrive sur le compte de Qwant, 10 millions, et 10 millions d'actions de petits porteurs sont basculer les deux autres nouvelles Holding, Angels 1 et Angels 2. Très probablement, ces valeurs ont circulé vers Victor 48 pour garantir un nouveau prêt bancaire pour LaRem au bord du gouffre, c'est la seule explication de leur existence, de les avoir masquées, et de les retrouver comme actionnaires de Qwant.

3) Éric Léandri, le grain de sable qu'Emmanuel Macron doit écarter :

Lorsque l'on ouvre le coffre-fort de la France à un cambrioleur, il est tout aussi puéril de lui demander de se retenir d'y plonger le bras... Emmanuel Macron n'est pas du même monde, il fait confiance à Éric Léandri, au moins pour essayer de faire un moteur ou alors faire un bon semblant, Emmanuel Macron n'est pas dupe. Pour Éric Léandri, c'est trop gros, il faut trop de rigueur et d'organisation, il n'a pas d'idée originale d'un nouveau paradigme comme Xilopix, ce n'est pas dans sa nature, c'est un pur sanguin, et il sait trop bien que faire un vrai moteur à la façon de Google est totalement impossible! Il ne sait pas se retenir, il monte ses propres combines, c'est dans ses gènes, et la combine Qwant semble super bien marcher, qui va aller fouiller dans 4 les holdings, aller fouiller les bilans, les factures, et plus ça grossit, plus c'est noyé et moins c'est vérifiable ? Qwant sert à plein de choses, ont y place ses amis comme Sébastien Ménard avec 150.000€ de salaires en lui demandant d'être de temps en temps actif afin de justifier, ont alimente aussi des cabinets conseils et lobbyings en tout genre, ont créé des BSPCE pour n'importe quoi et réalimenter un marché gris d'actions, etc. Longo et son moteur il n'en parle plus, et Xilopix n'aura pas son audit de la CDC. **Mais Xilopix réagit et lance son moteur en Mai 2017. Panique à l'Élysée et chez Qwant,** le bon plan de l'arnaque Qwant et de la tirelire ou « distributeur » risque de foirer, il faut tuer Xilopix. Via la CDC et BPI, contact est pris avec la Région Grand Est, les vivres sont coupés par trafic d'influence, Xilopix tombe en faillite et liquidation, le moteur Xaphir jeté à la poubelle, le personnel repris par Qwant puis licencié à petit feu, les fondateurs manipulés expulsés comme des malpropres, puis Xilopix rebaptisé Qwant Entreprise fermée totalement. Faute de faire un vrai concurrent à Google, Léandri se jette partout, embauche en double, démultiplie les projets, les filiales, surpassé, il ne sait rien faire sans magouille et joue des tours en solo. Dans l'avion du président

en 2018 en direction de la Chine, il en devient en apparence complètement mytho en oubliant presque son arnaque et se croyant le concurrent direct de Google en Europe, grâce à sa moulinette sur Bing. Il se croit comme les autres intouchables, et tient à sa façon tout ce petit monde « par les couilles », l'Élysée comme la CDC où les fonds disponibles lui semblent illimités. Mais en 2019, sur une tension qui monte sur Twitter et où il s'en prend à moi via une vidéo avec son conseiller Laurent Bourrelly, j'interprète cette attention comme un aveu. En expertisant un peu plus, en faisant le tour des plaignants et des victimes, dont Xilopix, ex-ingénieurs, je découvre le pot au rose. Tout s'enchaîne, les médias avec, j'ai contacté tout le parlement, Léandri confira à un entrepreneur « ça va mal, Longo a bien foutu la merde ». Léandri me fait des procès, il me met la CNIL sur le dos, l'année 2019 et 2020 va être difficile. Léandri est viré, l'Élysée utilise une arme fatale contre Léandri qui ne se doute pas de ce coup bas, Médiapart. Le passé judiciaire est discrètement communiqué au journaliste, Médiapart charge Léandri, mais rien sur le CDC ni sur les 4 holdings et leurs mouvements financiers sur les fonds de la BEI et de la CDC, ni trop sur les comptes de Qwant. Il faut juste dégager Léandri, éteindre le feu, il sera le fusible pour ne pas enquêter sur les détournements. En même temps, il faut le ménager, lui donner en dessous des biscuits, car d'un coup de colère, il peut tout faire péter, et l'on ne peut pas fermer Qwant. Donc, Cédric O remet le paquet, il faut forcer l'usage de Qwant chez les fonctionnaires, les enfants, sinon ça peut très vite mal tourner et le scandale exploser. Tous les services de l'État sont utilisés pour éteindre le feu, la BRDA, le FISC, la CDC, le parlement, une Omerta totale, on arrête les procès contre Longo, trop risqué d'aller sur le fond, et on organise la com tout autour de Qwant pour redonner un semblant de redressement. Les procès en cours, des ex Xilopix, de la région Corse, tout est repoussé à Mai. Jean-Claude Ghinozzi avec son équipe s'est fait virer aussi, pourquoi ? En 2020, voyant les victimes une à une, le rapport de 83 pages des ex de Xilopix, j'ai entrepris de toute reprendre au jour de création et de refaire une enquête complète, aidé des pièces des uns et des autres, des rapports existants, des croisements des informations, pour beaucoup aussi de la Lettre A, de Nextinpact, Médiapart, le Figaro et le Canard enchaîné, et d'autres qui ont enquêté sérieusement, tous les documents publics disponibles, pour faire le présent rapport avec mes conclusions et mes appréciations, juste ou pas juste sur certains points. Quand tout est caché, fait pour emmêler, il est difficile de tout voir. Mais ce qui est caché est très probablement malhonnête, et beaucoup de choses sont cachées encore. Ce rapport n'est que le sommet de l'iceberg.

4) Aujourd'hui :

Dès Janvier 2020, il fallait fermer Qwant, mais Léandri ne l'accepterait pas. Dilemme. La dette est énorme, 50% des recettes vont à Microsoft, c'est irrécupérable, trop mauvaise image. La souveraineté numérique, Emmanuel Macron s'en fou, l'essentiel est assuré par les militaires et la sécurité de l'armée. Google, ce n'est pas un ennemi, c'est une vache à lait, on lui laisse le marché et on le taxe un peu ou lui inflige quelques amendes. Bruno Lemaire à compris aussi, Qwant c'est une belle arnaque, il n'en parle plus et fait profil bas, comme quasiment tous les politiques. Mais le risque reste grand, vu que Léandri ne lâchera jamais le morceau, que Rozan compte sur un rachat et gagner le jackpot comme les autres. Cette affaire est allée trop loin, et elle est trop moche, la justice doit passer. Emmanuel Macron a révélé son vrai visage ; « que de la com », un égo tellement démesuré qu'il en est dangereux, une apathie chronique, dans ces deux affaires, il a sacrifié la souveraineté et l'intérêt de la France en détournant des fonds publics de l'épargne des Français pour financer son intérêt personnel, c'est ce que je pense en tout cas et en suis aujourd'hui convaincu, même si un temps j'ai voulu le protéger. Avec ses amis Cédric O comme Sébastien Ménard directeur chez Qwant, et d'autres, **Il n'a pas hésité à utiliser les fonctionnaires et les enfants**

« **comme du bétail** ». Il a insidieusement organisé une corruption en mouillant peu à peu tout le monde, corruption qui se propage lentement comme une gangrène. Je n’imagine pas à quel point celle-ci va s’accélérer au prochain mandat quasi gagné d’avance. Cette apathie et corruption a tous les risques de conduire à une explosion sociale, depuis qu’il est aux commandes de l’économie et du numérique, 7 ans ont été perdus à ignorer tout un pan de la population active, surtout dans les provinces, comme les racines d’un arbre que l’on n’a pas arrosé, et l’arbre affaibli a toutes les chances de s’écrouler. Oui, en 2022 ou 2023, il est possible que les militaires doivent intervenir à ce rythme de corruption et d’inaction sur l’essentiel de notre démocratie. **Cette double tribune des militaires sonne comme un avertissement de renverser possiblement Emmanuel Macron**, c’est l’évènement le plus grave de cette mandature et à prendre au sérieux. Tout le monde est à bout, on ne sait pas vraiment pourquoi. Qwant est une micro affaire, 100 millions, c’est presque rien à l’échelle de la France, mais cette affaire crapuleuse est tellement immonde et grave, dans l’intérêt totalement contraire aux fonctions, à l’état, aux millions de fonctionnaires qui râlent chaque **jour et ont autre chose de plus sérieux à faire que de sauver la magouille de Léandri et Macron, et au millions d’enfants**, que la dangerosité de Mr Macron à lui confier la gestion du pays est telle que la question de la destitution n’est pas à écarter. Si la population savait comment il a embobiné la nation, le parlement, et détourné des fonds publics, protégé cette crapuleuse affaire Qwant, il ne serait pas réélu. Le parlement le sait maintenant, et il a le pouvoir d’une destitution via la haute cour de justice du parlement, ou de sonner un avertissement sérieux à Mr Macron et son staff.

La trahison des intérêts vitaux de la Nation de Mr Macron et Cédric O et de l’ingérence d’une entreprise étrangère par Axel Springer ;

Des atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation (Articles 410-1 à 414-9)

Code pénal **Article 410-1**

Les intérêts fondamentaux de la nation s'entendent au sens du présent titre de son indépendance, de l'intégrité de son territoire, de sa sécurité, de la forme républicaine de ses institutions, des moyens de sa défense et de sa diplomatie, de la sauvegarde de sa population en France et à l'étranger, de l'équilibre de son milieu naturel et de son environnement et des éléments essentiels de son potentiel scientifique et économique et de son patrimoine culturel.

Et en particulier concernant les GAFAM et Microsoft Bing au détriment du moteur Français souverain Xaphir de Xilopix et de ses acquis technologiques détruits ;

Article 411-5

Le fait d'entretenir des intelligences avec une puissance étrangère, avec une entreprise ou organisation étrangère ou sous contrôle étranger ou avec leurs agents, lorsqu'il est de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, est puni de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

En ce qui concerne Monsieur Emmanuel Macron dans ses fonctions de Président de la République, en charge des intérêts vitaux de la Nation, les atteintes grave à la souveraineté numérique de la France est-elle un élément de « haute trahison » susceptible de déclencher une procédure législative de destitution sur les trois éléments essentiels de ce dossier ;

- 1) La destruction d’un acquis technologique Français souverain, le moteur Xaphir, en activité après 8 ans de recherche et développement de chercheurs du CNRS, INRIA, etc.

- 2) Le financement de Microsoft de plusieurs millions d'euros chaque année (50% du CA de Qwant), contrairement à l'intérêt de la Nation, en forçant plus de 5 millions fonctionnaires et en fraudant les marchés publics, en fournissant des données personnelles qui peuvent à la longue et à répétition, permettre à Microsoft d'identifier les personnes et leurs recherches parfois sensibles, en favorisant des recettes issues d'annonceurs Français sans collecte de la TVA,
- 3) D'utiliser l'argent de l'Union Européenne et l'épargne publique de la Caisse des Dépôts et Consignation garante, dans des opérations financières obscures ayant pour forte probabilité le détournement pour un financement de campagne 2017 en utilisant sciemment une escroquerie technologique à cette fin, mobilisant coûte que coûte des millions de fonctionnaires et d'enfants de la Nation pour donner corps et sauver cette escroquerie, financer des réseaux tout aussi obscurs au Delaware notamment, de contraindre au soutien abusif contrairement à la loi, de permettre des enrichissements personnels de proches via des prestations surfacturées comme les loyers, des salaires « indécent de complaisance » via des fonds publics pour une société en situation de faillite (Sébastien Ménard notamment, « directeur de la stratégie » (de faillite masquée)), d'utiliser les services de l'état et corrompre des responsables de hautes institutions.

1) Haute-Cour de Justice et destitution ;

Il ne serait pas raisonnable, a quelques semaines des élections et surtout en temps de guerre possible de destituer le président, évidemment. **Mais tout rappel à l'ordre de l'État de droit serait bienvenu**, et notamment envers Mr Cédric O... La haute-Cour de Justice est en capacité d'entendre déjà le secrétaire d'État au Numérique Mr Cédric O ou le parquet financier entendre Mr Cédric Clément de la CDC.

Je vais pour ma part retourner au développement de mon moteur après ces 14 mois d'enquête, espérant qu'il n'y aura ni guerre ni coupure d'internet ni arrêt de Google ou Bing, car si une telle chose arrivait, Qwant et tous les méta-moteurs sous Bing seraient coupés comme cela est déjà ponctuellement arrivé, et il ne resterait pour toute la population Française qu'un seul moteur disponible, celui que je bâti très péniblement, Premsgo.fr, seul moteur réellement 100% souverain et 100% autonome, et cette responsabilité m'inquiète parfois. Il faut obligatoirement rebâtir Xilopix, ce sont les seuls qui ont un projet sérieux contre Google pour l'Europe et plus, et nous sauront collaborer en toute intelligence et en toute indépendance aussi, au service de la souveraineté numérique de la France. Mon action n'est aucunement concurrentielle, cela ne m'a jamais gêné, je suis sur une niche Nationale.

J'aimerais pouvoir continuer en paix, comme tous entrepreneurs Français du numérique contre les GAFAM, dans un cadre loyal, et pas avec un président qui ne cesse de me faire des croche-pieds de préférence, ni déroule le tapis rouge à Google et autres GAFAM ou Huawei.

Je vous remercie de l'attention et de la réponse que vous porterez à la présente, et je vous remercie par avance de m'accorder un rendez-vous, étant un des deux seuls entrepreneurs Français s'étant investis pour un vrai moteur de recherche pour concurrencer Google en France et agir pour notre vraie autonomie et souveraineté numérique Nationale.

Très respectueusement vôtre,

Marc Longo
Président Directeur Général du moteur Premsgo.fr

Annexe ;

Les questions en suspend ;

- L'historique des valorisations depuis 2012 et en particulier le détail du dossier de la valorisation de 2016 à 70 millions d'euros.
- Les rapports d'audit de la CDC/Cardiweb de 2016 et celui de 2019 de la DINUM
- Microsoft a-t-il autorisé Qwant à ne pas respecter les CGU de l'utilisation de l'API Bing très restrictive (respecté par Ecosia, Privavi, Lilo etc..) par un contrat quelconque, et à partir de quelle date ? (Interdiction de Stockage des données, réutilisation des données, rétro-ingénierie, non affichage de la mention Bing, publicité autre que Microsoft Ads).
- Les bilans complets de Qwant depuis 2016 avec la partie des comptes détaillés avec notamment le détail du poste « autres achats externes » qui n'a pas été publiée.
- Les bilans et documents légaux de toutes les filiales et participations, et les comptes détaillés des achats externes.
- L'historique de la table capitalistique détaillée de Qwant à chaque changement, avec le pourcentage d'actions détenues, notamment la disparition (ou diminution) temporaire d'Axel Springer en 2020 et le bénéficiaire des actions d'Axel pringer.
- Le détail comptable et contractuel des 10 millions de publicités sur les journaux Allemands d'Axel Springer en 2021.
- L'historique et la justification du poste comptable « concession brevets et droits divers » à 17M d'€
- La justification comptable des apports en fond propres en 2017 des 13,7 millions d'€ de 400.000 actions BSA février 2013 appartenant a BAD BOYS SA -LÉANDRI – ROZAN -PERTIMM
- La justification détaillée des dépenses du poste comptable « autres achats externes » depuis 2016 (8 millions d'€)
- Le rapport du FISC et de la descente au siège de Qwant en Novembre 2019
- Le rapport de la DNVSF sur les mouvements d'actions BSA et BSPCE et les responsables des entreprises bénéficiaires au Luxembourg, Singapour.
- La justification d'apport en fond propre de 0€ de 36.000 actions attribuées et BSA exercées pour MLM TRUST B HOLDINGS du Delaware et les noms de ses dirigeants et bénéficiaires.
- Les mouvements d'actions détaillés avec l'historique des deux holdings Angels 1 et ANgels 2 où ont été basculés tous les petits actionnaires Qwant pour 10 millions de capital de Qwant entre Janvier 2017 à ce jour.
- Les conventions éventuelles de Qwant et de ses filiales avec des membres de la direction de Qwant, comme avec VESCO et MICAELLI en 2017 et la double facturation .

La Cagnotte de 95.000€ pour soutenir le développement du moteur Premsgo.fr ;

<https://www.onparticipe.fr/cagnottes/bpat8GW5>

ANNEXE II : Qwant Jean-Baptiste Piacentino DG de Qwant en 2018 qui intervient dans une procédure judiciaire en convoquant et menaçant une employée qui a porté plainte pour harcèlement et agression sexuelle ; menaces, intimidations chantage et corruption de témoin Article 222-17 et Article 434-15 du code pénal

Extraits de l'entretien du 19 janvier 2018 à 18h au bar de l'hôtel Crowne Plaza Paris République

Entre Alexandra Montaut et **Jean-Baptiste Piacentino (actuel Directeur Général Adjoint de QWANT)**

Extrait 1 (menace physique)

Début 1 :04 :00

JBP : Te sens pas une âme de justicière

AM : Par rapport à ???

JBP : Bah tu sais, à un moment donné, faudra que tu mesures ton intérêt quoi... je pense... tu peux très bien aller jusqu'au bout hein, si ton dossier est en béton etc... tu peux le faire condamner... ok... mais... mais y'a aussi ton intérêt personnel qui va au-delà de la volonté de rendre public, faire que les choses changent etc... ça faudra que tu prennes une décision à un moment donné. Si tu es dans une forme de militantisme, ce que je comprends et respecte (...) cette forme de militantisme pour que ces pratiques cessent, ça sera un exemple parmi tant d'autres et que la justice soit ferme sur ce sujet... très bien... et après y'a ... y'a aussi l'intérêt financier que tu vas pouvoir trouver dans ce cas-là, dans cette affaire, qui va pas être négligeable et puis tu vas pouvoir, faut que tu te positionnes quoi, ça va arriver forcément, ça va arriver forcément

AM : Quand il y a des gens qui sont dans le déni, tu sais c'est.... Les gens qui sont dans le déni de ce qu'ils ont fait... bon voilà

1 :05 :50

JBP : Après après lui il peut devenir méchant quoi je pense, faut que tu fasses attention aussi physiquement.

AM : physiquement ?

JBP : oui oui je pense que ça va pas être.... il va pas laisser passer le truc...

AM : qu'est-ce qui te laisse penser ça ?

JBP : parce que je vois bien comment il peut être, enfin je veux dire c'est.... **Il va pas mettre un contrat sur toi hein....**

AM : *c'est ce que t'es en train de dire....*

JBP : il peut y avoir des formes d'intimidation

AM : par exemple ?

JBP : je sais pas... il peut te fait suivre ... te faire peur... ça pourrait arriver hein faut que tu fasses attention...

AM : euh oui mais après je dirai c'est une preuve accablante

JBP : je te dis pas que c'est pas une preuve mais voilà faut que tu tiennes bon

AM : bah si tu veux avec les avocats que j'ai, je pense que c'est un peu plus... voilà ...

je pense qu'ils ont été habitués à avoir des adversaires puissants

JBP : coriaces

AM : voilà

JBP : faut que tu fasses attention... faut que tu fasses attention c'est pas... Stan me racontait que l'ex-femme d'Éric, dont il a divorcé, il lui a mais pourri la vie, pourri la vie mais pourri

pourri

AM : Éric lui a pourri la vie ?

1

JBP : oui oui. C'est son ex-femme quoi mais méchamment enfin je connais pas leur histoire enfin je pense qu'il peut être agressif quand il se sent vraiment blessé ou acculé tu vois

AM : oui mais y'a une plainte qui est déposée si tu veux, ils peuvent pas... enfin j'entends ce que tu dis mais à partir du moment où j'ai déposé une plainte, s'il m'arrive quelque chose physiquement ou que quelqu'un m'intimide... on saura de qui ça vient

JBP : ouais ouais mais faut voir à quel niveau... enfin bon... on en est pas là mais

AM : mais tu veux dire il lui a pourri la vie à son ex-femme, tu veux dire il lui a ... il a

été violent physiquement avec elle ?

JBP : je sais pas, j'en sais rien mais à tel point qu'elle a dû partir, faire sa vie ailleurs parce qu'elle pouvait plus, elle pouvait pas rester à côté quoi, il lui paie une pension pour sa fille mais c'est tout... enfin bon... (...)

Fin 1 :08 :41

Extrait 2 (compensation financière pour retrait plainte)

Début 1 :01 :00

JBP : sur le harcèlement moral à mon avis t'as un dossier en béton avec tous les témoignages et rien que là-dessus tu auras certainement gain de cause et un dédommagement qu'il faut. Je sais pas après

ce que tes avocats vont demander mais tu vas te faire un peu d'argent (...)

JBP : après ce qu'il va se passer c'est que si effectivement les faits s'avèrent, sont avérés etc... sur le harcèlement y'aura voilà une compensation financière qui arrivera et on te dira voilà on vous donne ça et vous retirez votre plainte après tu choisiras ce que tu as envie de faire... comme ça tu pourras monter ta boîte

AM : j'ai pas besoin d'argent pour monter ma boîte

JBP : ouais bah tu t'achèteras un joli appartement

Extrait 3 (mensonge à la CDC)

Début 0 :27 :20

JBP : Y'a eu un gros mensonge au début... mais que tout le monde reconnaît maintenant...les gens de la caisse ont compris, c'est pas une surprise pour eux mais si tu veux eux les financiers qu'est-ce qu'ils voient ? ils voient que la boîte est en croissance, que l'investissement il est protégé, ils ont fermé les yeux sur des choses qui mettent pas en jeu la réputation de l'investisseur, sur lequel ils seraient pas mis en situation de ne pas avoir réagi pour des faits dont ils auraient eu à connaître la gravité. S'ils sont au courant de malversations par exemple et qu'ils continuent à financer, ça c'est autre chose... si effectivement tu leur avais soumis des pièces comptables ou des choses et qu'ils étaient amenés à penser qu'il y avait des malversations

AM : non j'ai pas...

JBP : je sais bien

AM : j'ai pas donné de pièces comptables...

JBP : je sais bien

AM : à qui à la Caisse ?

JBP : oui... non mais justement c'est ce que je te dis, si tu avais eu à Là en l'occurrence ils auraient pas pu couvrir... l'histoire technique ils le savaient ils étaient au courant ils ont rien dit... moi je pense que ça va péter d'une manière ou d'une autre... y'a plein de choses qui sont en train de se passer, y'a des recrutements dans tous les sens, il va perdre pied, ça peut pas continuer comme ça. Il a plus le temps de faire quoique ce soit

Extrait 4 (confirmation des propos tenus par Eric Leandri le 15 décembre 2016 à Nice)

Début 0 :58 :22

AM : Eric a dit (...) je vous donne ce que vous voulez trois mois, six mois de salaire... et

on reste en bons termes (...)

JBP : oui oui je me souviens très bien